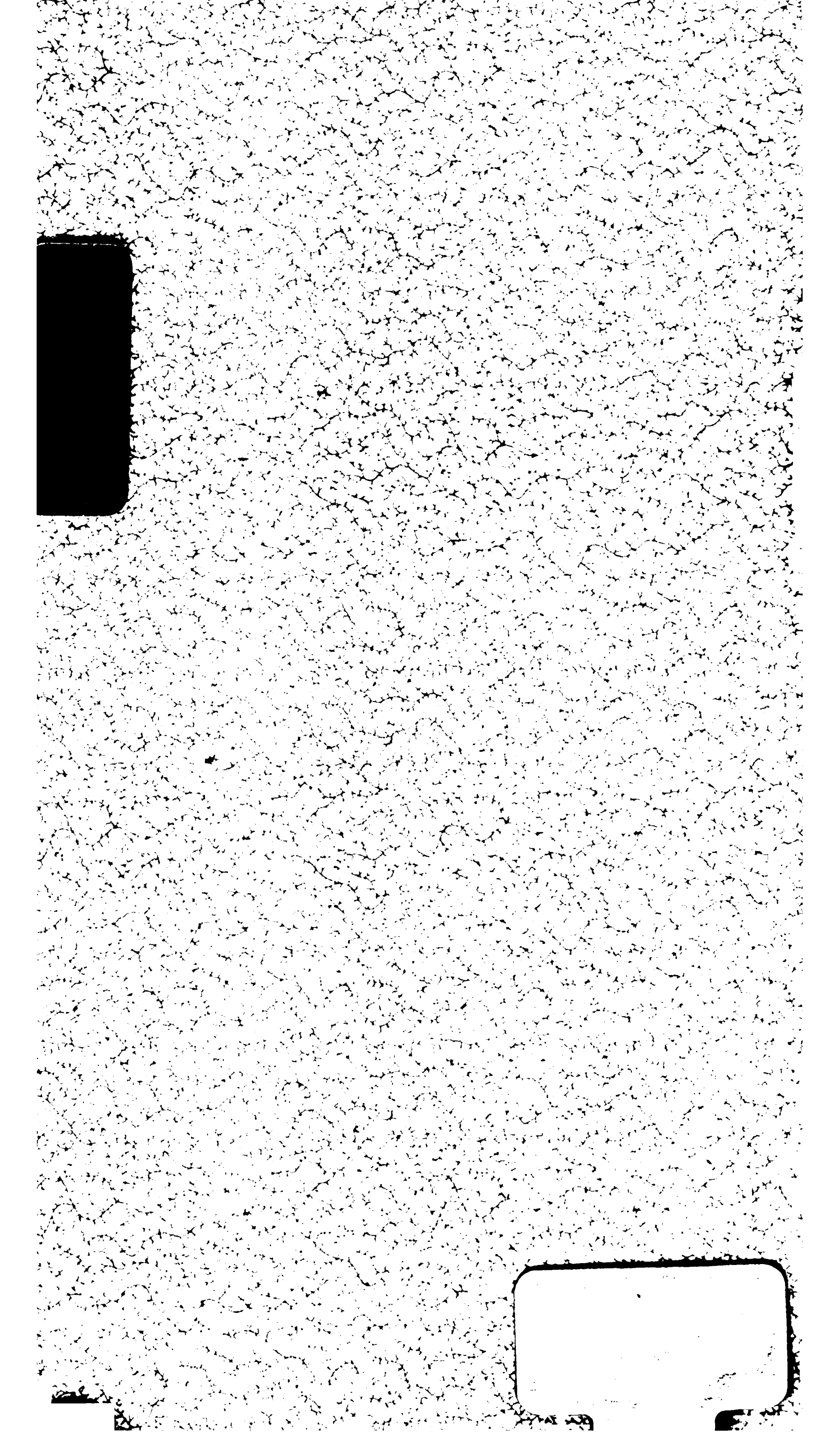
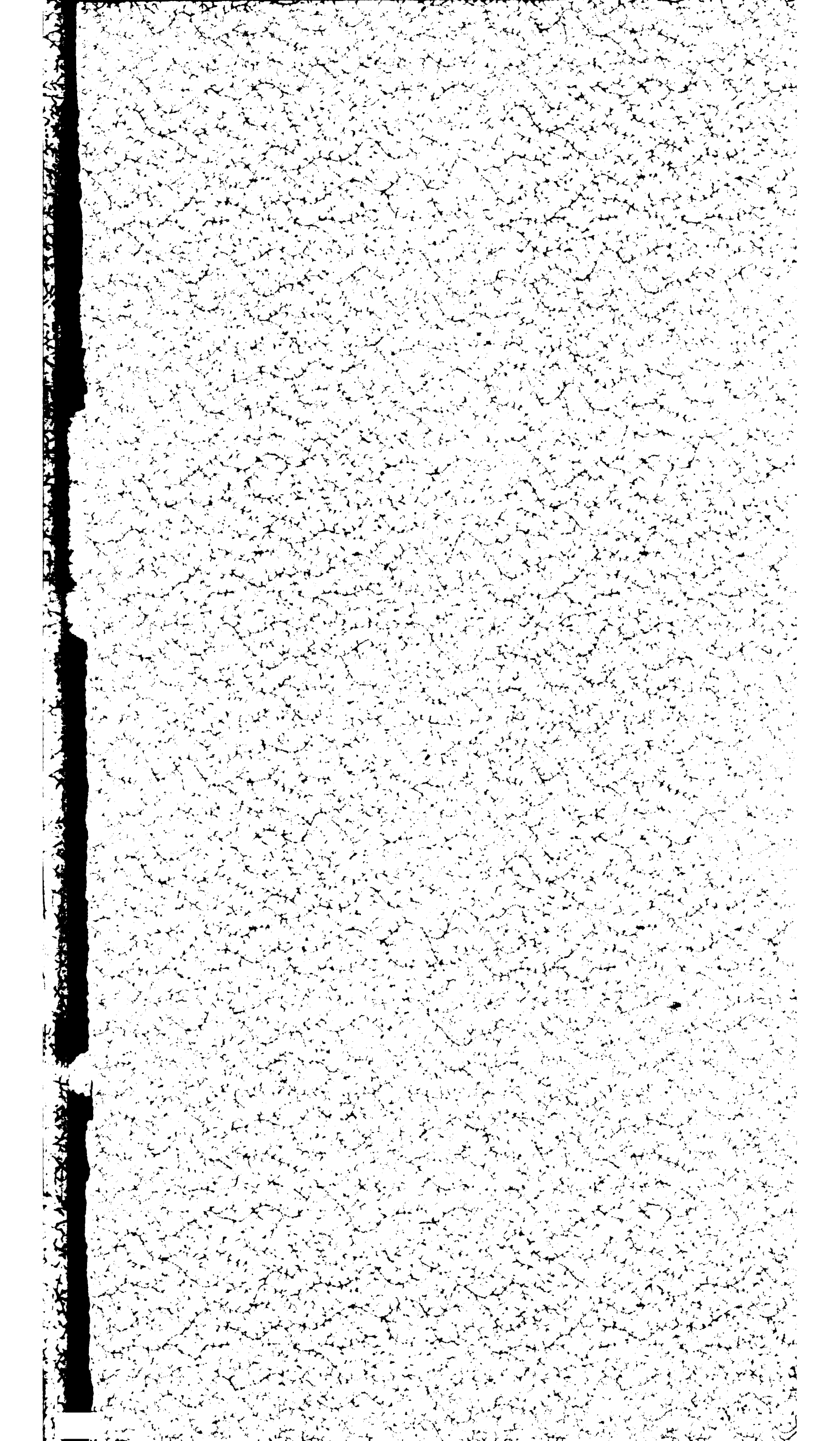




HISTOIRE

DES

ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE D'AMÉDÉE SAINTIN,

RUE SAINT-JACQUES, N. 38.

HISTOIRE

DES

ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE,

PAR

M. DE ROUJOUX.

Ha me ive, me aso eun den a galoun Breizad
Et moi aussi, je suis une âme forte de l'Armorique !

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S.-G. 17.

—

1839.

LA bienveillance avec laquelle on a reçu les deux premiers volumes de mon *Histoire des rois et des ducs de Bretagne*, m'a imposé de grands devoirs; et ce sentiment m'inspire d'autant plus de craintes, dans la publication de la seconde partie de mon ouvrage, qu'une critique, généralement indulgente, surveille, toutefois, mes nouveaux efforts. Elle a remarqué d'avance, qu'à travers l'aridité d'une histoire de province, ce n'était pas une petite difficulté que de fixer l'attention sur des faits qui ne se rattachent que de loin en loin à celle de la France, et qui peut-être, désormais, n'ont d'intérêt que pour quelques familles qui s'éteignent, ou des érudits, avides de toute science.

Je laisse donc à plus heureux que moi le problème complet à résoudre; la Bretagne mérite qu'on recommence souvent

la tentative. Cependant, les faits ne s'improvisent point; il faut de toute nécessité se traîner sur les mêmes traces. Loin de méconnaître les écueils qui embarrassent la route, je les ai soigneusement abordés; et il m'a semblé qu'il n'en existait pas sur lesquels une main habile ne rassemblât à volonté quelques fleurs. J'ai maladroitement, sans doute, essayé de le faire; mais leur assortiment, leur éclat, leur étrangeté même, ne peuvent-ils un instant attirer le regard et produire la réflexion? Je n'ai pas eu d'autre désir.

La Bretagne est peut-être la seule partie de la France qui jouisse du droit de dire : « Mes peuples sont autocthones. Ils parlent » une langue qui ne prend pas ses racines » dans les dialectes de Rome ou de la Saxe; » ils ont formé, durant onze siècles, une » nation qui s'est soutenue d'elle-même, » contre les armées venues par les routes » continentales où jetées sur ses sables » par les flots océaniques. L'histoire des

» princes qui gouvernèrent de tels peuples » n'est-elle donc pas un noble chapitre » dans les annales de la nation qui s'inti- » tula grande, et à qui l'avenir confirmera » ce surnom ? »

Mais cette histoire spéciale dės rois et des ducs, n'est pas celle des mythes druidiques, ni des monumens grossiers, répandus sur le sol de la péninsule armoricaine, travail difficile, bien qu'éminemment poétique, à peine effleuré jusqu'à ce jour dans un petit nombre de mémoires. Ce n'est pas non plus le développement des origines historiques, la discussion des opinions contradictoires des chroniqueurs, l'examen philosophique des traités et des actes de haute administration; le savant ouvrage de M. Daru n'a rien laissé à désirer sur ces matières. Ce n'est pas la statistique des contrées bretonnes, la description du sol, le récit des mœurs, des préjugés, des superstitions, des coutumes locales de chacune de leurs divisions. C'est

un peu de toutes ces choses ; autant qu'il en faut pour satisfaire le grand nombre de personnes qui aiment l'histoire comme délassement, pas assez pour amener la contention d'esprit. J'avoue qu'en adoptant un tout autre système, on peut faire un livre bien meilleur que le mien ; mais à chacun suffit son fardeau. Le plan que je me suis tracé m'a paru simple ; je n'ai prétendu fermer la carrière à personne, en élevant mon édifice : les matériaux sont des propriétés communes.

Je les ai puisés dans une foule d'auteurs, et particulièrement dans Éd. Davies, Actes de Rymer, Godfred Ab Artur, le diacre de Huntingdon, Malmesbury, Aymoin, Vincent de Beauvais, Pasquier, Toussaint de Saint-Luc, Albert le Grand, Merlin, Aneurin, Grégoire de Tours, Alain Bouchard, le père Martin, Sid. Apollinaire, Pomp. Mela, Jornandès, Mallet, Lingard, Duchesne, Sirmond, le Baud, Guillaume le Breton, Mathieu Pâris, Mailros, Guil-

laume de Nangis, Joinville, Walsingham, du Tillet, Mézeray, Garnier, J. Chartier, Monstrelet, Froissard, Philippe de Commines, Daru, de Barante, Ord. Vital, Athelard, d'Argentré, Guillaume de Tyr, Juvenal des Ursins, le héraut Berri, l'abbé Irail, l'abbé Gallet, l'abbé Desfontaines, l'abbé de Vertot, Viguier, dom Lobineau, dom Morice, dom Taillandier, de nombreuses chroniques, telles que l'Histoire de Richemont, l'Histoire lamentable de Gilles, l'Histoire de Bertrand du Guesclin, celle de Clisson, celle de Boucicault, la Polyarchie, l'Épisèmasie, le Démosterion, etc., etc., et par-dessus tout, les trois volumes in-folio des Actes de Bretagne, où se trouvent, pêle-mêle, tous les titres des Archives de Nantes, des Chroniques manuscrites de Nantes et de Saint-Brieuc, les Cartulaires noir et rouge de Saint-Florent, de Landévénec, de Redon, etc. Je n'ai jamais hésité à citer mes autorités, car on n'invente pas l'histoire; et si Froissard,

Commines, Monstrelet, d'Argentré, l'inestimable d'Argentré, l'un de mes aïeux, reparaissent souvent dans mes notes, c'est qu'ils m'ont paru plus près de la vérité que leurs prédécesseurs ou leurs contemporains. Un seul coup d'œil sur leurs écrits suffira pour donner la preuve que je n'ai jamais été l'esclave de leurs opinions, et l'on me rendra, j'espère, la stricte justice de croire qu'en rapportant quelques fables historiques dans mes premiers volumes, je ne les ai données que pour leur valeur réelle. Je l'ai dit en termes exprès dans mon introduction.

Aurai-je encore à m'excuser de m'être servi de quelques mots bretons? Il m'avait paru tout simple qu'un historien de Bretagne adoptât une épigraphe bretonne. La Tour-d'Auvergne n'a jamais cité celle que j'ai prise. Cambry paraît en avoir eu connaissance, mais seulement en langue française : *Je suis un homme dur de l'Armorique !* Les mots bretons : *eun den a galoun*,

n'ont pas cette signification ; ils veulent dire : *Un homme de cœur, une âme forte*. Au reste, l'épigraphe réelle des Bretons est connue de tout le monde, et c'est aussi la mienne : *Malo mori quam fœdari !*

HISTOIRE

DES ROIS ET DES DUCS

DE BRETAGNE.

ARTUR II.

1305 à 1345.

LIVRE NEUVIÈME.

Règne d'Artur II. — Science financière du temps. — Introduction de la jurisprudence française et de l'esprit de chicane. — Résistance du clergé à l'abolition des droits de tierçage et de past nuptial. — Admission des représentans du tiers-état au parlement. — Règne de Jean III. — Nouvelle croisade. — Progrès de l'instruction publique. — Création des principaux colléges de Paris et spécialement du collége royal de France par des Bretons. — Secours donné au roi de France, par Jean III. — Indécision et projets de Jean III, relativement à sa succession. — Il marie Jeanne de Penthièvre à Charles

de Blois. — Combat naval de Sluys, ou l'Écluse. — Jean III meurt sans enfans. — Le comte de Monfort, son frère consanguin, s'empare de la couronne ducale. — Guerre civile. — Édouard III, roi d'Angleterre, prétendant à la couronne de France, se déclare pour Monfort. — Caractère de Charles de Blois. — Philippe lui fait adjuger, par ses pairs et le parlement de Paris, le duché de Bretagne. — Inutile atrocité du duc de Normandie, fils de France. — Captivité de Monfort. — Noble caractère de Jeanne de Flandre, comtesse de Monfort. — Elle se met à la tête des armées. — Sa courageuse défense dans la ville de Hennebond. — Les Anglais viennent à son secours. — Clisson. — Luis d'Espagne. — Trésiguidy. — Othon Doria. — Grimaldi. — Dévotion de Charles de Blois. — Cruauté de Luis d'Espagne. — Trève. — Combat naval dirigé par la comtesse de Monfort. — Le sire de Beaumanoir. — Nouveaux combats. — Les cardinaux de Preneste et de Clermont. — Assassinat des Clisson, des Malestroit, des Montauban et des principaux seigneurs de Bretagne, par ordre du roi de France. — Évasion et mort de Monfort.

Malo mori quàm fœdari.

Si la souveraineté de la Bretagne comptait encore des jaloux, elle n'avait plus de contra-

dicteurs, et le fils aîné de Jean second, prit possession de sa couronne sous le nom d'Artur II, duc de Bretagne, comte de Richemont. Les nobles, les bourgeois et le peuple le reçurent à Rennes au bruit de leurs acclamations joyeuses; et les évêques accomplirent avec magnificence les cérémonies de l'onction et de la remise solennelle des insignes de l'autorité ducale [1].

Tout le savoir des financiers de cette époque se bornait à préparer au roi ou au prince, dont ils ménageaient les revenus et surveillaient les dépenses, ce que l'on nommait un trésor. C'était une somme que l'on déposait secrètement dans un château-fort, et que l'on grossissait chaque année du produit des économies; mais qui ne rapportait aucun intérêt, et qui perdait journellement de son prix par l'augmentation, toujours croissante, de la masse des espèces monnayées et la diminution de leur valeur représentative. Les exécuteurs testamentaires de Jean II trouvèrent deux trésors amassés par ce prince, l'un dans la tour neuve de Nantes, l'autre dans le château de Sussinio,

[1] *Hist. de Bret.*, par Bertrand d'Argentré, page 253.

construit à l'extrémité de la presqu'île de Ruis, sur l'emplacement d'un temple de Hy-ar-Bras, le dieu inconnu. Ces deux trésors réunis se composaient d'une somme [1] de quatre-vingt-huit mille cinq cent trente-quatre livres [2] en argent monnayé, de quarante marcs de vaisselle d'or, et de cinq mille soixante-treize marcs d'argenterie ou de lingots, sans compter les joyaux, qui étaient nombreux. Ces valeurs, qui s'éleveraient aujourd'hui à plusieurs millions, semblèrent, au premier aperçu, plus que suffisantes pour couvrir les restitutions, legs, réparations et dédommagemens énoncés dans le testament du feu duc; mais il est probable que le chapitre des *réparations* devint plus considérable au fur et à mesure que les testateurs pénétrèrent dans ces nouvelles étables d'Augias. Le duc Artur se vit forcé de venir à leur secours de ses propres deniers; et sa piété, son respect pour la mémoire de son père, lui valurent l'approbation générale.

Artur II régna donc, à la satisfaction des

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dòm Morice, liv. v, page 225. — Extrait des *Chartres de Nantes.*

[2] C'était la livre de poids.

peuples de Bretagne. Il évita soigneusement la guerre avec ses voisins; le commerce fleurit, l'agriculture prospéra, et lui-même eût goûté le bonheur que sa sagesse appelait sur ses sujets, si les subtilités de la chicane ne fussent venues le troubler dans ses bienfaisantes inspirations. L'étude du droit romain commençait à se propager en France; mais le système d'argumentation adopté dans les écoles tendait plutôt à en augmenter sans cesse les difficultés qu'à le rendre clair, positif, et approprié aux besoins de l'époque [1]. On l'introduisit dans les diverses coutumes des provinces, où ses principes auraient amené de promptes et importantes améliorations si les docteurs les eussent compris, s'ils se fussent fait un devoir d'en rechercher l'esprit, de le modifier selon les mœurs et les circonstances, de veiller à leur utile application; mais l'esprit humain n'était pas assez mûr, et l'on ne généralisait rien encore. Les lois se multipliaient, et avec elles les ressources de la mauvaise foi, les finesses des discoureurs, les détours des gens de

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, pages 254 et 255.

palais, les disputes de mots, les sophismes de toute nature, toujours appuyés sur un texte ou un commentaire. Le génie de la chicane se glissa en Bretagne avec les prétentions des rois de France à tous les avantages de la suzeraineté, et ce furent les moines qui, les premiers, appelèrent à haute voix les juridictions étrangères et les formalités nouvelles qu'elles traînaient à leur suite[1].

Jean II, en reconnaissant la suzeraineté honorifique des rois de France, était convenu avec Philippe le Bel, en 1297, que l'appel de la cour de Bretagne à la cour du roi ne serait admis que pour cause de déni de justice. Ce règlement, qui paraissait si simple, ouvrit une porte à des difficultés de toute nature, au moyen desquelles les plaideurs espéraient parvenir à faire évoquer leurs causes à la cour de France; mais le roi déclara leurs prétentions mal fondées, et protesta qu'il n'avait jamais entendu arracher les Bretons à la soumission qu'ils devaient à leurs ducs. Les moines du

[1] *Hist. ecclés. de Bret.*, par dom Morice, page 225 — Extrait des *Chartres de Nantes*. — *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 1178, 1217.

prieuré de Lehon, ceux de Saint-Malo et de Dinan parvinrent toutefois à obtenir des commissions du bailli de Touraine, afin de juger les différends qui s'étaient élevés entre eux et le comte de Goetlo, Henri d'Avaugour, chef de l'une des branches de la maison de Bretagne. Sur la réclamation d'Artur, le roi cassa la procédure de son bailli, et défendit à tous ses gens de loi de remplir en Bretagne les fonctions de leur état [1].

Mais le clergé n'avait oublié aucun des droits dont il jouissait jadis; et il persistait, nonobstant les ordonnances des ducs et la résistance du peuple, à percevoir l'impôt de tierçage et de past nuptial qu'on lui déniait depuis tant d'années [2]. Clément V avait alors fixé sa résidence dans la ville d'Avignon. Il rendit vainement des décrets, prononça des jugemens, fulmina des censures, rien ne put engager les ecclésiastiques à se départir de leurs prétentions. Le duc Artur, las de ces affligeantes discussions, envoya vers le pape, Jean de Bretagne,

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, page 226. — Extrait des *Chartres de Nantes*.

[2] D'Argentré, pages 359 et 360.

son fils aîné [1], et le fit accompagner de quelques barons et chevaliers d'un haut mérite. Le clergé députa l'évêque de Nantes et le recteur [2] de Saint-Médard. Ils furent entendus et plaidèrent leur cause en consistoire, pardevant les cardinaux et en présence du pape. L'origine du droit de tierçage, avaient dit jadis les défenseurs du clergé, se perdait dans la nuit des temps et remontait à celle de la religion chrétienne : ils n'avaient rien affirmé de plus, et l'on s'en était tenu à leur déclaration [3]. Clément V ne fut pas si facile; il exigea que les ecclésiastiques bretons lui expliquassent comment ce droit s'était acquis, et s'était conservé en Bretagne seulement. L'évêque de Nantes, Daniel Vigier, dont l'érudition ne se trouvait jamais en défaut, dit au pape, qu'à l'époque où les empereurs de Rome, renonçant à l'idolâtrie, étaient devenus fils de Jésus-Christ, et dès le temps où l'on avait commencé à bâtir des églises, les fidèles s'étaient sancti-

[1] *Actes de Bret.*, tome I, col. 1218.

[2] Le curé.

[3] Bert. d'Argentré, page 360. — Dom Morice, pages 227 et 228.

fiés par de nombreuses et riches donations aux lieux sacrés, et qu'en peu d'années on en était arrivé à ranger parmi les impies, les prétendus catholiques qui ne laissaient rien aux églises par leurs testamens. Cette accusation d'impiété devint, pour les héritiers, une source d'affliction telle, que lorsqu'un homme mourait *intestat*, les ecclésiastiques, d'accord avec les parens, supposaient un homme vivant qui testait pour le défunt, donnait aux églises, et faisait des legs et des aumônes. On trouva cette façon d'agir si commode, qu'on l'appliqua aux personnes non baptisées qui décédaient en état de catéchumènes. Afin qu'elles participassent au sacrement de régénération, le clergé désignait un vivant que l'on baptisait au profit du trépassé; et saint Paul lui-même a parlé de ces individus *qui baptizantur pro mortuis*. Il était vrai, ajouta l'évêque de Nantes, que les conciles avaient condamné cette méthode; mais les pères avaient montré plus d'indulgence pour les suppositions en matière de testamens; ils ne s'étaient pas ouvertement prononcés, et le clergé breton usait de ce privilége depuis un grand nombre de siècles. Si des plaintes s'é-

taient élevées contre l'exercice d'un droit affermi par tant d'années, n'avait-il pas montré une extrême modération en consentant à le fixer à la valeur du tiers des biens meubles du décédé ? Les familles cessaient, par ce fait, de redouter l'arbitraire d'un testateur supposé, ou l'excès de générosité d'un mourant, et le clergé ne pouvait leur faire une plus avantageuse concession.

L'éloquence du prélat ne convainquit pas le saint-père de la libéralité des ecclésiastiques de Bretagne. Clément V trouva les droits qu'ils réclamaient exorbitans. Il réduisit le tierçage au neuvième de la valeur des meubles, déduction faite des dettes courantes ; il exempta de ce paiement, les nobles, et les pauvres dont les meubles ne vaudraient pas quarante sols. Il confirma aux ecclésiastiques la dîme sur tous les fruits de la terre; régla le *past nuptial* à trois sols, et fixa la rétribution de l'extrême-onction à huit deniers [1].

L'admission du tiers-état dans les parlemens généraux de Bretagne, n'était pas déterminée

[1] Le sou d'argent valait environ trois francs.

d'une manière invariable [1]. Déjà, sans doute, les villes avaient été représentées par des mandataires près des ducs, et dans les assemblées où il s'agissait de voter des impôts. Alain Fergent avait appelé à son conseil, à son parlement, des gens de toutes conditions, et ses successeurs l'avaient quelquefois imité. Ce n'était cependant qu'une tolérance, un acte de la volonté du souverain qui demandait à tous des lumières, mais qui n'eût pas souffert que l'on s'arrogeât le droit de lui en donner. Le tiers-état dut à la publication de la bulle de Clément V, la fixation de sa position précaire, ou du moins la reconnaissance légale du droit qu'il prétendait de paraître aux états-généraux par ses députés. C'était, en effet, sur le peuple que pesait spécialement l'impôt onéreux du tierçage; les remontrances les plus énergiques étaient parties des villes, et le duc n'avait pu refuser à leurs députés de s'adjoindre aux ambassadeurs qu'il envoyait au pape. Le saint-père les admit au consistoire, leur permit d'exposer et de défendre leurs justes réclamations, et dans la

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, dom Morice, page 228.

bulle qui émana du saint-siége, Clément V qualifia Jean de Bretagne et son conseiller Guillaume de Baden, de procureurs des barons, des nobles et *du peuple* de Bretagne. A leur retour, le duc Artur assembla les *trois états* de son duché à Ploërmel, et depuis cette époque les députés des communes furent constamment admis aux états de la province.

Artur II gouvernait depuis sept ans, avec douceur et justice, des peuples qui l'adoraient, lorsqu'il mourut au petit château de l'Isle près la Roche-Bernard. On le regretta sincèrement; mais la désolation eût été au comble, si la pré vision publique eût embrassé la série des malheurs qui devaient accabler la Bretagne sous les héritiers de ce prince. Artur avait été marié deux fois. Sa première femme, vicomtesse de Limoges, se nommait Marie. Elle lui avait donné trois enfans; Jean de Bretagne, qui lui succéda; Guy de Bretagne, père de Jeanne la Boiteuse, depuis comtesse de Blois, et Pierre, qui mourut sans postérité. Artur contracta une seconde alliance avec Yolande de Dreux, comtesse de Monfort. De ce lit sortirent cinq filles et le célèbre comte de Monfort, qui disputa

la possession du duché de Bretagne à Charles de Blois, neveu du roi de France [1].

Ce fut sous le règne d'Artur que Philippe le Bel prit la résolution d'abolir l'ordre des Templiers. La Bretagne ne participa jamais aux démarches qui amenèrent la destruction de cette institution célèbre. Cependant, le roi de France, fort des décrets du pape Clément V, envoya dans le duché, deux de ses chevaliers, sous le titre de commissaires, afin de recueillir les biens meubles et immeubles qui appartenaient à l'ordre. Les commissaires, arrivés à Nantes, se mirent en devoir de procéder à l'inventaire des effets de toute nature, déposés dans l'habitation des proscrits, que l'on nommait le Temple. Mais les habitans se soulevèrent, prétendirent que le roi n'avait aucun droit sur ces effets, et que tous les biens des Templiers appartenaient aux donataires primitifs, ou du moins au duc de Bretagne. Ils chassèrent les chevaliers commissaires, et envoyèrent prévenir Artur, qui, tout en blâ-

[1] Dom Morice, tome 1, page 229. — D'Argentré, page 361.

mant les moyens employés, ne put se dispenser d'en approuver les résultats [1]. Deux ans après, le concile de Vienne supprima l'ordre du Temple; et les biens que le roi de France, et à son exemple les ducs et princes souverains, n'avaient pas appliqués à leurs besoins personnels, devinrent la propriété de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem [2].

Jean III prit possession du bel héritage que lui laissait Artur. Ce prince avait déjà vécu de longs jours. Deux fois engagé dans les liens du mariage, il ne comptait cependant aucun rejeton qui pût assurer la couronne ducale à sa postérité; et l'un de ses premiers soins fut d'essayer de faire déclarer clandestin le mariage de son père et d'Yolande, comtesse de Monfort, afin de réserver l'héritage à la fille de Guy de Bretagne, son frère germain [3]. Le pape admit la requête, parce que la duchesse Yolande était parente d'Artur au quatrième

[1] *Chroniq. de Bret.*, par Alain Bouchard, fol. CIV, verso. — *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1216.

[2] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, dom Morice, p. 227.

[3] Frère de père et de mère.

degré[1]; mais elle tenait à des familles trop puissantes pour céder facilement sur un point qui tendait à rendre illégitimes les enfans provenus de son mariage. Un accommodement lui assura dix-huit mille livres de rentes, une dot de trente mille livres pour chacune de ses filles, et la reversion du comté de Monfort sur la tête de son fils. L'inimitié qu'on lui montra, loin d'étouffer son ambition, prépara les démêlés qui couvrirent de sang la malheureuse Bretagne, lorsque les comtes de Blois et de Monfort s'en disputèrent la possession.

Le pape appela encore une fois le monde chrétien à la conquête de la Terre-Sainte[2]. Le roi d'Angleterre, Édouard II, se rendit en France avec la reine Isabelle, sa femme. Philippe le Bel, vint à sa rencontre jusqu'à la ville d'Amiens, et les deux souverains prirent ensemble la route de Paris, où Philippe tint cour plénière aux fêtes de la Pentecôte. Il créa ses trois fils chevaliers, et la cérémonie fut suivie d'un magnifique tournoi. Les rois

[1] Dom Morice, tome I, page 230.

[2] Mézeray, *Hist. de France*, page 560.

et la plupart des seigneurs de leur cour se croisèrent ; et le pape accorda, par reconnaissance, à Philippe, le droit de prélever un décime sur les revenus du clergé, pendant six années. Les sommes furent encaissées, mais le projet de croisade avorta, et fit bientôt place à des guerres trop réelles entre les princes qui se proclamaient les défenseurs de la foi chrétienne. Le duc de Bretagne ne partagea point l'ardeur religieuse qui semblait animer les autres souverains ; il consentit toutefois à la levée des décimes sur les églises de son duché. Peu de temps après, Philippe le pria de lui prêter secours contre les Flamands. Jean III lui envoya un corps de troupes commandé par Henri d'Avaugour, comte de Goetlo, et par le sire de Dinan [1]. Mais le roi ne tarda pas à manquer de fonds pour solder son armée ; il se vit forcé de la rappeler ; et mourut à Fontainebleau des suites d'une maladie de langueur. Quelques chroniqueurs ont prétendu que Dieu l'avait livré à toutes les horreurs de la lèpre,

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, page 262. — Le continuateur de Nangis, pages 656 à 658.

pour le punir d'avoir condamné au bûcher et fait brûler vifs un grand nombre de lépreux Belges et Français, que l'on accusait d'avoir empoisonné les puits et les fontaines[1]. Après lui, ses trois fils, Louis Hutin, Philippe le Long, et Charles le Bel, occupèrent successivement le trône de France. Louis Hutin, dans l'intention de se procurer de l'argent, permit aux Juifs, chassés par son père, de s'établir de nouveau dans ses états, et proposa aux serfs qui dépendaient de la couronne, des lettres d'affranchissement taxées à de certaines sommes. Un grand nombre de paysans achetèrent ainsi la liberté[2].

La Bretagne semblait heureuse sous le gouvernement pacifique de Jean III. Le commerce prenait de l'extension, et ses bienfaits réparaient les maux causés par de longues guerres.

[1] Alain Bouchard, fol. cv, recto. — Philippe le Bel, en 1306, avait également condamné au feu des Juifs qui ne sortaient pas *assez promptement* de son royaume; on sait comment il traita les Templiers l'année suivante.

[2] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, dom Morice, p. 232, liv. VI.

L'amour des lettres et le désir de l'instruction commençaient à pénétrer dans toutes les classes. La plupart des villes possédaient des écoles publiques; mais la lumière venait surtout de Paris, et c'était à ce centre des affaires et des intrigues qu'il fallait se résoudre à la chercher, quand on sentait le besoin d'en réunir quelques rayons épars. L'Université brillait d'un éclat que lui enviaient, en l'admirant, les villes de Rennes, de Nantes, de Saint-Pol-de-Léon, de Quimper et de Tréguier. Des colléges, principalement destinés à l'étude de la langue latine, s'établissaient sous la protection des évêques de ces diocèses, et déjà les œuvres de Jean Gerson et les poésies de Jean de Meung cessaient d'être inconnues à l'extrémité de la péninsule armoricaine. De riches et généreux ecclésiastiques conçurent le projet de concourir au bien de leur patrie, en instituant à Paris des édifices consacrés à l'éducation, et à l'entretien des jeunes écoliers bretons qui n'avaient pas assez de fortune pour se soutenir à l'Université. Galeran, Nicolas et Jean de Guistry fondèrent le collége de Cornouaille. Geoffroy Duplessis-Balisson donna les grands biens

qu'il possédait, afin de pourvoir à tous les besoins de quarante boursiers et d'un principal [1]; et Guillaume de Coatmohan créa le collége de Tréguier, devenu par la suite le Collége royal de France [2]. Le duc Jean ne voulut pas rester spectateur inutile du mouvement qui s'opérait dans les esprits; il résolut de fixer, par de sages ordonnances, les diverses juridictions qui tendaient à s'envahir mutuellement, et de déterminer, pour le bonheur et la tranquillité de ses sujets, les règles d'une équitable et constante administration. Il convoqua successivement trois parlemens, à Rennes, à Ploërmel et à Quimperlé [3]. Il y appela les évêques qui refusaient de le reconnaître comme suzerain de leurs fiefs, et qui cherchaient à se soustraire à l'obéissance qu'ils lui devaient. Il les avait invités d'avance, ainsi que les chapitres de Bretagne,

[1] En 1646 le collége Duplessis reçut une nouvelle extension par les soins d'un abbé Duplessis de Vignerod. Celui-ci était de la maison de Richelieu.

[2] D'Argentré, page 366. — Dom Morice, page 234 et suiv. — *Actes de Bret.*, tome II, col. 1787.

[3] *Actes de Bret.*, tome I, col. 1245, 1252, 1257.

à déclarer par écrit qu'ils tenaient de lui biens temporels, justices et juridictions; mais la plupart s'y étaient refusés. Toutefois, quand ils se virent réunis, et sous les yeux du prince, ils perdirent une partie de l'audace qu'ils avaient montrée loin de lui; quelques-uns cédèrent, et la majorité entraîna les autres. On peut juger de l'importance des droits dont ils se disaient possesseurs, par le refus de reconnaître au duc la prérogative de construire, dans leurs diocèses, des châteaux et des forts pour la défense des frontières et des côtes, et de placer des garnisons et des officiers dans ceux qui existaient [1].

Le duc ne put achever son ouvrage. Louis Hutin était mort sans héritier direct; Charles le Bel, qui lui avait succédé, venait à son tour de laisser le trône à Philippe de Valois; et ce prince accordait sa protection à Louis, comte de Flandre, dont les sujets s'étaient révoltés. Le roi de France invita les grands vassaux de la couronne à l'accompagner dans l'expédition qu'il méditait. Les ducs de Bre-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 362.

tagne, de Bourgogne et de Lorraine, le roi de Navarre, les comtes d'Alençon, de Bar, de Boulogne et de Savoie se trouvèrent au rendez-vous; Jean III s'y était rendu à la tête de quinze bannières de chevaliers et de dix mille hommes de pied [1]. Les Flamands furent vaincus à la bataille de Cassel; mais la plupart des princes qui combattaient sous l'étendard de France reçurent de graves blessures. On comptait, parmi les plus puissants, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, les comtes de Bar et de Savoie; ils se firent transporter à Saint-Omer, d'où le duc de Bretagne congédia la plupart de ses gens. A peine en convalescence, il prit la route de Paris, et Philippe de Valois lui témoigna une vive reconnaissance des services qu'il venait de lui rendre. Jean III parut d'abord se contenter de ces remercîmens affectueux; mais une personne avisée, et fort avancée dans sa confiance, parvint à lui faire entendre que s'il avait agi comme un bon parent, ainsi que son prédé-

[1] Le continuateur de Naugis, page 730 à 734. — D'Argentré, page 368.

cesseur, en participant à ses frais à des guerres aussi dispendieuses, il n'en était pas moins à craindre que les rois de France ne contractassent l'habitude d'appeler désormais ses successeurs à leurs armées, non pas à leur propre choix, mais comme devoir de vasselage, et que la connaissance qu'il avait des envahissemens successifs des droits les plus importans de la souveraineté des ducs par les rois, devait l'engager à se tenir en garde contre l'excès d'un sentiment généreux. Jean III trouva le conseil fort sage, et jugea convenable d'en parler à Philippe : « Jamais duc n'aura regret » de m'avoir fait service, » répondit le roi; « je déclare hautement, et devant tous, que » je ne dois celui de mon cousin de Bretagne » qu'à son plein gré, mu par la proximité du » sang. Pareil fait ne sauroit tirer à consé» quence pour ses successeurs, et grâce d'a» mitié ne dégénérera point en dette de ser» vice ou obligation. C'est bien le moins que » je lui doive. » Philippe lui écrivit ensuite une lettre [1], qui déclarait expressément que

[1] 3 novembre 1328.

les ducs de Bretagne n'avaient suivi les rois en Flandre que par *pure courtoisie* et *libéralité*[1].

Jean III perdit, peu de temps après, sa troisième femme, fille unique du comte de Savoie et de Blanche de Bourgogne, sœur de la reine de France[2]; il avait, en premières noces, épousé la princesse Isabeau de Valois, nièce du roi Philippe, et s'était allié, après l'avoir perdue, à Isabelle de Castille, fille du roi don Sanche, quatrième du nom. La mort du comte de Savoie éveilla un moment l'ambition du duc de Bretagne; il réclama la souveraineté de la Savoie au nom de la duchesse, joignit ses troupes à celles de Guigues, dauphin de Viennois, et les deux princes se promirent le partage loyal de leurs conquêtes. Les Bretons s'étonnèrent de cette ardeur belliqueuse de leur souverain[3]. Ils l'avaient vu brave aux combats hasardeux de sa personne, et se précipitant toujours au plus fort du danger; mais

[1] Dom Morice, *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, p. 239. — D'Argentré, p. 368.

[2] Guichenon, *Hist. de Savoie.*

[3] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 370.

ils savaient aussi qu'il versait des larmes toutes les fois que l'insurmontable nécessité l'appelait sur le champ de bataille; qu'il gémissait des nouveaux fardeaux que la guerre imposait à ses sujets, et qu'il se hâtait de conclure la paix, dût-il sacrifier cette portion de gloire personnelle, cet amour-propre des princes, si préjudiciables au bonheur des peuples. Ce n'était donc pas sans motifs, qu'on l'avait surnommé Jean le Bon. Si la duchesse était parvenue à lui faire goûter un moment ses idées ambitieuses, il en revint promptement à des dispositions équitables et pacifiques. Les états de Savoie s'assemblèrent et députèrent vers lui l'archevêque de la Tarentaise, chargé de lui exposer que les femmes ne pouvaient hériter du comté de Savoie qu'à défaut d'enfans mâles dans toutes les branches de la famille régnante, et qu'elles n'avaient droit qu'à de simples dotations [1]. Le duc de Bretagne adopta ses observations, et conclut un traité de paix; mais la duchesse ne consentit

[1] Duchesne, *Hist. des dauphins de Viennois*, preuv., page 46. — D'Argentré, page 370.

jamais à l'abandon de ses prétentions; elle les légua par testament à Philippe d'Orléans, comte de Valois, l'un des fils du roi de France, qui les échangea avec le comte Amédée de Savoie, contre le château de Wincestre, près Paris [1], une terre en Auxois, et deux mille livres de rentes [2].

La mort s'apesantissait sur la famille souveraine de la Bretagne. Elle frappa le comte Guy de Penthièvre, frère puîné de Jean III. Le comte de Richemont, son oncle, longtemps prisonnier en Écosse, termina sa carrière aventureuse peu d'années après. Il ne resta de la nombreuse postérité d'Artur II, qu'une fille de Guy de Penthièvre, encore dans l'enfance, et le fils de la comtesse de Monfort, frère consanguin de Jean le Bon, qui avait essayé de contester sa légitimité.

Jean III n'avait eu d'enfans d'aucunes de ses femmes, et il était trop avisé pour ne pas prévoir une partie des maux qu'une succession

[1] Bicêtre.

[2] *Hist. de Bourgogne*, par Duchesne, page 409, preuv. 121.

disputée devait attirer sur la Bretagne. Peu rassuré sur l'avenir, il livrait carrière à son imagination errante et enfantait une foule de projets. Homme droit et consciencieux, il ne voulait que ce que dictait la justice, que ce qu'exigeait le plus rigoureux précepte d'équité [1]; mais la couronne ducale de Bretagne était assez belle, et la situation de l'état assez opportune, pour amener dans la lice les prétendans les moins fondés en droit; car le droit réel ne reposait que sur une jeune fille, privée par la mort, de son père, de sa mère, de son aïeul, et qui ne comptait peut-être aucun ami véritable, et sur un seigneur puissant, encore dans la fleur de l'âge, hardi, courageux, entreprenant, désireux de grandeurs et avide de dangers. La partie n'était pas égale, et le duc, en y réfléchissant, entrait en perplexité, et s'attristait sur les événemens qui menaçaient la tranquillité de ses peuples. Il eut une fois la fantaisie de confier le sort de la Bretagne aux soins de quelque prince puissant et renommé, capable de veiller à sa défense, à la charge de

[1] D'Argentré, page 371.

concéder à la fille de son frère, Jeanne de Penthièvre, qu'il considérait comme sa légitime héritière, un état paisible, moins brillant sans doute, mais exempt d'orages et assuré. Il en fit parler au roi de France, et l'on ouvrit des conférences pour échanger le duché de Bretagne contre celui d'Orléans [1]. Toutefois le duc était fort indécis, il adoptait un jour une partie des conventions que l'on rédigeait, et les rejetait le lendemain. Le bruit de cette négociation, qui l'occupait depuis long-temps, ne put manquer de parvenir à l'oreille des barons. Ils étaient loin de l'approuver; ils s'émurent, et les seigneurs vinrent en foule lui déclarer qu'ils ne souffriraient pas une transaction si funeste à l'indépendance de la Bretagne et si préjudiciable à leurs intérêts : « Qui nous ! » nous muer en Orléanois ! » s'écria le baron de Raix, en mettant la main sur son épée : « voici » ma sauvegarde et celle de mon pays; et, certes » bien, avec son aide et celle de Dieu, je tiendrai » tous les ducs dans ma gloriette [2], avant que

[1] *Chroniq. de Bret.*, par Alain Bouchard, fol. CVI, verso.

[2] Ma prison.

» nos Bretons soient jetés dans une telle *tri-*
» *que dondaine*[1] *!* »

Ce projet n'eut donc aucune suite, et le duc alors conçut le dessein de mettre ses états en séquestre dans les mains du roi. Il considérait particulièrement ce prince, il l'aimait d'une tendre amitié, et voulait lui conférer le droit de décider entre les deux concurrens. Les barons et les grands vassaux, à qui cette intention fut communiquée, n'en blâmèrent pas l'esprit, mais ils ne purent s'empêcher de remontrer que le dépositaire leur semblait par trop suspect; et, pour dernier expédient, ils engagèrent le duc à marier la jeune héritière, dont les prétentions, au jugement de tous, paraissaient devoir l'emporter sur celles de Monfort. La difficulté n'était pas résolue, car on voulait qu'à l'éclat d'un grand nom l'époux de la princesse joignît assez de puissance pour défendre ses nouveaux états, et prévenir, sans laisser place à l'incertitude, la querelle qui se préparait. Mais l'unanimité de cette opinion ayant frappé le duc, il convoqua les états de

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 371.

Bretagne, et leur demanda leur avis. Les députés discutèrent beaucoup, en cherchant peut-être à s'entendre; mais, en définitive, ils se séparèrent sans rien conclure. Quatre années après, Jean III les rassembla de nouveau, et les pria de prendre une détermination; car il s'agissait de pourvoir de son vivant au maintien de la paix, à la prospérité de ses sujets, et aux moyens d'éviter la confusion et le désordre qui pourraient entraîner, après lui, la ruine de la Bretagne: « Je n'ai que peu de jours à » vivre! » s'écria le bon duc, les larmes aux yeux, « et ce n'est mie pour moi que j'inter- » cède. Je le fais pour mes peuples que j'aime, » et j'ai vif désir d'amener les choses à bonne » fin, tandis que l'éclat du soleil prête en- » core de sa force à mes membres envieillis. » Divers avis m'out été donnés, je les ai » contre-pesés et balancés avec ma raison, et » discutés longuement; mais je ne saurois rien » résoudre sans votre bon conseil. Donc, mes » seigneurs, fidèles amis et prud'hommes, je » vous prie, au nom de Dieu, qu'oubliant toute » passion et partialité, vous preniez la meil- » leure voie et prévoyiez ce que de mieux il con-

» vient de faire, suppliant le doux et sage » Créateur de vous faire la grâce d'agir en » toute paix et sincère union [1] ! »

Ce discours touchant, où se manifestait l'âme entière du bon prince, influa puissamment sur le calme qui régna dans l'assemblée. Il n'y fut question que du choix d'un mari pour la princesse Jeanne de Penthièvre, et l'on ne mit en délibération aucun des autres expédiens qui furent indiqués. Mais chacun des membres avait un prétendant à proposer, et l'on retomba dans la même perplexité. Les états, après une longue discussion, députèrent vers le duc, afin de le prier de faire connaître ses intentions personnelles, et de déclarer avec franchise le nom du seigneur qu'il favorisait. Jean III crut ne pas devoir dissimuler, il annonça qu'il penchait pour Charles de Châtillon, frère puîné du comte de Blois, fils de Marguerite sœur de Philippe de Valois, et conséquemment neveu du roi de France.

Charles de Blois avait deux concurrens redoutables; Charles d'Evreux, fils de Philippe,

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pag. 372.

roi de Navarre et de Jeanne de France, et Jean Plantagenet, comte de Cornwall, frère d'Édouard III, roi d'Angleterre. Quoique le premier atteignît à peine sa cinquième année, il comptait de nombreux partisans; mais on exigeait qu'il adoptât le nom, le cri et les armes de Bretagne. Le roi de Navarre se refusa, au nom de son fils, à changer les fleurs de lis en hermines, et son alliance fut repoussée. Le duc indigné, alla jusqu'à dire qu'il donnerait plutôt sa nièce au comte d'Harcourt ou au sire de Craon, que de souffrir, dans ses états, le remplacement des armes de Bretagne par celles de Navarre. N'était-il pas lui-même de la maison de France et du plus pur sang de Saint-Louis? Et cependant ses ancêtres n'avaient pas dédaigné de se parer des armoiries bretonnes, les plus anciennes du monde chevaleresque, et ils les avaient portées avec un immortel honneur à la conquête de la Terre-Sainte, et dans tous les lieux où la gloire se plaisait à se montrer. On eût peut-être écouté plus favorablement les ambassadeurs du roi d'Angleterre, s'ils n'avaient eu l'imprudence de laisser entrevoir les prétentions d'Édouard au trône de France. La

majorité des députés aux états admit donc le parti proposé par Jean III, et il fut décidé que Charles de Blois épouserait la jeune comtesse de Penthièvre.

Le comte de Monfort, frère consanguin du duc de Bretagne, était présent aux états. Il n'osa faire valoir les titres qu'il croyait avoir à la succession, ou ne jugea pas que le moment lui fût propice; il parut, au contraire, approuver la détermination des députés. Jean III se hâta d'envoyer, vers le roi de France, quelques seigneurs de sa cour, afin de lui faire part d'une résolution qui le remplissait de joie. Celle de Philippe ne fut pas moins grande; mais la maison de Blois laissa surtout éclater une satisfaction sans égale. Le jeune comte ne pouvait prévoir alors que la fortune ne le comblait de ses dons passagers qu'au prix de vingt-deux années de guerres, de dangers et de soucis, terminées par une mort tragique. Le roi de France lui composa un magnifique équipage. Il le créa chevalier. Les premiers nés de la plupart des familles souveraines de l'Europe, l'accompagnèrent à Rennes et à Nantes, où les fêtes du mariage, deux fois renouvelées,

surpassèrent par leur pompe tout ce que l'ingénieuse flatterie des courtisans avait inventé de plus remarquable jusqu'à ce jour. Le comte de Blois adopta les hermines pleines sur ses armes; et ses hérauts, chargés de distribuer de l'argent au peuple, remplacèrent le cri de *largesse, largesse !* par celui de *Bretagne, Bretagne ! Bretagne à toujours*[1] *!*

Il fut convenu que Charles de Blois succéderait au titre de sa femme, s'il avait le malheur de la perdre. A ses vastes possessions on ajouta le comté de Blois, que lui céda son père, et le duché de Guise. Jean de Bretagne, afin de donner plus de solidité à cet établissement, que les hommes de loi s'efforcèrent de cimenter par toutes les prévisions de leur sagesse, appela près de lui les barons, les grands vassaux, les gentilshommes, les possesseurs de terres, les chefs du peuple dans les cités et communes libres, et les obligea, par serment, à reconnaître Charles de Blois, et à lui promettre leur hommage, advenant le décès du

[1] Le Baud. — D'Argentré. — Alain Bouchard. — Dom Lobineau. — Dom Morice.

duc régnant. Il n'oublia rien de ce qui pouvait assurer sa succession au fils qu'il venait de choisir; mais Dieu n'avait pas revêtu du sceau de sa toute-puissance la charte où se trouvait consignée l'expression de tant de projets ambitieux; le comte de Monfort observait les événemens en silence, et sa pensée préparait l'avenir.

Sur ces entrefaites recommença la guerre entre Philippe de France et Édouard d'Angleterre. Ce dernier passa la mer avec une armée nombreuse, composée d'Anglais, de Brabançons et d'Allemands. Le duc de Bretagne rejoignit le roi de France près de Saint-Quentin, et couvrit la Manche de quatre-vingts grands vaisseaux, commandés par un marin célèbre, nommé Kerret Barbe-noire. Ce loup de mer joignit sa flotte aux divisions navales de deux capitaines normands qui s'étaient chargés de garder le Pas-de-Calais, et de s'opposer au passage de l'armée anglaise. Dès que l'on eut connaissance de sa sortie, les amiraux se réunirent et tinrent conseil. Kerret énonça le premier son avis, et proposa d'attaquer la flotte d'Angleterre au moment même, où, quittant

les ports, surchargée de munitions et de soldats, elle devait se trouver dans un désordre qui assurait la victoire aux Français [1]. Les amiraux normands et les capitaines génois repoussèrent cette sage opinion, et prirent la résolution d'attendre l'ennemi à l'Écluse (Sluys), où ils avaient le projet d'aborder. Édouard averti, ne changea rien au plan qu'il avait adopté, et la victoire couronna son audace. Les vaisseaux français, amarrés les uns aux autres, et dans l'impossibilité de se séparer, furent consumés par les flammes, ou forcés de se rendre pour éviter un sort horrible. Jamais désastre ne parut plus complet. L'un des deux amiraux normands reçut la mort avec un courage digne d'une meilleure fortune; l'autre augmenta le nombre des prisonniers. Kerret, après avoir combattu avec acharnement, sauva les restes de la flotte bretonne, et ramena même quatre vaisseaux anglais au port de Saint-Malo [2].

Le roi d'Angleterre, triomphant, débarqua

[1] Froissard, tome 1, p. 51. — D'Argentré, p. 373.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, *Ibid.*

ses troupes à l'Écluse; elles se réunirent aux Flamands, et investirent Tournay au nombre de plus de cent mille hommes. Philippe de Valois comptait sous ses ordres quatre rois, six ducs, vingt-six comtes, quatre mille chevaliers ou hommes d'armes, et soixante-mille fantassins. Les deux armées, campées à deux lieues l'une de l'autre, se trouvaient si rapprochées qu'une action générale semblait inévitable. Mais Robert, roi de Sicile, savant astrologue, ayant consulté les étoiles, y découvrit les destinées du roi de France [1]. L'avenir s'offrit sans voile à ses yeux, et il se hâta de prévenir Philippe que s'il avait l'imprudence de paraître dans une bataille où combattrait, en personne, le roi d'Angleterre, il la perdrait infailliblement, avec honte et dommage. Philippe remercia Robert de ses prévoyans avis. Il les mit à profit, temporisa, et consentit à ce que Jeanne de Valois, sa sœur et la belle-mère d'Édouard, négociât une trève entre les deux puissances. On convint d'une conférence dans la ville d'Arras, en présence

[1] D'Argentré, page 373.

des légats du pape [1]. Philippe de Valois congédia son armée, et son adversaire se retira en Flandres, où il prit hautement le titre et les armes de roi de France. Le roi de Sicile n'avait pas lu cet événement dans les astres.

Le duc de Bretagne ramena ses troupes dans ses états; mais il fit un court séjour à Caen, et, bientôt atteint d'une maladie mortelle, il y expira le 30 avril 1341. Avec lui disparut la prospérité de la Bretagne. La justice s'ensevelit pour long-temps sous la tombe qui reçut ses dépouilles, et sa mort devint le signal de la guerre civile, du pillage, de l'incendie et du meurtre; effrayant tableau dont les cruels épisodes ont laissé des traces ineffaçables dans le souvenir des Bretons. Jean III possédait de rares vertus [2]; il était charitable, loyal, équitable, craignant Dieu, aimant le peuple, et *vivant du revenu de ses propres biens sans jamais toucher au produit des impositions, réservé tout entier aux dépenses publiques.* On ne le nommait que le bon duc. N'était-ce

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome 1, page 245.

[2] Froissard, tome 1, page 81.

pas en faire constamment le plus touchant éloge?

Jean III ne laissa pas de testament, bien que, dans la discussion qui s'ouvrit pour le partage de sa succession, on ait affirmé qu'il en avait fait un [1]. Le comte de Monfort, son frère, l'avait accablé d'instances à son lit de mort, afin d'obtenir qu'il le nommât son héritier; et il fit répandre le bruit que Jean III avait cédé à ses importunités [2]. Charles de Blois allégua le contraire, et prétendit que le duc s'exprimant en termes clairs et précis, avait dit: « Mon frère, vous avez tort de me presser; » vous ne devez pas vouloir que je change ce » que j'ay fait. Pour Dieu, laissez-moi la paix; » je ne veuil charger mon âme! » Il ajouta que Monfort avait alors demandé qu'on lui assurât vingt mille livres de rentes, et que le duc le lui avait accordé; mais Charles n'était point présent lorsque Jean III expirait.

Il fut grand, mais douloureux, le spectacle donné au monde par ces deux princes. Aucune

[1] Dom Morice, tome 1, page 245.

[2] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1415.

guerre, à cette époque, ne parut plus vaillamment conduite et plus vigoureusement soutenue de part et d'autre. Les prétendans étaient de même âge, pleins d'ardeur, vifs, hardis, entreprenans; l'un, c'était Charles de Blois, sévère, rigide, religieux à l'excès; l'autre, Jean de Monfort, de mœurs douces, polies, avenantes; tous deux modèles de grandeur d'âme, remplis d'un courage que ne pouvait ébranler l'adversité. Ils portaient également les hermines sur leurs armes de bataille, ils avaient mêmes enseignes, ils proféraient le même cri de guerre, leurs troupes se composaient de soldats d'une même nation, leurs usages étaient semblables, ils coururent des hasards pareils, et la conformité de leurs aventures est des plus surprenantes. Vainqueurs tour à tour dans les escarmouches et les combats, ils balancèrent long-temps la fortune; toutefois Monfort l'emporta le plus souvent; et Charles de Blois, dont on estimait les vertus austères et l'inébranlable équité, fut jugé malheureux dans l'exécution, quoique toujours des premiers au danger. Ils emportèrent des villes d'assaut, ou les gagnèrent par des traités; ils

se chassèrent alternativement et furent chassés; ils devinrent prisonniers l'un de l'autre; rendus à la liberté, ils n'en continuèrent pas avec moins d'acharnement leur querelle envenimée, et la mort du comte de Blois ne fut pas même le signal de la paix des peuples.

Mais ce qui parut digne d'une éternelle admiration, ce fut la conduite magnanime de leurs nobles compagnes. La comtesse de Monfort, la comtesse de Blois, loin de se laisser abattre par les revers, inspirèrent un nouveau courage aux partis chancelans de leurs époux; elles se présentèrent au combat à pied comme à cheval, sur mer comme sur terre, et d'un cœur indomptable dirigèrent leurs armées, rassurèrent les peuples effrayés, et reconquirent tour à tour les droits incertains de leurs enfans.

Deux rois puissans soutenaient aussi les deux comtes. Le roi de France protégeait son neveu Charles de Blois, et le roi d'Angleterre appuyait de son autorité Jean de Monfort et ses amis. Ces jeunes princes auraient inévitablement accueilli dans l'origine la proposition d'un accommodement, mais la politique des poten-

tats anéantit promptement cet espoir. La France et l'Angleterre avaient d'autres intérêts que ceux des peuples, ou de quelques vassaux dont elles enviaient les possessions qu'elles n'osaient toutefois envahir. Le duché de Bretagne était vaste, bien cultivé pour le temps, riche du commerce de ses villes maritimes et de la pêche de ses côtes immenses, semé de places fortes, habité par une population soumise à la fois et belliqueuse; Philippe voulait donc que le souverain immédiat de cette importante contrée lui fût attaché par les liens de la reconnaissance, comme par ceux de la parenté. Édouard, qui songeait à justifier par les armes ses prétentions à la couronne de France, jugeait utile à ses intérêts de placer un ami dévoué sur le trône ducal; il voyait déjà ses détachemens auxiliaires maîtres de toutes les forteresses bretonnes, et cette province lui donnait entrée sur le territoire français, qu'il ne pouvait plus atteindre par les routes de la Normandie, selon l'usage de ses ancêtres.

Cent cinquante mille soldats bretons, français, anglais, flamands, écossais, périrent dans la querelle; le nombre des familles indigènes

Il revint ensuite à Nantes, où la comtesse sa femme, Jeanne de Flandre, se préparait à recevoir les états-généraux bretons. Cependant Monfort se vit déçu de son espoir. Nul ne comparut. Ni prélat, ni comte, ni baron n'obéirent à ses injonctions. Les Nantais seuls composèrent l'assemblée, qui ne fut honorée de la présence d'aucun député des autres parties de la Bretagne, si ce n'est messire Henri de Léon, neveu de l'évêque de Saint-Pol, et chevalier redouté, mais qui ne tarda pas à déserter la cause qu'il embrassait.

Dans cette conjoncture difficile, le comte de Monfort redoubla d'énergie; et, quoiqu'il reconnût aisément que l'opinion de la plupart des seigneurs se montrait défavorable à sa cause, il n'en fut nullement ébranlé. Il distribua d'une main libérale l'argent qu'il avait puisé dans le trésor de son frère; et bientôt il posséda des capitaines, des gens de guerre de toutes armes, et nombre de soldats d'infanterie et de cavalerie. Il avait déjà la réputation d'un brave, il acquit celle d'un prince généreux. Il se montra partisan des libertés populaires; fit traiter avec les communautés des villes, et leur pro-

mit de nouvelles franchises. Plusieurs seigneurs se rangèrent sous ses bannières ; et quand il jugea son armée assez puissante, il entreprit la conquête de toutes les places fortes de Bretagne, dont les gouverneurs paraissaient décidés à reconnaître Charles de Blois, soit par crainte du roi de France, soit par respect pour la mémoire et les volontés de Jean III [1].

Assuré des bords de la Loire, et voulant mettre à profit le temps que lui laissait l'étonnante inaction de son adversaire, Montfort se dirigea vers le château de Brest, que commandait messire Garnier de Clisson, chevalier de mérite et l'un des plus hauts barons de Bretagne. Clisson avait fait serment à Charles de Blois, du vivant du feu duc et en sa présence. Sa garnison se composait de trois cents hommes d'armes et d'un assez grand nombre de soldats; et, bien que le château fût investi par des masses supérieures, il ne se regarda nullement comme enfermé. Il fit de fréquentes sorties, et repoussa souvent les assail-

[1] Froissard, p. 82. — Le continuateur de Nangis. — D'Argentré.

lans. Un jour, cependant, Monfort, lassé de tant d'attaques inutiles, disposa ses troupes pour un combat général; il entendit dévotement la messe, se couvrit de son armure, divisa ses troupes en plusieurs corps de bataille, et conduisit lui-même l'un d'eux à l'assaut. Clisson n'apercevant que ce détachement, sortit de Brest avec quarante hommes d'armes seulement, et tomba sur ses ennemis comme la foudre [1]. Le succès couronnait déjà ses efforts, lorsque les autres corps arrivèrent à la voix du comte, et révélèrent au vainqueur tout le danger qu'il courait. Clisson revint vers les barrières qu'il avait dépassées; mais elles furent envahies par les hommes qui le poursuivaient, et il perdit plusieurs de ses compagnons. La terreur s'empara du reste de ses soldats; ils abattirent la herse, haussèrent le pont-levis, et laissèrent l'intrépide Clisson exposé presque seul aux coups de toute une armée. Ce brave chevalier parvint cependant à rentrer dans la ville; mais il était blessé grièvement, et peu de

1 *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 377 — Froissard.

jours après, il succomba. Le comte, en apprenant sa mort, fit approcher de la muraille des machines imposantes qui devaient, en peu d'heures, rendre la brèche praticable; les assiégés répondirent à l'assaut que l'on tentait, en jetant sur les travailleurs des pierres, de la chaux vive, des bitumes enflammés. Sommés enfin de se rendre, ils demandèrent et obtinrent des conditions favorables; ils conservèrent leurs armes et leurs bagages; et le comte de Monfort, introduit dans la place, reçut le serment des vassaux de la châtellenie de Brest.

Enhardi par ce succès, Monfort songea à entreprendre le siége de Rennes; il se mit en marche vers cette ville, recevant l'hommage des cités qui se trouvaient sur son passage, et forçant tous les gentilhommes à se déclarer et à le suivre [1]. Rennes était commandé par messire Henri de Spinefort, homme de guerre de grande réputation et généralement estimé. Les archers commencèrent l'attaque, et parvinrent à chasser des remparts les bourgeois qui op-

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, page 247. — D'Argentré, page 377.

posaient leurs efforts à ceux des balistes et des béliers renfermés dans les chats-châteaux[1]. Spinefort, qui avait pris la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, sortit un matin de la ville, se précipita sur les archers qu'il mit en fuite, atteignit une des extrémités du camp, abattit plusieurs tentes, et ne se retira que lorsqu'il crut le désordre à son comble parmi les assiégeans. Mais les soldats qui l'accompagnaient étaient en trop petit nombre pour résister aux masses accourues au bruit du combat; Spinefort fut fait prisonnier; et le comte, qui n'ignorait pas l'attachement des bourgeois pour ce brave, envoya sur-le-champ des hérauts près des murs de Rennes, avec ordre de proclamer à son de trompe que si la cité ne se rendait à l'instant, Spinefort serait pendu à un gibet assez élevé pour qu'on pût le voir de toute la ville[2]. A cette nouvelle inattendue le tumulte et la douleur furent au

[1] Chat-château, machine au moyen de laquelle des ouvriers à couvert, ébranlaient les murailles et jetaient des ponts sur les fossés ou les remparts.

[2] Froissard, chap. LXVII, page 83. — D'Argentré. — Dom Morice.

comble parmi les habitans de Rennes. Les nobles, les riches bourgeois, les officiers qui tenaient pour Charles de Blois étaient d'avis de se défendre, se refusant à croire que le comte de Monfort osât faire mourir honteusement un chevalier dont les vertus égalaient la vaillance, et persuadés qu'il n'avait d'autre intention que de les intimider; mais le peuple, qui adorait le capitaine, manifesta des craintes si vives pour son existence, et montra une détermination tellement arrêtée, que le parti opposé jugea convenable d'employer la force pour appuyer son opinion. La mêlée devint sanglante, mais le parti populaire était le plus fort. Deux mille nobles ou bourgeois, au moment d'être égorgés, demandèrent grâce, et, sans attendre une capitulation, l'on courut aux portes que l'on ouvrit. Monfort entra dans la ville, apaisa les plus ardens, attira près de lui les puissans par ses promesses et sa douce faconde, réconcilia le peuple et la noblesse, nomma des officiers administratifs et judiciaires, des baillis, des échevins, des prévôts, et créa Spinefort membre de son conseil.

Cette conduite prudente et réfléchie augmen-

tait incessamment le nombre des adhérens du comte de Monfort, qui ne laissait échapper aucune des chances avantageuses de la guerre. Il se dirigea, peu de jours après, vers la cité de Hennebond, dont le gouverneur était Olivier de Spinefort, frère de Henri. Hennebond, à cette époque, passait pour la ville la mieux fortifiée et le port de mer le plus important de toute la Bretagne. Le comte consulta ses guerriers. Henri de Spinefort se présenta et lui dit[1] : « Je suis de votre conseil, et vous dois désor» mais féauté. Or, sachez que ladite ville et » son chastel ne sont mie aisés à gagner comme » vous pourriez penser; vous y pourrez bien » seoir et perdre un an, sans être mieux avancé; » mais je vous diray comme vous le pourrez » avoir. Il fait bon ouvrer par engin plutôt que » par force. Vous me baillerez donc, s'il vous » plaist, jusques à cinq cents hommes d'armes » à faire à ma volonté, et je les meneray en » avant de votre ost[2] par l'espace de demi-lieue » de terre, et porteray la bannière de Bretagne

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pages 378 et 379. — Froissard, chap. LXVIII, tome I, page 84 et suiv.

[2] Armée.

» devant moy. J'ay un frère qui est dedans, gou-
» verneur de la ville et du chastel; tantost [1] qu'il
» verra la bannière de Bretagne et qu'il me
» cognoistra, je suis certain qu'il me fera ou-
» vrir les portes, et j'entreray dedans à tout [2]
» mes gens, et me saisiray de la ville et des
» portes, et prendray mon frère; je vous le
» remettray prins [3] à votre volonté, s'il ne veut
» obéir à moy; mais vous me promettez la foy
» du corps que rien ne lui ferez. » — « Par
» mon chef, » dit le comte, « nenny! tu es
» gentil compagnon et bien avisé; je t'aime
» mieux que devant, et encore mieux t'ai-
» meray, si tu peux faire que soye seigneur
» de Hennebond, je dis de la ville et du
» chastel. »

Henri prit donc cinq cents chevaux. Il arriva vers le soir en vue de Hennebond, arbora la bannière de Bretagne, frappa aux portes, se nomma, et fut admis avec grande joie par son frère, qui pensa d'abord que Charles de Blois lui envoyait ce secours. Olivier vint à lui

[1] Dès qu'il.
[2] Avec.
[3] Prisonnier.

sans armes et voulut l'embrasser ; mais Henri de Spinefort, en s'approchant le saisit, et lui dit : « Messire Olivier, vous êtes mon prisonnier. » Olivier crut que son frère plaisantait, et lui répondit en riant : « Le fait d'armes sera suivi » de bonne fête. » — « Pas tant que vous » croyez, » répliqua Henri. — « Comment ! » s'écria Olivier, qui se voyait entouré par les gens d'armes de Monfort, « je me suis confié » en vous, et je pensois que vous veniez ici pour » m'aider à garder cette ville et ce chastel ! » — « Beau sire, » dit messire Henri, « je » me mets en saisine [1], de par le comte de » Monfort, qui est actuellement duc de Bre- » tagne, et à qui j'ay fait féauté et hommage, et » toute la plus grande partie du pays ; il con- » vient que vous obéissiez aussi, et mieux vaut » par amour que par force, et vous en saura, » mon seigneur le comte, bien meilleur gré. » Olivier n'était pas le plus fort, il demanda des explications; son frère lui raconta ce qui s'était passé à Nantes, à Brest et à Rennes; il le conseilla, le pressa, et fit si bien, que les gens

[1] Je me mets en devoir de vous prendre.

de Monfort prirent possession de la ville et du château de Hennebond, dont les habitans prêtèrent serment de fidélité. C'était alors un usage général.

Le comte arriva rapidement sous les murs de la ville de Vannes, qui se rendit, et le reconnut en sa qualité de duc de Bretagne; puis il revint vers la Roche Derrien, que l'on appelait alors la Roche Périon, du nom célèbre d'un chevalier de la Table-Ronde, père d'Amadis de Gaule. Cette forteresse, située à peu de distance de Tréguier, était commandée par Olivier de Clisson, proche parent du brave chevalier qui s'était fait tuer en défendant vaillamment la cité de Brest. Aucune proposition, aucune menace, aucun assaut, ne purent ébranler la constance et la fidélité de cet autre Clisson. Monfort leva le siége après dix jours, et se présenta devant Auray, où s'étaient retirés les chevaliers Geoffroy de Malestroit, sire de Kaer, et Olivier de Trésiguidy. Il reconnut bientôt que la place était imprenable; mais Henri de Léon, le premier des seigneurs bretons qui s'étaient déclarés pour lui, les amena, par ses raisonnemens, à reconnaître le comte, qui

leur laissa le commandement de la cité. D'Auray, les troupes du nouveau duc se portèrent rapidement entre Brest et Landerneau, et sommèrent le château de la Forêt, si renommé jadis sous le nom de la Joyeuse-Garde, de se rendre au comte de Monfort. Ce château appartenait au seigneur de Rohan, qui l'avait confié à un vieux chevalier du nom de Léon, dont la bravoure est encore célébrée en Espagne, dans les antiques romances des royaumes de Grenade et de Castille [1]. Henri, qui lui-même avait couru les aventures en Ibérie, parvint à séduire son ancien compagnon de gloire, et se fit aider des exhortations de son oncle, l'évêque de Léon, l'un des prélats qui s'étaient soumis à Monfort, sous la réserve qu'aucun autre prétendant n'aurait meilleur droit que lui, ce qui laissait le champ libre aux défections. Le bon chevalier ne put résister aux savantes instructions de son évêque ; il s'humilia, baisa la croix pectorale, et reçut dans sa forteresse la garnison du comte de Monfort. De la Joyeuse-Garde, le comte se rendit à

[1] D'Argentré, page 379. — Dom Morice, page 248.

Carhaix, que l'évêque de Léon remit lui-même en sa puissance, puis à Guerrande, qui lui ouvrit ses portes, puis enfin au château du Guildo, forteresse située près de la mer, sur la côte septentrionale de la Bretagne.

Ce fut là que, dans une étrange solitude, et au bruit des vagues qui se brisaient au pied des murs de son château, il vint à réfléchir à la rapidité de ses conquêtes. Il songea que cette fortune étonnante, qui ne s'était pas démentie un seul jour, pourrait l'abandonner enfin, et qu'il suffirait d'un revers pour détruire un édifice construit avec tant de sollicitude et de pénibles travaux. Le ciel était encore serein; mais l'orage se préparait sans doute. La nuée se chargeait de toutes les fureurs causées par les déceptions de Charles de Blois, l'amour-propre blessé de Philippe, les ambitions écrasées, les intrigues déjouées, et, pardessus tout, l'honneur que valait à Monfort, dans l'opinion des peuples, l'éclat de ses armes et sa modération après la victoire. Quel protecteur pouvait le garantir de toutes les vengeances qu'il avait attirées sur sa tête? Le roi d'Angleterre seul était assez puissant pour suspendre, pour ré-

primer la colère du roi de France. Monfort se flatta de l'espoir de lui faire adopter les motifs qui l'avaient dirigé, et reconnaître la bonté de sa cause. Il se hâta de répartir son armée dans ses villes et ses châteaux; il conféra de vastes pouvoirs à la comtesse sa femme, et traversant la Manche, il alla trouver le roi Édouard, alors à Windsor. Il confia au prince l'état de ses affaires, ses droits, ses résolutions, ses nécessités, ses moyens personnels, et ce qu'il avait fait, et ce qu'il se proposait de faire, et lui demanda sa protection. « Le roi » France, » lui dit-il, « n'a d'autre dessein que » de s'emparer du duché de Bretagne, comme » il s'est emparé de la Normandie. Ce coin de » terre, libre jusqu'à ce jour, arrondirait par- » faitement son royaume, et toute entrée se- » rait interdite aux rois d'Angleterre, qui, » désormais, ne pourraient aborder en au- » cun lieu. La domination de Philippe, sur » mon duché, porterait donc un immense » préjudice à vos états, car la Bretagne est un » port naturel, qui doit servir, à l'Angleterre, » de route pour pénétrer en France. Si vous » saisissez cette occasion opportune, et que

» vous embrassiez ma défense, vous pourrez,
» quand vous le voudrez, rentrer en Nor-
» mandie, et conduire vos armées jusque
» dans Paris[1]. »

Il n'en fallait pas tant pour entraîner les déterminations d'Édouard III, prince entreprenant et hardi, qui courait les hasards comme des plaisirs, et qui prétendait alors à l'héritage de la couronne de France. Il ne fit point attention, qu'en adoptant la cause de Monfort, il défendait un point de droit héréditaire diamétralement opposé à celui qu'il soutenait pour lui-même[2]. La proposition du comte de Monfort lui plut, et dès ce moment elle fut agréée de toute sa cour. Robert d'Artois, banni de France et de ses états comme faussaire, comme sorcier, ou du moins comme ayant fait pacte avec le diable et comme fauteur d'assassinat[3], proche parent de Monfort et de Philippe de Valois, ennemi mortel du dernier, ami et conseiller intime d'Edouard, attisa la flamme. Il y eut de part et d'autre des alliances jurées,

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 380.

[2] Voyez la note A à la fin du volume.

[3] *Hist. d'Angleterre*, par Lingard, tome IV, p. 39.

des sûretés prises, des promesses données; et Monfort, satisfait, revint sans mésaventure au port du Guildo. Les chevaliers qui l'accompagnaient avaient été comblés d'honneurs et de présens. Le comte se rendit immédiatement à Nantes.

C'est ainsi que l'ambition de Monfort offrit la Bretagne, comme une proie, aux plus grands ennemis des Bretons et des Français. Les fruits qu'il comptait en recueillir furent amers; durant de longues années, des calamités de toute nature affligèrent sa patrie, décimèrent ses peuples, et ajoutèrent aux désastres que la France éprouva dans ses armées, dans son administration intérieure, dans sa richesse, et dans la personne même de ses nobles, de ses princes et de ses rois.

Que faisaient cependant Charles de Blois et Philippe, tandis que Monfort assurait sa domination en Bretagne et corroborait ses titres par la force des armes? Charles, l'héritier désigné par Jean III, donnait à Dieu et aux œuvres de piété le temps que réclamaient ses plus importantes affaires. Il lisait l'*Office de la Croix* et les *Psaumes de David* aux plus hum-

bles domestiques de sa maison [1]. Il entendait deux ou trois messes avec grande ferveur et dévotion, et servait lui-même tous les jours vingt-cinq pauvres auxquels il lavait les pieds. Il jeûnait deux ou trois fois par semaine, indépendamment du Carême, des Quatre-Temps et des Vigiles, distribuait des aumônes, et empruntait, à cet effet, de l'argent à ses serviteurs, quand le sien était épuisé. Il vivait saintement avec sa femme, la comtesse Jeanne de Penthièvre; et, dans l'excès de sa chasteté comme de son humilité, il faisait diviser la couche maritale en deux parties : l'une, garnie de duvet et de brocard d'or; l'autre, sans matelas, composée d'un sac, que l'on remplissait souvent de cendres. Il portait constamment un cilice; il se ceignait de cordelettes de fer qui lui déchiraient la peau, pénétraient dans les chairs et lui causaient des ulcères et de vives douleurs; il se refusait aux soins les plus communs de la propreté, et ne souffrait jamais que l'on arrangeât sa chevelure; prenant tout

[1] *Vie des saints de Bret.*, par Albert le Grand; Charles de Blois. — *Idem.*, par dom Lobineau.

en patience, offrant toute chose en sacrifice aux volontés du ciel. Tel était le prince destiné, par les puissances de la terre, à briller sur le trône ducal de Bretagne. Son frère aîné, le comte de Châtillon, ne le nommait que l'ermite; et sans doute une sainte auréole eût couronné sa tête, si, par bonheur pour la Bretagne et la France, d'autres combinaisons politiques l'eussent placé au fond d'un cloître.

Le bruit des victoires de Monfort pénétra toutefois jusque dans l'oratoire de Charles de Blois, qui se rendit près du roi Philippe, lui fit part de ce qui s'était passé, réclama ses bontés, et le supplia humblement de prendre des mesures pour l'aider à reconquérir son héritage. Philippe savait, par les rapports de quelques affidés, le voyage de Monfort en Angleterre; mais il n'avait aucune connaissance du reste. Les relations d'état à état, de ville à ville, étaient alors rares et difficiles; il n'existait aucune grande route; et, si l'on ne marchait en corps d'armée, la volonté d'un seigneur châtelain suffisait pour intercepter toute communication entre les provinces. A la simple distance de quelques lieues,

on ignorait long-temps la prise d'une cité, ou le sort d'une bataille. Le roi de France fit appeler ses pairs. Ils jugèrent convenable de procéder en forme, et prirent la résolution d'ajourner le comte de Monfort, et de l'entendre dans ses défenses, afin de prononcer en sûreté de conscience et selon les coutumes. Ce n'était, à la vérité, qu'une déception, car le sort du comte se trouvait d'avance tout débattu et arrêté [1]; Philippe était oncle de Charles de Blois; ce chevalier lui devait son mariage avec Jeanne de Penthièvre, et les pairs étaient ses proches parens. Les commissaires chargés de citer Monfort se rendirent à Nantes, et lui signifièrent les ordres dont ils étaient porteurs. Le comte les reçut avec pompe, fit grande chère aux messagers, rassembla quatre cents chevaliers, barons ou seigneurs bretons, et chevauchant nuit et jour avec cette brillante compagnie, il atteignit Paris en peu de temps, et prit ses logemens rue de la Harpe [2]. Il accorda toute une journée au rafraîchissement de

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 382.

[2] *Chron. de Bret.*, par Alain Bouchard, fol. CIX, verso.

ses équipages, et le lendemain, vers les neuf heures, il alla, magnifiquement vêtu et monté sur un cheval superbe, au palais où l'attendait le roi de France, entouré des pairs et d'un grand nombre de barons, parmi lesquels se trouvait Charles de Blois. Les courtisans le regardèrent avec une extrême curiosité, le saluèrent respectueusement, et se dirent l'un à l'autre que Monfort leur semblait bien imprudent de venir se placer lui même dans les mains du protecteur de son ennemi, instruit qu'il était de l'opinion du roi et de son conseil. Le comte, sans s'étonner de sa position, gagna la chambre où se tenait Philippe, s'inclina, et lui dit: « Sire, je suis venu à votre mandement et » plaisir. » — Le roi répliqua : « Comte de » Monfort, de ce je vous sçay bon gré; mais je » m'émerveille bien fort pourquoy et comment » vous avez osé entreprendre de votre voulonté » sur le duché de Bretagne, où vous n'avez nul » droict, car il y a plus prochain que vous; et » pourtant vous le voulez déshériter; et pour » mieux vous en efforcer, vous êtes allé à mon » adversaire le roi d'Angleterre, et avez de lui » relevé, ainsi comme on m'a conté. » — Mon-

fort reprit : « Ha ! cher sire, ne le croyez pas, » car vrayement, le bon vrayement, vous êtes » de ce mal informé. Mais de la poursuite dont » vous me parlez, m'est advis, sire, sauf votre » grâce, que vous vous méprenez ; car je ne » sçay nul si prochain du duc mon frère, dernièrement trépassé, que moy ; et, s'il étoit » jugé et déclaré par droict qu'autre y fust plus » prochain, je ne serois ni rebellé ni honteux « de m'en déporter. » — Le roi l'interrompit : « Comte, vous en dites assez. Mais je vous » commande, sur quan que vous tenez de moy » et que vous en devez tenir, que vous ne partiez de la cité de Paris jusques à quinze jours, » que les barons et les pairs jugeront de cette » proximité. Si sçaurez adonc quel droict vous » y aurez, et si vous faites autrement, sachez » que vous me courroucerez. » — « Sire, » dit le comte, « à votre voulonté. » Et il se retira [1].

A peine Monfort fut-il à son logis, que se rappelant les discours du roi, et tout ce qu'il avait vu et entendu, il en conclut qu'il était jugé d'avance ; qu'il eût agi plus sagement s'il

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 383.

n'eût pas quitté la Bretagne, et commis sa personne aux mains d'un prince si mal disposé pour lui; et que ce qu'il y avait de plus clair dans sa situation, c'était de recevoir en face un jugement contre lui-même, qu'on exécuterait en le retenant et le contraignant à restituer les places qu'il avait prises. Il pensa donc que s'il avait une fois manqué de prévoyance, il devenait important de réparer sa faute; et il prit la résolution de quitter Paris sans bruit, en renonçant aux ménagemens qui, jusqu'à ce jour, avaient formé la règle de sa conduite.

Dans la crainte d'éveiller l'attention publique par des préparatifs, il donna l'ordre à ses gens de se tenir devant la porte de l'hôtel qu'il habitait, de parcourir la ville à l'ordinaire, et de faire leur service selon l'usage. Deux jours après, et quand on y songeait le moins, il prit quatre de ses gentilshommes, dont il connaissait le dévouement et la bravoure à toute épreuve, et de grand matin, à l'insu de la plupart de ses serviteurs, il quitta la capitale de la France, déguisé en marchand, et courut à toute bride dans la direction de la Bretagne. Les personnes auxquelles il avait confié le secret

de son évasion, montrèrent une contenance assurée; elles prétendirent, pendant plusieurs jours, qu'il était malade au fond de ses appartemens, et il atteignait le territoire de Nantes lorsque le roi eut le premier avis de son départ. Le monarque l'apprit par le procureur fondé du comte de Monfort, qui présenta requête en son nom, afin d'être admis à remplir les formalités de l'hommage en qualité de duc de Bretagne. Charles de Blois suivit cet exemple, et présenta requête à même fin. Le comte de Monfort, en arrivant dans ses états, réunit son conseil, lui communiqua ses projets, alla visiter ses places fortes, renouvela leurs garnisons, rassembla des troupes de pied et de cheval, et se tint prêt à soutenir la guerre que Philippe allait inévitablement lui déclarer.

Le roi de France, courroucé de l'évasion de Monfort, hâta la décision du parlement, et par un arrêt rendu à Conflans, le 7 septembre 1341, les pairs *présens* et les seigneurs *assistans*, la souveraineté de la duché-pairie de Bretagne fut adjugée à Charles de Blois[1].

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1421. — Dom Morice,

Après ce coup d'état, où l'on n'épargna ni les injustices ni les outrages au comte de Monfort, il ne restait qu'à confirmer par les armes les droits qu'un jugement solennel conférait au nouveau duc. Le roi le fit appeler, et lui dit : « Beau neveu, vous avez pour vous arrêt de bel » héritage et grand. Or, hâtez-vous, et prenez » peine à le conquérir sur celui qui le tient à » tort. Priez vos amis qu'ils veuillent vous aider » en ce besoin, et je ne vous y fauldray mie [1], » car je vous prêteray de mon or et de mon ar» gent assez, et diray à mon fils le duc de Nor» mandie qu'il se fasse chef avec vous [2]. » Charles s'inclina, remercia le roi, et, selon sa volonté, supplia tous les seigneurs qui se trouvaient présens de lui fournir les moyens de prendre possession de son duché. Le duc de Normandie, son cousin; le comte d'Alençon, son oncle; le comte de Blois, son frère; le duc de Bourbon; le comte d'Eu, connétable de France; le duc d'Athènes, et plusieurs autres

page 251. — D'Argentré, pages 383 à 396. — Le Baud. — Dom Lobineau. — Alain Bouchard.

[1] Je ne vous manquerai pas en cela.

[2] Froissard, chap. LXXI, p. 87, tome I.

puissans vassaux de la couronne, s'engagèrent à combattre pour sa cause.

La réunion de l'armée française s'opéra dans la ville d'Angers. Elle s'élevait à dix mille hommes d'armes, sans y comprendre trois mille Génois, commandés par Othon Doria et Grimaldi, et les archers dirigés par Le Galois de la Baume. Cette armée occupa d'abord Ancenis; mais ce ne fut réellement qu'à Châteauceaux que commença la guerre. La garnison se défendit vaillamment, et les aventuriers génois éprouvèrent des pertes notables; mais de nombreuses machines ayant ébranlé les murailles, les assiégés capitulèrent honorablement. Les Français marchèrent ensuite sur Nantes, qu'ils investirent, après avoir pris et brûlé Carquefou. Le comte de Monfort, dont le premier projet avait été de tenir la campagne, afin de porter plus facilement des secours aux points menacés, sembla perdre tout à coup le génie actif qui l'avait animé; il eut l'imprudence de s'enfermer dans la ville de Nantes, et tout l'effort de ses ennemis se concentra sur cette cité. Monfort conserva néanmoins un grand espoir. La plupart des jeunes

Nantais s'armèrent en sa faveur, se joignirent à ses compagnies soldées, et coururent avec ardeur aux murailles. Ils obtinrent d'abord quelques succès. Les Génois s'étant approchés, afin de reconnaître la place, furent vivement repoussés. Quelques jours après, les défenseurs de Nantes aperçurent du haut des tours un convoi de vivres qui se rendait au camp des Français. Le voir, former le projet de l'enlever, et sortir des murs, dans cette intention, fut l'affaire d'un instant. Déjà le convoi prenait le chemin de la ville, lorsque tout le camp des assiégeans se mit en alarme [1]. Les premiers prêts vinrent attaquer les Nantais qui, dans la crainte de perdre, durant le combat, le fruit de leur expédition, dételèrent les chevaux du convoi et les chassèrent vers leurs portes. Le nombre des Français augmentait de moment en moment. Les gens de la ville, voyant de leurs remparts cette rude mêlée, accoururent au secours de leurs parens, et le combat devint presque général. Henri de

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 398. — Froissard, chap. LXXII, tome I, page 87 et suiv.

Léon craignant que leur opiniâtreté n'amenât de grands malheurs, fit sonner la retraite; mais, en se retirant, les habitans de Nantes furent serrés de si près par l'ennemi, qu'il en périt un grand nombre, et que les Français firent plus de deux cents prisonniers de marque. Monfort, désespéré de la mort inutile de tant de braves, ne put s'empêcher de blâmer hautement Henri de Léon d'avoir retiré ses gens si mal à propos : « C'était, » disait-il, « une espèce de fuite, et, pour un capitaine » qui passait pour habile, il y avait sûrement » une autre intention que celle de bien faire. » Ce mot imprudent causa la perte du comte, et manqua d'entraîner la ruine complète de son parti. Les rois et les princes ne sauraient peser avec trop de soin leurs plus indifférentes paroles.

Henri de Léon était en effet un grand homme de guerre [1]. Seul, parmi les seigneurs bretons, il s'était associé à la fortune du comte depuis le commencement de la querelle, et lui avait témoigné une véritable affection. Les

[1] D'Argentré, page 399.

reproches inconsidérés de Monfort pesèrent sur son cœur généreux; il s'abstint de paraître au conseil, et ses traits prirent un caractère de mécontentement qui frappait d'étonnement toutes les personnes qui en ignoraient la cause.

Sur ces entrefaites, le duc de Normandie, l'héritier de la couronne de France, se déshonora par un acte de barbarie dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire, et qui ne fut que trop cruellement vengé par la suite. Le duc d'Athènes avait quitté le camp, à la tête de cinq mille hommes, et il était allé attaquer le château de Valgarnier. Il y perdit quelques troupes, et son ami messire Sauvage d'Attigny fut fait prisonnier. Le châtelain de Valgarnier offrit la liberté de ce seigneur sans rançon, à condition que le duc de Normandie autoriserait un combat à outrance entre un certain nombre de chevaliers bretons et français. Ces sortes de combats étaient dans les mœurs du temps. Le duc y consentit. Les Bretons furent vaincus; mais le général français, loin de traiter les prisonniers avec la générosité que semblait commander leur position et l'adhésion qu'il avait donnée au

combat, ordonna de leur couper la tête. Trente-deux chevaliers bretons, au nombre desquels on comptait le brave châtelain, tombèrent à la vue du camp, sous la hache du bourreau. Le duc fit jeter leurs têtes dans la ville de Nantes, et donna le Valgarnier à Sauvage d'Attigny [1].

Cette inutile cruauté porta l'effroi parmi les Nantais déjà divisés. Les premiers, ils avaient prêté serment à Monfort, et ils combattaient encore avec énergie en faveur de sa cause; mais ils n'avaient pas compté sur ces affreux désastres. Leurs parens étaient morts ou prisonniers, leurs terres pillées, leurs métairies brûlées, leur ville cernée par l'ennemi qui s'était emparé des faubourgs et les avait dévastés. Ils commencèrent à réfléchir sur un avenir qui les menaçait de nouveaux malheurs, et cherchèrent les moyens de s'en préserver, de recouvrer leurs biens, et d'arracher leurs parens à la plus dure captivité. Ils se rassemblèrent à l'insu du comte de Monfort, et, d'après l'avis

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome 1, page 253.

de Henri de Léon, ils députèrent secrètement vers l'armée française des hommes habiles qui firent si bien ou si traîtreusement, qu'on leur promit la liberté des prisonniers, sans rançon, s'ils consentaient à laisser, un certain jour, l'une des portes de Nantes ouverte comme par oubli. Ils obtinrent plusieurs autres conditions favorables et l'assurance qu'aucun des habitans ne serait emprisonné ni inquiété dans la jouissance de ses propriétés. Au jour fixé, les généraux français s'approchèrent sans bruit de la ville, dès le grand matin; ils trouvèrent la porte ouverte, s'en emparèrent, marchèrent, avec des troupes nombreuses, droit au château qui, dans la sécurité du comte, n'était ni bien gardé, ni bien fermé, baissèrent le pont-levis à l'aide des bourgeois, et pénétrèrent jusqu'à la chambre où reposait Monfort. Ce prince, qui dormait alors d'un sommeil paisible, resta quelque temps, après son réveil subit, sans comprendre ce dont il s'agissait autour de lui. Mais il était prisonnier [1]. On se hâta de le transporter au

[1] Voyez la note B à la fin du volume.

camp français et de là dans la tour du Louvre, à Paris[1].

La prise du comte de Monfort parut affermir la couronne ducale sur la tête du comte de Blois. L'opinion, jusqu'alors incertaine, se déclara toute entière en sa faveur. La partie était gagnée, la volonté qui conduisait la guerre expirait contre les murs d'une prison d'airain. Il ne restait à combattre qu'une femme éplorée, dont les larmes désormais semblaient la seule défense d'un enfant au berceau.

[1] Quelques historiens, entre autres dom Morice et l'auteur des *Gestes du roi Philippe*, assurent que Monfort fit un traité avec le duc de Normandie. Le fait n'est pas impossible; mais il en résulterait que le roi de France et son fils n'ayant plus rien à redouter de Monfort, auraient regardé ce traité comme non avenu, et faussant leur parole royale, auraient condamné à une prison rigoureuse le prince qui se serait confié à leur honneur. La trahison est manifeste. Vint-elle des Nantais? vint-elle du roi de France? C'est ce qu'on ne saurait décider à la lecture des historiens. Je remarquerai cependant que les écrivains qui l'attribuent au roi Philippe, sont les ennemis de l'indépendance de la Bretagne et les salariés ministériels. Ils excusent la déloyauté par la raison d'état.

Mais ces larmes eurent une puissance qui vainquit les obstacles ; il en sortit des flammes qui dévorèrent les armées. Une Penthésilée nouvelle s'éleva au milieu de la Bretagne, de toute la hauteur que peut atteindre un noble et généreux caractère ; et l'amour maternel produisit encore une fois des miracles.

Jeanne de Flandre, comtesse de Monfort, apprit à Rennes les malheurs de son mari [1]. Elle gémit ; elle éprouva les plus cruelles angoisses quand elle se vit ainsi seule et délaissée avec son enfant, à peine âgé de trois ans, à la merci du vainqueur, sans partisans et presque sans amis et sans conseils ! mais en peu de jours elle se montra au-dessus d'elle-même. Elle savait monter à cheval et le conduire comme le plus habile écuyer. Elle prit son jeune fils dans ses bras, parcourut toutes ses villes, et devint la consolation de ses sujets, elle qui avait tant besoin d'être consolée ! Elle rassemblait les peuples et les soldats, et, vêtue de deuil, elle leur disait : « Mes amis, ne » vous défiez de la grâce de Dieu. Nous som-

[1] Froissard, tome I, page 89 et suiv.

» mes grandement infortunés de ce qui est ad-
» venu en la personne de mon seigneur, mais
» j'espère, par la même grâce, qu'il sortira
» de là où il est, tôt ou tard, et qu'encore
» nous le verrons sain et sauf. Prenez cœur,
» et ne veuillez abandonner celui qui a mis
» toute son espérance après Dieu, en vous et
» en votre loyauté; et si Dieu nous défavorise
» tant qu'il y demeure, je mets sous votre
» garde son héritier légitime, de son sang, et
» nourri sous espérance qu'il sera un jour
» homme de bien et de valeur; et, croissant,
» rétablira la perte de son père, malgré ses
» ennemis, lesquels, à cette heure, lui occu-
» pent sa terre [1]. » Elle s'adressait ensuite au petit nombre de gentilshommes et de chevaliers qui tenaient encore à son parti, et qui versaient des larmes en l'écoutant : « Ha! ha!
» seigneurs, » s'écriait-elle en leur montrant son fils, « ne vous ébahissez mie de mon sei-
» gneur, que nous avons perdu. Ce n'estoit
» qu'un homme! Véez cy mon petit enfant
» qui sera, si Dieu plaist, son restorier, et

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 400.

» vous fera des biens assez; et j'ay de l'avoir à » planté[1], si vous en donneray et vous pour- » chasseray[2] tel capitaine par quoy serez ré- » confortés[3]. » La comtesse de Monfort visita ainsi successivement les places où le comte avait établi des garnisons; elle leur laissa des renforts, paya généreusement toutes les soldes arriérées, passa elle-même des revues comme un général habile, envoya ses trésors au château de Brest, commandé par Tanneguy du Chastel, et l'hiver s'étant écoulé dans ces travaux, elle quitta le séjour de Rennes, où elle avait conservé sa principale résidence, et vint se fixer à Hennebond, ville forte et sûre, facile à garder, et possédant un bon port sur le Blavet. Elle avait confié la défense de Rennes à messire Guillaume de Cadoudal, propriétaire d'un château dans les environs de Vannes.

Philippe de Valois et Charles de Blois ne surent point user des faveurs de la fortune. Ils envoyèrent en Bretagne des négociateurs se-

[1] En abondance.

[2] Je vous trouverai.

[3] Froissard, tome I, page 89.

crets, chargés de tenter la fidélité des défenseurs de la comtesse de Monfort [1]. Le brave Tanneguy du Chastel, pressé par Geoffroy de Malestroit, accueillit ses propositions avec le sourire du mépris; il se tut, mais il écrivit au roi de France: « Sire, je ne porte point les armes » contre votre grâce, mais j'en appelle à son » équité; Charles de Blois et Henri de Léon » veulent ma ruine, parce que je défends le » parti de mon seigneur lige, issu du vrai sang » de Bretagne; je dois continuer à le défendre, » lors même que votre grâce m'ordonnerait le » contraire, certain que sa justice serait trom- » pée; je la supplie donc de m'accorder l'hon- » neur de sa protection. » Les chevaliers bretons donnèrent des éloges à la fermeté de Tanneguy; mais, en l'admirant, ils n'imitèrent pas sa constance, et plusieurs traitèrent avec les agens de Philippe [2]. Ces négociations toutefois n'eurent pas le résultat qu'on en espérait; et Charles de Blois, ayant reçu des renforts, quitta la ville de Nantes et conduisit l'armée

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1429.
[2] Dom Morice, page 254.

française sous les murs de Rennes. On donna l'assaut trois jours après l'investissement complet de la place. Les Génois se distinguèrent dans l'attaque par une rare intrépidité. Le sire de Cadoudal, homme de tête et de résolution, se défendit avec courage et leur fit perdre beaucoup de soldats; mais les habitans de Rennes, après soixante jours d'attente, ne conservant aucun espoir d'être secourus, se révoltèrent, s'emparèrent de leur capitaine, et se rendirent à Charles de Blois, en stipulant pour la garnison la capitulation la plus honorable. Cadoudal, à la tête de ses compagnons, sortit de Rennes avec tous les honneurs de la guerre et rejoignit à Hennebond la comtesse de Monfort[1].

Cette généreuse princesse n'était pas restée inactive durant le siége de Rennes. Dans sa prévoyance, elle avait calculé comme son mari la nécessité de l'appui d'une grande puissance; combinaison éminemment utile aux intérêts actuels de sa maison, mesure qui valut à son fils le trône ducal de Bretagne, mais qui déversa sur ses sujets des calamités sans nom-

[1] D'Argentré, page 401.

bre, et qui tendit à cimenter, à perpétuer cette haine implacable que le peuple breton parut avoir vouée aux Anglais dans les siècles qui suivirent. La comtesse de Monfort autorisa donc messire Amaury de Clisson, tuteur et curateur de son fils, à passer en Angleterre [1], afin de supplier le roi Édouard d'avoir pitié d'elle et de son pupille, et de lui envoyer le secours qu'il avait promis; Clisson était en outre chargé de confier la personne du jeune duc à la loyauté du roi d'Angleterre, et de traiter du mariage de ce prince avec une des filles d'Édouard, laquelle dès ce moment devait porter le titre de duchesse de Bretagne. La politique d'Édouard ne pouvait concevoir une résolution plus agréable; l'alliance fut acceptée et jurée de part et d'autre, et six mille archers s'embarquèrent sous le commandement du comte de Northampton et de Gauthier de Mauny.

Après avoir pris possession de Rennes, le comte de Blois et l'armée française se dirigèrent rapidement sur Hennebond, où l'on es-

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1432.

pérait s'emparer facilement de Jeanne de Monfort et terminer la guerre par ce coup d'éclat. Mais la belliqueuse comtesse n'avait rien négligé pour sa défense. Elle se montra le plus vaillant et le plus habile des partisans de son fils et de son mari; combattant de sa propre main comme le chevalier le plus exercé, prenant sa course et se précipitant armée d'une hache parmi des escadrons formidables de gens d'armes, réglant l'ordonnance d'une bataille mieux qu'un vieux capitaine, traçant des fortifications, sachant surprendre l'ennemi, s'avancer et se retirer à propos, assaillir et se mettre à couvert, endurer d'incroyables fatigues, discourir au conseil, résumer les opinions, résoudre les difficultés de la diplomatie, traiter avec les princes, pourvoir enfin et aviser aux affaires d'état les plus importantes, et s'exprimer avec une grâce et une clarté qu'eussent enviées les clercs les mieux lettrés et les plus célèbres orateurs de ce temps. Telle était la noble dame que Charles de Blois prétendait renverser d'un seul de ses regards et renvoyer honteusement à ses fuseaux. La comtesse était accompagnée de messire Yves de Trésiguidy,

du sire de Landerneau, du châtelain de Guingamp, des deux frères Henri et Olivier de Spinefort, et de plusieurs autres chevaliers de renom qui commandaient à des soldats dévoués. Un seul traître s'était glissé dans cette généreuse cohorte, et ce traître était l'évêque de Léon, l'oncle de ce Henri qu'une parole inconsidérée de Monfort avait jeté dans les rangs de ses ennemis.

A peine Jeanne de Monfort eut-elle aperçu l'armée française du haut des tours de Hennebond, qu'elle se hâta de revêtir son armure, fit sonner la *baucloche* [1], et ordonna une sortie, afin de repousser les Génois qui s'avançaient pour s'emparer des barrières extérieures. Le combat se continua le lendemain avec acharnement; et les seigneurs français, voyant revenir leurs soldats assez mal en ordre, les renvoyèrent sous les murs, en les frappant à grands coups de bâton [2]. L'action recommença;

[1] Le beffroi.

[2] D'Argentré, page 402. — Cette méthode, que les Allemands et quelques puissances du Nord n'ont pas totalement abandonnée, ne s'appliquait qu'aux vilains, aux serfs, que leurs maîtres conduisaient forcé-

la comtesse, montée sur un coursier de bataille et armée de toutes pièces, parcourait les rues, exhortait ses gens à montrer toute leur valeur, dirigeait des secours vers les points qui semblaient en réclamer, et inspirait son courage aux dames et damoiselles, qu'elle employait à dépaver la ville, à former des amas de pierres, à les porter aux créneaux, et à distribuer aux soldats des lances, des vases remplis de chaux vive, et des pots à feu qu'ils versaient sur les assaillans [1]. Elle monta ensuite sur une tour élevée, d'où l'on pouvait apercevoir le camp des ennemis et tous les lieux où l'on combattait. En examinant la position des Français et celle de ses défenseurs, elle reconnut que la plupart des gardiens du camp avaient déserté leur poste pour se rendre à l'assaut, et elle s'avisa sur-le-champ d'un trait des plus hardis. Elle se hâta de descendre, se fit amener son cheval, et, choisissant trois cents cavaliers éprouvés, elle sortit par une poterne opposée au point où se passait l'action. Elle

ment à la guerre. On ne traitait pas ainsi les volontaires et les troupes soldées.

[1] Froissard, tome I, page 97.

arriva rapidement aux tentes françaises, où ne se trouvèrent que des valets qui demandèrent grâce; elle fit mettre le feu aux principaux pavillons et aux bagages, et se retira dès que les flammes commencèrent à s'élever. Les seigneurs qui commandaient l'assaut, l'abandonnèrent en apercevant l'horrible incendie qui dévorait leur camp, aux cris, répétés par les échos, de *trahison! trahison!* Les assiégés firent un grand carnage des soldats que les chevaliers avaient cessé de diriger.

La comtesse de Monfort, satisfaite d'avoir si complétement réussi, s'aperçut bientôt qu'elle ne pouvait rentrer dans Hennebond sans s'exposer à des dangers insurmontables. Comment trois cents hommes auraient-ils pu résister à plus de six mille cavaliers, qu'un moment de surprise avait arrachés à la discipline, mais qui commençaient à se réunir, et qui devaient écraser d'un seul choc la faible troupe un instant victorieuse? Elle prit une autre détermination; et, se dirigeant vers la ville d'Auray, elle y arriva quelques heures après, poursuivie par toute la cavalerie ennemie. Elle ne

perdit qu'un petit nombre d'hommes mal montés.

L'inquiétude était au comble à Hennebond. Nul ne savait ce que la comtesse était devenue, et cinq grands jours se passèrent sans nouvelles de son expédition. On avait vu l'incendie du camp, et l'on remarquait que les Français étaient occupés à construire des cabanes en feuillages et en gazon. Enfin, le sixième jour, avant l'aube, on entendit des trompettes et des clairons, et les portes s'ouvrirent à l'héroïne qui ramenait six cents nouveaux cavaliers bien armés. Elle entra dans la ville, nonobstant les efforts de l'ennemi, au bruit d'une musique guerrière et au milieu de l'allégresse générale. Les Français, honteux et courroucés d'avoir été vaincus et joués par une femme, tentèrent un assaut qui ne leur réussit pas mieux que le précédent, et furent contraints de se retirer après avoir éprouvé des pertes notables [1].

Charles de Blois réunit alors un conseil, composé des seigneurs qui l'accompagnaient et des

[1] Dom Morice, page 256. — D'Argentré, page 403. — Froissard, tome 1, page 97 et suiv.

capitaines les plus renommés de son armée. On y décida de faire venir de Rennes douze machines de siége qu'on y avait laissées, et de diviser les troupes en deux corps. L'un, commandé par Charles en personne, par le maréchal de France Robert Bertrand, et par le duc de Bourbon, fut chargé d'entreprendre le siége de la ville d'Auray; l'autre resta sous les murs de Hennebond; ses principaux chefs étaient Luis d'Espagne, le vicomte de Rohan et Henri de Léon.

Les balistes arrivèrent de Rennes, et don Luis d'Espagne en dirigea si bien le mouvement, jour et nuit, que les murailles furent ébranlées et que les assiégés craignirent d'être forcés. L'évêque de Léon, qui vit la détresse de la comtesse de Monfort et la consternation des habitans, sortit de la ville, s'entendit avec Henri de Léon, et revint annoncer aux chevaliers que s'ils consentaient à se rendre, son neveu demanderait à Charles de Blois une amnistie générale pour la garnison et les bourgeois. La comtesse leur représenta vainement tout ce que cette proposition, qui n'engageait à rien les assiégeans, avait en elle-même d'in

sidieux et de dangereux ; l'évêque parlait à tous les intérêts, il faisait hautement des promesses, offrait des avantages, des commandemens, des terres, et soutenait qu'il était téméraire de s'exposer à être pris d'assaut les armes à la main. Il ébranla les plus constans ; et tout ce qu'ils accordèrent encore aux supplications de la comtesse fut un délai de trois jours [1]. La malheureuse princesse, accablée de douleur, passait tristement ses journées à l'une des fenêtres du château qui donnait sur la mer, gémissant de la fatalité qui retenait loin d'elle Amaury de Clisson. Son sort semblait décidé ; et dès le matin du troisième jour, Henri de Léon s'approchait des portes de la ville, afin d'en prendre possession, quand la comtesse aperçut une voile bientôt suivie de plusieurs autres. Une flotte entière se déployait sur les côtes de Bretagne. « Voilà ! voilà ! s'écria-t-elle » dans l'excès de sa joie, le secours que j'ai » tant désiré ! Mes amis, voici du secours [2]. » On courut aux murailles ; c'était en effet

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 403.
[2] Rymer, tome v, page 403.

Amaury de Clisson qui ramenait six mille hommes de troupes anglaises. Les vents contraires l'avaient retenu deux mois entiers en haute mer.

L'évêque de Léon fut témoin de la rapidité avec laquelle se releva le courage des assiégés. Il essaya d'engager quelques chevaliers à continuer les négociations commencées; mais Yves de Trésiguidy et Galleran de Landerneau lui dirent en colère : « Révérend père en Dieu, » tu peux contremander ton parlement, nous » n'avons nulle envie d'écouter meshuy tes » exhortations. » — « Mes seigneurs, » reprit l'évêque, « donc je me départiray de votre » compagnie; car je m'en iray vers celui qui » a meilleur et plus grand droit, ce me semble[1]. » — « Hum ! » dit en grondant le sire de Landerneau, « que faisois-tu donc parmi » nous? étois-tu le loup avec les agneaux? » L'évêque de Léon ne répondit pas, mais il quitta sur-le-champ la ville de Hennebond, se rendit au camp des assiégeans où il raconta ce qui se passait, et envoya déclarer à

[1] Froissard, tome I, chap. LXXXII, page 98.

la dame de Monfort qu'il reprenait la foi qu'il lui avait jurée.

Cependant la comtesse faisait orner et tapisser les salles et chambres de ses tours, afin de mieux recevoir les seigneurs et barons d'Angleterre. Elle alla noblement au-devant d'eux, les salua gracieusement, et le lendemain, leur offrit un banquet splendide. Toutefois, les balistes frappaient continuellement les murs, et Gauthier de Mauny, portant la santé de la comtesse vers la fin du repas, dit à voix haute : « Je fais vœu d'aller abattre ce » grand engin par lequel on croit nous effrayer ; qui de vous veut me suivre ? — Moi! » moi! moi! » répondirent à la fois Trésiguidy, le sire de Landerneau et Amaury de Clisson. Ces braves choisirent à l'instant trois cents archers, et sortant par une porte mal surveillée, ils allèrent attaquer à dos les gardiens des machines qu'ils détruisirent [1]. Cela fait, ils prirent leur course vers le camp des assiégeans, y mirent le feu et se retirèrent ; mais l'enne-

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 257.

mi revint en force et les poursuivit. Messire Gauthier, se voyant pressé, s'écria : « Que je ne » sois jamais salué de ma dame et chère amie, » si je rentre en chastel ou forteresse jusques » à temps que j'aye renversé l'un de ces ve- » nans malencontreux ! » Il se retourna donc, ainsi que ses compagnons qui s'illustrèrent de nouveau par de brillans faits d'armes. Leurs amis, restés dans la ville, accoururent à leur aide ; le combat devint presque général, et beaucoup de braves y périrent. Mais enfin toute l'armée française se réunissant, il fallut rentrer à Hennebond. La comtesse descendit du château à l'arrivée de ses défenseurs, elle leur fit une joyeuse réception, et baisa deux ou trois fois messire Gauthier de Mauny et ses chevaliers [1], « comme vaillante dame qu'elle » étoit. »

Les assiégeans, privés de leurs machines, et dans l'impossibilité de renouveler des bagages anéantis par l'incendie de leurs tentes, se décidèrent à quitter les murailles de Hennebond, dont ils avaient perdu l'espoir de s'emparer.

[1] Froissard, tome 1, page 99 à 100.

Luis d'Espagne, le vicomte de Rohan, les deux Léon, et les capitaines génois, se hâtèrent d'aller rejoindre Charles de Blois au siége d'Auray, où ils arrivèrent en assez bon ordre, après avoir laissé quelques traîneurs entre les mains de Tanneguy du Chastel, qui avait effectué une sortie sur les paresseux. Charles chargea Luis d'Espagne d'attaquer le château de Conquest près de Guingamp. Don Luis s'en rendit maître, sans difficulté, nonobstant le secours envoyé par la comtesse de Monfort, et fit passer au fil de l'épée toute la garnison. Cet habile capitaine déshonorait ainsi sa gloire par son excessive cruauté. Le Conquest fut repris peu de jours après, et, par représailles, Gauthier de Mauny ordonna le massacre des prisonniers [1]. Luis d'Espagne marcha ensuite sur Guingamp, dont les habitans effrayés ne virent de salut que dans l'assassinat de leur commandant, qu'ils égorgèrent, afin d'avoir la possibilité de se rendre. Luis trouva dans les cachots de cette ville, les capitaines Gérard de Maulin et Pierre Portebœuf. Ce fut à ce dernier

[1] Froissard, p. 100. — Dom Morice, t. 1, p. 257.

qu'il confia la défense de Guingamp, puis il se dirigea sur Guerrande, qu'il fit attaquer par terre et par mer, et qui fut emporté d'assaut après une vive mais courte résistance. Les soldats du comte d'Espagne, accoutumés au meurtre, mirent à mort tous les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe. Luis encourageait leurs excès par sa présence; mais lorsqu'il eut fait un désert de cette ville infortunée, il prétendit qu'on avait outrepassé ses ordres en brûlant les églises, et il envoya au gibet vingt-cinq hommes d'armes coupables de lui avoir obéi [1].

Ce barbare ayant saisi quelques vaisseaux dans le port de Guerrande, les fit armer et en composa une flotte, dont il prit le commandement, conjointement avec Doria. Les Génois s'y embarquèrent, et se mirent en mer dans l'intention de chercher aventure. La piraterie n'était pas encore hors la loi des nations.

Henri de Léon, et le vicomte de Rohan, revinrent au siége d'Auray, que continuait

[1] D'Argentré, tome I, chap. CCIX, pag. 405.

Charles de Blois. La garnison était réduite à la dernière extrémité. Depuis sept jours on ne vivait plus, dans cette malheureuse place, que de la chair des chevaux morts; elle vint à manquer et il ne resta que la ressource de capituler. Mais Charles de Blois, se montra aussi cruel que dévot. Il entendit deux messes, afin, dit-il, de recevoir les clartés dont il plairait au ciel de l'illuminer; il communia, et en sortant de l'église, il refusa d'accorder aucune composition aux assiégés. Ces braves soldats, voués à une mort certaine, quelque parti qu'ils pussent prendre désormais, se résolurent au moins à périr les armes à la main. Conduits par Henri et Olivier de Spinefort, ils sortirent de la place à la faveur des ténèbres, marchèrent droit au camp de leurs ennemis, et le traversèrent en combattant. Cette hardiesse leur réussit; ils perdirent peu de gens, et parvinrent à Hennebond, où les accueillit honorablement la comtesse de Monfort [1].

[1] D'Argentré, page 405. — Dom Morice, page 258. — Froissard, tome 1, page 101.

Charles de Blois, après avoir mis garnison à Auray, se porta rapidement sur Vannes, commandé par Geoffroy de Malestroit; il entoura la ville, mais à peine eut-il pris ses postes, que la garnison de Ploërmel vint l'attaquer à l'improviste. Cette troupe imprudente était trop faible pour opérer une diversion; elle fut repoussée. Les habitans de Vannes capitulèrent, et Charles continua sa route vers Carhaix.

Sur ces entrefaites, Luis d'Espagne et Othon Doria, après avoir quelque temps tenu la mer, entrèrent dans la rivière de Quimperlé. Ils débarquèrent six mille hommes, pillèrent et brûlèrent villes et villages, et se gorgèrent de sang et de dépouilles. Le cri des peuples porta bientôt jusqu'à Hennebond la nouvelle des horreurs qu'ils commettaient. Clisson, Malestroit, Trésiguidy, Mauny, le capitaine de Guingamp, le sire de Landerneau, les deux Spinefort, montèrent sur des navires anglais, avec trois mille archers, atteignirent en peu de jours la rade où ceux de Luis étaient à l'ancre, s'en emparèrent, et partageant leurs troupes en trois corps, suivirent les bandes

espagnoles à la lueur des incendies, et à la clameur des paysans qui fuyaient de toutes parts. Luis, instruit par quelques éclaireurs, de l'approche des bataillons anglo-bretons, fit sonner l'alarme, afin de rallier aux drapeaux ses gens qui s'étaient écartés pour se livrer au pillage. Il revenait en hâte vers le lieu où il avait laissé son escadre, lorsqu'il fut attaqué par les troupes de la comtesse de Monfort. Il se défendit vaillamment; mais les paysans s'étant rassemblés, prirent parti pour leurs défenseurs. Les six mille soldats de Luis furent rompus et mis en désordre. Les paysans assommèrent les fuyards à coups de bâton ou les percèrent de leurs propres pertuisanes. Il ne resta pas trois cents hommes au comte d'Espagne. Ce capitaine perdit encore, dans l'action, son neveu Alphonse, jeune chevalier d'une grande espérance; et, douloureusement affecté, il continua sa route vers sa flotte. Sa surprise fut au comble, quand il découvrit qu'elle était tombée au pouvoir de l'ennemi. Il parvint cependant à sauter dans une barque, s'en rendit maître, et à force de rames il échappa aux vaisseaux de Mauny et des che-

valiers de la comtesse de Monfort, qui brûlaient du désir de venger sur sa personne les maux inouis dont il avait accablé la contrée. Toujours poursuivi, il entra dans la Vilaine, navigua jusqu'à Redon, s'empara de quelques chevaux, et atteignit, à force de courage et d'activité, les portes de la ville de Rennes, qui tenait alors pour Charles de Blois. Le peu d'hommes qui l'avaient accompagné tombèrent au pouvoir de Mauny [1].

Gauthier de Mauny n'ayant pu prendre Luis d'Espagne, revint à Hennebond, y passa quelques jours, se remit ensuite en campagne, et forma le projet d'aller attaquer la Roche-Périon [2]. Comme il passait près de cette forteresse, il dit aux chevaliers qui l'accompagnaient : « Seigneurs, je irois voulontiers assaillir ce fort chastel, tout travaillé [3] que je » suis, si j'avois compagnie, pour essayer si » nous y pourrions rien conquester. » — « Sire, » répondirent les chevaliers, « allez-y

[1] Froissard, tome 1, chap. LXXIV, page 102. — D'Argentré, page 406 à 407. — Dom Morice, p. 259.

[2] Ou La Roche-Derrien.

[3] Fatigué.

» hardiment, et nous vous suivrons jusqu'à la » mort. » Tous alors commencèrent à escalader les rochers; mais la pente était rude, et malgré leurs efforts, l'assaut ne leur réussit pas. Henri le Bouteiller et Mahé du Fresnoy, renversés et blessés par les pierres que les assiégés roulaient du haut de la montagne, se firent transporter dans une prairie couverte par des haies élevées. On y dressa leurs tentes et leurs valets les pansèrent[1]. Mais Gérard de Malain, capitaine du château de la Roche Périon, étant parvenu à donner avis de sa position à son frère, qui commandait le fort du Faouet, à deux lieues plus loin; celui-ci sortit à la tête de quarante hommes d'armes, rencontra les chevaliers blessés, les fit prisonniers avec toute leur suite, et rentra dans son château, où Gauthier de Mauny ne tarda pas à venir l'assiéger. Cependant Porteboeuf accourut au secours des deux frères, suivi de la

[1] Les chevaliers se faisaient suivre à cette époque par des valets qui possédaient quelques pratiques chirurgicales. Cet usage a long-temps existé dans la maison du roi, où l'on connaissait encore au dernier siècle, la charge de valet de chambre chirurgien.

garnison de Guingamp; et Mauny, craignant de se trouver entre deux armées, prit le parti de rentrer à Hennebond, où la comtesse l'attendait avec d'autant plus d'impatience que les progrès de Charles de Blois atténuaient, de jour en jour, les espérances de succès qu'elle avait conçues à l'arrivée des Anglais. Elle envoya une nouvelle ambassade à Édouard, lui représenta que le secours qu'elle en avait reçu n'était pas suffisant pour la défendre, et le supplia de ne pas l'abandonner à son ennemi [1].

La ville de Carhaix [2] s'étant rendue à composition, à Charles de Blois, ce prince jugea convenable d'assiéger une seconde fois Hennebond, et prévint ses généraux de sa détermination; il ordonna en même temps à son aumônier de se munir d'hosties, de vin et d'eau, et de porter du feu *dans un pot* [3], afin

[1] Rymer, tome v, pages 325 à 329.

[2] Carhaix, Kerahès, la ville d'Ahès. On se souvient que cette princesse était fille du roi Grallon. *Voyez* tome I, page 153.

[3] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 260.

de célébrer tous les jours la messe, en pleine campagne. Cette intempestive dévotion ne plut pas à ses chevaliers, qui se permirent d'en murmurer, et Auffroy de Montbourcher, prenant la liberté de l'interrompre au milieu des longues prières qu'il récitait au pied de l'autel improvisé, lui dit : « Seigneur, vous » voyez vos ennemis ici près, et nonobstant, » vous vous arrêtez plus de temps qu'il ne » leur en faut pour vous prendre!... » Charles lui répondit : « Messire Auffroy, nous aurons » toujours des villes et des châteaux, et s'ils » sont pris, nous les recouvrerons; mais si » nous manquons la messe, c'est une perte » que nous ne pourrons réparer. »

Quinze machines terribles lancèrent bientôt des pierres énormes contre les murailles de Hennebond. Les assiégés, commandés par la courageuse comtesse de Monfort, ne s'étonnaient ni du fracas des balistes, ni du nombre de leurs ennemis. Ils les accablaient de sarcasmes, et feignant d'essuyer les parties de murs frappées par les plus gros quartiers de roc, comme pour en chasser la poussière, ils criaient aux travailleurs : « Vous n'êtes mie

» encore assez, allez quérir vos compagnons! » ils dorment sur la terre, aux champs de » Quimperlé! »

Ces bravades inspirèrent une inconcevable rage au chef des bandes espagnoles. Don Luis furieux se rendit à la tente de Charles de Blois, et, prenant la parole en présence des plus grands seigneurs de France, qui formaient alors la cour de ce prince: « Mon» seigneur, » lui dit-il, « long-temps y a » que je vous sers, sans que je vous aye » encore importuné pour en obtenir récom» pense; or, je vous demande un don, ce » sera le loyer de mes services. » — « Quel » qu'il soit, je vous l'octroye, » répondit Charles. — « Adonc, » reprit don Luis, « je vous prie que vous fassiez venir les » deux chevaliers qui sont en votre prison, » au chastel de Faouet, et que vous me les » donniez pour en faire à ma volonté. C'est le » don que je vous demande. Ils m'ont chassé, » déconfit et navré[1], et aussi ont occis mon » seigneur Alphonse, mon neveu. Je ne m'en

[1] Blessé.

» says autrement venger, fors que je leur fe-
» ray les testes couper, par devant leurs com
» pagnons qui léans sont enfermés. » — « Oh! » répliqua Charles, très-étonné, « certes, les » prisonniers vous donneray voulontiers, puis- » que demandé les avez, mais ce seroit grande » cruauté et blasme à vous, si vous faisiez deux » si vaillans hommes mourir; et nos ennemis » auroient motif de faire ainsi aux nôtres » quand les pourroient tenir, et nous ne sa- » vons ce que nous peut advenir de jour en » jour; pourquoy, chier sire et beau cousin, » je vous prie que veuillez être mieux ad- » visé. » — Don Luis lui répondit: « Si vous ne » me tenez convenant[1], sachez que je me dé- » partiray de votre compagnie, et ne vous ser- » viray ne aimeray tant que je vive. » Charles de Blois répéta qu'il n'avait rien à lui refuser; mais qu'il lui semblait que cette action serait mal vue des gens d'honneur; que les deux chevaliers avaient été pris à la guerre et mis à rançon; que ses soldats trouveraient étrange une telle barbarie; que les armes étaient jour-

[1] Si vous ne me tenez votre promesse.

nalières, et qu'il suffisait d'un revers pour exposer à des représailles eux-mêmes, leurs parens et leurs amis. Il lui conseilla enfin d'en user avec prudence, et comme un véritable homme de guerre. Les seigneurs et capitaines alors présens, firent leurs efforts pour apaiser la colère du vindicatif Espagnol. On lui fit entendre que ce serait une lâcheté que de tirer vengeance, comme un bourreau, de deux hommes enchaînés, tandis qu'il pouvait s'en délivrer les armes à la main « Je veux » leurs têtes, » s'écria-t-il, « je veux leurs » têtes, comme Hérodias vouloit celle de » saint Jean-Baptiste! et je les feray décoller » à l'issue de mon dîner [1]. » Le faible Charles céda, car il avait besoin de don Luis, dont l'autorité était de grand poids parmi les gens de guerre. On lui amena donc les deux prisonniers, dont la présence excita la compassion de tous les chevaliers qui le supplièrent en vain de sacrifier son ressentiment. Il demeura inexorable.

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 409. — Froissard, chap. LXXXVIII, page 104 à 105.

Cependant la comtesse de Monfort, avertie de l'événement qui mettait en émoi tout le camp des assiégeans, conçut le projet de secourir les malheureux chevaliers et de les arracher aux mains du barbare dont la rage allait disposer de leurs jours. Il n'y avait pas un instant à perdre. Amaury de Clisson, vers l'heure du dîner de Luis d'Espagne, rangea mille archers sur les fossés de la place, et lui-même, à la tête de trois cents hommes d'armes, marcha droit au quartier de Charles de Blois, en jetant de grands cris. Il attaqua vigoureusement la tête du camp, les Français arrivèrent, et l'on se battit à coups de hache et d'épée. Clisson parut alors ordonner la retraite de ses compagnons; on s'empressa de le poursuivre; rendu près des barrières de la ville, il fit volte-face, et ses archers lancèrent des nuées de flèches aux ennemis. La mêlée recommença, toute l'armée de Charles voulut y prendre part; mais tandis qu'on ne songeait qu'à ce combat, Gauthier de Mauny était sorti par la porte opposée de la ville, avec cent chevaux et cinq cents archers. Conduit par des transfuges, il atteignit le camp qui

n'était gardé que par des valets. Il pénétra sans obstacle jusqu'au quartier des princes, et trouva, dans la tente même de Charles de Blois, les deux prisonniers qui n'attendaient plus que l'heure de leur trépas. Il se hâta de les placer sur deux bons coursiers, et les ramena au plus vite à Hennebond, où la comtesse les reçut en triomphe. Amaury de Clisson, bientôt instruit du succès de sa ruse, fit rentrer ses troupes dans la ville, et mit fin à l'action qui semblait fort animée. Luis d'Espagne, outré de dépit, prétendit que les seigneurs bretons, partisans de Charles de Blois, avaient favorisé l'enlèvement de ses prisonniers. Il osa même, peu de jours après, réclamer encore le châtelain de Guingamp et un autre chevalier que le sort des armes avait fait tomber aux mains de Charles. Mais le comte de Blois s'était acquitté envers lui, par l'octroi des deux premiers; il combla ceux-ci d'amitié et leur fit de si belles promesses, qu'ils consentirent à lui transporter leur hommage lige. Les défections ont été de tous les temps.

L'hiver approchait. La ville de Hennebond

ne paraissait nullement disposée à se rendre. Les fourrages et les vivres devenaient rares à l'armée des assiégeans. Charles prit le parti de conclure une trève et de se retirer à Carhaix, abandonnant ainsi tous les avantages de la campagne. Ce prince semblait lassé de sa fortune ; car le parti de la comtesse était alors le plus faible. Chaque jour lui enlevait des places et des défenseurs. Le comte de Monfort gémissait dans la tour du Louvre, sans prévoir d'autre terme à sa captivité que la perte de sa couronne ducale. Une femme seule tenait encore la destinée incertaine, mais un effort prolongé pouvait renverser ce dernier espoir. Charles, qui mettait en Dieu toute sa confiance, ne voulut point prévoir les conséquences d'une trève : « certain, » disait-il, « que si Dieu l'avoit choisi dans sa sagesse, » toutes les victoires de la comtesse de Mon- » fort ne seroient que des épreuves et ne pré- » vaudroient pas contre la volonté divine. » Ce fut donc lui qui la proposa pour son malheur. La comtesse se hâta de l'accepter; elle n'eût osé l'espérer, et elle avait à temporiser un intérêt d'autant plus grand que

le roi d'Angleterre venait de lui promettre de nouveaux secours, en lui laissant entrevoir la possibilité de les conduire en personne. La trève, commencée au 1er. novembre 1342, devait finir au 1er. mai 1343 [1]. Jamais faute politique n'eut de plus fâcheux résultats.

Ce n'est pas que cette trève fût généralement reconnue dans toute la Bretagne. Les capitaines et les chefs de bandes les plus voisins de la résidence des princes, ne pouvaient se dispenser d'y souscrire; mais il était dans les mœurs du temps que chacun des autres ne suivît que sa propre inclination, et la plupart continuaient la guerre soit pour nourrir leurs soldats, soit pour acquérir de la gloire. Les garnisons des villes et des châteaux entreprenaient des expéditions, se rencontraient et se battaient; les chevaliers se donnaient ajournement et assignation de bataille. Près de Montrelaix sur Loire, mille hommes se mesurèrent contre mille autres, et les partisans du comte de Blois furent défaits. Henri de Léon fut pris au château de Trégarantec par Tanne-

[1] D'Argentré, page 411.

guy du Chastel, et envoyé en Angleterre. Le sire de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, parvint à surprendre un riche marchand de Jugon qui se laissa séduire par ses promesses, et promit de livrer la place en tenant ouverte une des portes. Beaumanoir s'en empara en effet, mais les habitans indignés pendirent le traître aux créneaux de la ville [1]. C'est ainsi que la guerre se conduisait d'aventure en aventure. Et les peuples? Les peuples souffraient, la terre restait en friche, la famine se déclarait, et la tombe se refermait sur des masses humaines sacrifiées à l'ambition des princes.

Tandis que Charles, à Carhaix, se livrait aux plus minutieuses pratiques de la dévotion, la noble comtesse de Monfort avait profité de la trêve, et se rendait en Angleterre, afin d'embrasser le fils pour lequel elle combattait la fortune avec tant de courage. Elle passa l'hiver à Londres, près de la reine et d'Édouard, qui conçut pour elle une si haute estime, que, toute

[1] Froissard, page 106. — D'Argentré, page 410. — Le Baud.

affaire cessante, il engagea Robert d'Artois à prendre le commandement de l'armée qu'il envoyait en Bretagne. La flotte anglaise, réunie à Southampton, au nombre de quarante-six voiles, comptait parmi les principaux chefs les comtes de Northampton, de Pembroke, de Salisbury, de Suffolk, de Queenfort, le baron de Staffort et le fils du coupable et malheureux Hugues le Despenser[1]; ils conduisaient en triomphe la comtesse de Monfort. Charles de Blois reçut avis de leur départ. La trève était au moment d'expirer, et il conçut l'espoir de détruire l'escadre ennemie et de s'emparer de la comtesse. Il fit donc préparer trente-deux gros vaisseaux, accompagnés de quelques bâtimens plus petits, montés par trois mille Génois et mille Français[2], sous les ordres d'Othon Doria et de Luis d'Espagne, et commanda de croiser à la hauteur de Guernesey. Ils aperçurent bientôt l'armée navale des Anglais, qui de son côté reconnaissant les Français, fit sonner de toutes parts les trompettes, déploya au

[1] Rymer, tome v, page 331 à 332.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 412.

vent les pennons armoriés des armes de ses chefs et la bannière de saint Georges, et se forma en ligne de bataille. Les troupes françaises étaient moins nombreuses; mais Luis d'Espagne dirigeait neuf vaisseaux qui surpassaient les autres en grandeur et en force, et principalement trois galères que l'on apercevait par-dessus tous les navires. Elles étaient montées par don Luis, Charles de Blois et Doria. La tactique navale, qui consiste à prendre le vent sur l'ennemi, à couper sa ligne en conservant la sienne, à réduire successivement chaque vaisseau en lui opposant des forces supérieures, était alors totalement inconnue; on se battait sur mer comme on l'eût fait sur terre. Les arbalétriers et les archers commencèrent, de part et d'autre à s'accabler de traits; les vaisseaux s'approchèrent ensuite, et l'on se mesura individuellement bord à bord, la hache et l'épée à la main. La comtesse de Monfort, armée de pied en cap, le glaive au poing, fit tête à l'ennemi comme le soldat le plus vaillant. La nuit vint, on se sépara, on jeta l'ancre, et l'on fit des dispositions afin de recommencer l'action au lever du soleil; mais il s'éleva une

tempête si horrible, que la plupart de ces guerriers, qui ne redoutaient à terre aucun danger, s'imaginèrent que la fin du monde était proche, et, se jetant à genoux, demandèrent à grands cris l'absolution de leurs péchés. Les barges, les galères, les navires se heurtaient les uns contre les autres et semblaient prêts à s'entr'ouvrir. Les barons anglais consultèrent cependant les marins sur ce qu'ils croyaient convenable de faire; on leur répondit qu'il fallait au plus tôt lever l'ancre, afin d'éviter une mort certaine sur les rochers de l'île de Guernesey. Le même conseil fut donné à la flotte de Charles de Blois; elle gagna la haute mer, et se trouva, le lendemain, à cinquante lieues du point où elle avait combattu la veille. L'escadre qui portait la comtesse, plus favorisée, fut poussée par les vents en vue d'un petit port près de Vannes. Elle avait perdu quatre beaux vaisseaux chargés de munitions; l'armée française n'en regrettait que deux, jetés à la côte par la tempête [1].

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice. — Froissard: — D'Argentré.

La comtesse de Monfort et Robert d'Artois profitèrent de l'absence de Charles de Blois, et mirent le siége devant la cité de Vannes, où commandaient Henri de Léon, revenu des prisons d'Angleterre, Olivier de Clisson et le sire de Lohéac. La ville fut prise d'assaut et livrée au pillage. Quelques chevaliers furent mis à rançon, d'autres se sauvèrent; et, cet exploit terminé, la comtesse repartit pour Hennebond, d'où elle envoya les comtes de Salisbury et de Pembroke, et le sire de Trésiguidy, à la tête de trois mille archers et de trois cents hommes d'armes, assiéger la ville de Rennes. Elle espérait y surprendre Charles de Blois. Ce prince, dont la flotte avait enfin pris terre à Guerrande, s'était rendu à Rennes, près de la comtesse de Penthièvre sa femme; mais, redoutant pour elle les chances fatales de la guerre, il l'avait conduite à Nantes, où il se proposait d'attendre les secours que lui promettait le roi de France.

La prise de Vannes avait excité un grand étonnement parmi les capitaines de Charles de Blois, et jeté du doute sur la bravoure de Henri

de Léon et d'Olivier de Clisson [1]. Les Bretons les taxaient de lâcheté et les Anglais les accablaient de railleries. Ils avaient cessé de paraître dans les conseils; ils n'osaient se montrer en public, et ils résolurent de relever leur honneur par des actions d'éclat. Ils parvinrent à rassembler douze mille hommes, dont ils offrirent le commandement en chef au maréchal de Bretagne Robert de Beaumanoir; et ils prirent si bien leurs mesures, qu'ils se trouvèrent aux portes de Vannes sans que Robert d'Artois eût soupçonné leur arrivée. Ce prince courageux se défendit vaillamment; mais les partisans de Charles de Blois pénétrèrent dans la ville, et le comte d'Artois, couvert de blessures, fut forcé de prendre la fuite. Il se retira d'abord à Hennebond; mais, persuadé que les chirurgiens anglais possédaient plus de savoir que ceux de la Bretagne, il s'embarqua pour Londres et mourut dans la traversée. Le roi d'Angleterre, qui l'aimait tendrement, se promit de venger sa mort: « Je jure, » disait-il, « de mettre si mal ce pays félon, qu'il y paraîtra

[1] D'Argentré, page 414 à 415.

» pendant cinquante ans [1]. » Édouard ne fut que trop fidèle à ce funeste serment. Il ordonna d'inhumer Robert d'Artois dans l'église de Saint-Paul, avec tous les honneurs dus à un prince du sang de France. Il rassembla une grande armée, nomma régent d'Angleterre le comte de Cornwall, son fils aîné, et, quittant le port de Sandwich avec une escadre formidable, il vint surgir au Morbihan. Ses machines et ses munitions furent à peine débarquées qu'il fit mettre à la fois le siége devant les cités de Vannes, de Rennes et de Nantes, brûla les villes de Rohan et de Pontivy, ravagea les campagnes, massacra les paysans, répandit la terreur dans tous les esprits; et, toutefois, il fit publier qu'il n'entendait nullement blesser les droits du roi de France, ni rien entreprendre au préjudice des trèves loyalement convenues entre eux [2]. Il voulait seulement défendre l'héritage du jeune comte Jean de Monfort, le

[1] Rymer, tome v, page 343. — H. Knighton, col. 1283 à 1285.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, 415. — Le Baud, page 288.

fiancé de sa fille, son gendre futur. La bonne foi dans l'exécution des traités ne se rattachait, à cette époque, qu'à la lettre des actes publics. Les princes ne devaient jamais s'en écarter, mais il leur était permis d'user de ruse et des plus honteux stratagêmes, afin d'en éluder l'esprit.

Édouard ne tarda pas à être instruit que Charles de Blois faisait de Nantes sa principale place d'armes et qu'il y réunissait l'élite de son armée; il se rendit sous les murs de cette ville, dont il incendia les faubourgs, et invita son adversaire à une bataille générale. Mais Charles, qui sentait sa faiblesse, se garda bien de donner dans un piége aussi grossier, et sollicita, plus pressamment que jamais, l'arrivée des secours promis par Philippe de Valois. Édouard, lassé de son inaction, confia la conduite du siége aux sires de Ross, de Mowbray, de Percy, de Queenfort, et vint attaquer la ville de Guingamp [1] avec la fleur des chevaliers d'Angleterre. Il s'en rendit maître en peu de

[1] Froissard nomme cette ville Dinan, mais il se trompe. — D'Argentré, page 415 à 416.

jours, et accorda une honorable capitulation à Pierre Porteboeuf, qui commandait cette place. Elle était commerçante et riche; ses gens s'y rafraîchirent, et, satisfaits de cette expédition, le roi et ses guerriers reparurent au siége de Vannes, que rendaient célèbre de beaux faits d'armes. Les bannières des comtes de Stafford, d'Arundel, de Mauny, étaient sans cesse au plus fort du danger et couraient d'étranges hasards. Les assiégés ouvraient souvent leurs portes et se rangeaient en bataille devant l'ennemi, rompant des lances à tout venant. Olivier de Clisson et Henri de Léon repoussaient leurs adversaires la hache à la main; tantôt ils avaient la victoire et poursuivaient les Anglais jusque sous leurs tentes, tantôt ils étaient forcés de recourir à l'abri de leurs murailles. Mais, un jour, les portes se refermèrent tandis qu'ils étaient encore engagés, et ces chevaliers se virent forcés de se rendre. Les assiégés prirent, dans la même affaire, le comte de Stafford.

Luis d'Espagne et Othon Doria, amiraux de la mer, à la tête de cent galères et de trente navires chargés de Génois et d'Espagnols, par-

couraient alors l'Océan; ils attaquaient et détruisaient tous les vaisseaux qui portaient des vivres ou des armes aux Anglais, et gardaient si exactement la côte, qu'Édouard ne recevait ni lettres, ni secours de ses états. Ils formèrent le projet d'enlever la flotte britannique à l'ancre, près de Vannes, et ils étaient au moment de réussir, quand les troupes de terre accoururent à la défense des vaisseaux; ils en prirent quatre, cependant, et en coulèrent trois autres. Afin d'éviter de nouveaux malheurs de ce genre, si difficiles à réparer dans sa position, Édouard envoya une partie de sa flotte à Brest et l'autre au port de Hennebond.

Cependant le duc de Normandie, fils de France, était parti d'Angers à la tête de quatre mille hommes d'armes et de trente mille fantassins, commandés par les maréchaux de Montmorency et de Saint-Venant. On comptait sous leurs ordres le roi de Navarre, le duc de Bourbon, les comtes d'Alençon, de Boulogne, de Vendôme, les sires de Coucy, de Roye, de Craon, de Sully, de Fresnes, et un nombre toujours croissant de barons et de che-

valiers [1]. Édouard, loin de s'étonner du mouvement de cette vaste armée, fit donner l'assaut à la ville de Rennes. Les Anglais furent repoussés, et le duc de Normandie les suivit jusque dans les environs de Vannes. Édouard choisit, pour asseoir son camp, une position qu'il jugea inexpugnable, et le général français s'enferma également dans un camp retranché. Les deux armées étaient ainsi en présence; et chaque jour, des attaques partielles faisaient périr sans résultat une foule de braves, lorsque Philippe de Valois se décida à paraître en Bretagne. Il s'avança jusqu'à Ploërmel, et chargea un héraut d'aller défier Édouard et lui offrir le gage de bataille [2]. Le roi d'Angleterre ne jugea pas convenable de quitter ses retranchemens, et Philippe demeura cinq jours sur le lieu qu'il avait désigné pour le combat à son antagoniste.

A cette époque, le pape Clément VI envoya dans la Bretagne les cardinaux de Preneste et de Clermont, chargés de tenter un accom-

[1] Le continuateur de Nangis, page 793 à 795. — D'Argentré. — Dom Morice.

[2] Walsingham, page 160.

modement entre les deux rois, et de leur proposer la médiation du saint-siége[1]. Après plusieurs conférences, ils obtinrent une suspension d'armes; et, de part et d'autre, on nomma des plénipotentiaires qui jurèrent, en touchant les saints Évangiles, au nom et sur l'âme de leurs maîtres, l'observation d'une trêve de trois années, entre les monarques belligérans. Rien ne fut préjugé relativement aux droits de Charles de Blois et de Jean de Monfort. Ces princes conservèrent la liberté de garder ou de rompre la trêve, pourvu qu'aucun des deux rois ne s'en mêlât. Les souverains de France et d'Angleterre avaient des intérêts bien autrement personnels à débattre; ils abandonnèrent leurs alliés à leurs propres forces, et léguèrent, au lieu de paix, à la malheureuse Bretagne, toutes les horreurs de la guerre civile.

Le duc de Normandie accompagna les cardinaux à Nantes, et le roi d'Angleterre alla visiter la comtesse de Monfort à Hennebond.

[1] *Hist. des papes d'Avignon*, par Baluze.

Il confia le sort de cette courageuse princesse à la vigilance des deux comtes de Pembroke, et s'embarqua vers la fin de février 1343 [1]. Rendu à Londres, Édouard mit successivement en liberté la plupart des chevaliers prisonniers, du parti français. Le premier de tous fut Olivier de Clisson, qu'il échangea contre le comte de Stafford. Mieux eût valu pour ce brave capitaine une éternelle captivité. A peine eut-il parut à la cour de Philippe de Valois, que ce monarque le fit arrêter, sous prétexte de trahison. L'étonnement fut au comble, parmi les barons et les chevaliers de France; mais on ne leur laissa pas le temps de l'exprimer. « Que peut-on reprocher à Clisson ? » Tel avait été le cri général; et la tête de Clisson était tombée sous la hache du bourreau, sans instruction, sans procès, sans jugement, avant que ce cri parvenu jusqu'au trône, se fût fait entendre du souverain. La tête de Clisson, envoyée à Nantes, fut exposée sur les remparts et livrée aux outrages de la multitude [2].

[1] Rymer, tome V, pages 556 à 558.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 420. — *Chronique de Flandre*, page 174.

La mort funeste de ce grand capitaine remplit d'horreur et d'affliction tous les gens d'honneur de la cour de Philippe. L'accusation de trahison ne trouva aucune croyance parmi les braves, qui, pour la plupart, avaient été témoins des exploits de Clisson; mais quelques-uns attribuèrent son infortune aux propos de certains courtisans qui parurent s'étonner de ce que le roi d'Angleterre avait délivré Clisson au lieu de Henri de Léon, que le roi de France honorait d'une amitié particulière. On s'occupait encore de cet affreux résultat d'un soupçon mal fondé, lorsque Philippe fit arrêter, dans un tournoi, quatorze seigneurs bretons, chefs des premières familles de la province, et qui, tous, avaient déployé leur courage en combattant pour les prétentions de Charles de Blois. Ces chevaliers étaient les sires d'Avaugour, de Laval, de Quedillac, de Morillon, de Senedavy, de Callac, de Montauban, les trois frères des Brieux, Geoffroy et Jean de Malestroit, Denis du Plessis, et Jean Malard [1].

[1] *Chroniq. de Flandre,* page 174 à 176. — D'Argentré, page 420 à 421.

On s'emparait en même temps à Nantes et à Rennes, de Henri de Malestroit, du sire de la Roche-Tesson, de Guillaume Bacon et de Richard de Percy [1]. Nonobstant le sauf-conduit général, et les promesses solennelles qui garantissaient de tout attentat contre leurs personnes, les guerriers invités aux tournois, ces victimes de la défiance de Philippe, déposées pour quelques heures au Châtelet, furent livrées, sans jugement, aux fureurs de la populace, traînées toutes nues aux halles et ignominieusement mises à mort. Henri de Malestroit était clerc et diacre; l'évêque de Paris le réclama, non pour l'arracher au supplice, mais afin de rendre son agonie plus lente et plus douloureuse. Henri fut conduit à la prison où l'évêque exerçait sa juridiction. On le jeta dans un tombereau, lié avec des chaînes de fer; on lui fit subir la dégradation publique des ordres sacrés; on le traîna sur une claie; on l'exposa sur une échelle, aux avanies du peuple, qui le couvrit de fange et d'ordures, et finit par le lapider [2].

[1] Hen. Knighton, col. 2584.

[2] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, page 294.

Ramené dans son cachot, le malheureux expira deux jours après; et comme si sa mort n'eût pas suffi à la vengeance royale, son corps fut abandonné à cette lie de la société, d'autant plus barbare qu'elle est plus ignorante, et dont les plaisirs ressemblent à ceux des bêtes féroces.

La noblesse de France, tout entière, détesta l'action déloyale de Philippe de Valois, et nombre de seigneurs bretons, qui, jusqu'à ce moment, avaient suivi la bannière de Charles de Blois, coururent se ranger sous l'étendard de la maison de Monfort. Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier de Clisson, conçut le projet de le venger. Elle réunit tous les amis de ce grand capitaine, et se plaçant elle-même à la tête de quatre cents guerriers éprouvés, elle s'empara d'un château, dont elle fit passer la garnison au fil de l'épée. C'était le siècle des héroïnes. Après cet exploit, la noble veuve parcourut la contrée, prit d'assaut plusieurs places qui tenaient pour Charles de Blois, et détruisit les détachemens qu'on lui opposa. Elle fit armer ensuite quelques vaisseaux, s'y embarqua, suivie de sa

troupe dévouée, prit et brûla des navires ennemis, et conduisit aux pieds de la comtesse de Monfort, son fils, Olivier de Clisson, alors âgé de sept ans, et qui s'éleva depuis au rang de connétable de France. La comtesse le donna pour compagnon et pour ami, au jeune prince Jean de Bretagne, et ils commencèrent ensemble leurs premières armes.

Philippe ne vit rien de mieux, dans cette occurrence, que de bannir du royaume la veuve de Clisson, qui s'en était elle-même exilée les armes à la main. Il confisqua tous les biens de son ancien serviteur, et les distribua aux plus vils de ses flatteurs, les comtes de Valentinois et de Beaujeu [1]. Mais la vengeance, pour être reculée, n'en fut pas moins terrible, et comme il arrive souvent dans les guerres civiles, elle retomba sur les têtes les plus innocentes. Les réparations, en ce genre, sont presque toujours de nouveaux crimes.

D'après les conditions de la trève, on aurait dû remettre en liberté l'infortuné comte de Monfort. Le roi lui fit expédier, en effet, des

[1] Duchesne, *Histoire des comtes de Valentinois.*

lettres d'élargissement. Il eut d'abord la ville pour prison ; mais, avant de le mettre en pleine liberté, on exigea de lui, par serment, la renonciation complète de ses prétentions au trône ducal de Bretagne. Monfort ne balança point, et reprit courageusement ses fers [1].

Cependant, le roi d'Angleterre, qui s'amusait alors à créer l'ordre de la jarretière et à présider au tournoi qu'il avait fait publier dans toute l'Europe chrétienne, apprit le meurtre de Clisson, et des chevaliers de Bretagne. Dans le premier mouvement de sa surprise et de son ressentiment, il voulut le marquer par de sanglantes représailles, et dévouer à la mort Henri de Léon, qui n'était pas encore échangé [2]. Il se hâta de convoquer un conseil où se trouvèrent les plus preux chevaliers de l'Angleterre, et leur fit part de son projet; mais le comte de Derby le rappela à la raison, en lui disant : « Monseigneur, si » le roi Philippe a commis la félonie d'en» voyer à mort de si vaillant chevaliers, faut-

[1] *Invent. de du Tillet*, page 235.

[2] Froissard, tome I, chap. CI, page 116.

» il entacher votre caractère? Au vray, votre » prisonnier est étranger à un tel outrage, » qu'il vous suffise de le mettre à rançon. » — Édouard ne répondit pas, mais il se fit amener Henri de Léon, et lui adressant la parole: « Ah! messire Henry, messire Henry! » lui dit-il, les larmes aux yeux, « Philippe de Valois, » mon adversaire, a montré *crueusement* sa » félonie quand il a fait mourir ces chevaliers! » il m'en déplaît grandement, et s'il a pré» tendu me défier, il me seroit loisible d'i» miter sur vous l'exemple qu'il me donne; » car vous m'avez causé, en Bretagne, plus » de contrariété que nul autre, et aussi à mes » gens. Mais je garde en moy ma souffrance, » et le laisse avec sa noire voulonté. Mon hon» neur au moins me restera. Je vous mettray » donc en liberté, et vous feray rançon légère, » pour l'amour du comte de Derby, qui m'en » a prié. Mais promettez-moy de faire ce que » je vous diray. » — Le chevalier répondit: « Cher sire, je feray, selon mon pouvoir, tout » ce que vous me commanderez. » — Et le roi reprit : « Messire Henry, je sçay que vous » êtes un des plus riches chevaliers de Bre-

» tagne, et que si je voulois vous presser
» vous pourriez me payer trente ou quarante
» mille écus. Vous irez donc par devers mon
» adversaire, le roy Philippe de Valois, et
» vous lui direz, de par moy, que puisqu'il
» a mis à mort vilaine, de si vaillans che-
» valiers, je dis et maintiens qu'il a enfreint
» les trèves qne nous avions ensemble; que
» j'y renonce de mon côté, et le défie de
» ce jour en avant. Et parce que vous aurez
» fait ce message, je vous tiens quitte pour
» dix mille écus, que vous payerez à Bruges,
» cinq jours après avoir passé la mer. Et en-
» core vous direz à tous chevaliers et écuyers,
» de par de là, qu'ils ne laissent pas, à raison
» de ce, de venir à notre fête, car nous les
» y verrons voulontiers, et ils auront quinze
» jours de sauveté, avant et après. »

Henri de Léon s'embarqua en quittant le roi Édouard, mais une tempête le retint trois semaines sur l'Océan. Il fallut jeter tous ses équipages à la mer; la plupart de ses gens périrent dans les angoisses de la faim; lui-même se vit près de rendre le dernier soupir. Il parvint à prendre terre au Crotoy, attei-

gnit Abbeville et se fit transporter en litière à Paris, où il se hâta de profiter du peu de forces qui lui restaient pour s'acquitter loyalement de son message. Il n'eut pas la consolation de revoir la Bretagne, et mourut, peu de jours après, à Angers.

La trève se trouva donc rompue; et tandis que le roi d'Angleterre se préparait à faire une guerre à mort au roi de France, Charles de Blois s'avançait en Bretagne, avec une armée nombreuse. Jean de Gaddesden était alors gouverneur de Brest et de la principauté de Léon[1], et Thomas Dagworth commandait le reste des Anglais, constamment livrés à l'horrible licence qui caractérisait à cette époque les mœurs des compagnies. On se battait par détachemens, avec des fortunes diverses. Il n'existait plus de villages ni de hameaux, les flammes avaient tout détruit; la culture était abandonnée, les campagnes ruinées semblaient privées d'habitans comme une terre déserte, et rien n'égalait la misère des malheureux paysans qui végétaient encore dans

[1] Rymer, tome v, page 397 et suiv.

quelques chaumières écartées[1]. Charles alla mettre le siége devant la cité de Quimper. Après en avoir reconnu les approches, il marqua le point où se donnerait l'assaut, et désigna spécialement le côté qui prolonge la rivière, et que l'on nomme le *Parc-Osti*, parce qu'il existait une porte dans cette partie des murailles qui entouraient la ville. On lui fit observer que la marée, très-haute à cette saison de l'année, allait exposer ses troupes à des périls imminens. « J'ai choisi ce point, » répliqua-t-il, « et ne le changerai pas ; la grâce » de Dieu n'a-t-elle point d'empire sur les » eaux de la mer[2] ? » L'attaque en effet eut lieu, et la ville était tombée en son pouvoir avant que les flots eussent atteint le pied des murs. Ce succès fut attribué aux prières ferventes de Charles de Blois, et passa pour un miracle dû à la sainteté de sa vie ; mais ce qui le rabaissa au-dessous des simples triomphes de la prévoyance humaine et de la bravoure, ce

[1] Froissard, tome I, chap. CXLII, page 164.

[2] On trouve cette réponse dans le procès-verbal de l'enquête faite pour la canonisation de Charles de Blois, 41e. témoin. — *Actes de Bret.*, tome II, col. 23.

fut l'horrible massacre que ce prince n'eut ni la puissance ni peut-être la volonté d'arrêter. Deux mille personnes, de tout âge et de tout sexe, tombèrent sous le glaive de ses égorgeurs soldés. Ils ne reçurent l'ordre de suspendre leurs coups qu'au moment où l'aumônier de Charles lui fit remarquer, avec horreur, un enfant à la mamelle, nourri du sang qui coulait encore du sein de sa mère expirée! Toutefois, avant l'assaut, le comte de Blois, sous peine de mort honteuse, avait défendu de toucher aux vases sacrés, et de faire aucun tort aux religieux, soit dans leurs biens, soit dans leurs personnes [1]. L'opinion générale n'admit point la compensation; et le massacre des paisibles habitans de Quimper resta comme une tache ineffaçable sur la mémoire de Charles de Blois, et ne contribua pas médiocrement à augmenter le parti de ses ennemis.

Monfort apprit, au fond de sa prison, les événemens qui se passaient en Bretagne et la

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, liv. VI, page 271.

cruauté de son adversaire. De ce moment, il cessa de se croire lié par les promesses que la force lui avait arrachées. Quelques serviteurs fidèles lui firent parvenir des habits qui pouvaient le déguiser, et lui communiquèrent un projet d'évasion. Il se sauva sous le costume d'un marchand et atteignit la Flandre, dont le prince souverain était neveu de sa femme. Il en attendait de grands secours, et n'en put rien obtenir. Le malheureux Monfort se rendit promptement en Angleterre; mais Édouard était alors occupé de la guerre qu'il soutenait en Aquitaine contre la France. Il se contenta de donner des promesses à son protégé et de recevoir son hommage. Monfort revint donc en Bretagne, près de la comtesse. Il avait formé le projet de terminer la querelle en un seul combat, et toutes ses espérances semblèrent à la fois s'évanouir [1]. Triste et chagrin, accablé de peines d'esprit, usé par les mauvais traitemens qu'il avait essuyés durant sa captivité, il mourut au château de Hennebond, et laissa

[1] D'Argentré, pages 423 à 424.

un testament par lequel il instituait le roi d'Angleterre tuteur de Jean, son fils, l'héritier de ses prétentions au trône ducal. Le comte de Monfort n'a point été placé au rang des ducs de Bretagne.

INTERRÈGNE.

1345 à 1365.

LIVRE DIXIÈME.

Bataille de Crécy. — Combat de la Roche-Derrien. — Charles de Blois est fait prisonnier. — Misère du peuple. — Combat des trente. — Charles est provisoirement mis en liberté. — Tournoi à Londres. — Bertrand du Guesclin. — Sa naissance. — Son éducation. — Ses premiers exploits. — Il s'empare du château de Fougeray. — Siége de Rennes. — Du Guesclin au camp du duc de Lancastre. — Le siége de Rennes est levé. — Licence des gens de guerre. — Trève. — Rançon de Charles de Blois. — Malheurs généraux. — Traité de Bretigny. — Combat de du Guesclin contre un chef anglais. — Expiration de la trève. — Hostilités. — Traité des Landes d'Évran. — Jeanne de Penthièvre refuse de le ratifier. — Guerre. — Bataille d'Auray. — Dispositions des Franco-Bretons. — Ordre de bataille des Anglo-Bretons. — Conférences avant le combat. — Mensonge de Chandos. — Actions remarqua-

bles. — Jean de Monfort est vainqueur. — Massacre. — Mort de Charles de Blois. — Il se fait des miracles sur sa tombe.

Le roi d'Angleterre accepta la tutelle du fils unique de Monfort, son gendre futur, fiancé à sa fille Marie, et se hâta d'envoyer en Bretagne des troupes commandées par le comte de Northampton. Lui-même se présenta sur les côtes de la Normandie, débarqua, le 12 juillet 1346, au petit port de la Hogue [1], s'empara de plusieurs villes, livra celle de Caen au pillage, remplit de terreur toute la province de Normandie, et répondit à Philippe de Valois qui lui offrait la bataille : « De si beaux » coups ne doivent se porter que sous les murs » de Paris. » Édouard en effet remonta la Seine, traversa le Beauvaisis, et plaça bientôt Philippe dans une position difficile. Poursuivi à son tour et presque entouré, manquant de tout, excédé de fatigues, le roi d'Angleterre vit un moment, avec désespoir, le sort de son armée et le sien compromis sans ressource sur

[1] Rymer, tome v, page 518.

les bords de la Somme. Un gué, qui lui fut découvert par un paysan, lui rendit son énergie. Il traversa la rivière à marée basse, près de Blanchetaque, vainquit les troupes qui tentèrent de lui disputer le passage, et campa sur une colline près du village de Crécy. On n'a point oublié les désastres de la funeste bataille qui porte ce nom [1], et les malheurs qui, sous le reste du règne d'Édouard, ne cessèrent d'accabler la France. Quatre-vingts seigneurs portant bannière et douze cents chevaliers périrent à Crécy. Les historiens bretons [2] ont écrit que l'horrible boucherie qui déshonora le triomphe d'Édouard après le combat, ne fut commandée qu'en représailles du sang breton si injustement répandu par les bourreaux de Philippe. On peut hésiter à les croire; mais il est certain que la mort d'Olivier de Clisson et de ses amis avait été l'une des principales causes, si non l'unique, de la rupture de la trêve, du défi porté par le roi Édouard au roi Philippe, de son entrée en

[1] Elle fut donnée le 26 août 1346.

[2] D'Argentré, pages 425 à 426. — Le Baud.— Dom Morice. — Dom Lobineau, etc.

campagne, et de son excursion en France. Le comte de Northampton, instruit du débarquement d'Édouard en Normandie, s'était hâté de le rejoindre. Il avait laissé les troupes anglo-bretonnes sous les ordres de Thomas Dagworth[1], grand homme de guerre et sage administrateur pour le temps. La famine, suite immanquable de l'imprévoyance et des excès de ses prédécesseurs, achevait alors de détruire le peu d'habitans qui avaient échappé aux cruautés des soldats. Dagworth rendit des ordonnances qui défendaient à l'avenir le pillage des maisons de laboureurs; il rappela les fugitifs dans leurs foyers par des promesses et des avances en argent, et fit punir sévèrement les chefs de bandes qui se permettaient de les enlever à leurs travaux, afin de les vendre comme serfs dans les provinces françaises limitrophes, ou même de les transporter en Angleterre. Ce capitaine, en veillant lui-même à l'exécution de ses règlemens, en escortant les convois qu'il faisait rassembler à grands frais dans les lieux les moins désolés par la

[1] Rymer, tome v, page 540.

guerre, rencontra souvent Charles de Blois; et, par des prodiges de valeur et de talent, parvint à lui résister et à le vaincre constamment, quoique constamment inférieur en forces [1]. La comtesse de Monfort le chargea de porter secours à la garnison de la Roche-Derrien [2], qu'investissait Charles en personne. Le siége était poussé avec vigueur; et le comte de Blois, ayant pris connaissance de tous les environs de la place, afin de mettre son camp à l'abri des surprises, n'avait aperçu qu'un seul passage par où il eût été possible de pénétrer jusqu'à lui. Il y avait placé des troupes déterminées, et se croyait en parfaite sûreté [3]. Son armée se composait de seize cents hommes d'armes, parmi lesquels on remarquait quatre cents chevaliers et vingt-trois seigneurs bannerets; il comptait, de plus, douze mille hommes de pied et quatre mille archers. Dagworth, à peine suivi de cinq mille guerriers, fut instruit par des transfuges des dispositions de son adversaire; il alla passer une petite rivière à quelque

[1] Thom. Valsingham, page 517.
[2] Ou Roche-Périon.
[3] Froissard, tome I, chap. CXLII, p. 164.

distance, tourna le camp, et vers le milieu de la nuit, il arriva, sans être découvert, au quartier même de Charles de Blois; mais ici les gardes avancées l'arrêtèrent et l'action commença. On se battit long-temps dans les ténèbres et à la lueur rougeâtre des torches. Dagworth blessé fut fait prisonnier, puis délivré par les siens. Charles survint avec ses chevaliers et reprit encore Dagworth. La victoire se déclarait pour l'armée française; et déjà Tanneguy du Chastel, retiré du champ de bataille, se préparait à ramener vers Hennebond le peu de troupes qu'il avait ralliées, lorsqu'un chevalier de la comtesse de Monfort, le sire Garnier de Cadoudal, arrivant avec cent armures de fer, se mit à crier[1] : « Or » sus! aux armes! à cheval! à cheval! et qui » n'en a point vienne à pied! nos ennemis se » tiennent pour assurés, ils ne sont plus sur » leurs gardes; allons et nous les déconfi- » rons! » Ils partirent en effet et tombèrent sur l'armée de Charles au soleil levant. La garnison de la Roche-Derrien opérait en même

[1] Froissard, tome I, pages 164 à 170.

temps une diversion. Le carnage fut horrible. Le comte de Blois se battit en désespéré; mais enfin, couvert de blessures et dans l'impossibilité d'être secouru, il demanda que l'on fît approcher un chevalier breton [1]. Robert du Chastel se présenta, et reçut son épée.

Avec Charles de Blois se rendirent les principaux seigneurs de sa cour, les sires de Laval, de Châteaubriant, de Rougé, de Raiz, de Rieux, de Boisbouexel, et le maréchal de Beaumanoir [2]. Dagworth envoya plus de quatre mille prisonniers à Hennebond. La bataille avait eu lieu le 18 juin 1347.

L'infortuné Charles fut amené de la Roche-Derrien à Vannes, où il demeura près d'une année, occupé du soin de sa guérison. La comtesse de Penthièvre, sa femme, ayant obtenu un sauf-conduit de la comtesse de Monfort, vint le visiter, lui promit de le remplacer dignement au conseil et à l'armée, et ne le quitta que pour se mettre à la tête des troupes franco-bretonnes. Dès qu'il put supporter la

[1] D'Argentré, pages 427 à 429.
[2] *Ibid.*, page 434.

mer, les Anglais l'envoyèrent à Londres et le logèrent à la Tour, qui renfermait déjà le roi d'Ecosse et le comte de Moray. Toutefois, la reine d'Angleterre[1] lui obtint la faveur de parcourir à cheval les environs de la capitale.

Le succès de la bataille de la Roche-Derrien rendit les Anglais plus orgueilleux, plus insolens, et, s'il est possible, plus cruels qu'auparavant. Ils portèrent le ravage dans tous les lieux qu'ils avaient épargnés jusqu'à ce jour, massacrèrent les paysans soupçonnés d'avoir fourni des vivres aux partisans de Charles de Blois, et nonobstant les règlemens du sage Dagworth, ils réduisirent en esclavage de malheureux laboureurs qu'ils enchaînaient par troupeaux et qu'ils forçaient, à coups de fouet et de bâton, à cultiver et semer les terres dont ils s'étaient emparés. Lassés de tant d'outrages et de souffrances, les paysans se révoltèrent sur plusieurs points, se rassemblèrent en grand nombre; et, sans discipline, sans chefs, presque sans armes, ils investirent la Roche-Derrien. Othon Doria et messire Pierre de

[1] La reine d'Angleterre était sa cousine.

Craon vinrent les rejoindre avec une partie de la noblesse bretonne et la population soulevée de quelques communes [1]. Ils tentèrent l'assaut de la forteresse, et le poussèrent si vivement, que les Anglais effrayés offrirent de se rendre à composition. La fureur des assaillans ne connaissait plus de bornes et ils se refusèrent à leur accorder la vie. L'assaut recommença. La brèche devint praticable. Un Génois y pénétra le premier, et la garnison fut massacrée, à l'exception de deux cent cinquante soldats qui parvinrent à se réfugier dans le châtau. On voulut bien encore les admettre à capituler, et il fut convenu qu'on leur donnerait une escorte chargée de les accompagner à la distance de dix lieues. Mais à peine furent-ils rendus près de Quintin, que la foule, qui les suivait en les accablant de malédictions, se trouva tout à coup augmentée de plusieurs milliers de paysans. Ils se précipitèrent sur les Anglais et les tuèrent jusqu'au dernier. Les chevaliers qui commandaient l'escorte eurent peine à détourner

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pages 435 à 436.

d'eux-mêmes l'aveugle transport de cette rage populaire.

La défaite des Français à Crécy avait eu pour résultat de ranger la ville de Calais sous la domination du roi d'Angleterre. Une trève avait été signée, peu de temps après, entre Édouard et Philippe, et la Bretagne s'y trouvait comprise; mais de nombreux chefs de bandes des deux partis n'en parcouraient pas moins la province, rançonnant les villes et faisant des conquêtes pour leur propre compte. L'habile et téméraire Dagworth avait péri non loin d'Auray, et les Anglais, pour le venger, recommencèrent leurs déprédations et leurs cruautés dans les campagnes [1]. Un de leurs chefs, entre autres, sir Richard Bemborough, commandant de Ploërmel, faisait retomber sa colère sur les marchands et les laboureurs. Les champs et les routes se couvraient de cadavres. Une foule d'enfans et de vieillards expiraient dans les cachots; les femmes devenaient la proie des exécrables brutalités du soldat, et les jeunes gens valides qui échappaient au

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1468.

glaive étaient conduits sur les marchés, où l'on en trafiquait comme des plus vils animaux. Les populations, au désespoir, se réfugiaient dans les villes, poursuivies par la misère, la faim et les maladies contagieuses; et de funestes malédictions portaient au ciel, avec horreur, les noms détestés de Monfort, de Charles de Blois, d'Édouard d'Angleterre et de Jean de France, qui venait de succéder à Philippe de Valois [1].

Le maréchal de Beaumanoir, chevalier plein d'honneur, commandant de Josselin pour le comte de Blois, entreprit d'obtenir de Bemborough le rétablissement et l'exécution des ordonnances de Dagworth. Il envoya demander un sauf-conduit au capitaine anglais, qui ne fit aucune difficulté de le lui accorder, et Beaumanoir se mit en marche pour se rendre à Ploërmel. Le maréchal de Bretagne rencontra sur sa route de pauvres habitans traînés par des soldats; les uns portaient des fers aux mains et aux pieds; d'autres étaient attachés par les pouces et versaient de grosses larmes,

[1] D'Argentré, page 437.

vaincus par la douleur. On avait passé dans des ceps les jambes de quelques malheureux moins dociles, et le sang ruisselait de leurs blessures. Tous étaient liés deux à deux, trois à trois, comme des bœufs conduits à la boucherie. En les voyant, Beaumanoir fut ému de pitié et son cœur soupira[1]. Tout frémissant encore, il se présenta devant Bemborough, et lui parlant avec fierté, ainsi qu'aux officiers qui l'entouraient : « Chevaliers d'Angleterre, » leur dit-il, « je m'étonne fort que des hommes » vaillans comme vous l'êtes, fassent une » guerre honteuse et cruelle, non pas aux » gens qui portent les armes, mais aux mar- » chands, aux laboureurs, aux hommes pai- » sibles. Ce n'est pas coutume que les soldats » soient employés à vexer et à ruiner le pau- » vre habitant qui sème le bled, qui nous » procure du vin, et qui nourrit le bestail. Je » vous en dis tout mon penser, s'il n'y avoit » pas de laboureurs, ne faudroit-il pas que les

[1] Combat de trente Bretons contre trente Anglais, pages 14 et 15 de *la Chronique en vers*, publiée par Crapelet, d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi. 1827.

» nobles travaillassent à la terre et se servis-
» sent du fléau et de la houe? Ne faudroit-il
» pas qu'ils endurassent la pauvreté, ce qui
» seroit grande peine pour qui n'y est pas
» accoutumé. Paix donc sur les paysans
» d'ores en avant; ils n'ont que trop souffert;
» les volontés de Dagworth n'ont été que
» trop oubliées! »

Bemborough parut s'offenser de la hardiesse de ce discours, et lui dit d'une voix haute: « Taisez-vous, Beaumanoir; qu'il n'en soit plus
» question! Monfort sera duc de toute la Bre-
» tagne, Édouard sera couronné roi de France,
» et les Anglois auront partout la puissance et
» le commandement, malgré les François et
» ceux qui tiennent à leur parti. »

Beaumanoir reprit avec modération: « Son-
» giez un autre songe, cestuy est mal songié[1].
» Jamais par telles voies ne parviendrez à vos
» fins. Vos goberges, Bemborough, ne valent
» néant. Ceux qui en disent le plus sont sujets
» à se méprendre. Agissons plus sagement,
» s'il vous plaist, délivrez les prisonniers, et

[1] *Chronique en vers*, page 15. Crapelet.

» nous verrons après ce qu'il conviendra de
» faire. »

Bemborough s'emporta, refusa de rendre les paysans à la liberté, et, de propos en propos, s'écria « qu'il ne falloit pas s'imaginer
» qu'il existât au monde d'aussi vaillans guer-
» riers que les Anglois ; qu'ils surpassoient tous
» les autres en courage et prouesse; et quant
» aux Bretons, qui donc en avoit parlé ? qu'a-
» voient-ils fait ? quelles conquêtes avoient
» établi leur gloire ? Il leur convenoit bien de
» se comparer à la nation angloise[1] ! » Beaumanoir eût éclaté volontiers, mais il se voyait au pouvoir de son adversaire, et il fut forcé d'user de circonspection et de se contenir. Il ajouta cependant, avec des ménagemens apparens, « que les Anglois étoient sans doute
» des guerriers recommandables; mais, qu'à
» son avis, ils étoient loin de l'emporter sur les
» Bretons; qu'à l'occasion il se faisoit fort de le
» leur apprendre par expérience, et que si
» Bemborough, dont il estimoit le grand cœur,
» ne vouloit pas attendre une rencontre for-

[1] D'Argentré, page 437.

» tuite, il n'avoit qu'à choisir un certain nom-
» bre des siens, désigner le jour et le lieu, et
» que là, sans plus de paroles, il le lui feroit
» connoître. » Bemborough s'était trop avancé pour repousser un défi qui entrait si bien dans les mœurs du temps; il donna sa parole au maréchal de Beaumanoir; et celui-ci se retira, en songeant au choix qu'il avait à faire, parmi la foule de braves qui ne manqueraient pas de lui offrir le secours de leur épée.

Les deux chefs étaient convenus d'amener chacun trente combattans, et d'en venir aux mains près d'un vieux chêne, situé à moitié chemin entre Ploërmel et Josselin, dans une lande que l'on nomme la lande de Mi-Voie. On fixa, pour le jour du combat, le samedi, veille du dimanche où l'on chante à l'église *lætare Jerusalem*; c'est celui qui précède le dimanche de la Passion.

Il se présenta un grand nombre de chevaliers et d'écuyers, qui voyaient de la gloire à acquérir dans une *emprise* dirigée par Beaumanoir. Mais ce brave guerrier savait que le succès d'une action aussi sérieuse dépend plus souvent du sang-froid d'un seul homme que

de la force corporelle ou de l'adresse de tous, et il voulut les choisir lui-même. Il désigna donc le sire de Tinténiac, Guy de Rochefort, Yves Charruel, Caro de Bodégat, Geoffroy Dubois, Olivier Arrel, Jean de Sérent, Trésiguidy, Pestivien, Keranrais, etc., en tout dix chevaliers et vingt écuyers.

Sir Richard Bemborough ne put parvenir à trouver ses trente soutiens parmi les guerriers de sa nation [1]. Sa petite armée se composa de vingt Anglais, six Allemands et quatre Bretons, partisans de Monfort. Ses principaux chevaliers étaient Robert Knolles, Caverley, Plesanton, Hulton, Croquard, Thommelin Belliford qui combattait avec un maillet d'acier du poids de vingt-cinq livres, et Hucheton de Clamaban qui se servait d'une faulx tranchante d'un côté, hérissée de crochets de l'autre, et dont tous les coups étaient mortels [2].

Bemborough arriva le premier au rendez-vous, et les Bretons ne tardèrent pas à pa-

[1] D'Argentré, pages 438 à 439. — *Chronique en vers*, page 19. Édition de Crapelet.

[2] *Ibid.*, pages 19 et 20.

raître. De part et d'autre, les combattans étaient armés à leur gré, d'épées, de lances, de poignards et de fauchons, sabres courts et recourbés comme des cimeterres. Seul de tous ces guerriers, Guillaume de Montauban, du parti des Bretons, parut sur un cheval de bataille. Il en descendit au moment où l'action commença; mais il reprit ensuite son coursier, sans qu'aucun reproche lui fût adressé à cet égard. Il paraît que l'on était convenu de se présenter au combat, armé et monté, selon qu'on le jugerait à propos.

Les deux chefs haranguèrent leurs compagnons : « Amis, » s'écria Beaumanoir, « que » Dieu nous fasse croître en vertu! nous avons » fait dire des messes, et reçu l'absolution au » nom du roi Jésus. Il nous donnera la force » et l'avantage. Ce que je requiers de vous, » c'est d'avoir bonne contenance. Serrez-vous » l'un près de l'autre, comme vaillans et sages. » Les Anglois veulent notre perte, montrez-» leur seulement votre fier visage, et malheur » à Bemborough! »

« Seigneurs, » disait Bemborough de son côté, « voici l'instant où nous devons nous

» réjouir. Merlin, dont j'ai fait consulter les » livres, a prédit que nous aurons aujourd'hui » pleine victoire sur les Bretons. Nous tuerons » ou prendrons Beaumanoir et tous ses com- » pagnons. Nous amènerons ceux qui seront » vivans à notre gentil roi Édouard, qui les » traitera à son plaisir. La Bretagne bientôt, » et toute la France, lui appartiendront, et » nous pourrons aller jusques à Paris; car qui » oseroit nous regarder en face ? »

Bemborough, cependant, envoya un héraut à son adversaire, et le fit prévenir qu'il voulait lui parler. Beaumanoir s'avança, et le chef anglais lui dit : « Notre entreprise, » ce me semble, a été faite à l'étourdie. Re- » mettons cette journée à d'autres temps. » Soyons amis, Beaumanoir. J'enverrai pren- » dre les ordres du noble Édouard, vous vous » adresserez au *roi de Saint-Denis*[1], et, s'ils » nous approuvent, nous nous retrouverons » ici à jour fixé. » — « Cette réflexion est » bien tardive, » reprit le maréchal de Bretagne, « toutefois, je consulterai mes amis. »

[1] *Chronique en vers*, page 23. Crapelet.

« Qui de vous, » leur dit-il, en revenant vers eux, « veut ajourner l'affaire ? Bemborough le » propose, et chacun peut s'en aller sans avoir » frappé un chétif coup ! Dites-m'en votre » pensée. Quant à moi, j'en jure de par le » grand Dieu du ciel, je ne céderois pas cette » occasion de bataille pour tout l'or de la » terre. » — « Quoi ! » s'écria Yves Charruel tout en colère, « ne sommes-nous pas ici gens » portant épées, dagues et lances, et venus » pour combattre ? On se gausseroit de nous. » Soit maudit, de par saint Honoré, quiconque » voudroit ajourner le combat ! » — « Allons » donc à la bataille, » reprit Beaumanoir.

Le chef breton voulut toutefois, par courtoisie, avertir Bemborough que ses compagnons étaient déterminés à combattre et qu'ils allaient l'attaquer. Il s'avança entre les deux partis, et rapporta au capitaine anglais les paroles de Charruel. « C'est pourtant grande » folie, » dit Bemborough, « d'exposer ainsi » à la mort la fleur de la duché ! Quand tous » seront tués, la querelle de nos princes ne sera » amendée, ni avancée d'un pas; et jamais » ne trouvera-t-on si braves chevaliers au

» monde[1]! » — « Mais ce n'est point là » répondit Beaumanoir, « l'objet de la querelle.
» Nous défendons ici les droits de l'humanité.
» Faut-il vous ramentevoir les excès de vos
» soudarts ? C'est honte que vous n'ayez ac-
» cordé à ma demande première. Or, de par
» Dieu, quoique j'aye ici de nobles chevaliers,
» encore n'y sont-ils tous ceux qui ne dai-
» gneroient fuir pour sauver leur vie. De par
» le Fils de Marie, vous mourrez ignominieu-
» sement *avant l'heure de complies*, ou vous
» et les vôtres serez pris et garottés. En avant,
» amis, et à l'épreuve ! »

Le combat commença. Le premier choc parut funeste aux Bretons. Yves Charruel fut fait prisonnier, Geoffroy Mellon frappé à mort, Caro de Bodegat, messire Rousselot et Tristan de Pestivien, grièvement blessés. Mais le brave Tristan retrouva des forces pour appeler le maréchal de Bretagne : « Où es-tu,
» Beaumanoir ? les Anglois m'entraînent blessé
» et meurtri. Sois aujourd'hui, pour moi,
» Notre-Dame de Bon-Secours ! »

[1] D'Argentré, page 440.

Beaumanoir accourut, et son indomptable courage rendit l'espoir aux Bretons. De part et d'autre, on s'attaque, on se défend avec vigueur. La mêlée devient terrible, quelques chevaliers succombent, et après deux heures de violens efforts, les deux partis, épuisés de fatigues, se séparent, et conviennent d'une suspension d'armes, afin de reprendre haleine et de se rafraîchir.

« Ah ! » s'écria Geoffroy de la Roche, au moment où l'on se préparait à retourner au combat, « deux de nos amis ont perdu la vie, » trois autres sont prisonniers ! Dieu nous soit » en aide ! Mais que ne suis-je chevalier ! avec » combien d'ardeur je ferois mes premières » armes ! » — « Qu'à cela ne tienne, par » sainte Marie, » dit Beaumanoir ; « beau » doux fils, agenouille-toi ! — Je te fais » chevalier, » ajouta-t-il, en lui donnant la Colée ; « souviens-toi de ton aïeul Bude de » la Roche, dont la valeur émerveilla tout » l'Orient [1], et songe que j'ai juré que les

[1] Il s'était distingué dans la Grèce et au siége de Constantinople. Voyez l'appendice.

» Anglois paieront ta chevalerie *avant l'heure*
» *de complies.* »

A peine ces paroles étaient-elles achevées, que Bemborough se précipita sur Beaumanoir, le frappa, l'étonna, le mit un moment en désordre, et, le saisissant au corps, lui cria : « Rends-toi, Beaumanoir, je ne te tuerai » pas; mais je te donnerai à ma mie, à qui » je t'ai promis en présent. » — « Par saint » Yves, » reprit le Breton, « c'est ta mie qui » sera mienne en ce jour ! » Il luttait difficilement contre Bemborough, lorsque Alain de Keranrais accourut, en disant : « Ah ! mi- » sérable présomptueux, qui se flatte d'en- » mener un homme d'un tel courage ! » Et en même temps, il porta, droit au visage de l'Anglais, un coup de lance qui le jeta par terre. Bemborough fit vainement un effort pour se relever; Geoffroy du Bois lui passa son épée au travers du corps, et lui coupa la tête. Un cri se prolongea dans toute la ligne des Franco-Bretons : « Beaumanoir est vengé ! »

Croquart, l'un des plus vaillans parmi les Anglais, s'empara du commandement, en leur disant : « Voici Bemborough mort! Tous

» les livres de Merlin ne lui ont pas valu
» deux deniers ! N'ayons d'espoir qu'en notre
» courage ; serrez-vous contre moi, et périssent
» sent tous ceux qui nous approcheront ! »

La bataille reprit avec plus de fureur qu'auparavant. Caverley, Knolles, Belliford, soutenaient l'honneur de leur nation ; plusieurs chevaliers des deux partis gisaient morts sur le pré. La chaleur était excessive, et la terre, arrosée de sueur et de sang, s'humectait encore de celui de Beaumanoir, grièvement blessé. Ce généreux guerrier, fidèle à remplir ses devoirs de chrétien, avait jeûné à cause de la solennité du lendemain. L'extrême fatigue et la perte de son sang lui causèrent une grande altération, et il ne put s'empêcher de demander à boire, tout en combattant « Bois » ton sang, Beaumanoir ! » lui cria Geoffroy du Bois, « et la journée est à nous ! » Beaumanoir reprit son énergie, et se précipita sur les ennemis qui se tenaient serrés.

La victoire, toutefois, ne se décidait pas encore, lorsque Guillaume de Montauban, qui s'était retiré un moment à l'écart, ayant bien jugé de la position des Anglais, chaussa ses

çon de son cousin [1]. Mais le connétable ayant été tué, deux ans après, par le roi de Navarre, le comte de Blois, qui vivait avec son gendre, perdit tout espoir et se hâta d'aller reprendre ses fers. Sa noble fille mourut de douleur. Édouard, touché peut-être de la généreuse résignation du comte, consentit à ce qu'il quittât l'Angleterre, mais sous la condition qu'il enverrait ses deux fils en ôtages. Les jeunes princes furent conduits à Londres par les plus célèbres chevaliers de la Bretagne, Beaumanoir, Yves Charruel, Bertrand du Guesclin, écuyer; Penhoët, Évrard de Rodjoux, Geoffroy de Dinan, Henri de Pledern, Pierre de Boisbouexel, Bertrand de Saint-Pern et d'autres. Leur courtoisie, leur douce faconde, plurent au roi d'Angleterre, qui conçut d'abord le projet de marier les deux princes aux filles du duc de Lancastre; mais le comte de Derby, qui avait embrassé chaudement le parti de la maison de Monfort, remontra à ce roi que le jeune duc, Jean de Bretagne, était déjà son gendre, bien que le mariage ne fût pas consommé;

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1461, 1468, 1474, etc.

qu'il y allait de son honneur de le maintenir, et que, s'il voulait bien y réfléchir, il verrait qu'une alliance avec la maison de Blois n'aurait de base qu'une dissimulation profonde et un long ressentiment, tandis que l'attachement du comte de Monfort, qui ne pouvait rien sans lui, était fondé sur l'intérêt personnel et sur un respect inspiré dès l'enfance. Édouard partagea cet avis; mais, pour divertir les chevaliers, il ordonna des fêtes, convoqua un tournoi et les pria de jouter. Les Bretons se consultèrent, et leur premier mouvement fut de se refuser à l'honneur que le roi leur déférait; ils sentaient leur position, et redoutaient la jalousie et la susceptibilité anglaises. Pressés cependant par Édouard lui-même, ils cédèrent, et le roi leur promit de paraître satisfait, quelque événement qui arrivât. Les chevaliers bretons s'armèrent donc, rompirent chacun trois lances, et le prix du tournoi leur fut décerné. Par malheur, un favori d'Édouard, deux fois abattu, voulut combattre à fer émoulu. Le Breton, vainqueur, eût passé pour un lâche, s'il eût repoussé le défi, et l'Anglais tomba sous ses coups. Le combat avait été

loyal; mais le roi, malgré sa promesse, en témoigna un grand mécontentement. Les joutes cessèrent, et les Bretons eurent besoin de tout leur courage pour se croire en sûreté. Bertrand du Guesclin s'aventura jusqu'à dire à ses compagnons, que « si le roi ne *tenoit pas sa trève*, » il ne voyoit qu'un moyen, c'étoit de l'enfreindre à leur tour, et de faire repentir les » Anglois de leur *outre-cuidance*, dussent tous » les Bretons y périr; au moins, la nation anglesque se souviendroit-elle long-temps de » leur bravoure[1]. » On peut juger de la colère d'Édouard, quand on lui rapporta ce mot imprudent. Yves Charruel, plus sage, excusa du Guesclin, en disant que ce jeune homme n'était encore que *mince écuyer*, qu'il était léger de cerveau; qu'il ne savait pas toujours ce qu'il disait, et qu'entre eux ils ne le regardaient que comme le *joyeux* [2] de la compagnie. Le roi fit semblant d'en croire le vétéran du combat des Trente. On se fit de nouvelles politesses de part et d'autre, en se jurant au fond de l'âme

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 442.

[2] Le fou, le bouffon.

une haine éternelle; et les chevaliers ramenèrent en Bretagne Charles de Blois, qui promit de ne plus porter d'armes d'aucune espèce durant la trêve. Elle devait durer plusieurs années; et, dans cet intervalle, il était tenu de se procurer une rançon de quatre cent mille deniers d'or [1].

Cette trêve n'arrêtait pas les hostilités partielles. Jean de Monfort était trop jeune, et Charles de Blois trop fidèle à ses sermens, jurés sur les saints Évangiles, pour paraître dans les combats; mais les capitaines, ni les peuples, n'étaient lié spar aucune promesse, et, dans toute la Bretagne, on faisait la guerre de diocèse à diocèse, de ville à ville, de château à château, de chaumière à chaumière. Le grand seigneur abattait son ennemi avec son fer de lance ou sa bonne épée, le pâtre égorgeait le sien avec un mauvais couteau, ou l'assommait à coups de bâton; c'étaient toujours la même vengeance et la mort.

Mais un homme, que sa force corporelle et le hasard des combats ont élevé au premier

[1] Environ cinq millions de nos jours.

rang parmi les plus célèbres capitaines, commençait alors son aventureuse carrière; nous l'avons déjà nommé, c'était Bertrand du Guesclin ou de Gléaquin.

De vieilles chroniques racontent qu'un chef Maure, du nom de Hakim [1] ou Aquin, selon l'orthographe du temps, échappé aux poursuites de Charlemagne, et, n'ayant pu retrouver la route des Pyrénées, était parvenu à se réfugier en Bretagne, suivi d'un petit nombre de serviteurs [2]. Arrivé près de la mer, entre la petite ville que l'on nomme aujourd'hui Cancale, et le bourg de Saint-Méloir-des-Ondes, il se reposa dans une prairie verdoyante toute parsemée de fleurs de glay ou d'iris. Ce lieu charmant plut au sectateur de Mahomet; il y vit le terme de ses infortunes et y construisit sur une roche un château, que l'on nomma le Glay d'Akim ou le Glay Aquin [3], à cause des

[1] Le sage.

[2] Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, provenant de celle de Colbert.

[3] Un glay, généralement parlant, est une sorte d'île formée de glaïeuls ou d'iris sur un étang. Le château de Gléaquin est aujourd'hui nommé Richeust.

fleurs qu'il ne cessa de faire cultiver aux environs. On ne sait si Bertrand tirait son origine de ce fier Sarrasin; mais son père, au moins, possédait les ruines du château de Glay, et quelquefois habitait une jolie maison nommée le Plessis, construite auprès de la forteresse [1].

Le chevalier, père de Bertrand, faisait sa résidence ordinaire au château de la Motte, situé près de Broon, entre Rennes et Lamballe. Jeanne de Mallemains de Sacé lui donna trois fils, qui tous se distinguèrent dans la carrière des armes, et dont l'un, Olivier, fut connétable de Castille, chambellan de Charles VI et comte de Longueville. Bertrand du Guesclin, le plus célèbre des trois, était parvenu à l'âge de quinze ans, sans autre éducation que celle qu'il recevait dans la compagnie des enfans du village, hargneux, querelleur, toujours battant ou battu, rassemblant les petits paysans, les divisant en escouades, et les forçant, soit par ses coups, soit par son exemple, à simuler des batailles. Il s'était rendu la terreur des fermiers, des domestiques de son père,

[1] Voyez la note D à la fin du volume.

et même de ses frères, qui ne pouvaient supporter son humeur difficile. Fort laid d'ailleurs, il avait la taille courte, les bras longs, les mains grosses, le nez épaté, les épaules larges, le teint basané, et il se faisait haïr de toutes les personnes qui l'entouraient [1].

Tel était Bertrand du Guesclin, quand une religieuse de ses parentes, qui possédait des connaissances supérieures en astrologie, vint rendre visite à son père et fut invitée au repas de la famille. Elle aperçut les trois jeunes gens qui, suivant l'usage du temps, dînaient ensemble à une petite table séparée. « Sont-ce là vos » enfans, damoiselle? » dit-elle à la dame du Guesclin.—«Voire,» répondit la châtelaine.— « Il me semble, » dit la religieuse en désignant Bertrand, « que vous ne tenez pas cestuy-là le » plus près de votre cœur. » — « Il est vray, » reprit la dame, « de plus mauvais garçon n'y » a au monde; ni son père, ni moi ne nous en » pouvons aider. Il est toujours borgne et le vi» sage rompu et égratigné; en somme, nous le

[1] *Hist. de Bertrand du Guesclin, duc de Molines*, Paris, Bilaine, 1666.

» voudrions sous la terre. » — « Bonne dame, » dit la religieuse, « ne vous ennuyez point de » cet enfant, il viendra un jour en perfection » et sera le premier homme de France, et l'hon- » neur de son pays, de ses parens et du royau- » me. » — « Dieu vous en veuille ouïr, » reprit la mère; « mais qu'attendre d'un pareil com- » mencement? »

A quelque temps de là, la même religieuse rencontra Bertrand qui avait été blessé en luttant contre des paysans[1], et que ceux-ci rapportaient chez son père. « Ah! beau neveu, » lui dit-elle, « n'est-il pas honteux que le fils d'un » chevalier se batte contre ceux qu'il devroit » protéger et se serve de son poing au lieu de » lance! » — « Mais, sainte dame, » répliqua Bertrand, « je n'ay ny lance, ny roussin, et pour » néant mon père ne m'en voudroit bailler. » — « Venez dans ma cellule, » reprit la religieuse, « quand vous serez guéri, et le bon » Dieu y pourvoira. » La nonne, en effet, lui

[1] L'usage de la lutte s'est conservé jusqu'à nos jours parmi les paysans de la Basse-Bretagne; il n'est pas de bonne fête sans lutte. Le prix en est ordinairement un mouton.

donna un peu d'argent, dont il acheta une lance et un mauvais cheval, et il s'exerça en secret au métier des armes [1].

Bientôt après, on annonça un superbe tournoi dans la ville de Rennes. Le père de Bertrand y parut avec magnificence et fut chargé de l'honorable, mais difficile fonction de tenant des joutes. En vain son fils lui demanda des armes et le supplia à genoux de lui permettre d'assister au tournoi, le chevalier s'y refusa avec opiniâtreté, tant il craignait la honte dont les défauts d'éducation et de caractère du disgracieux Bertrand ne manqueraient pas de le couvrir. Afin même de n'avoir rien à redouter de ses incartades ordinaires, il prolongea d'un mois la prison à laquelle il l'avait condamné pour quelque faute grave. Il partit donc. Mais à peine les dernières fanfares de son brillant équipage avaient-elles frappé les échos de la forêt de Broon, que déjà Bertrand était parvenu à substituer à sa place le domestique chargé de lui porter sa chétive nourriture, et

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pages 448 à 449. — *Vie de Bertrand du Guesclin*, par J. Lefèvre.

que, monté sur son roussin, il suivait les traces de la noble cavalcade qui allait arracher des cris d'admiration aux bons bourgeois de la ville de Rennes.

Les joutes étaient commencées lorsque Bertrand arriva, et il se hâta de se rendre à ce spectacle guerrier, dont la seule idée livrait sa jeune imagination à tous les transports de l'enthousiasme. Mais que devint cette chaleur généreuse, quand il se vit au milieu d'un groupe de dames, de chevaliers, d'écuyers éblouissans d'or et de parure, resplendissans du feu des pierreries, et qu'il reconnut que les longs éclats de rire de ces jeunes beautés et de leurs compagnons officieux n'avaient d'autre cause que sa laideur, la négligence de ses vêtemens et l'originalité de sa monture! Tout entier aux brillans coups de lance qui se portaient dans la lice, Bertrand avait été long-temps sourd aux railleries des gens qui l'entouraient; il ne se doutait pas que l'on pût s'occuper de sa personne; mais dans un moment où les combattans prenaient quelque repos, une plaisanterie mal déguisée vint le rappeler à lui-même. Il ne la comprit que trop bien. En toute autre

occasion le téméraire eût payé cher sa joyeuseté; mais Bertrand s'examina, il rougit, et prit en patience toutes les mortifications dont on l'accablait.

Mourant de honte et de douleur, le désappointé Bertrand quitta cette belle et moqueuse société, et se retira lentement vers l'hôtellerie où il était descendu à son arrivée. Il y rencontra par bonheur un allié de sa famille, qui venait de rompre plusieurs lances, et qui se faisait désarmer. Surmontant la timidité habituelle que lui donnait son défaut d'usage et d'instruction, il alla se jeter aux pieds de son parent, et le pria, les larmes aux yeux, de lui prêter son cheval et ses armes pour tenter une course. — « Oui deà, mon » ami, » dit le gentilhomme qui ignorait les reproches que l'on faisait à Bertrand, « soyez » digne fils de votre généreux père; il est d'un » homme de cœur de se vouloir montrer en » telle occasion. Or, donc, je veux vous armer » moi-même; mais souvenez-vous que jamais » combattant n'a vu le dos de ma cuirasse! » Du Guesclin ne répondit pas, son cœur bondissait sous le harnois. Il partit au galop,

l'écu au col, la lance sur la cuisse. Il se mêla dans les rangs, à l'insu de son père, et, dès la première course, il envoya le téméraire qui l'avait défié mesurer la terre, lui et son cheval. Le coup parut si merveilleux aux assistans qu'ils s'arrêtèrent pour l'admirer. Les plus vigoureux se tournèrent contre lui. Il courut quinze lances, et successivement vainquit quinze chevaliers. Les belles dames qui l'avaient désolé de leurs sarcasmes, peu d'heures auparavant, le comblaient alors d'éloges et d'applaudissemens. Les vieux guerriers s'étonnaient de son adresse et de sa force, et les hérauts de la lice ne sachant qui nommer, en l'appelant pour recevoir les couronnes ou lui proposer de nouvelles joutes, ne le désignaient que sous le nom de l'*écuyer aventureux*. L'un des tenans, enfin, le sire du Guesclin lui-même, voulant soutenir l'honneur du tournoi, prit la résolution de courir contre cet inconnu; mais Bertrand le reconnut à la forme de ses armes, et comme du Guesclin s'ébranlait pour attaquer son fils, celui-ci jeta sa lance et s'offrit respectueusement aux coups de son père. L'étonnement, déjà grand, fut alors au

comble, et les chevaliers prirent entre eux la résolution de choisir le plus habile des tenans, avec charge expresse, non de l'abattre, mais d'éviter le choc de sa lance et de lui enlever son casque ou de rompre sa visière. Le chevalier accomplit adroitement la mission qui lui était confiée, et le casque roula dans la poussière. Bertrand fut reconnu. Le sire du Guesclin l'embrassa et le présenta, comme l'héritier de sa maison, à ses nobles parens qui l'accueillirent avec joie. De ce moment, il eut des armes et des coursiers, il fréquenta les académies chevaleresques, il fit la guerre pour son propre compte, et il acquit une telle réputation de force et d'audace, que les soldats les plus intrépides abandonnaient, pour le suivre, leurs anciennes bannières, et refusaient les meilleurs engagemens. Il fit choix de soixante compagnons, tous gens d'élite, n'ayant rien à perdre, *bons voleurs*, mais courageux et dévoués à l'excès. Avec eux, il courut les chemins, s'empara des passages, et détroussa les gens qui tenaient le parti opposé au sien. Il se retirait la nuit dans les forêts, seul abri qui convînt à sa nouvelle existence, et il procédait à

la distribution des dépouilles, dont il ne réservait pour lui-même qu'une part égale à celle de tous les autres. Quand il était au dépourvu, il enlevait les bijoux et les vêtemens de sa mère, dont le mécontentement durait d'autant moins qu'il était plus prompt à lui restituer au double la valeur des objets qu'il s'était appropriés. Tels furent les commencemens de Bertrand du Guesclin, depuis connétable de France et duc de Molines [1]. Hercule et Thésée ont été comme lui des voleurs de grandes routes, et ne savaient probablement pas mieux lire que le héros breton.

Bertrand s'étant lassé du séjour des forêts songea que, s'il se rendait maître d'un château, il passerait des nuits moins agitées, et conserverait en toute sécurité le produit des dépouilles de ses ennemis. Le château de Fougeray, attenant à la forêt de Teillé, le tenta. La place était bonne et forte, mais assez mal gardée. Il imagina de s'en emparer, fit part à ses compagnons du projet qu'il formait, les

[1] *Vie de Bertrand du Guesclin*; Bilaine, 1666. — *Aventures curieuses de Bertrand du Guesclin*, par J. Lefèvre, théologien d'Arras. Douai. 1692.

couvrit de blouses de bûcherons[1], les arma de haches, et les chargea de fagots et de bourrées. Il laissa la moitié de sa troupe dans la forêt, à portée d'entendre le son d'un cornet qu'il devait emboucher pour signal; puis, feignant de plier sous le poids, il s'avança près du pont-levis, et demanda au portier s'il ne fallait point de bois au seigneur du château. Le portier ne conçut aucun soupçon, et le pont-levis s'abaissa. Du Guesclin le traversa le premier, et laissa tomber son fardeau entre les deux portes que l'on venait d'ouvrir, afin qu'on ne pût les refermer. Ses compagnons l'imitèrent, et, saisissant leurs haches, ils massacrèrent le portier et quelques gardes accourus à ses cris. Cependant le beffroi sonnait dans le château. La garnison anglaise, au nombre de plus de deux cents hommes, tomba comme la foudre sur les assaillans qui faisaient retentir les airs du cri de *Notre-Dame du Guesclin!* Le héros breton se distinguait par des prodiges de valeur, il abattait des têtes, il coupait des jambes et des bras; mais tous les

[1] Bliaud, d'où l'on a fait les mots blaude et blouse.

coups se dirigeaient sur sa personne; et, adossé contre un mur, couvert de blessures et de sang, il défendait vigoureusement sa vie, que désormais il ne songeait qu'à vendre un peu plus cher, lorsque ses gens arrivèrent et l'arrachèrent à la fureur des Anglais, qui furent tous tués ou faits prisonniers. Le lendemain, les Bretons livrèrent combat au capitaine du château, qui revenait d'une imprudente expédition, le défirent, et, par sa mort, se trouvèrent en possession définitive de la forteresse de Fougeray. Cette conquête de Bertrand du Guesclin le combla d'honneur, et de ce moment, on le considéra comme le premier capitaine du siècle [1].

Le duc de Lancastre, généralissime des troupes anglaises en Normandie, ayant formé le projet de rejoindre en Aquitaine le prince Noir, se mit en marche, pénétra dans la Bretagne et vint assiéger la ville de Rennes. Bertrand du Guesclin, qui tenait la campagne, le harcelait sans cesse et déconcertait toutes les

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, page 286.

mesures qu'il prenait pour affamer cette cité, tantôt par des attaques réelles, tantôt par de fausses alertes qui le privaient momentanément de ses meilleurs soldats. Il le trompa un jour si adroitement qu'il parvint à s'introduire lui-même dans la ville, avec un convoi préparé pour le camp du prince anglais; et qu'après avoir généreusement payé les paysans, il les renvoya au duc, avec ordre de lui rapporter ces paroles. « Sire, Bertrand se recommande à » vous, et dit que, par Dieu, il vous verra le » plus tôt qu'il pourra, et qu'il a tant de vivres » pour lui et ses gens, que, quand il vous plaira » des vins de la cité, il vous en enverra, et de » l'hypocras aussi, pour adoucir votre cœur! »

Le duc de Lancastre, loin de s'offenser de la hardiesse de Bertrand, témoigna le désir de le connaître : « Par saint Dunstan, » dit le comte de Pembroke, « c'est un vaillant jeune » homme, monseigneur, et gentil chevalier. En» voyez-lui un sauf-conduit, et Dieu me damne » s'il ne vient. » — « Si je le croyois, » reprit le duc, « je lui envoyerois incontinent un hé» raut. » Le comte persista dans son assertion, et le duc ayant fait expédier un sauf-conduit,

l'envoya par un héraut d'armes à Bertrand du Guesclin. Bertrand reçut avec noblesse le messager, le fit richement habiller et lui remit une bourse qui contenait cent beaux écus. Il se disposa ensuite à paraître seul, au milieu de l'armée anglaise. Le héraut, charmé de sa générosité, le précéda de quelques heures et ne manqua pas de faire un récit magnifique de la réception dont il avait à se louer. Le chevalier parut enfin dans un équipage guerrier, monté sur un beau cheval, et distingué par sa contenance intrépide. Les capitaines anglais, rassemblés pour le voir, l'examinaient avec curiosité, peut-être avec impudence, mais Bertrand passa fièrement au milieu d'eux, et se rendit à la tente du duc de Lancastre qui l'accueillit avec grâce, et, tout en lui disant qu'il lui savait gré de sa démarche, laissa échapper des paroles en faveur de la cause de Monfort, « Car, » disait-il, « les droits de Charles de » Blois sont fort douteux, et il en coûtera la » vie à plus de cent mille hommes, avant qu'ils » aient acquis quelque légitimité. » — « Je, » répondit Bertrand, « ne suis que son petit ser» viteur, et, s'il en meurt tant, nous qui res-

» terons n'en serons que plus riches [1]. » Le duc rit de cette naïveté et proposa le commandement de son armée à du Guesclin, s'il voulait se déclarer pour la cause de Monfort. Mais rien n'était capable d'ébranler la fidélité du chevalier.

Le duc lui rendit de grands honneurs et lui témoigna publiquement l'estime qu'il faisait de sa personne. Il n'en fallait pas tant pour exciter la jalousie des Anglais. Ils suscitèrent contre le brave Breton un gentilhomme, parent de Dagworth, et qui brûlait de venger la mort de ce célèbre capitaine. Ce chevalier se présenta devant le duc de Lancastre, et sollicita la permission d'offrir à Bertrand le combat à trois fers de glaive, trois fers de hache et trois coups de dague. C'était, à peu près, ce que l'on nommait le combat à outrance. Le Breton saisit vigoureusement la main de l'insulaire et lui dit : « Si trois fers ne suffisent pas, je t'en » donnerai six, et, dût-on me proposer ton pe» sant d'or, je ne renoncerois pas au duel que tu

[1] *Vie de Bertrand du Guesclin*, par J. Lefèvre. Douay. — *Idem*, Bilaine, 1666. — Dom Morice, tome I, page 289.

» vienschercher. » Le duc, qui, peut-être, avait donné la main à cette provocation, fit quelque semblant d'en être courroucé, mais l'honneur de Bertrand lui était trop cher pour qu'il hésitât à permettre le combat. En conséquence, il en fixa l'heure au lendemain, et se faisant amener un superbe cheval, il en fit présent à du Guesclin, qui rentra dans la ville de Rennes, entouré des courtisans du prince et comblé de politesses.

Mais la nouvelle de cet engagement ne tarda pas à se répandre, et les parens comme les amis de du Guesclin usèrent de toute leur influence sur son esprit, pour le dissuader d'aller ainsi risquer sa vie, au milieu de l'armée ennemie, sans utilité pour sa cause. Bertrand se contenta de répondre qu'il avait donné sa parole, se vêtit d'une simple cotte de mailles, prit un bouclier, une lance bien acérée, refusa la cuirasse que lui offrait son ami Penhoët, et, dans cet équipage, se rendit à l'église pour y entendre la messe et se recommander à Dieu. Il montait à cheval, quand une bonne vieille tante qui souvent l'avait secouru dans sa détresse et soustrait aux châtimens que lui

voulait infliger son père, vint le prier en grâce d'ôter son casque, afin d'avoir la satisfaction de l'embrasser une dernière fois. « Ma » tante, » lui cria Bertrand, « allez au logis » baiser votre mari, et faites préparer le dîner, » car je serai de retour avant le bénédicité. »

La lice était disposée au camp anglais par les ordres du duc de Lancastre, et le combat commença en sa présence et devant les chefs les plus distingués de l'armée. Dès la première course, du Guesclin perça la cotte de mailles de son adversaire, qui ne frappa que son casque. Les deux autres courses n'amenèrent aucun résultat, et Bertrand, pour tenir sa parole, en proposa trois autres qu'accepta le champion de l'Angleterre; mais comme ils couraient la première lance, Bertrand lui porta un coup si terrible qu'il le renversa et le cloua sur la terre. Selon les lois du combat, la vie du chevalier anglais appartenait à du Guesclin, qui, par considération pour le duc, ne voulut pas même en faire son prisonnier. Il se contenta de s'emparer de son cheval, comme une marque de sa victoire, et il en fit présent au héraut que le duc de Lancastre lui envoya,

chargé de le féliciter sur sa bravoure et de l'accompagner jusqu'aux portes de Rennes, en veillant à sa sûreté. Jamais dîner ne fut mangé de meilleur appétit et en plus grande joie que celui de la bonne vieille tante.

Cependant le pape ayant appris, par un de ses légats, que, malgré la publication de la trêve, le duc de Lancastre s'obstinait à continuer le siége de Rennes, s'en plaignit à Édouard qui expédia l'ordre précis de le lever [1]. Il était impossible de ne pas obéir au roi, et cependant le prince avait proféré, en face des autels, le serment de ne pas quitter les murailles de cette ville, avant d'y avoir arboré les léopards d'Angleterre. On s'avisa d'un singulier expédient pour ne pas exposer le duc à la honte d'un parjure [2]. Bertrand du Guesclin, qui s'effrayait des cruels effets de la famine sur les malheureux habitans, et qui ne conservait aucun espoir de les ravitailler de nouveau, fit dire au duc de Lancastre que s'il voulait entrer dans la ville de Rennes, suivi de dix per-

[1] *Actes de Rymer*, tome VI, pages 13 à 26 et suiv.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 458.

sonnes seulement, on lui ouvrirait les portes et on lui laisserait la liberté de planter ses enseignes sur les remparts. Le duc accepta une proposition qui le relevait honorablement de son serment. Le jour de la cérémonie fut fixé, et tous les boulangers, bouchers et marchands de comestibles, reçurent l'ordre d'étaler sur leurs boutiques la totalité des denrées qui leur restaient, afin que les Anglais ne connussent pas la détresse où le peuple était réduit. Le duc de Lancastre fit son entrée à Rennes, en triomphateur. On lui présenta les vins d'honneur. Il monta sur le rempart, avec la fierté d'un guerrier qui vient de vaincre, et il planta ses étendards et ses guidons sur la porte qui conduisait au camp des Anglais. Il repartit comme il était venu. Mais à peine eut-il dépassé la barrière, que l'on renversa ces marques ridicules d'une victoire fictive, on les couvrit de boue, on les mit en pièces et on lui en jeta les débris sur les talons. Son indignation fut au comble, il se retourna furieux, mais la herse était retombée. On avait tenu tout ce qu'on lui avait promis. Lui-même avait donné sa parole, et il ne pouvait se dispenser

de lever le siége. Il le fit donc en grande mortification, et se retira vers Auray avec le jeune comte de Monfort[1].

Charles de Blois récompensa en belles promesses le dévouement des habitans de Rennes, et créa du Guesclin seigneur de la Roche-Derrien. Il profita de la trève pour réparer ses pertes, fortifier ses places et solder sa rançon. Ce fut le peuple qui paya[2]. Le sire de Kergournadéac'h[3], qui releva les remparts de Lesneven, manqua de périr dans une révolte des paysans, écrasés d'impôts et de corvées. Lesneven, à cette époque, était une place d'autant plus importante qu'elle seule pouvait arrêter dans leurs excursions les garnisons de Brest

[1] Quelques écrivains ont prétendu que le duc de Lancastre avait demandé et reçu de la ville de Rennes une contribution de soixante mille écus, pour couvrir ses frais; mais cette assertion n'a aucun fondement et le duc lui-même n'en parla jamais.

[2] *Actes de Bret.*, tome I, col. 1521. — Rymer, tome VI, page 70.

[3] Ce nom, qui peut paraître singulier aux personnes étrangères à la langue bretonne, signifie l'ancien chef. *Kergour*, l'homme de la ville, le chef; *nadéac'h*, qui n'est pas d'hier.

et de Saint-Mahé, qui tenaient pour le comte de Monfort.

Lorsqu'un homme extraordinaire s'élève dans un siècle, les événemens s'abaissent devant lui. Sur lui seul se portent les regards. L'éclat dont il est entouré colore l'histoire contemporaine, qui s'empare du héros comme d'un foyer central d'où partent les rayons de gloire disséminés sur les personnes et les actions. Il occupe l'immensité des souvenirs; et son nom, mêlé aux faits, leur communique l'intérêt qui les classe dans la mémoire. Il est à lui seul tout le siècle et toute la nation.

Tel fut du Guesclin. Sa grande renommée écrase les renommées rivales. Partout on le retrouve, en Espagne, en France, en Italie, en Bretagne. Les intérêts majeurs des peuples cèdent à ceux de sa gloire, et les plus importantes déterminations des souverains, leurs démarches les plus décisives tombent dans l'oubli, si le grand nom de du Guesclin ne les relève de l'arrêt commun qui les plonge dans le néant.

Il est difficile de résister à l'entraînement qui porte les historiens bretons à ne parler que de ce guerrier redoutable. Leurs pages

sont pleines de ses hauts faits, et chacune de ses actions semble mériter qu'on s'arrête à la décrire. Tous les capitaines du duc de Lancastre brûlaient de se mesurer avec lui. De jour où de nuit, sans armure ou couvert de fer, en santé, ou dévoré par la fièvre, Bertrand acceptait leurs défis et leur laissait un long repentir de leur excès d'insolence.

Nonobstant la trève négociée par les envoyés du saint-siége, les bandes qui s'étaient formées après la funeste bataille de Poitiers, où le roi Jean venait d'être fait prisonnier, ravageaient impunément les provinces[1]. Elles portaient le nom générique de compagnies, et les surnoms particuliers de Malandrins, Rouptiers, Jacques Bonshommes, Cotteraux, etc. Leurs chefs s'intitulaient amis de Dieu et ennemis de tout le monde[2]. Durant la captivité du roi de France, l'autorité du dauphin, qui fut depuis Charles V, était complétement méconnue; et si, d'une part, les troupes françaises de Charles de Blois se livraient à

[1] Le continuateur de Nangis, pages 837 à 863.

[2] *Hist. de France*, par Mézeray. — Le père Daniel. — Vély et continuateurs.

d'affreux excès, Édouard III n'osait réprimer la licence des siennes, plus menaçantes que soumises. Robert Knolles et Philippe d'Évreux, frère de Charles le Mauvais, roi de Navarre, ravagèrent la Bretagne durant trois années. D'autres aventuriers suivirent cet odieux exemple dans la Touraine, l'Anjou et le comté Nantais. Les paysans, que l'incendie de leurs chaumières et de leurs églises, le ravage de leurs campagnes, le viol et le massacre de leurs femmes, n'avaient pas entièrement réduits au désespoir, se voyant abandonnés des seigneurs qui devaient être leurs défenseurs naturels, traitèrent avec leurs ennemis et achetèrent à prix d'argent la liberté de cultiver leurs terres et de faire leurs récoltes. Mais les seigneurs se montrèrent pour eux plus redoutables et plus cruels que les Malandrins[1], car ils s'irritèrent de ce qu'ils nommaient une trahison, et extorquèrent avec la dernière rigueur, en s'aidant du gibet, les revenus ordinaires de leurs terres qu'ils ne ju-

[1] *Actes de Rymer,* tome VI, pages 101 à 106. — Dom Morice, tome I, page 293.

geaient pas à propos de défendre les armes à la main.

Le fatal traité de Bretigny, si déshonorant pour la France, n'apporta en Bretagne qu'un surcroît de calamités. Peu de temps avant sa conclusion, le duc de Lancastre avait mis le siége devant la ville de Dinan[1]. Bertrand du Guesclin commandait dans la place; mais après plusieurs assauts courageusement repoussés, il se vit serré de si près qu'il demanda une suspension d'armes, sous condition de se rendre, s'il n'était pas secouru dans les quarante jours. Le duc y consentit, et les soldats des deux armées se traitèrent réciproquement avec amitié. On agissait avec tant de confiance de part et d'autre, qu'un jour Olivier du Guesclin, jeune frère de Bertrand, sortit seul de la ville, afin de se promener dans la campagne; mais il fut arrêté par un chevalier anglais, nommé Thomas de Canterbury, fait prisonnier et mis à une rançon de mille écus. Dès que Bertrand eut appris cette tra-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 560. — Le Baud, page 315.

hison, il s'élança sur son cheval et se rendit à la tente du duc de Lancastre, qui jouait alors aux échecs avec Jean Chandos. Du Guesclin fléchit le genou, mais le duc le releva et lui offrit des rafraîchissemens [1]. « Monseigneur, » dit le chevalier irrité, « je ne boiray ny ne » mangeray que vous ne m'ayez rendu raison » du tort que l'on m'a fait. » — « En quoy donc, » s'écria le duc surpris? » — « Monseigneur, » n'y a-t-il pas trève entre nous? » — « Il est » vray, » dit alors Chandos, « et si quelqu'un a » été si osé que de l'enfreindre, il en sera fait » réparation, et de cela n'ayez aucun doute. » — « J'ay un mien frère, » reprit du Guesclin, « qui ne fait que sortir de page. S'allant pro» mener sur la foy des traités, un capitaine » des vôtres, contre le devoir d'homme de » bien et la parole jurée, a pris ce jeune » homme et le retient prisonnier. » Canterbury, qui se trouvait présent, prit la parole et dit avec hauteur : « S'il y a quelqu'un qui ose » charger mon honneur et qui dise que j'ay

[1] *Vie de Bertrand du Guesclin.* — Dom Morice. — D'Argentré.

» fait autre chose que d'homme de bien, je le » défie, et voilà mon gage!» Il jèta son gant, que Bertrand releva : « Je dis donc, » s'écria celui-ci, « que tu es un faux et traître chevalier, » que faussement et mal, tu as pris et détiens » mon frère, et que lâchement tu as fait! » — « Nous combattrons! » reprit Canterbury. — « Ah! » dit Bertrand que la colère animait, « je jure de ne manger que trois » soupes en vin [1], au nom de la Trinité, jus- » qu'à ce que tu ayes retiré ton gage! »

On essaya de réconcilier les deux chevaliers; mais Bertrand ne voulut écouter aucune proposition d'accommodement. Il jugeait indigne l'action de Canterbury, et prétendait que les armes seules devaient en décider; il offrit cependant de se contenter d'une réparation, qui eût consisté à recevoir à discrétion Thomas de Canterbury, lui présentant son épée, en la tenant par la pointe. C'eût été une lâcheté qu'aucun chevalier n'eût osé proposer au capitaine anglais, et les deux champions s'élancèrent dans la lice. Le résultat du combat ne fut pas

[1] Trois rôties au vin.

un instant douteux. Canterbury fut vaincu ; mais comme il refusait de se rendre, du Guesclin se mit en devoir de l'égorger, et il l'eût fait, si le duc de Lancastre lui-même n'eût demandé grâce pour *son homme*. Bertrand reçut les armes, le cheval et mille écus de son adversaire, qui fut chassé honteusement de l'armée. Dans ces temps déplorables, la force corporelle et l'adresse au maniement des armes tenaient lieu de justice, de véracité, de droit et de vertus. Bertrand vaincu n'eût passé que pour un présomptueux sans vergogne, et son frère eût gardé la prison.

Il avait été question dans le traité de Bretigny des prétentions de Charles de Blois et de Jean de Monfort. Les puissances contractantes, le roi de France et le roi d'Angleterre, étaient convenues d'agir de concert pour terminer enfin le différend et rendre la paix à la Bretagne. Des arbitres devaient se réunir à Calais, afin de régler l'affaire à l'amiable, sous le délai d'une année; et dans le cas où il eût été impossible de concilier les parties, on les aurait laissées vider elles-mêmes leur querelle. Les deux rois, sous aucun prétexte, ne pou-

vaient se faire la guerre à leur sujet; mais, sans altérer leur alliance, ils conservaient le droit de fournir des secours aux prétendans. Enfin, l'hommage de la Bretagne devait appartenir au roi de France, que ce fût Charles ou Monfort qui l'emportât.

Mieux eût valu ne rien statuer sur le sort de la couronne ducale de Bretagne. Ces articles du traité ne constituaient qu'une dégoûtante dérision. Édouard et Jean, entraînés par l'importance de leurs réclamations personnelles, ne s'étaient attachés qu'aux points qui semblaient leur promettre des avantages dans l'avenir. Si les deux rois l'eussent désiré, l'accord des deux comtes eût été facile; et leur volonté seule, en terminant la querelle, eût épargné tout le sang qui coula encore en Bretagne.

La trève fut prolongée jusqu'en 1363; on l'employa de part et d'autre à faire des levées d'hommes, des amas d'armes et des approvisionnemens en tous genres. Le résultat des conférences de Calais consistait à proposer aux deux prétendans le partage du duché de Bretagne par moitié; mais Charles déclarait qu'il voulait tout ou rien, et le comte de Mon-

fort jurait que Dieu lui-même ne consentirait pas à un tel arrangement; parce qu'il serait impossible que deux princes mécontens l'un de l'autre, et aussi voisins, ne se cherchassent pas sans cesse des querelles, soit par eux-mêmes, soit par leurs capitaines, soit par leurs propres sujets [1].

L'armée de Charles de Blois et celle du comte de Monfort s'étant reconstituées, recommencèrent les hostilités à l'expiration de la trève. Les troupes de Charles entreprirent le siége de Bécherel, et Monfort se hâta de venir au secours de cette ville. Il comptait dans ses rangs, moins nombreux que ceux des Franco-Bretons, une foule de chefs d'une haute renommée, tels que Olivier de Clisson, Tanneguy du Chastel, Chandos, Robert Knolles, Cadoudal, Trésiguidy, etc. Charles, de son côté, était entouré des sires de Rohan, de Raiz, de Malestroit, de Châtillon, de Beaumanoir, de Rieux, d'Ancenis, du Guesclin [2]. Il avait choisi, par leur conseil, une position extrêmement avanta-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 466.

[2] *Guillaume de Saint-André*, récit en vers. *Actes de Bret.*, tome IV de la collection.

geuse ; mais le comte de Monfort, après avoir examiné la situation de son adversaire, qu'il jugea inexpugnable, en trouva une meilleure, et plaça son armée de manière à le tenir assiégé dans son camp et à couper toutes ses communications. Lorsqu'il pensa que ses ennemis avaient assez souffert de la disette des vivres, il leur présenta la bataille ; mais Charles se vit forcé de la refuser, et répondit toutefois à son antagoniste qu'il acceptait le défi, s'il lui convenait de désigner un lieu plus propre au combat. « Qu'à cela ne tienne, » reprit Monfort, « j'accepte et ne veux pas que ce soit l'avan-
» tage du terrain qui fasse ma bravoure; ce sera
» partout où le voudra mon cher cousin, il n'a
» qu'à désigner lui-même le champ qu'il dé-
» sire. » Charles indiqua les Landes de Beaumanoir, situées entre Bécherel et le bourg d'Évran. Le comte de Monfort s'y rendit le premier ; le comte de Blois ne tarda pas à le suivre, et ils se mirent en devoir de planter leurs enseignes et de ranger leurs gens. Le combat devait être décisif et le carnage affreux ; mais plusieurs évêques et des seigneurs qui conservaient la neutralité, pressèrent si vivement

Charles de Blois de renouer le traité discuté à Calais, qu'il consentit à proposer au comte de Monfort le partage par moitié du duché de Bretagne. Monfort s'y refusa d'abord; il craignait des dissensions et des guerres perpétuelles; mais il fut si bien prêché, si bien entouré, que le 12 juillet 1363, aux Landes d'Évran, il fut convenu que le comte de Blois conserverait la ville de Rennes; que sous un mois il remettrait à Jean de Monfort la ville de Nantes; que la Bretagne serait divisée en deux parties à la convenance des contractans; que tous deux prendraient le titre de duc; que le réglement de leurs armoiries appartiendrait à la décision des rois de France et d'Angleterre, et qu'ils vivraient désormais en bons parens, cousins et amis [1]. Le serment fut trois fois renouvelé sur les saints Évangiles. Les principaux seigneurs de chaque parti furent remis en otages au parti opposé. Les armées se retirèrent sans combattre, et l'on stipula que les ratifications du traité seraient échangées en bonne forme, sous

[1] D'Argentré, pages 472 à 473. — *Chartrier de Nantes*, arm. O, cass. C, n°. 22. *Actes de Bret.*, tom. 1, col. 1564, 1581.

huit jours, au pied du chêne de Mi-Voie, devenu fameux par la bataille des Trente.

Mais l'esprit de paix n'avait pas présidé à la rédaction de ces sages conventions. Lorsque Jeanne de Penthièvre apprit ce qui s'était passé, quand on lui présenta les articles qu'elle devait corroborer de sa signature, elle s'écria en colère : « Le comte de Blois donne à bon » marché ce qui n'est pas à lui ! On voit qu'il » n'y va pas du sien, et qu'il trouve facile de » faire du cuir d'autrui large courroie ! » Elle lui écrivit : « Je vous ai prié de défendre mon » héritage, et vous le devez, car il en vaut la » peine ; si vous vous fussiez souvenu que tant » de gens de bien sont morts pour soutenir » mon droit et que tant de sang a été ré- » pandu, vous n'eussiez pas ainsi laissé une » chose qui m'appartient et qui me vient de » mes ancêtres, tandis que vous avez les armes » à la main, et vous n'eussiez pas écouté des » gens à l'honneur desquels cela ne touche » guère. Vous ferez ce qu'il vous plaira. Je ne » suis qu'une femme et ne puis rien de mieux ; » mais j'aurois plutôt perdu la vie, et deux si » je les avois, que d'avoir consenti à une chose

» si reprochable, au déshonneur des miens et à » celui de tous nos amis, qui s'en ressentiront » un jour, quoi que vous puissiez faire [1]. » Cette lettre terminée, elle la remit à un messager en versant beaucoup de larmes, et l'envoyé rendit compte de ce qu'il avait vu. Ce fut l'arrêt de mort du malheureux prince. Accablé de ces reproches, et d'autant plus affligé d'avoir déplu à sa femme, qu'en effet la cause des grandeurs qu'il disputait à Jean de Monfort, provenait de l'héritage des Penthièvre, il songea, non sans douleur, qu'il fallait répudier la parole jurée. Il s'y résolut toutefois; et, quand ses députés se rendirent au pied du chêne de Mi-Voie, ils déclarèrent, de la part de Charles de Blois, qu'ils n'étaient porteurs d'aucun pouvoir pour ratifier l'accord fait aux Landes d'Évran; que le duché appartenait à sa femme comme patrimoine, et qu'elle seule avait le droit d'en disposer.

Le comte de Monfort s'étonna de cette réponse; mais afin de mettre tous les égards de

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 473. — Dom Morice, tome 1, page 301.

son côté et de rejeter les torts sur son adversaire, il lui dépêcha un héraut pour le sommer de sa parole, avec déclaration qu'au cas contraire, lui, Jean de Monfort, en déchargeait sa conscience, et laissait retomber sur son ennemi toute la responsabilité des maux de la guerre et de l'effusion de sang. Le comte de Blois répondit qu'il n'y savait que faire, et que ce n'était pas son héritage. Cependant le parjure pesait à ce malheureux guerrier, dont le caractère était si éminemment religieux; et il consentit encore à prolonger la trève de quatre mois, et à s'en rapporter à l'arbitrage du prince de Galles, qui résidait alors à Poitiers. Les deux comtes se rendirent en effet devant le fils du roi d'Angleterre, et leurs avocats discutèrent longuement leur cause; mais Charles de Blois ne voulut accéder à aucune proposition: sa destinée s'accomplissait. Monfort lui dénonça la bataille, et Charles déclara qu'il y répondrait en temps et lieu. Les otages furent renvoyés libres de part et d'autre [1].

Durant cette discussion, Bertrand du Gues-

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1565 et suiv.

clin s'était mis au service du roi de France, Charles V, qui venait de succéder à Jean, son infortuné père; et ce brave capitaine, à la tête d'une troupe de Bretons déterminés, avait subi toutes les fortunes de la guerre, tantôt vainqueur, tantôt repoussé, mais toujours admiré des ennemis et adoré de ses soldats. Charles V venait de le créer maréchal de Normandie et comte de Longueville; et Bertrand jouissait de ces nouveaux honneurs, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre, avec mille lances, à l'armée de Charles de Blois. Il s'arrêta une nuit, presque seul, à Guingamp; mais, lorsqu'il voulut quitter cette ville au matin, il en trouva les portes fermées [1]. Surpris de se voir ainsi retenu, il s'informa des motifs près des habitans rassemblés, et demanda si l'on prétendait lui imposer une contribution. Les principaux s'avancèrent, et lui dirent que, loin d'en rien exiger, ils lui offriraient soixante mille livres [2], s'il consentait à les délivrer des détachemens anglais cantonnés dans deux châteaux voisins, ceux de Pes-

[1] *Mémoires du comte d'Estouteville*, par Lefeuvre.
[2] Six cent mille francs de nos jours.

tivien et de Trogoff. Ces brigands avaient dévasté les campagnes et réduit la ville aux plus cruelles extrémités. Bertrand, pressé d'exécuter les ordres du roi, se refusa d'abord aux instances des habitans de Guingamp; mais, touché de la misère dont ils lui faisaient un si triste récit, il consentit à marcher contre leurs ennemis et se mit en route, à la tête d'une foule de paysans armés qui criaient: « Vive » Bertrand! Dieu bénisse du Guesclin qui ne » ne nous a pas abandonnés! » Le chevalier se servit avec succès de ces guerriers improvisés, et se rendit maître des deux châteaux en peu de jours. Il marcha ensuite vers Nantes, et remit sous les bannières de Charles de Blois les mille hommes qu'il commandait. Ce prince compta bientôt, dans ses rangs, deux mille cinq cents hommes d'armes et une infanterie considérable.

Le comte de Monfort se hâta de prévenir Jean Chandos, qui se trouvait alors en Aquitaine, des difficultés de sa position. Le capitaine anglais en rendit compte au prince de Galles, et lui demanda ses ordres. Le fils d'Edouard lui permit de prêter son secours à Monfort, et Chandos le rejoignit avec deux cents

lances près de la ville d'Auray. Au moyen de ce supplément, l'armée anglo-bretonne se composa de seize cents hommes d'armes et de huit à neuf cents archers; son infanterie était inférieure, dans la même proportion, à celle de son adversaire.

Une action décisive se préparait. Charles quitta Nantes et se rendit à Josselin, où il passa la revue de ses troupes. Jeanne de Penthièvre, sa femme, lui avait dit, en présence de Bertrand du Guesclin et d'autres barons de Bretagne : « Monseigneur, vous vous en allez » défendre mon héritage et le vôtre, car ce » qui est mien est aussi vôtre, lequel, messire » Jean de Monfort nous empêche et a empê» ché un grand temps, à tort et sans cause. Ce » sçait Dieu. Les barons de Bretagne, qui cy sont, » sçavent bien comment j'en suis droicte héri» tière; si, vous prie chèrement que nulle or» donnance, ne composition d'accord, ne trai» té, ne veuilliez faire ou y condescendre que » le corps de la duché ne nous demeure [1]. »

[1] Froissard, tome 1, chap. ccxxv, p. 282. — *Hist. de la vie de du Guesclin*, par Menart ; Lefeuvre, etc.

Charles avait promis de se conformer à cette injonction. Son bon sens et son caractère le portaient à la paix ; mais comment éluder une détermination si positive et que lui rappelaient sans cesse les partisans de sa femme ? Ce fut vainement que le comte de Monfort, voulant donner un nouveau gage de sa modération, lui dépêcha un héraut chargé de lui dire que, conformément aux stipulations d'Évrau, il était encore dans l'intention de se contenter de la moitié de la Bretagne, et de le reconnaître même pour son héritier, s'il venait à décéder sans enfans ; Charles crut voir une preuve de faiblesse dans cette sage proposition. Il pensa, d'ailleurs, que la comtesse de Penthièvre lui reprocherait d'avoir manqué de courage lorsqu'il avait la possibilité de vaincre, et il fit répondre que si le comte ne levait de plein gré le siége du château d'Auray, il saurait l'y contraindre avant quatre jours[1]. La fatalité l'entraînait.

Jean de Monfort apprit bientôt que Charles

[1] *Hist ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome 1, page 309.

s'avançait avec les troupes les plus belles, les mieux armées, les mieux exercées que l'on eût encore vues en France [1]. Les Anglo-Bretons, qui ne demandaient qu'à combattre, commencèrent à préparer leurs armures et à mettre en bon état les lances, les haches, les dagues et les épées. Jean Chandos, Eustache d'Auberthicourt, Robert Knolles, Mathieu de Gournay, Hugues Caverley, sortirent avec leurs troupes de la ville d'Auray, que n'avait pu défendre la garnison du château, choisirent le terrain, se mirent en ordre de bataille, et attendirent l'ennemi de pied ferme.

Il ne tarda pas à paraître. Les Franco-Bretons s'arrêtèrent dans de grandes bruyères, près d'un ruisseau qui, seul, séparait les deux armées [2]. Le maréchal de Beaumanoir défendit expressément à qui que ce fût de sortir des rangs pour joûter, fournir une course ou porter un défi; et Charles de Blois, par le conseil de

[1] Froissard, tome I, chap. CCXXVI, pages 282 à 283.

[2] *Chroniq. de Guillaume de Saint-André; Actes de Bret.*, tome IV. — Froissard, tome I, pages 283 et suiv. — D'Argentré. — Le Baud. — Dom Morice. — Dom Lobineau, etc.

du Guesclin, divisa ses troupes en trois corps de bataille, avec une arrière-garde. Bertrand commandait le premier corps, qui ne se composait que de Bretons. Il avait placé les comtes de Joigny et d'Auxerre à la tête du second, où l'on ne comptait que des chevaliers de France; et le troisième était dirigé par Charles de Blois. Près de sa personne se tenaient les plus hauts barons de la Bretagne, le vicomte de Rohan, les sires de Léon, d'Avaugour, de Dinan, de Malestroit, d'Ancenis et plusieurs autres. On voyait à l'arrière-garde les sires de Raix, de Rieux, de Tournemine, du Pont, etc., et le nombre des hommes d'armes de chaque bataille s'élevait à plus de mille. Charles de Blois parcourut les rangs, parlant à tous les chevaliers, les suppliant de lui rester fidèles et loyaux, et déclarant qu'il prenait, sur son âme et sa part de paradis, la justice et le bon droit de la cause pour laquelle on allait combattre. Tous lui promirent de s'acquitter de leur devoir.

Le comte de Monfort était bien le chef du parti opposé, mais Jean Chandos commandait en réalité son armée et donnait seul des

ordres suivis d'exécution. Ainsi l'avait voulu le roi d'Angleterre, qui avait écrit à cet habile capitaine de prendre en tout l'initiative et de surveiller et diriger son gendre. Dès que Chandos eut attentivement examiné la tenue et l'ordonnance de l'armée de Charles, il reconnut qu'il avait affaire à forte partie, et il s'écria : « Que Dieu m'aide ! il me paraît que » toute la fleur de la chevalerie est par de là ce » ruisseau ! » Puis, se retournant vers les guerriers qui l'entouraient, il ajouta : « Mes chers » seigneurs, n'est-il pas temps que nous ordonnions aussi nos *batailles*, nos ennemis nous » en montrent l'exemple ? » — « Vous dites la » vérité, sire, » répartit un de ceux qui l'avaient entendu, « mais vous êtes notre chef et » notre conseil, donnez vos ordres selon votre » jugement ; vous n'avez personne au-dessus » de vous qui puisse vous contredire, et votre » expérience vous apprend mieux ce qu'il con» vient de faire que ne le pourrait aucun de » nous. » Messire Jean Chandos divisa donc aussi son armée en trois corps, avec une arrière-garde. Au premier se trouvaient Robert Knoles, Gauthier Huet et Richard Brulé ; au second

Olivier de Clisson, Eustache d'Auberthicourt et Mathieu de Gournay. Il se réserva le troisième et se plaça près du comte de Monfort. Chaque *bataille* était composée de cinq cents hommes d'armes et de quatre cents archers.

L'organisation de l'arrière-garde essuya des contrariétés. Chandos appela Caverley et lui dit : « Messire Hugues, vous commanderez
» l'arrière-garde ; je vous donne cinq cents
» bons combattans. C'est votre partage. Vous
» vous tiendrez sur l'aile droite, et ne quitterez
» ce poste, quelque chose qui advienne, à
» moins d'une extrême nécessité, comme par
» exemple si nos corps de bataille étoient en-
» tr'ouverts par l'ennemi et commençoient à
» s'ébranler. Alors vous vous porterez sur le
» point qui souffrira, vous le soutiendrez et
» lui imprimerez votre courage. Vous ne sau-
» riez aujourd'hui rendre un plus éminent
» service. » Hugues de Caverley ayant écouté Jean Chandos, rougit, et, tout agité de colère, répondit : « Sire, sire, remettez cette arrière-
» garde à un autre que moi, je ne demande
» nullement à m'en charger ; » et il ajouta :
« Ah ! sire chevalier, dans quel lieu, en quelle

» circonstance m'avez-vous trouvé si miséra-
» ble, que je ne sois en ce jour digne de com-
» battre des premiers comme vous autres? »
Chandos reprit avec douceur : « Messire Hu-
» gues, je ne vous ai pas mis à l'arrière-garde
» par aucun motif qui puisse empêcher de
» vous considérer comme un des meilleurs
» chevaliers de l'armée; je sais très-bien que
» vous êtes digne de combattre aux premiers
» rangs; mais je vous ai confié ce comman-
» dement parce que vous êtes un homme
» sage et avisé, et qu'il y faut un brave comme
» vous. Je vous prie instamment de l'accepter.
» Je vous assure que si vous le prenez, le sort
» du combat dépendra de vous, et que vous y
» acquerrez un immense honneur; et je vous
» promets de plus que je vous accorderai la
» première demande que vous me ferez, quelle
» qu'elle soit. » Caverley, toutefois, était loin de se rendre aux belles paroles de Jean Chandos; il se regardait comme un homme déshonoré, et le suppliait, au nom de Dieu et à mains jointes, de remettre le commandement à un autre, parce qu'il voulait combattre des premiers. Jean Chandos en versa des lar-

mes, et lui dit avec une sorte de résignation : « Eh bien donc ! comme il faut que je le » prenne ou que vous le preniez, décidez vous- » même lequel vaut le mieux pour le salut de » l'armée. » A ces mots, Caverley, honteux de son obstination, prit la main de Chandos en lui disant : « Ah, sire ! certes, je sais bien que » jamais vous n'exigerez de moi rien qui puisse » m'attirer du blâme, je l'accepte donc et vous » serez content. » Il conduisit sur-le-champ sa division dans la prairie voisine, et la plaça de manière à pouvoir observer l'action et porter secours où serait le danger.

Sur ces entrefaites, Jean de Monfort jugea de nouveau convenable d'envoyer un héraut à Charles de Blois, pour le sommer de se conformer au traité trois fois juré aux Landes d'Évran [1]. Le sire de Beaumanoir, que sa haute réputation faisait respecter dans les deux camps, allait de l'un à l'autre, discutant, persuadant, ramenant les plus exaltés et parlant de paix à tous. Il avait été prisonnier de Monfort, et,

[1] Les réponses de Charles de Blois sont consignées dans l'enquête relative à sa canonisation. — *Actes de Bret.*, tome II, 4e. de la collection.

comme sa rançon n'était pas encore payée, il ne portait point d'armure. Charles ne voulut rien écouter. Il avait, disait-il, donné sa parole à la comtesse de Penthièvre, et il ne devait plus être question que de combattre. Beaumanoir cependant obtint une suspension d'armes d'un jour et d'une nuit, et, pour lui-même, la liberté de prendre part à l'action. Il employa ce délai à parlementer.

Durant cette espèce de trève, le châtelain d'Auray, simple écuyer, nommé Henri de Hartwell [1], sortit du château avec quarante lances, en bon ordre, gens bien armés, bien montés et disposés à faire preuve de courage, et se rendit au quartier de Charles de Blois, qui s'informa, d'un air ouvert et riant, de l'état du château. « Par le nom de Dieu, » dit l'écuyer, « nous sommes assez pourvus de » vivres pour tenir encore deux ou trois mois, » s'il en étoit besoin. » — « Henri, Henri, » reprit messire Charles, « demain, au jour, » vous serez délivré de tout point, ou par ac-

[1] Hartwell, Hauteruelle, Hauternelle, Hartecelle, Hartevelle, etc. Ce nom est écrit de dix façons différentes dans le même auteur. Voyez la note E.

» cord de paix ou par bataille. » — « Sire, » dit l'écuyer, « Dieu y ait part! » — « Par ma » foi, Henri, » ajouta Charles, « j'ai encore » en ma compagnie vingt-cinq cents hommes » d'armes, au moins, d'aussi bonne étoffe et » aussi appareillés d'eux acquitter[1] qu'il n'y en » a point au royaume de France. » — « Mon- » seigneur, » dit l'écuyer, « c'est un grand » avantage. Vous en devez louer Dieu et re- » gracier beaucoup aussi messire Bertrand » du Guesclin et les barons de France et de » Bretagne, qui vous sont venus servir si cour- » toisement. » Ils passèrent ainsi la nuit à causer et à se divertir.

Cependant, les chevaliers anglais qui tenaient au parti de Monfort, se rassemblèrent et jugèrent à propos de supplier Jean Chandos de ne consentir à aucune paix ou accommodement entre le maître qu'ils servaient et Charles de Blois. Ils avaient dépensé tous leurs biens pour s'équiper et se soutenir à l'armée; ils étaient pauvres, et voulaient tout perdre ou tout regagner dans une bataille. Chandos ne

[1] Et aussi prêts à se bien conduire.

répondit point; mais le lendemain, il donna l'ordre de s'armer et de se préparer au combat. On en faisait autant dans les lignes de Charles de Blois. C'était le dimanche 29 septembre 1364. De part et d'autre, on célébra plusieurs messes, et tous ceux qui voulurent communier s'approchèrent des autels; puis les rangs se reformèrent.

Le sire de Beaumanoir, monté sur un cheval de bataille, parut tout à coup devant la division où se trouvait Chandos, qui en sortit dès qu'il le vit venir et lui demanda ce qu'il voulait. Beaumanoir, après les salutations d'usage, lui dit : « Messire Jean Chandos, je viens vous » prier, au nom de Dieu, de m'aider à mettre » d'accord nos deux seigneurs. Ne seroit-ce pas » grande pitié que tant de braves vinssent à » périr pour défendre une opinion à laquelle » chacun d'eux a bien peu d'intérêt? » Chandos ne le laissa pas continuer, et reprit d'un ton rude, bien différent de celui dont il s'était servi dans les discussions de la nuit passée: « Sire de Beaumanoir, je vous donne avis de » ne pas pousser votre cheval plus avant, car » mes gens disent que s'ils peuvent vous en-

» tourer, ils vous tueront. Après tout, dites à » monseigneur de Blois que, quoiqu'il ad- » vienne, messire Jean de Monfort le veut » combattre et en finir de tout traité de paix » ou accord. Il demeurera aujourd'hui duc de » Bretagne ou mourra sur la place. » Beaumanoir, surpris et irrité de ces paroles, lui cria : « Chandos, Chandos, il n'en sera, par » Dieu, pas ainsi. Monseigneur Charles a » autant d'envie de combattre que monsei- » gneur Jean de Monfort, et tous ses gens » ont même volonté. » Il partit à ces mots et courut se placer parmi les barons du comte de Blois.

Chandos revint près de Monfort, qui lui demanda : « Eh bien ! comment va la besogne ? » Que dit notre adversaire? » — « Ce qu'il » dit? » répondit l'Anglais, « il vous mande, » par le seigneur de Beaumanoir, que je viens » de quitter, qu'il veut vous combattre, quoi- » qu'il advienne, et qu'il demeurera aujour- » d'hui duc de Bretagne ou qu'il mourra sur la » place. Voyez ce que vous voulez faire, et si » vous voulez combattre. » — « Oui, de par » monseigneur saint Georges, » dit le comte

de Monfort, « et Dieu veuille aider au bon » droit! Faites avancer nos bannières ! »

Beaumanoir ne put s'empêcher de dire à Charles : « Par monseigneur saint Yves, sire, » j'ai ouï la plus orgueilleuse parole, proférée » par messire Jean Chandos, que j'aie enten» due depuis long-temps, car il prétend que » Jean de Monfort sera duc de Bretagne, et » vous montrera bien que vous n'y avez au» cun droit. » Charles de Blois changea de couleur et répondit : « Dieu sçait à qui le » droit appartient! » Puis il fit avancer ses bannières et gens d'armes, au nom de Dieu et de monseigneur saint Yves.

Le son des trompettes, des piboles [1] et des tambours, donna bientôt le signal du combat. Des deux côtés, on cria : « Bretagne! Bre» tagne! » et les gens du comte de Monfort ajoutèrent à ce cri celui de « Malo [2] au riche » duc! » Les batailles [3] s'élancèrent en bon ordre. Chaque homme d'armes avait une lance

[1] Fifres.

[2] C'était le premier mot de la devise : *Malo mori quam fœdari.*

[3] Les lecteurs savent qu'une division d'armée se

de la longueur de cinq pieds, à fer bien acéré, et une hache à petit manche, pendue à son col ou à sa ceinture [1]. Les chevaliers, équipés de toutes pièces, s'avançaient entourés de leurs gens, faisant porter devant eux leur bannière ou leur pennon. Bertrand du Guesclin et ses Bretons attaquèrent d'abord la division de Robert Knolles. Les enseignes des prétendans, qui toutes deux étaient parsemées d'hermines, furent plantées l'une en face de l'autre; et les combats corps à corps, à la lance et à l'épée, commencèrent autour de ces points de ralliement. Les archers anglais, après avoir jeté sur leurs épaules les arcs dont ils s'étaient servis sans grand effet, se placèrent entre leurs hommes d'armes, et parvinrent à s'emparer de quelques haches des Français, qu'ils manièrent avec succès. Les chevaliers se distinguèrent par maint coup de lance, mainte passe adroite et aventureuse, mainte prise et mainte recousse [2]; mais, une fois abattus, il

nommait à cette époque une bataille. C'est de là qu'est dérivé le mot bataillon.

[1] Froissard, tome I, chap. CCXXVII, page 286.

[2] Délivrance.

leur était difficile de se relever, s'ils n'étaient promptement secourus, et ils périssaient des mains des valets tout prêts à les égorger.

La bataille de Charles de Blois vint s'adresser à celle de Monfort. Le choc fut terrible, et, dans ce premier moment, les gens de Monfort furent ébranlés. Charles, qui montrait un grand courage, aperçut un chevalier vêtu d'une cotte d'armes parsemée d'hermines, il s'élança pour le combattre, l'abattit à ses pieds d'un coup de hache, et, transporté de joie, il s'écria : « Bretagne! Monfort est mort! » Son triomphe ne fut pas de longue durée, le véritable Monfort[1] parut bientôt près de Jean Chandos, qui, tout en portant des coups épouvantables, le conseillait, l'encourageait, se multipliait autour de lui, en lui disant : « Fai-

[1] Une ancienne prophétie de Merlin annonçait malheur à un chevalier couvert d'hermines, dans un combat qui devait se livrer au centre de la petite Bretagne. Afin de se soustraire à la fatalité de la prédiction, Monfort avait fait revêtir un chevalier d'armes semblables aux siennes. On avait donné le même conseil à Charles de Blois; mais il s'y était refusé par esprit de religion.

» tes ceci, allez là, venez de ce côté; » injonctions auxquelles le jeune Monfort s'empressait d'obéir. Hugues de Caverley le suivait avec ses gens, se portant sur tous les points où sa présence était nécessaire, et repoussant au combat les lâches qui s'en écartaient. Olivier de Clisson et Eustache d'Auberthicourt avaient attaqué les comtes d'Auxerre et de Joigny. On était tellement échauffé de part et d'autre, que tous les rangs se confondaient, que tous les guerriers combattaient sans observer aucun ordre; et ce fut alors que l'on reconnut la sagesse des dispositions de Jean Chandos et l'utilité de sa réserve, que Caverley maintenait sur les ailes, sans lui permettre de pénétrer dans la mêlée.

Armé d'une hache, Olivier de Clisson ouvrait et rompait les rangs, et se rendait si terrible, que personne n'osait l'approcher. Après avoir échappé aux plus grands périls, il fut enfin frappé d'un glaive qui abattit la visière de son casque et lui creva un œil. Chandos, qui se servait aussi de la hache, pénétra dans la division du comte d'Auxerre, dont les bannières et pennons furent renversés, dé-

chirés et foulés aux pieds. La terreur s'empara des combattans, et les chefs ne purent parvenir à rallier les fuyards. Le comte d'Auxerre, grièvement blessé, fut fait prisonnier et conduit sous le pennon de Chandos, ainsi que le comte de Joiguy et le sire de Prie, grand banneret de Normandie. Bertrand du Guesclin seul se maintenait encore. Il se servait d'un marteau d'acier pour abattre ses ennemis; une foule de chevaliers étaient tombés sous ses coups, et il se faisait un rempart de leurs corps, lorsque Chandos vint se jeter comme la foudre sur sa division. Elle était déjà ouverte et enfoncée; mais il avait rallié près de lui Beaumanoir, Charles de Dinan, et Louis de Châlons, surnommé le *chevalier vert*, et ce petit nombre de braves occupait à lui seul une armée. Chandos perça la foule et cria : « Rendez-vous, messire Bertrand, » cette journée n'est pas vostre! » Bertrand jeta ses regards sur le champ de bataille, il vit l'affreux désordre qui y régnait, il reconnut que tout était perdu, et se rendit.

La défaite des troupes de Charles de Blois était complète. Le malheureux comte, après

des prodiges de valeur, n'avait plus autour de lui qu'une vingtaine de chevaliers bretons, déterminés à partager en tout la destinée de leur seigneur, et préférant la mort au déshonneur. Ils se défendirent encore quelque temps, mais toute l'armée ennemie accourant sur ce point, ils imitèrent Charles de Blois qui remit son épée à un capitaine anglais. A l'instant sa bannière fut renversée et honteusement déchirée sous ses yeux. On le plaça sous bonne et sûre garde, et on l'éloigna de la mêlée.

Le massacre fut épouvantable, la plupart des chevaliers de Charles périrent ou se rendirent prisonniers. On poursuivit vivement les fuyards, et nombre de combats partiels eurent lieu, depuis Auray jusqu'aux portes de Rennes, entre les vaincus et les vainqueurs [1].

Tandis que les chefs anglo-bretons cherchaient à rappeler les troupes victorieuses, l'infortuné Charles périssait d'une mort sans gloire et inopinée. Un soldat anglais lui enfonça son épée dans la gorge. Charles ne put

[1] Th. Walsingham, p. 180. — Knighton, p. 2628.

proférer que les mots. « *Ah! domine Deus!* » et tomba sans mouvement [1]. Tout porte à croire que les capitaines des deux armées, dans le désir de terminer une guerre si désastreuse, étaient convenus d'avance de ne point mettre à rançon le prince qui aurait le malheur de succomber, mais de s'en défaire comme par accident. La précaution que l'on avait eue de placer près de Charles un religieux dominicain, qni l'exhortait à se recommander à Dieu et à saint Jean-Baptiste, lorsqu'on le conduisait hors du champ de bataille, en est une preuve assez évidente. Toutefois, ce lâche assassinat ne passa que pour l'excès de zèle d'un soldat [2].

Les chevaliers qui tenaient le parti du comte de Monfort revinrent enfin près de lui et plantèrent la bannière de Bretagne sur un buisson élevé, afin de rallier leurs gens. Chandos dit à Monfort en riant : « Sire, louez Dieu » et réjouissez-vous, car vous avez aujourd'huy » conquis l'héritage de Bretagne. » Le comte

[1] Enquête pour la canonisation de Charles de Blois, *Actes de Bret.*, tome II, col. I et suiv.

[2] Voyez la note F à la fin du volume.

lui répondit : « Messire Jean Chandos, cette » bonne aventure ne nous est advenue que » par votre grand sens et vos prouesses. Je le » sçay de bonne vérité, ainsi que tous ceux » qui sont ici. Or, je vous prie, buvez dans » mon hanap [1]. » Il lui tendit un flacon de vin dont il venait de boire lui-même pour se rafraîchir, et il ajouta : « Après Dieu, c'est » vous à qui, de tout le monde, je dois en sça- » voir le plus de gré. » Olivier de Clisson parut alors tout sanglant et tout échauffé, ramenant une foule de prisonniers et précédant deux chevaliers et deux hérauts que l'on avait envoyés à la recherche de Charles de Blois, car Monfort ignorait encore le triste sort de son rival. Ils lui dirent : « Monseigneur, faites » bonne chère, nous avons vu mort votre ad- » versaire, messire Charles. » Monfort se leva en annonçant qu'il voulait aller le voir lui-même et qu'il lui plairait beaucoup mieux dans cet état que vivant. On le conduisit aux lieux où gisait le corps du malheureux prince que l'on avait dépouillé de ses vêtemens, et

[1] Ma tasse.

simplement recouvert d'un bouclier. A ce spectacle, Monfort ne put se défendre d'un sentiment de pitié, il le considéra en silence et s'écria : « Ah! monseigneur Charles, mon beau » cousin, quoique pour maintenir votre opi» nion vous ayez causé de grands malheurs à la » Bretagne, que Dieu ne me soit en aide si » je n'ai pas du regret de vous trouver ainsi; » mais cela ne peut désormais être autre» ment! » Le jeune comte versa des larmes, mais Chandos se hâta de l'entraîner en lui disant : « Sire, sire, partons d'ici, et regraciez » Dieu de la belle aventure que vous avez, car » sans la mort de celui-cy, vous ne pouviez » venir à l'héritage de Bretagne. »

Le corps de Charles de Blois fut transporté à Guingamp, par les soins du comte de Monfort, et honorablement inhumé. Le peuple l'avait aimé, parce que sa dévotion l'avait rendu humble et désintéressé. On se rappela ses austérités, sa frugalité, son amour pour la justice, sa libéralité aumônieuse, son attachement aux ecclésiastiques, les marques de respect qu'il donnait à la célébration des mystères de la religion, ses longues et dures pé-

nitences. On visita son tombeau, on y récita des prières qui parurent efficaces, et bientôt il s'y fit de nombreux miracles. Le roi de France, charmé de nuire à Monfort, favorisa l'enquête de sa canonisation, et demanda au pape de le placer aux rangs des bienheureux que l'Église prescrit de vénérer.

Charles de Blois laissa cinq enfans légitimes de la comtesse de Penthièvre, trois fils jeunes encore, et deux filles mariées, l'une à Louis de France, duc d'Anjou, second fils du roi Jean ; l'autre à Charles d'Espagne, connétable de France. Un fils naturel, nommé Jean de Blois, était mort à ses côtés à la bataille d'Auray.

JEAN IV,

DIT LE VAILLANT OU LE CONQUÉRANT.

1365 à 1380.

LIVRE ONZIÈME.

Le comte de Monfort achève de se faire reconnaître par la Bretagne. — Conseil donné à Charles V. — Traité de Guerrande. — Impôt sous le nom de fouage. — Jean IV rend hommage au roi de France. — Réunion des grandes compagnies. — Du Guesclin se met à leur tête. — Il arrache deux cent mille livres au pape Urbain VI. — Il est nommé connétable de France. — Il vend ses biens, immeubles, meubles et bijoux, afin de payer ses soldats. — Fausse position du duc de Bretagne. — Il favorise les Anglais. — Canonisation de Charles de Blois. — Soulèvement des paysans. — Massacre des Anglais. Jean IV s'allie avec Édouard III. — Sa position s'aggrave. — Il est forcé d'abandonner la Bretagne et de fuir en Angleterre. — Le connétable du Guesclin s'empare de ses états. — Débarquement des Anglais à Calais. — Jean IV défie Charles V. —

Olivier de Clisson fait trancher la tête aux ôtages de Brest. — Représailles. — Intrépidité du duc de Bretagne. — Il s'expatrie de nouveau. — Bournizel et le comte de Flandre. — Charles V veut confisquer le duché de Bretagne. — Mécontentement des seigneurs bretons. — Les Bretons se soulèvent. — Ils envoyent une ambassade à Jean IV. — Propos du peuple. — Retour triomphal du duc de Bretagne. — Ses inquiétudes. — Bertrand du Guesclin part pour la Gascogne. — Ses conseils au roi. — Il tombe malade. — Allocution à ses capitaines. — Sa mort. — Honneurs rendus à sa mémoire.

La mort de Charles de Blois terminait la discussion entre les prétendans à la couronne ducale, et devait rendre la paix à la Bretagne, si long-temps dévastée par les gens de guerre. Charles n'avait laissé que des enfans en bas-âge. Il n'était pas probable que le roi de France, qui passait pour avoir de la sagesse, s'obstinât à perpétuer, dans l'intérêt particulier de quelques princes de sa maison, mais déjà éloignés du trône, une des plus sanglantes querelles qui eussent affligé l'humanité. Lui-même avait de graves démêlés à débattre avec Charles le Mau-

vais, roi de Navarre, à raison de ses prétentions sur la Champagne et la Bourgogne. Il versa des larmes en apprenant la mort du comte de Blois, mais il aperçut dans l'avenir des jours plus heureux ; et quoiqu'il gémît sur le sort de son infortuné parent, il se contenta d'envoyer le duc d'Anjou, son frère, porter des paroles de consolation à la comtesse de Penthièvre, qui se livrait à tout l'éclat d'une fastüeuse douleur. Le comte d'Anjou, qui avait épousé une des filles de Charles de Blois, conçut peut-être un moment l'espoir de succéder à son beau-père [1]. Il combla de magnifiques promesses les villes, les forteresses, les châteaux, les communes qui tenaient le parti de Charles ; mais les rapides succès de Monfort anéantirent en peu de jours son ambitieuse confiance.

Le comte de Monfort eut à peine rallié ses troupes victorieuses, qu'il se hâta d'envoyer au roi d'Angleterre un varlet poursuivant d'armes, qui s'était distingué dans le combat, afin de lui en rapporter les détails avec exactitude. Édouard, charmé de ces bonnes nouvelles,

[1] Froissard, tome I, chap. CCXXVIII, page 289.

» dernier duc de Bretagne, par lequel nombre
» de maux sont advenus en Bretagne et aux pays
» d'environ. Or est-il aujourd'hui que messire
» Charles de Blois votre cousin, en Bretagne
» gardant et défendant, est mort, et n'y a per-
» sonne de son côté qui relève le droit de cette
» guerre ni de l'héritage. Car ceux auxquels
» il appartiendroit sont en Angleterre prison-
» niers, c'est à sçavoir ses deux fils Jean et
» Guy. Nous voyons et oyons recorder tous
» les jours que messire Jean de Monfort prend
» et conquiert villes et chasteaux, et les attribue
» en tout à lui comme son lige héritage. Par
» ainsi vous pourriez perdre vos droits et l'hom-
» mage de Bretagne, qui est une moult grosse
» et noble chose en votre royaume, et que vous
» devez redoubter de perdre. Car si ledit comte
» de Monfort le relevoit de votre frère le roi
» d'Angleterre, ainsi que fit jadis son père,
» vous ne le pourriez ravoir sans grande guerre
» et grande haine entre vous et ledit roi, tan-
» dis que bonne paix existe maintenant, que
» nous ne vous conseillons mie de briser. Donc
» il nous semble, tout bien considéré et ima-
» giné, cher sire, qu'il seroit bon d'envoyer

» certains messagers et sages *traiteurs*[1] devers
» monseigneur Jean de Monfort, pour savoir
» comment il se veut comporter, et entamer
» matière de paix entre luy et la dame qui s'en
» appelle duchesse[2]; puis, sur ce que lesdits
» traiteurs trouveront en luy, et en son conseil,
» vous prendrez avis. Au fort, il vaudroit mieux
» qu'il demeurast duc de Bretagne, pourvu qu'il
» voulust se reconnoistre de vous et vous en fist
» toutes les droitures, ainsi que sire féal doit
» faire à son seigneur, que de mettre la chose
» en plus grand péril. »

Charles V adopta ce conseil prudent. Il nomma l'archevêque de Reims, messire Jean de Craon, et le maréchal de Boucicault[3], ses ambassadeurs près de Monfort. Les deux envoyés traversèrent la Bretagne, et rejoignirent le comte au siége de Quimper. Ils furent parfaitement accueillis par Monfort et Chandos, qui les engagèrent à retourner à Rennes jusqu'à ce que le duc, qui avait dépêché vers le roi Édouard le sire de Latimer, afin de lui de-

[1] Négociateurs.

[2] Jeanne de Penthièvre.

[3] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1584.

mander ses ordres, eût reçu les avis qu'il en attendait. Édouard ne manifesta que des intentions pacifiques, et donna le conseil de faire un apanage décent et honorable à la comtesse de Blois. Boucicault voulait d'abord que l'on traitât sur les bases des stipulations d'Evran, qui consistaient à partager la Bretagne entre les deux familles rivales [1]; mais Monfort déclara qu'il allait en appeler de nouveau à son armée. Les envoyés de Charles V cédèrent, et le 12 avril 1365 le traité qui reconnaissait Jean de Monfort comme duc de Bretagne, fut proclamé solennellement dans l'église de Saint-Aubin de Guerrande. Monfort fit serment sur les Évangiles, entre les mains de l'archevêque de Reims, et jura sur son âme; les députés de la comtesse de Penthièvre jurèrent sur l'âme de leur dame et maîtresse; les principaux seigneurs de Bretagne prêtèrent le même serment.

Par ce traité [2], Jean de Bretagne, comte de Monfort, fut reconnu légitime héritier des

[1] Froissard, tome I, chap. CCXXIX, pages 291 à 292.

[2] *Traité de Guerrande*, *Actes de Bret.*, tome I, col. 1588.

terres dont le duc Jean III avait été paisible possesseur. La comtesse de Penthièvre conserva toutes celles qui avaient composé l'apanage de son père et les biens de sa mère. On lui donna de plus la vicomté de Limoges, dix mille livres de rente [1], en propriétés situées en France, trois mille livres [2] de rentes viagères, et les châtellenies de Chailly et de Lonjumeau. Elle fut dispensée de faire hommage au nouveau duc pour son comté de Penthièvre, et consentit à ce que Jean de Bretagne, son fils aîné, épousât la comtesse Jeanne, sœur de Monfort. En considération de cette alliance, elle devait abandonner la vicomté de Limoges à son fils, et le duc, en dotant sa sœur, était astreint à lui remettre cent mille livres [3], afin de contribuer à la délivrance de son mari, toujours prisonnier en Angleterre.

L'article X portait que si le comte de Monfort mourait sans enfans mâles, le duché reviendrait à Jean de Bretagne et à ses descendans mâles par ordre de primogéniture.

[1] Environ cent mille francs.

[2] Trente mille francs.

[3] Un million.

Les autres stipulations ne concernaient que des intérêts particuliers ; la dot des princesses de Bretagne, fixée à cinq mille livres de rente; la restitution des confiscations, à l'exception des terres de Derval, de la Roche-Perion, de Rougé, de Guémené-Guingamp, de Saint-Pol de Léon, et de quelques autres; la remise de toutes les rançons non payées, et l'oubli du passé.

Olivier de Clisson et Latimer se présentèrent devant le roi de France, comme ambassadeurs du nouveau duc de Bretagne, et lui demandèrent, en son nom, la ratification du traité de Guerrande [1]. Charles V les accueillit honorablement; cependant, sous prétexte d'affaires importantes et pressées, il parvint à renvoyer cette formalité à d'autres temps. Jean de Monfort, qui avait pris le nom de Jean IV, ne témoigna aucun mécontentement; mais il leva des subsides considérables sur les marchandises, dans tous les ports de la Bretagne, convoqua le parlement à Vannes, lui fit connaître l'état de ses finances, obtint des prélats et des barons

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1599.

une imposition d'un écu d'or par feu, *les riches aidant les pauvres, sans que toutefois cet impôt tirât à conséquence pour l'avenir*[1], reçut l'hommage de ses sujets sous une formule qui ne fut point agréable au roi de France[2], et conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le prince de Galles.

Ces dernières mesures éveillèrent l'attention de Charles V, qui craignit enfin que le duc de Bretagne, lassé, ne renonçât à sa vassalité et ne lui suscitât une nouvelle guerre. Il ratifia le traité de Guerrande[3], et fixa le jour où le duc viendrait à Paris lui rendre son hommage.

C'était le 13 décembre. Le roi présidait avec pompe son conseil; et se trouvait environné d'un

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1604.

[2] Voici la formule de ce serment : « Vous vous » avouez homme lige de monseigneur le duc de Bre- » tagne, ici présent, et promettez lui garder foi et » fidélité, et le servir envers et contre tous ceux qui » peuvent vivre et mourir, plus proche à lui qu'à nul » autre, et ainsi le garderez par votre serment bien et » fidèlement. » — Et le vassal répondait : « Ainsi le » jure! »

[3] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1607.

grand nombre de prélats, de barons et de chevaliers. Jean de Monfort se présenta, suivi des principaux seigneurs de Bretagne, et son chancelier, Hugues de Montrelaix, évêque de Saint-Brieuc, portant la parole en son nom, dit au roi : « Très-excellent, très-noble et très-puis-» sant prince, voici le duc de Bretagne qui est » venu vers vous comme à son seigneur suze-» rain, et m'a ordonné de vous dire ronde-» ment et sans cérémonie ce que je vous » dirai. » Le duc salua en pliant le genou et ajouta : « Le révérend père en Dieu dit la vé-» rité. » Le chancelier de Bretagne, reprenant la parole, déclara que le duc n'offrait d'autre hommage pour le duché et pour la pairie, que celui que ses prédécesseurs avaient offert aux prédécesseurs du roi [1].

Charles V parut alors prendre l'avis de son conseil; puis le chancelier de France, évêque de Beauvais, répondit, au nom du roi, « que » son maître eût souhaité que le duc fût venu » plus tôt, mais que néanmoins il étoit disposé » à recevoir son hommage. » Jean IV, à ces

[1] *Actes de Bret.*, tome 1, col. 1608

mots, ôta son manteau et son chaperon, s'agenouilla sur un coussin qui lui fut apporté, et joignit ses deux mains. Le chancelier de Bretagne dit alors : « Très-excellent, très-noble et très-puissant prince, voici le duc de » Bretagne qui, de la duché de Bretagne et de » la pairie de France, vous fait hommage » comme à son seigneur suzerain et tel que » ses prédécesseurs l'ont fait aux rois qui ont » été avant vous, en vous offrant la bouche et » les mains. » Le roi, qui avait pris dans les siennes les mains du duc, le fit lever et lui donna le baiser d'usage, en disant : « Nous re- » cevons cet hommage, sauf notre droit et l'au- » truy. » Le duc fit ensuite hommage lige pour le comté de Monfort-l'Amaury, Neaufle et autres terres situées en France.

Cette cérémonie était à peine terminée que le chancelier de France expliqua que la pensée du roi avait été de recevoir l'hommage de Jean IV comme lige, et il s'appuya des actes d'hommages rendus par Artur Ier. et Jean Ier.; mais le chancelier de Bretagne, détournant la discussion, lui dit : « Voulez-vous mettre » ici empêchement? vous avez ce que vous

» cherchez. » Et le duc ajouta : « Si le roi veut » recevoir mon hommage lige, tel qu'Artur le » rendit, j'y consens; mais à condition qu'il » me délivrera l'héritage d'Artur, l'Anjou, la » Touraine, le Maine, la Normandie et l'A- » quitaine. » Cette observation fit cesser toute réclamation [1].

Jean IV revint triomphant en Bretagne, après avoir fait restituer à Clisson les terres confisquées sur son malheureux père. Il fit publier qu'il était en paix avec toute la terre, battit monnaie en son nom et à son effigie, et convoqua les états, afin de réparer, autant que possible, par les bienfaits d'une sage administration, les maux que la guerre avait causés.

Le roi de France, dont l'adroite politique tendait à se faire des partisans de tous les guerriers célèbres, avait payé à Chandos la rançon de Bertrand du Guesclin. Ce capitaine n'avait pu lui mieux témoigner sa reconnaissance qu'en lui offrant son bras et se vouant à son service. Olivier de Clisson, Tanneguy du

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 320.

Chastel, et beaucoup d'autres Bretons imitèrent cet exemple, au moment où ils pensèrent que la cause de Monfort ne réclamait plus le secours de leur épée [1]. La France alors se trouvait livrée aux plus déplorables excès. La plupart des chefs qui avaient brillé dans les combats, sous Jean IV ou le comte de Blois, ceux qui s'étaient distingués sous les drapeaux de toutes couleurs, en Flandre, en Navarre, en Guienne, en Bretagne, en Picardie, avaient réuni des soldats que fatiguait l'inaction, s'étaient adjoints des brigands, des meurtriers, des voleurs, des gens sans aveu, et en avaient formé ces grandes compagnies dont l'histoire a marqué le souvenir en traits de sang. Ils vivaient aux dépens des villages qu'ils écrasaient de vexations, qu'ils désolaient par leurs crimes et leurs cruautés, qu'ils n'abandonnaient qu'après les avoir détruits par le fer et la flamme. Les cris du peuple opprimé, ruiné, décimé, retentissaient constamment dans le palais du roi Charles [2], à qui ses conseillers

[1] *Hist. de Bret.*, par Bertrand d'Argentré, p. 560.
[2] *Vie de Bertrand du Guesclin*, par Lefeuvre. —

n'indiquaient aucun moyen praticable d'arracher ses sujets à cette épouvantable calamité. Il voyait d'infâmes aventuriers s'emparer de ses villes, massacrer leurs habitans, s'y rassasier de luxure, se gorger de rapines, sans espoir d'y porter remède, sans possibilité de venger la morale et la société outragées. Les uns l'engageaient à combattre, mais il n'avait pas de troupes, et son trésor était vide. D'autres voulaient qu'il temporisât, dans l'espérance que ces tigres finiraient par se détruire, par se dévorer eux-mêmes. Le parti de la guerre prévalait, lorsque l'on imagina de consulter Bertrand du Guesclin. Il ne fut pas d'avis de risquer l'existence de quelques levées d'honnêtes paysans contre celle d'une bande de scélérats, d'une vaillance à toute épreuve et d'une habileté consommée dans la science des armes [1]; il rappela que le prince de Galles avait au milieu d'eux des intelligences, entretenait des relations avec leurs chefs, et qu'il parviendrait à mettre obstacle à tous les traités

D'Argentré, page 521. — Du Tillet, page 288. — Mézeray. — Monstrelet. — Le père Daniel. — Vély.

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 521.

que l'on tenterait de conclure pour les ramener à la vie commune. Mais il proposa de les envoyer en Espagne, sous le prétexte de combattre les Maures et de faire la conquête de Grenade, et il s'offrit à les y conduire. Sa proposition passa tout d'une voix. Il ne s'agissait que de la mettre à exécution. La tentative, en elle-même, était difficile, et il fallait une renommée comme la sienne pour oser l'essayer. Les grandes compagnies étaient alors campées entre Beaune et Châlons-sur-Saône, contrée dont les excellens vins les avaient attirés. Bertrand fit demander à leurs capitaines des saufs-conduits. Le héraut, introduit près d'eux sur la fin d'un banquet, y reconnut Hugues Caverley, Louis de Châlons ou le chevalier Vert, Gauthier Huet, Hugues de Varennes, le comte de Beaujeu et d'autres guerriers qui avaient servi Charles de Blois ou Monfort. La requête de Bertrand fut joyeusement accueillie, et les saufs-conduits ayant été duement scellés, du Guesclin vint bientôt partager leur vie aventureuse. Tous connaissaient et admiraient sa valeur. Après quelques jours, il s'enhardit à leur dire que le métier qu'ils

avaient choisi, et dans lequel ils ne vivaient qu'en foulant le pauvre peuple, était un métier peu digne d'eux, et nécessairement précaire; qu'il valait mieux se distinguer de nouveau par quelque trait d'honneur; qu'il y avait songé, et qu'une entreprise contre les Sarrasins, qui occupaient le royaume de Grenade, lui semblait à la fois une occasion de s'enrichir et d'acquérir de la gloire; qu'il avait même promesse d'un grand roi de subvenir, jusqu'en Espagne, à la solde des guerriers qui voudraient l'accompagner [1]. « Par saint Georges, » s'écria Caverley, « je te suivrai au-delà » des bornes du monde, si tu me promets de » ne me jamais conduire contre le prince de » Galles, mon seigneur naturel! » — « Amis, » reprit Olivier de Mauny, en s'adressant aux chevaliers qui l'entouraient : « Bertrand a raison. N'en avons-nous pas assez fait pour » damner nos âmes? Sauf quelques grands » coups d'épée que je ne puis me reprocher, » de quelle action ne suis-je point coupable?

[1] *Vie de du Guesclin*, par Lefeuvre. — Menart. — Paul Hay, etc.

» Je n'ai vécu que parmi les meurtres, les homicides, les viols de filles et de femmes, les brûlemens de maisons, les ruines de villes, et vous n'avez pas mieux fait que moi. Changeons donc, et pour obtenir rémission de nos péchés allons combattre les mécréans, ennemis de notre sainte foi et dignes de damnation éternelle. Dieu nous pardonnera, et monsieur du pape, qui est en Avignon, nous donnera son absolution générale. » Vingt-cinq capitaines jurèrent à Bertrand de le suivre et de lui obéir. Il les conduisit à Paris, où le roi les fit traiter magnifiquement au Temple, et en obtint la remise de toutes les forteresses qu'ils occupaient. Jean de Bourbon, comte de la Marche, et le maréchal d'Andreghem, commandèrent des divisions sous les ordres de du Guesclin. La première revue générale des compagnies fut passée près de Châlons-sur-Saône [1], et l'on y compta plus de quarante mille soldats qui, pleins d'ardeur, se mirent en marche pour l'Espagne, en passant par Avignon. Leur apparition ne manqua pas

[1] *Hist. du Languedoc*, tome IV, page 329.

d'effrayer le pape Urbain VI, qui leur conféra volontiers l'absolution, mais qui fit quelque difficulté de leur payer deux cent mille livres[1] qu'ils en exigèrent à titre d'aumône. Bertrand, toutefois, demanda ce tribut avec tant d'insistance, et donna des raisons si pressantes de son obstination, que le clergé se hâta de parfaire la somme, en le suppliant de ne pas retarder d'un seul jour son départ pour l'Aragon[2]. Les compagnies parurent enfin dans la Catalogne et se mirent à la solde de don Henri de Transtamare, qui faisait la guerre à don Pèdre de Castille, surnommé *le Cruel*. Les aventures de Bertrand, qui devint bientôt comte de Transtamare, duc de Molines et connétable de Castille, sont aussi curieuses qu'intéressantes, mais elles sont étrangères à l'histoire de Bretagne.

Les Bretons vivaient en paix depuis cinq années, et commençaient à réparer les désastres causés par la guerre, lorsque le roi de France saisit une occasion de reprendre les hos-

[1] Environ deux millions.

[2] *Vie des Papes d'Avignon*, tome I, page 405.

tilités contre l'Angleterre. Le prince de Galles, qui gouvernait la Guienne pour Édouard III, ayant surchargé d'impôts cette province, vit les barons de Gascogne en appeler à la cour des pairs et à son suzerain Charles V. Le parlement le fit sommer de comparaître. Le prince, indigné, répondit qu'il s'y rendrait avec soixante mille lances, en guise de témoins[1]; et sur-le-champ, il ordonna aux débris des grandes compagnies revenues des campagnes de Navarre et de Castille, d'entrer sur les terres françaises et d'y vivre à discrétion. Charles V, de son côté, envoya l'un de ses gentilshommes à Bertrand du Guesclin, pour l'engager à lui ramener les troupes bretonnes et françaises qu'il avait encore sous ses ordres. Bertrand était alors assez mécontent de quelques propos que l'on avait tenus à la cour de France, et il répondit au député : « Ah! ah! » Votre maître veut actuellement me voir, avec » mes amis; mais il me semble que naguères » il désiroit que nous fussions tous pendus! »

[1] *Hist. de Bretagne*, par Bertrand d'Argentré, page 560.

Il réfléchit, néanmoins, et donna sa parole de partir sous peu de jours.

Sur ces entrefaites, Édouard avait envoyé au prince Noir une troupe d'hommes d'armes et d'archers, sous le commandement de ses autres fils, les comtes de Cambridge et de Pembroke. Ils prirent terre à Saint-Malo, assez inquiets de la réception que leur ferait le duc de Bretagne. Mais Jean IV, qui conservait une vive reconnaissance des services que lui avait rendus le roi d'Angleterre, fit dire à ses beaux-frères qu'ils étaient les bienvenus, et leur offrit le passage sur ses terres[1]. Les Anglais traversèrent paisiblement la Bretagne, se rendirent à Nantes, où le duc leur donna des fêtes magnifiques, passèrent la Loire sans opposition, et atteignirent Angoulême, où les attendait le prince de Galles. Eustache d'Auberthicourt les suivit, à la tête d'une grande compagnie. Robert Knolles, qui possédait alors la seigneurie de Derval, l'une des plus importantes de la Bretagne, rassembla dans ses terres un grand nombre d'hommes qu'il em-

[1] D'Argentré, page 561.

barqua et qu'il conduisit à la Rochelle, où le prince Noir le nomma capitaine de ses gardes. Le roi Édouard, instruit de l'audacieuse action de ce capitaine, l'appela près de lui, confia une armée à sa valeur, et l'envoya à Calais, d'où Robert Knolles fit une excursion qui le conduisit presque aux portes de Paris, à travers le Noyonnais, la Picardie et le Vermandois. Le roi Charles V ne pouvait se dissimuler, d'après toutes ces manœuvres, que le duc de Bretagne ne fût, au fond du cœur, plus Anglais que Français, et il attendait avec impatience l'arrivée de Bertrand du Guesclin. Le chevalier parut enfin; et le roi lui dit, en l'embrassant, que le grand âge et les infirmités du connétable de Fimes ne lui permettant plus de servir d'appui à la couronne, du Guesclin lui semblait digne d'en être le restaurateur, comme il était la terreur de ses ennemis[1]. Bertrand parla de sa modestie, déclara que par sa naissance, il n'était qu'un simple bachelier[2], et qu'il souleverait contre lui toute

[1] Froissard, tome 1, chap. ccxc.

[2] Bas-chevalier.

la race odieuse des jaloux, s'il osait prendre le commandement sur les membres d'une noblesse plus qualifiée que la sienne[1]. Le roi répondit que l'avis de son conseil était unanime, et que c'était au nom des pairs de France qu'il lui déférait l'épée de connétable. Du Guesclin finit par l'accepter, en suppliant le roi de ne jamais le condamner sans l'avoir entendu en présence de ses calomniateurs. Charles V le lui promit, et oublia bientôt sa promesse.

La cérémonie d'installation terminée, le roi fit connaître au connétable la situation de la France, la mésintelligence des chefs, le désordre qui régnait dans l'armée, les progrès de l'ennemi; puis le menant dans la cour du Louvre, il passa en revue cinq cents hommes d'armes, donna l'ordre à son argentier[2] d'assurer leur solde pour quatre mois, et dit à du Guesclin : « Monsieur le connétable, je les » mets sous votre commandement. » — « Cela, » sire? » répliqua Bertrand, qui les considé-

[1] *Hist. de du Guesclin*, Paul Hay, Ménard, etc.

[2] Trésorier.

rait en pitié, « et que pensez-vous que j'en » puisse faire contre les Anglois ? Il me faut » des hommes en suffisance, et je me charge » d'en trouver, si vous les voulez payer. Vous » ne manquez pas de deniers. » — Le roi répondit : « Monsieur le connétable, je sais que » vous vous entendez en guerre, et moi en » paix. Je ne veux pas hasarder mon royaume » dans une bataille. Je vous donne assez d'hommes pour fatiguer les Anglois, les harceler » et les tenir de près. » — « Ah! sire, » reprit Bertrand, « vous m'avez honoré, en me créant » connétable; mais, voulez-vous que moi, chef » et commandant de vos armées, je souffre » que l'ennemi vienne passer à ma barbe, sans » oser le charger ? Je ne puis le faire avec une » si mince poignée de gens; ou, si je le fais, » ce ne sera pas miracle que nous y restions » tous. » Toutefois l'éloquence du nouveau connétable de France n'obtint pas un soldat de plus. Charles V était trop habile pour céder à l'esprit d'ambition dont il venait d'apercevoir le germe [1].

[1] D'Argentré, page 562.

Bertrand, très-mécontent d'avoir accepté une charge si difficile à remplir, et si onéreuse sous un prince avare, partit pour la Normandie, où le rejoignirent ses fidèles Bretons, les sires de Glisson, de Rohan, de Raiz, le maréchal d'Andreghem, Olivier du Guesclin, messire Jean de Vienne, le comte d'Alençon, le comte du Perche, etc. Quand le généreux connétable se vit ainsi entouré des plus célèbres capitaines du siècle, il écrivit à sa femme de lui apporter ses joyaux et la vaisselle qu'il avait conquis en Espagne, ou qui provenaient de la munificence du roi de Castille. Ces objets étaient d'une grande valeur, il les vendit, et bientôt il compta sous ses ordres plus de quatre mille armures de fer. Son frère Olivier ne put s'empêcher de lui dire, en voyant sa dépense : « Monsieur, des gens de guerre vous » arrivent de toutes parts, et il en accourt en- » core; l'argent du roi ne suffirait pas à payer » quinze cents hommes d'armes; faites, je vous » prie, un peu d'attention à vos affaires. » — « Vous avez bien raison, mon frère, » reprit du Guesclin, « mais s'il en vient mille » fois plus, je n'en refuserai pas un seul, tant

» que dureront les bagues de ma femme, ma » vaisselle et mes meubles. Les grandes com» pagnies, que nous avons eu tant de peine à » extirper du royaume, ne se sont formées » qu'à défaut de payement. Je vendrai tout » ce que j'ai. Peut-être le roi me le rendra-t-il » un jour [1]. » Le connétable se mit alors en campagne, à la tête de ses braves. Il poursuivit Knolles sans relâche, le battit dans toutes les rencontres, le força de prendre la route de Bretagne et de se retirer dans ses terres de Derval. Il pénétra ensuite dans le Poitou, s'empara des principales villes, et se distingua par de si belles actions, ainsi que Clisson, Montauban, Beaumanoir et les autres, que le roi, en les apprenant, s'écria : « Je voudrois » être Breton, il n'y a pas de plus vaillante » nation au monde! » Il récompensa largement les troupes de Bertrand qui, dirigées vers la Guienne, s'y couvrirent d'une gloire nouvelle. En peu de temps, la Saintonge, le Rochelois, la Gascogne, se trouvèrent purgées

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 563. — *Hist. de du Guesclin.*

d'Anglais, et le roi combla les Bretons de tant d'honneurs, ils acquirent une telle renommée parmi les guerriers de cet âge, qu'on ne croyait point à la vaillance d'un soldat, s'il ne se disait Breton[1].

Le duc de Bretagne, loin de prendre part à l'admiration générale, s'affligeait des désastres de l'armée anglaise. Il laissait percer son mécontentement dans toutes les occasions, et ses discours, que l'on ne manquait pas de répéter à Charles V, aigrissaient ce souverain contre son vassal infidèle. Il disait surtout que les troupes de ce monarque étaient entrées injustement et à tort dans la province d'Aquitaine, attendu que, par le traité de Bretigny, les rois de France avaient renoncé à toute suzeraineté sur ce duché, et il ajoutait qu'ayant lui-même accédé à cet acte solennel, il ne pouvait se croire obligé d'assister dans ses guerres un roi qui contrevenait à ses promesses. Par malheur pour Jean IV, il n'avait su se concilier ni l'affection de ses barons, ni

[1] Les détails de la campagne de Guienne sont très-intéressans, mais ils n'ont d'autre rapport avec l'histoire de Bretagne que les noms des capitaines.

celle de ses sujets des classes plus humbles, et tous, en général, embrassaient le parti de la France contre leur seigneur. Les plaintes se faisaient à haute voix : « Le duc, » disait-on, « préférait les Anglais aux Bretons. Tous les » honneurs, toutes les richesses, toutes les » places étaient réservées aux insulaires. Il » avait retiré sa confiance à ses peuples pour » l'accorder à des étrangers avides. » L'injustice devint en effet si marquée, que la plupart des seigneurs dont la fortune assurait l'indépendance, ou qui la devaient à l'éclat de leur renommée, s'empressèrent de saisir les occasions les plus indifférentes pour se rattacher à la cause française. Les conseillers du duc, Robert Knolles, Melburne, Newton [1], par leurs calomnies répétées, nourrissaient dans son cœur l'animosité ou plutôt la haine qu'il portait à la nation bretonne, lui rappelant sans cesse les avantages qu'il devait à son alliance avec le roi d'Angleterre, sans lequel il ne lui resterait pas un coin de terre pour reposer sa tête, et l'effrayant par l'aspect de nouveaux dangers.

[1] Canolle, Mille-Bornes, Neufville, selon les chroniques.

Le roi de France n'était pas mieux disposé en faveur du duc de Bretagne. Ce fut à cette époque que ce souverain imagina de rassembler des évêques, afin d'informer des miracles que l'on attribuait à Charles de Blois. On entendit deux cent dix-huit témoins, malgré l'opposition de Jean IV. Une procédure ecclésiastique, ordonnée par la cour de Rome, et soumise à la décision des cardinaux de Tusculum, de Porto, de Saint-Vital et de Saint-Eustache, constata les plus étranges absurdités, dues à l'intervention du nouveau saint [1]. Il avait deux fois rompu la corde d'un pendu qui l'invoquait du haut de son gibet, il avait guéri des maux de dents, ressuscité des chevaux morts et fait battre par le diable un moine de Saint-Gildas, qui s'était permis d'en rire. La canonisation de Charles de Blois était une insulte à l'autorité de Jean IV, dont elle mettait en doute la légitimité ; elle achevait de le perdre dans l'esprit de ses sujets ignorans et fanatiques. Le prince vit toute la portée du mal ; il en écrivit au pape Grégoire XI, et fit

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. I et suiv.

si bien que le saint-père, qui craignait l'inimitié du roi d'Angleterre plus que la colère du duc de Bretagne, ferma provisoirement les portes du ciel au bienheureux comte de Blois [1].

Charles V, dans le but d'obliger le duc de Bretagne à souscrire à ses volontés, après lui avoir enlevé ses principaux défenseurs, ne cessait de le tourmenter, en saisissant les plus petites occasions d'empiéter sur ses droits ou de le brouiller avec le roi d'Angleterre. Jean IV ne savait à quel parti s'arrêter. Les difficultés qu'il entrevoyait, les événemens fâcheux qui semblaient se préparer, le jetaient dans une étrange perplexité. Près de sa personne et dans son conseil intime, s'était introduit un nommé Kermartin, créature des barons opposés au duc, et qui entretenait avec eux de secrètes relations [2]. Il leur rendait compte de ce qui se discutait au conseil, et les engageait à se prononcer ouvertement et à laisser

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret*, par dom Morice, tome I, page 337.

[2] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 592.

le duc se complaire dans ce qu'il nommait ses rêveries. Les Anglais, suivant ses rapports, devaient être mis incessamment en possession de toutes les places fortes de la Bretagne, et si, par malheur, ce projet s'exécutait, on pouvait craindre qu'ils ne les restituassent jamais et qu'ils traitassent le peuple en esclave. Il persuada si bien quelques grands seigneurs, que le sire de Rohan, sous prétexte de soulager le trésor du duc, lui redemanda quatre de ses forteresses, celles de Huelgoët, de Carhaix, de Châteaulin et de Châteaublanc, en prenant l'engagement de solder lui-même les troupes qui les gardaient. Cet événement servit à Melburne d'argument pour engager de nouveau Jean IV à se tenir sur ses gardes et à se confier entièrement aux Anglais. Ce prince, inquiet et mécontent, se laissa séduire par son conseiller, et mit des garnisons anglaises à Quimper, à Morlaix et à Lesneven. Mais cette mesure souleva bientôt toutes les haines et entraîna les plus grands malheurs. Les garnisons étrangères, fortes de l'impunité que leur garantissait la faiblesse du duc, exercèrent sur les habitans des villes et des cam-

pagnes de telles vexations, que les paysans se révoltèrent et tuèrent les Anglais par tous les lieux où ils purent les atteindre. Ceux de Léon, conduits par Robert de Guité, détruisirent complétement la garnison de Lesneven; il ne resta pas un soldat pour en porter la nouvelle. Les paysans des environs de Morlaix suivirent cet exemple, et ceux de Quimper débarrassèrent également la Cornouaille des brigands d'outremer, qu'ils nommaient des Saxons, *ar Saozon*[1]. Jean IV, loin de chercher à calmer l'exaspération toujours croissante de ses peuples, livra aux Anglais toutes ses places maritimes, telles que Brest, Concarneau, Quimperlé, Hennebond; et les barons en conçurent de telles alarmes, qu'ils députèrent vers le roi de France pour le supplier d'occcuper les bonnes villes de Bretagne et d'y placer des hommes de guerre, afin de les délivrer du joug de l'étranger. En

[1] *Ar saoz*, saxon; pluriel, *ar saozon*. Un noble pair, M. Daru, a traduit ce mot par *ennemi*, tome II, page 109. Les Bretons en ont fait à la vérité un mot générique. C'est ainsi que le nom de peuple *Berber* est devenu le mot de *barbare* en français.

attendant la détermination de Charles V, le sire de Rohan s'empara de Vannes, le sire de Laval de Rennes, Guité prit la ville de Dinan, Léon celle de Dol, Ploufragan le château de Cesson, et tous les autres seigneurs les imitèrent.

Les insinuations de Melburne et de Newton amenèrent le duc de Bretagne à conclure une alliance offensive et défensive avec le roi d'Angleterre [1]. Les deux princes se garantissaient la liberté mutuelle du commerce entre leurs sujets; ils ne pouvaient consentir aucun traité l'un sans l'autre; si le roi d'Angleterre jugeait à propos de passer en France pour y faire la guerre, le duc de Bretagne était tenu de le suivre avec mille hommes d'armes; il devait livrer passage aux troupes anglaises et les nourrir, sauf remboursement du prix de leur dépense; et le roi Édouard s'engageait à lui fournir, pour sa garde, trois cents hommes d'armes et trois cents archers payés par le trésor de l'échiquier.

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 40 et suiv. — *Actes de Rymer,* tome VI, page 758.

Ce traité causa la perte de l'imprudent Monfort. Le roi de France, dont les affaires avaient pris une imposante direction, et qui se voyait entouré des principaux seigneurs de Bretagne dont il disposait, ne reconnut pas sans joie que le vassal qu'il redoutait, adoptait des mesures qui lui aliénaient l'amour de ses sujets. Le résultat le plus certain des guerres de succession, dont le but n'a rien de commun avec l'intérêt national, est le refroidissement de l'affection des peuples pour les princes dont ils commencent par défendre les droits au prix de leur sang. Les hommes importans, bientôt las de massacres et de ruines, livrent leurs bras et leur conscience au plus fort ou au plus riche. Les peuples se partagent; ils se mêlent à des masses d'étrangers, s'approprient leurs coutumes comme leurs opinions, et perdent ainsi leur individualité. Le sort de la Bretagne était heureusement de devenir française. Charles V profita de toutes les fautes de Jean IV, et certain d'être soutenu par une belle armée et par les premiers capitaines du siècle, il envoya sommer le duc de Bretagne « de lui faire ser-
» vice, comme il convenoit à vassal envers su-

» zerain, » avec défense de livrer désormais passage aux Anglais sur ses terres. Le duc, inquiet et indécis, crut éloigner le danger en répondant au roi qu'il lui donnerait toute satisfaction par sa conduite ultérieure ; mais Charles, qui sentait sa force, exigea que le duc, en se prononçant nettement pour lui, rompît toute alliance avec les Anglais. Jean IV s'en référa au traité de Bretigny qui portait, en paroles expresses, qu'on ne le pourrait contraindre à se déclarer contre son beau-père, quelque division qui éclatât entre Édouard et la France. Il essaya de temporiser ; mais le roi, que rassurait la coopération des barons de Bretagne, chargea le connétable du Guesclin de pénétrer dans cette province. Bertrand prétendait avoir de graves raisons de se plaindre de Monfort, dont il n'avait jamais été le partisan ; Olivier de Clisson lui reprochait son ingratitude ; le sire de Laval, le vicomte de Rohan détestaient jusqu'au nom des Anglais, que leurs vassaux ne prononçaient que comme une injure. Quatre mille hommes d'armes accoururent sous la bannière du connétable. Le duc de Bourbon, les comtes de Perche, de San-

cerre, de Soissons, le dauphin d'Auvergne, Rieux, Beaumanoir, Tancarville, lui amenèrent des troupes nombreuses. Il entra presque triomphalement dans la ville de Rennes, dont le sire de Laval lui remit les clefs, et il se rendit à Gaël, près de Monfort sur Meu[1]. On essayait, il est vrai, d'entrer en accommodement de part et d'autre, mais on ne s'envoyait réciproquement que des messages peu mesurés, et l'on s'aigrissait au lieu de s'entendre. Jean IV appela vainement ses partisans à sa défense; le peuple avait répudié sa cause, et il parvint à peine à réunir sept cents hommes d'armes. Ses conseillers alors lui donnèrent l'avis de publier qu'il allait se retirer en Angleterre pour en revenir plus terrible. Ils attendaient tout de l'effet que devait produire une telle menace sur l'esprit public; mais le duc ne partagea pas d'abord leur opinion. « Quand je devrois mourir » disait-il, « dois-je me défier des hommes qui
» m'ont tant témoigné d'amitié? et si j'étois
» certain qu'ils voulussent ma destruction, fau-
» droit-il m'éloigner dans ce moment où l'on

[1] Voyez la note G à la fin du volume.

» pourroit dire que la force m'y a contraint?
» L'agression du roi de France est plus injuste
» encore que lorsqu'il prit les armes pour sou-
» tenir la cause des Penthièvre. N'y a-t-il donc
» aucun traité qu'il ne puisse enfreindre ? »
A ces observations, ses ministres lui objectaient l'époque, les nombreuses forces de l'ennemi, la révolte de ses propres sujets. N'était-il pas prudent de se soustraire au hasard d'une circonstance malheureuse, à quelque fatalité, de se réserver pour de meilleurs temps, d'en appeler au roi d'Angleterre qui ne pourrait blâmer sa démarche, dès qu'il en saurait les motifs? Cette démarche elle-même serait aux yeux du roi de France une marque de soumission ; ce monarque retirerait ses troupes, elles n'achèveraient pas la conquête de ses places fortes; et si, par impossible, Charles V refusait d'accéder aux propositions qu'il lui ferait alors, il aurait un prétexte légal de le combattre, de s'entourer de défenseurs étrangers, et de profiter à la fois des conseils de son beau-père et des troupes que lui fournirait l'Angleterre. Jean IV ne se rendit point à ces raisonnemens, et répondit qu'il ne recevrait jamais la loi de son ennemi.

Quelques-uns des membres les plus sages de son conseil se hasardèrent néanmoins à députer vers le connétable, pour lui faire entendre que le duc était disposé à renvoyer les troupes anglaises, pourvu que les Français se retirassent; mais ces négociations n'eurent aucun succès [1]. Melburne, usant avec tyrannie de son ascendant sur l'esprit de Monfort, offensait sans cesse et le peuple et les grands. Il remplaçait les capitaines bretons par des Anglais; il ordonnait, au nom du prince, de nouvelles levées de deniers, dans la forme de cet impôt que le duc avait obtenu de ses états-généraux à l'époque de son avénement, et que l'on avait nommé *fouage* [2]. Les seigneurs assuraient que cette contribution retombait totalement sur eux, parce qu'elle était conçue dans les termes positifs, *le riche aidant le pauvre*; et les officiers du roi, attentifs aux symptômes de mécontentement, s'empressaient de commenter les nouveaux édits, et portaient dans les esprits le germe de la révolte, en leur insinuant

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 594.

[2] Parce qu'il se levait par feu. Il était d'un écu d'or par famille ou feu.

le désir de se pourvoir en cour de parlement, à Paris, afin d'en obtenir la faveur de l'affranchissement.

Il en advint mal aux patentés du roi de France, et aux pauvres gens qui les écoutèrent. Le duc fit noyer ou pendre tous les appelans qu'il put saisir. De leur côté, les seigneurs mirent à mort autant d'Anglais qu'il en tomba dans leurs mains. C'était une guerre d'extermination. La haine des peuples devint si grande, que le duc ne voyant que des suspects, même dans ses domestiques, craignit d'être surpris et livré au roi de France, ou, ce qui eût été plus dangereux, à ses propres ennemis. Jean IV, dans cette perplexité, ne manqua pas de s'adresser à son beau-père, Édouard III. Il lui faisait connaître les périls qui se développaient sous ses pas, et le suppliait de lui envoyer une armée, en lui représentant que son grand attachement à sa personne, et son dévouement aux intérêts de l'Angleterre, avaient amené sa position et contribuaient encore à l'aggraver. Édouard ne disposa en faveur de son gendre, que de huit cents hommes, parmi lesquels se trouvaient

quatre cents archers. Ils débarquèrent à Saint-Mahé. Le duc n'osa les introduire dans aucune forteresse, et ils passèrent l'hiver dans ce village, où ils se conduisirent avec assez de régularité; mais aussitôt que l'on apprit qu'il existait des Anglais sur cette plage, toutes les villes et tous les châteaux se fermèrent. On refusa l'hospitalité aux partisans de Jean IV, qu'ils fussent armés ou se présentassent en supplians. On courut sur les Anglais comme sur des bêtes fauves, et l'on en massacra un grand nombre. A ces nouvelles, au cri général qui invoquait sa présence, le connétable du Guesclin s'avança dans l'intérieur de la Bretagne sans trouver d'opposition. Le duc, cerné de toutes parts, combattu par ses propres sujets, n'osant accorder sa confiance à aucune cité, se vit contraint de céder à l'orage. Il se dirigea vers Saint-Mahé et fut repoussé par les habitans. Il revint à Auray et confia la duchesse sa femme, avec la garde de cette place, au courage d'un chevalier anglais. Il se rendit ensuite, sous un déguisement, à Concarneau, où il s'embarqua pour Portsmouth, gémissant, mais trop tard, de s'être abandonné aux con-

seils de Melburne et des exacteurs qui l'avaient porté à créer des impôts si onéreux et si contraires aux franchises de la Bretagne [1]. Le commandement général de la province avait été déféré à Robert Knolles. Le bruit du départ de Monfort commençait à peine à se répandre, lorsque le comte de Salisbury, William Newton et Philippe de Courtney, se présentèrent avec une flotte anglaise devant Saint-Malo. Sept gros vaisseaux espagnols étaient à l'ancre dans la rade de cette ville, et se reposaient sur la foi des traités. Les Anglais les brûlèrent; mais redoutant le même sort pour leurs propres navires, que les Bretons exaspérés avaient résolu de livrer également aux flammes, ils se hâtèrent de faire voile pour le port de Brest, où ils apprirent que toute la contrée était en révolte ouverte contre l'autorité ducale. Le connétable poursuivait cependant le cours de ses conquêtes; il prit Dinan, Port-Solidor et la forteresse de Jugon, dont un populaire adage avait marqué l'importance, car un pro-

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 345. — D'Argentré, page 595. — Froissard, tome I, chap. CCCXIV.

verbe breton disait : « Qui a Bretagne sans » Jugon, a chappe sans chapperon [1]. » Il se présenta devant Ploërmel, et Ploërmel se rendit. Il assiégea Hennebond, cette ville que la noble comtesse de Monfort avait, par son énergique défense, élevée dans l'opinion des peuples, au rang des places imprenables; mais il y manquait alors cette âme courageuse qui communiquait si rapidement sa généreuse ardeur aux chevaliers, aux soldats et même aux femmes qui l'entouraient. Du Guesclin fit savoir aux habitans de Hennebond qu'il n'avait déclaré la guerre qu'aux Anglais; les bourgeois cessèrent de paraître sur les remparts, la ville fut prise d'assaut, et tous les étrangers furent passés au fil de l'épée. Quimperlé subit le même sort. La garnison de la forteresse de Concarneau fut traitée avec une égale rigueur. Les Anglais qui occupaient Châteaulin, perdirent l'espoir de s'y défendre avec succès ; ils livrèrent cette place aux flammes et prirent la route de Brest; mais, rencontrés par un détachement de Bre-

[1] *Vie du duc de Bourbon, Louis III.*

tons, et forcés de combattre, ils furent mis en pièces. Robert Knolles s'était enfermé à Derval, et Melburne, poursuivi par les habitans de Saint-Mahé, n'avait trouvé de refuge que dans les murs de Brest.

Le connétable mit le siége devant le château de Derval, et le pressa vivement. La garnison, qui manquait de vivres, offrit de se rendre, si elle n'était secourue sous deux mois. Du Guesclin y consentit; et Knolles, après avoir confié le commandement de sa forteresse à un capitaine éprouvé, partit pour Brest, où les Anglais le reçurent avec des transports de joie. Bertrand se repentit d'avoir laissé échapper ce redoutable ennemi, et il envoya des troupes nombreuses pour former le blocus de la ville de Brest.

Nantes tenait encore au parti de Jean IV. Le connétable, instruit des dispositions que le prince faisait en Angleterre, se présenta devant cette cité, qui ferma d'abord ses portes, en lui faisant demander, par un héraut, ce qu'il voulait. Le fier guerrier répondit qu'il représentait le roi de France, et qu'il était chargé par ce souverain de s'emparer du duché de Bretagne

que Jean de Monfort *avait forfait* [1]. Les Nantais lui députèrent alors quelques hommes recommandables qui lui parlèrent avec un noble courage [2]. «Ils s'étonnoient,» disaient-ils,» que » l'on se permît, sans plus de réflexion, d'en» vahir ainsi l'héritage, le patrimoine réel de » leur seigneur, d'un prince auquel ils avoient » fait hommage par l'ordre même du roi de » France. Ils ne voyoient pas que Monfort se fût » rendu coupable de tel acte de félonie qui mé» ritât la confiscation de son duché. Toutefois, » ajoutaient-ils, comme les Nantais n'étoient » en guerre avec aucune puissance, ils vou» loient bien permettre au connétable d'entrer » dans leur ville; mais sous la condition ex» presse, qu'aussitôt que leur prince se présen» teroit et feroit au roi les soumissions conve» nables à raison de son duché, ils pourroient » le recevoir et lui rendre les honneurs et ser» vices qu'ils lui devoient, sans que le roi y mît » obstacle, ou leur fît la guerre, ou les moles» tât d'une façon quelconque dans leurs per» sonnes ou leurs intérêts.» Ils spécifiaient en

[1] Perdu par forfaiture.

[2] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 598 à 699.

outre, que, malgré l'absence du duc de Bretagne, le roi ou ses agens ne toucheraient ni à ses revenus personnels, ni à ceux de l'état, et que le tout resterait déposé entre les mains d'une commission choisie parmi les habitans, pour en répondre à qui de droit, en temps et lieu.

Cette singulière convention fut acceptée par le connétable et solennellement jurée. Il entra à Nantes avec ses troupes, et peu de jours après, il reçut des députés de Brest et de Robert Knolles, qui venaient lui proposer une suspension d'armes, et, pour l'obtenir, offraient de rendre la ville et le château, s'ils n'étaient secourus sous quarante jours, à partir de la ratification du traité. Du Guesclin consentit encore à cette transaction, et prit des otages dont la tête devait répondre de son exécution.

Cependant, le duc de Bretagne, à la cour d'Édouard III, suppliait ce monarque de lui prêter un secours efficace. Le prince de Galles, surnommé le Prince Noir, venait de mourir; le duc de Lancastre, son frère, l'avait remplacé dans le gouvernement de la Guienne; mais il ne possédait ni sa valeur, ni son grand sens, ni son activité dans la conception et

l'exécution; il ne sut rien réparer, rien défendre, et perdit en peu de temps la Guienne et le Poitou. Édouard, inconsolable de la perte du fils qu'il regardait comme l'héritier de ses vertus guerrières aussi bien que de son trône, accablé de vieillesse et d'infirmités, voulait faire un effort généreux et venir lui-même en France. Son conseil s'opposa, d'une voix unanime, à ce qu'il perdît de vue les rivages de l'Angleterre. Il envoya donc à Calais une forte armée, composée de dix mille archers et de trois mille armures de fer, commandée par les comtes de Warwick, de Stafford, de Suffolk et de Percy, sous les ordres des ducs de Bretagne et de Lancastre [1].

Jean IV commença les hostilités en ravageant les terres de la domination du roi de France, vers Doulens et Corbie. Il pénétra même jusqu'à Roye [2], où il s'arrêta, persuadé que Charles V allait lui déclarer hautement la guerre; mais enfin, voyant que ce monarque ne prenait aucune détermination, il lui écrivit

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pages 602 à 604.

[2] Froissard, tome I, chap. CCCXVI. — D'Argentré, page 604.

pour le défier. Sa lettre, entre autres allégations, contenait les phrases suivantes[1] :

« A mon très chier seigneur le roi de France.
» Sire, Charles de France, qui vous clamez[2]
» être souverain de mon duché de Bretaigne,
» il est bien vray que depuis le temps que je
» estoie entré en la foy et hommage de la
» couronne de France, j'ai à vous toudis[3] fait
» mon devoir envers ladite couronne et envers
» tous autres aux quielx il appartenoit. Mais
» ce nonobstant, vous, par vos gens, sans co-
» gnoissance de cause, seulement par procès
» d'effet, avez fait entrer par votre comman-
» dement et soubstenance, vostre connestable,
» vostre puissance et force de guerre en mon
» duchié de Bretagne, prins tout plein de mes
» villes, châteaux et forteresses; prins person-
» nes, les uns rançonnés, les autres mis à mort,
» et à moy ont fait et font tout plein d'autres
» oultraiges, dommaiges et vilainies non com-
» parables ni réparables..... Je vous fais sçavoir
» que je me tiens du tout franc, quitte et dé-

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 67.

[2] Annoncez.

[3] Toujours.

» chargé de la foy et hommage que fait avons
» à la couronne de France.... Je vous tiens et
» répute mon ennemi, et ne debvez point vous
» émerveiller si je en fais dommaige à vous et
» à vostre partie, pour moy revangier des très-
» grands oultraiges, torts, dommaiges et vi-
» lainies devant dites. » — « Le duc de Bre-
» taigne et comte de Monfort, et comte de
» Richemont, de ma main escrit. »

Dès que les troupes françaises qui suivaient du Guesclin apprirent que le territoire de la patrie était menacé, elles demandèrent à rentrer en France, et le connétable se vit forcé de les congédier. Ce fut alors qu'il eut réellement lieu de se repentir de la faute commise en accordant des délais de secours, à des villes qu'il eût conquises avec un peu de persévérance. Le comte de Salisbury songea d'abord à délivrer le château de Brest. Il débarqua près de cette ville, avec mille hommes d'armes et deux mille archers, et fit tous ses efforts pour engager les assiégeans à en venir aux mains; mais, ceux-ci attendaient le connétable, qui arriva en effet, avec la douleur de se voir trompé dans tous ses calculs et de ne compter

sous ses ordres que des corps inférieurs en nombre à ceux de l'ennemi. Du Guesclin espéra réduire ses adversaires, au moyen de quelque stratagème ; il choisit une position formidable, assez éloignée du camp des Anglais, et parut attendre qu'ils vinssent attaquer les assiégeans, afin de les prendre à revers. Le comte de Salisbury lui envoya un héraut pour l'appeler au combat devant la place, et le sommer d'accepter ce rendez-vous ou de délivrer les otages qui garantissaient l'exécution de la capitulation [1]. Le connétable répondit qu'il aimait la bataille autant que qui que ce fût ; mais que, depuis le traité, les choses avaient changé de face, et qu'il combattrait l'armée anglaise s'il la rencontrait en pleine campagne. Le héraut revint une seconde fois au camp de du Guesclin, et lui dit que les troupes du comte de Salisbury étaient prêtes à se rendre au lieu qu'il désignerait, et à s'y mesurer avec les siennes; « mais, monseigneur, » ajouta-t-il, » « ce sont des gens de mer qui n'amènent point » de chevaux avec eux, et qui n'ont pas l'habi-

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, pag. 598.

» tude d'aller à pied, c'est pourquoi ils vous » prient de leur en envoyer, et ils paieront sans » faute. » Du Guesclin, qui ne cherchait qu'à éluder un engagement, parut s'étonner de ce que ses ennemis osaient lui demander un si grand avantage. Il soutint que les lois de la guerre ne l'obligeaient point à l'accorder; et il ajouta que si la garnison de Brest ne songeait pas à retirer ses otages, en rendant la place aux termes de la capitulation, il leur ferait couper la tête. Il chargea un héraut de porter sa réponse au commandant de Brest, et il se rendit à l'armée des assiégeans, accompagné du duc d'Anjou et d'Olivier de Clisson [1].

Robert Knolles ne tarda pas à connaître la détermination du connétable. « Par Dieu, hé» raut, » s'écria-t-il, « de telles menaces ne m'o» bligeront pas à rendre le château ; mais » avertissez bien ceux qui vous ont envoyé que » s'ils touchent à mes otages, je ferai la pa» reille aux gens de leur parti qui sont mes » prisonniers, et que j'en refuserois cent mille

[1] D'Argentré, pages 598 et suiv. — Le Baud. — *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 348.

» livres de rançon. » Les choses en étaient à ce point, et le comte de Salisbury avait jeté par mer des renforts dans la place, lorsqu'un jour messire Garcias du Chastel, maréchal de camp du duc d'Anjou, dit au prince : « Monseigneur, » que comptez-vous faire des otages ? Ce n'est » pas leur faute si le château n'est pas rendu. » Ce seroit grand péché de les faire mourir, » car ce sont de braves gens qui ne l'ont point » mérité. » — « C'est juste, » dit le duc. « Eh » bien ! va les délivrer, j'y consens. » Comme il se rendait à leur prison, Garcias rencontra par malheur Olivier de Clisson, qui s'informa du sujet de sa mission. Le maréchal de camp le lui apprit, lui raconta comment le duc d'Anjou croyait devoir à sa conscience cet acte d'humanité, et termina par dire qu'il allait délivrer les otages. — « Délivrer ? » s'écria le farouche guerrier ; « ne vous hâtez pas tant, » messire, et venez avec moi chez le duc. » Garcias n'osa résister. Un aussi grand personnage qu'Olivier de Clisson ne trouvait pas de contradicteurs. Ils arrivèrent à la tente où reposait le duc ; et Clisson, prenant la parole, lui dit d'un ton sévère : « Comment, monsei-

» gneur ? vous ne voulez pas que ces hommes
» meurent ? Vraiment, ils doivent mourir, ne
» fût-ce qu'en dépit de Canolle[1]. S'ils ne meu-
» rent, j'en jure par saint Houardon de Lan-
» derneau et le diable de Guipava, jamais plus
» je ne mettrai casque en tête pour faire la
» guerre ; ils en auroient trop bon marché !
» Déjà ce siége coûte soixante mille francs[2],
» et vous voulez faire grâce à des ennemis qui
» n'ont aucune loyauté ! » — « Soixante mille
» francs ! » reprit le duc en soupirant. « Fai-
» tes donc comme vous l'entendrez. » — « Ils
» mourront ! » dit le sire de Clisson, « ils
» mourront ! c'est tout ce que je voulois. » Et, sur-le-champ, il se rendit à la place du château, ordonna de la débarrasser de quelques touffes de landes en fleur[3], éternel et triste ornement des régions de l'ouest, se fit amener les otages, bien ignorans du sort qui les menaçait, appela l'exécuteur des hautes œuvres, et lui commanda de leur trancher la tête, à la vue de la garnison ennemie, accumulée sur les

[1] Knolles.

[2] Six cent mille francs de nos jours, à peu près.

[3] Genêt épineux, ajonc.

murailles et les tours. Les otages étaient deux braves chevaliers et un écuyer, dignes d'un meilleur sort. Leurs têtes, condamnées par un barbare, s'inclinèrent et tombèrent en sacrifice à la patrie ; mais un cri de fureur et de vengeance, trouvant des échos dans les remparts et les rochers, s'éleva au ciel comme un orageux tourbillon, et, se déroulant sur la surface des eaux, alla frapper d'étonnement les côtes de Lanvaux et de Plougastel. Un moment après, les fenêtres de la grande salle du château s'ouvrirent ; des poutres énormes et menaçantes s'élancèrent à moitié dans les airs et restèrent fixées par des chaînes de fer aux ouvertures qui les avaient vomies ; des planches transversales se posèrent sur elles comme un parquet ; et les assiégeans virent avec horreur qu'un billot, surmonté d'une hache étincelante, en occupait le centre. Bientôt, quatre prisonniers, couverts d'un voile noir, parurent sur ce nouvel échafaud. Ces chevaliers appartenaient aux premières maisons de France. On leur avait imposé une forte rançon. Elle était promise, et l'on avait fixé le jour de leur délivrance. La liberté qu'ils obtinrent,

ce fut la mort. Leurs têtes roulèrent dans les fossés du château, et l'on y précipita leurs cadavres, qui servirent long-temps de pâture aux corbeaux. A peine cette sanglante exécution fut-elle terminée, que des détachemens sortirent des portes de la ville, et repoussèrent vigoureusement l'armée de du Guesclin. Clisson, grièvement blessé dans cette action, fut emporté du champ de bataille, et le connétable prit le parti de lever le siége de Brest[1].

Tandis que ces événemens tragiques se renouvelaient sous la plupart des places fortes de l'Armorique, dont la guerre civile arrosait de sang et de larmes les campagnes dévastées, les ducs de Lancastre et de Bretagne prenaient leur route pour la Gascogne, à travers

[1] Froissard, tome I, chap. CCCXVI, page 446, a rapporté ce trait du siége de Derval. Il n'est que trop vrai qu'une pareille infraction aux droits de l'humanité y fut commise par les troupes de du Guesclin; mais l'anecdote de Brest n'en est pas moins constante, et j'ai préféré la raconter. Brest est une ville d'une haute importance, et qui vaut la peine qu'on la rétablisse au rang qu'elle mérite d'occuper dans l'histoire.

la Champagne, l'Auvergne et le Limousin. Trente mille hommes composaient leur armée, qu'ils avaient divisée en trois corps, et que suivait et harcelait sans relâche le connétable de France. Charles V avait expressément défendu à du Guesclin d'en venir aux mains dans une affaire générale, dût-on lui présenter vingt fois le combat et le traiter de lâche [1]. Le caractère ardent du général supportait avec peine une telle condition, mais il obéissait, et il reconnut bientôt que la prudence du roi lui valait mieux que les troupes les plus aguerries. L'armée anglaise s'épuisait dans sa marche par la fatigue, la faim, les maladies, et l'on pouvait marquer d'avance le jour et l'heure où il serait possible de la détruire, si elle n'atteignait promptement les provinces où elle devait trouver des secours. La dissension se mit entre les chefs; et le duc de Lancastre, qui n'aimait pas le duc de Bretagne, lui fit signifier de payer la moitié de la solde des gens de guerre. La chose était impossible.

[1] *Chronique en vers de Guillaume de Saint-André.* — D'Argentré, page 604.

Jean IV répondit avec assez de modération qu'étant exilé et proscrit, qu'ayant ouvert sa bourse à ses amis et engagé ses joyaux, afin de les arracher aux besoins les plus pressans, il ne possédait pas un sol parisis ; mais que le duc de Lancastre, riche et puissant, serait sans doute assez généreux pour lui faire l'avance des fonds nécessaires, qui lui seraient remboursés avec usure. « Puisque le duc Jean » est si pauvre, » reprit Lancastre, « pour-» quoi donc commande-t-il une armée ? Que » ne se contente-t-il de ses propres soldats ? » Ils lui feront crédit de grand cœur [1]. » Ces paroles discourtoises frappèrent d'étonnement et de douleur le duc de Bretagne. Elles accroissaient son embarras, car il se voyait au milieu d'un pays ennemi, sans argent, sans espoir de secours, sans défenseurs ; mais il ne se laissa pas abattre. Il rassembla soixante hommes, les seuls qui se fussent dévoués à sa fortune ; il s'avança hardiment en tête de l'armée anglaise, et, la dépassant d'une journée, il en forma l'avant-garde.

[1] *Hist. de Bret.*, par Le Baud, page 351.

Si cette intrépidité lui valut des admirateurs, elle ne tarda pas à l'exposer à un éminent danger, d'où le tirèrent son courage et son sang-froid. Il était arrivé près de Sarlat en Périgord, quand il aperçut une troupe nombreuse de Français à cheval, qui sortaient de cette place. Ses braves compagnons se trouvaient à quelque distance derrière lui, et le page même qu'il avait chargé de son casque, s'était imprudemment éloigné. Monfort prit celui du cavalier qui portait son pennon[1], et envoya des ordres à ses gens par le seigneur Brient. Le seigneur Brient n'était autre chose que le fou du duc de Bretagne. Il courut vers les hommes d'armes, et, rencontrant sur son chemin le sonneur de cornemuse de la compagnie, il lui ordonna d'en faire grand bruit; puis, quand il fut près de la troupe, il s'écria: « Mes amis, nous ne sommes que soixante, » et voilà *Jacob la vieille*[2], qui n'a pas moins » de trois cents cavaliers? mais qu'irions-nous » faire à Paris comme prisonniers? Personne

[1] Petite bannière carrée.

[2] C'était apparemment une bonne plaisanterie du temps. Ce capitaine se nommait La Leule.

» ne paieroit la rançon d'un fou, et vous ne » valez guère mieux que moi. J'en suis pour » combattre et mourir glorieusement! Qu'en » dites-vous? » Tous jurèrent de vendre cher leur existence. Cependant le capitaine français faisait reconnaître par ses coureurs les gens qui entouraient Monfort. Ceux-ci, en apercevant les ennemis, crièrent tous ensemble : « Malo! malo! au riche duc [1]! » Les coureurs rapportèrent donc que le duc n'avait déployé qu'un pennon, mais que son étendard le suivait probablement avec le gros de l'armée. Tandis que les Français délibéraient, Monfort commandait à ses gens de quitter leurs chevaux; et ses domestiques les plaçaient sur un tertre élevé, de manière à leur donner l'aspect d'un escadron formidable. Lui-même se mit bientôt en marche à la tête de ses gens d'armes, et feignit de les disposer, comme s'il eût voulu charger la troupe de son adversaire. Le mouvement se fit avec un tel ensemble, que le capitaine français, après

[1] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 606, cotée par erreur 604.

avoir un moment balancé, tourna bride et rentra dans la ville de Sarlat. Le duc de Bretagne, échappé à ce péril, prit une autre route, atteignit Bergerac, qu'il mit à contribution, et enfin la ville de Bordeaux, où la duchesse lui fit passer des secours en argent, ce qui lui rendit l'éclat et la magnificence qui convenaient à son rang. Peu de temps après, ayant reconnu l'inutilité de ce long et sanglant voyage à travers la France, et s'étant bien convaincu que l'obstacle opposé par les seigneurs bretons à son rétablissement dans ses états, était trop puissant pour qu'il pût le vaincre par sa seule présence, il alla prendre la duchesse, sa femme, dans la ville d'Auray, et, s'embarquant avec elle, il vint fixer sa résidence dans son comté de Richemont en Angleterre.

Le malheureux Monfort voyait donc s'éteindre successivement toutes ses espérances. L'archevêque de Ravennes et l'évêque de Carpentras, légats du pape [1], ne parvinrent pas à conclure, au nom du saint-siége, une paix

[1] Grégoire XI. Voyez ses lettres, *Apud Rainaldum*.

entre la France et l'Angleterre ; mais ils obtinrent une trève de quelques mois, qui fut jurée pour Charles V, par les ducs de Bourgogne et d'Anjou; et pour Édouard III, par l'évêque de Londres et le comte de Salisbury. La Bretagne n'était pas comprise dans la trève, et le duc redoubla d'instances près du roi d'Angleterre pour en obtenir des secours. Édouard, qui lui portait une vive affection, fit rassembler deux mille hommes d'armes et trois mille archers, qui, sous les ordres des comtes de Cambridge, de Marr, Holland, Granson, etc., s'embarquèrent à Southampton, et vinrent prendre Saint-Mahé, dont ils passèrent la garnison française au fil de l'épée[1]. Cette expédition suivit la côte, s'empara successivement de Saint-Pol, de Morlaix, de Lannion, de Tréguier, de Guingamp, de Saint-Brieuc, fut au moment de se saisir d'Olivier de Clisson, que les Anglais surnommaient le Boucher[2], parce qu'il les faisait massacrer sans pitié dans tous les lieux où il les rencontrait;

[1] Walsingham, page 188.

[2] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 609.

et peu de mois après, repartit pour l'Angleterre, en exécution d'une trève de quarante années, conclue à Bruges, entre les puissances belligérantes. Des arbitres devaient, aux termes de ce traité, se réunir, afin de décider du sort de Jean IV; mais, en attendant leur décision, il fut convenu que pour la tranquillité du pays, il quitterait avec tous ses gens le territoire de la Bretagne[1].

Sept années s'écoulèrent ainsi dans des alternatives de succès et de revers. Édouard III mourut, et son petit-fils, à peine âgé de onze ans, fut couronné à Westminster, sous le nom de Richard II. Le duc de Bretagne, las du séjour de l'Angleterre, se rendit en Belgique, près du comte de Flandre, son cousin-germain. Mais les fâcheux effets de la disgrâce royale l'atteignaient dans tous les lieux qu'il choisissait pour sa résidence. Charles V nourrissait dans son cœur la plus profonde inimitié contre le léopard britannique, et comme les stipulations de la trève lui défendaient de rien en-

[1] *Actes de Bret.*, col. 88 à 98. La décision devait être rendue dans le cours d'une année.

treprendre ouvertement, il tentait en secret de lui susciter des ennemis et même d'exciter des guerres intestines. La haine qui divisait les Anglais et les Écossais devait lui fournir d'excellentes occasions pour arriver à ses fins; il voulut en tirer parti, et choisit à sa cour un chevalier nommé Pierre Bournizel, homme adroit, intrigant, habile, et versé dans toutes les ruses de la diplomatie du temps. Il lui remit une foule de notes et de mémoires sur l'Écosse, lui expliqua ses intentions et l'accrédita, par ses lettres, à la cour de Robert Bruce qui régnait alors à Édimbourg. « Partez, » dit Charles V à Bournizel, « vous saluerez de ma » part le roy et les barons d'Écosse, et vous » leur direz que nous et nostre royaume som» mes prêts à les secourir. En y allant, en y » séjournant, et en retournant près de moy, » tenez état comme il convient à un ambassa» deur du roy de France, et vous serez payé et » remboursé[1]. » Le chevalier répondit : « Sire, » à vostre commandement! » Il fit ses équipages et se rendit au port de l'Écluse en

[1] Froissard, tome II, chap. XXX, page 46.

Flandre[1], où il comptait fréter un vaisseau qui le conduisît en Écosse. Les vents restèrent long-temps contraires, et Bournizel, forcé d'attendre, tint état, selon les paroles du roi, comme s'il eût été un petit duc. Ce n'était que vaisselle d'or et d'argent, pages de livrée, service magnifique, chevaux richement caparaçonnés; enfin, des miracles de parade. Pour mieux imiter le monarque, dont il avait la confiance, il faisait corner l'eau et l'assiette de son dîner[2], et porter devant lui une épée à fourreau brodé, armoriée à ses armes, en or et en argent. Sa dépense et son luxe étonnaient les habitans de l'Écluse, qui s'émerveillaient encore plus de ce que ses gens payassent à l'instant ce qu'ils prenaient. Les autres seigneurs ne les avaient pas accoutumés à tant

[1] L'Écluse ou Sluys, port belge situé à trois lieues de Bruges.

[2] L'usage de corner l'eau et l'assiette du dîner s'est long-temps conservé à la cour des rois de France. On sonnait du cor pour annoncer que le souverain allait se laver les mains et que son repas était servi. Ce service se nommait l'assiette du dîner.

d'exactitude[1]. De propos en propos, le bailli de l'Écluse, officier du comte de Flandre, s'offensa de ses airs de grandeur, et vint lui demander, avec assez peu de cérémonie, quel motif le retenait dans cette ville, par quelle raison il n'était pas allé rendre ses devoirs au comte, et s'il prétendait en agir long-temps comme si cette terre lui eût appartenu. Bournizel, sans s'expliquer sur sa mission, se réclama du droit d'hospitalité, commun à tous en temps de paix. Ce n'était pas le moyen d'apaiser le bailli de l'Écluse ; il se hâta de prévenir le comte de Flandre, alors à Bruges, et lui fit part des soupçons qu'il avait conçus. Le comte communiqua cette nouvelle au duc de Bretagne, et tous deux furent d'avis de mander l'étranger. Le bailli, charmé de se venger des hauteurs de Bournizel, se présenta chez lui, et, du ton le plus grossier, lui dit : « Il » faut venir parler au comte ; » et en même temps, il le saisit par son vêtement. Le chevalier, surpris de cette main-mise, allégua ses

[1] D'Argentré, page 617. — Froissard, tome II, page 47.

qualités. « Savez-vous bien, » dit-il, « que je » suis ambassadeur du roi de France, que je » suis son haut commissaire? » — « Je le » crois, » reprit le bailli, « vos pages et vos » grands laquais vous diroient, au besoin, en- » voyé de monsieur le pape, ou peut-être » même de celui dont il est vicaire en terre, » devant lui soit mon âme! mais vous vien- » drez devers le comte. J'ai l'ordre de vous y » mener. » Bournizel, convaincu que la résistance serait inutile, suivit tristement le bailli et arriva bientôt à Bruges. On le fit entrer au palais par une porte des jardins, et il aperçut à une fenêtre le comte de Flandre et le duc de Bretagne, qui se réjouissaient de son air déconcerté. Dès qu'il se vit en leur présence, il fléchit le genou, et s'adressant au comte: « Monseigneur, » dit-il, « je me rends votre » prisonnier. » — « Comment? ribaud, » reprit le comte; « pourquoi te rends-tu mon prison- » nier? est-ce parce que je t'ai mandé de me » venir parler? Les gens de monseigneur le roi » peuvent entrer sans crainte dans mes états et » me venir voir; mais toi, tu as long-temps sé- » journé à l'Écluse, et tu ne t'es pas acquitté

» de ce devoir. Pourquoi ne m'as-tu pas fait
» dire de la part de qui tu venois? tu savois
» pourtant que tu étois près de moi; mais
» peut-être tu ne daignois! » — « Monsei-
» gneur, » s'écria le chevalier, « sauve votre
» grâce! » Le pauvre homme n'en put ajouter plus, tant il était effrayé, et le duc de Bretagne, qui s'amusait de son trouble, reprit :
« Entre vous autres mignons et hableurs du
» palais de Paris et de la chambre du roi,
» quand vous êtes en sa présence, vous dispo-
» sez du royaume à votre volonté, vous faites
» en paroles tout ce qu'il vous plaît, vous
» conduisez le roi selon vos passions. Il n'est
» si grand seigneur, il n'est prince, de quel-
» que sang qu'il soit, que vous ne mettiez sur
» le tapis; et vous bouchez si bien les oreilles
» du roi, que l'accusé n'en peut être ouï;
» mais, avant peu, il sera tant pendu de
» telles gens que les gibets en seront rem-
» plis. » Bournizel, plus étonné de ce propos que de tout ce qui s'était passé jusqu'à ce moment, jugea prudent de se taire. Le comte et le duc lui tournèrent le dos; et comme ils semblaient ne plus s'en occuper, des gens sa-

ges le prirent à part et le menèrent se rafraichir, en lui recommandant une grande circonspection. Il revint à l'Écluse; mais quoique les vents eussent changé, il mit à profit les conseils qu'on lui avait donnés. Ses espions lui apprirent que plusieurs vaisseaux anglais l'attendaient à la sortie du port [1], et que leurs capitaines avaient ordre de le décapiter, ou tout au moins de le pendre, sans écouter aucune proposition de rançon. Le chevalier ne voulut pas courir ce nouveau danger et reprit la route de Paris.

Charles V parut surpris de le revoir; mais Bournizel lui fit un récit sincère des événemens passés, et ne manqua pas de rapporter les propos du comte de Flandre et du duc de Bretagne. Le sire Jean de Ghistelles, allié du comte et l'un des courtisans de Charles, se trouvait alors dans la chambre du roi; il prit fait et cause pour son parent, et, s'adressant à l'ambassadeur, lui dit: « Cela ne peut être com» me vous le rapportez, le comte n'a point

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome 1, page 360.

» empêché votre voyage. Vous l'offensez, je
» vous en appelle en champ clos, et voilà mon
» gage. » Il jeta son gant; Bournizel le poussa
du pied et reprit : « Messire Jean, j'ai dit que
» je fus vilainement appréhendé au corps par le
» bailli de l'Écluse, et outrageusement amené
» devant le comte. Toutes les paroles que j'ai
» citées, le comte de Flandre et le duc de
» Bretagne les ont proférées, et si vous voulez
» dire le contraire, je lève votre gage. » —
« Oui ! » s'écria le sire de Ghistelles. Mais le
roi, prenant un air sévère et regardant de travers
le parent du comte de Flandre, dit à voix
haute : « Allons, allons, qu'il n'en soit plus
» question, si l'on ne veut me déplaire. » Puis
il entra dans son cabinet avec Bournizel et
quelques affidés, lui donna de grandes louanges
d'avoir tenu tête à Ghistelles et courageusement
relevé ses propos ; et dévoila toute sa
pensée, en disant : « Les a-t-il bien vexés?
» Je n'en voudrois pas donner vingt mille
» francs[1] ! »

Le sire de Ghistelles vit bientôt qu'il fallait

[1] Froissard, tome II, chap. XXX, page 47.

quitter la cour de France. Il se réfugia près du comte de Flandre, qui, par ses lettres, chercha vainement à se justifier. Le roi le menaça de toute son indignation, s'il ne renvoyait le duc de Bretagne; et le comte, inquiet des suites que pouvait avoir une affaire qu'il n'avait pas jugée sérieuse, crut convenable de consulter ses bonnes villes de Bruges, de Gand, d'Ypres et de Courtray. Les députés de ces communes s'étant réunis, le comte leur dit: « Mes enfans et bonnes gens de Flandre, par » la grâce de Dieu, je suis votre seigneur de- » puis long-temps, et en vous gouvernant, je » vous ai tenus en paix et prospérité, selon mon » pouvoir. Mais monseigneur le roi me hait, » parce que mon cousin-germain, le duc de » Bretagne, est avec moi, et qu'on ne l'aime » pas en France. Cela vient de ce qu'il y a » cinq ou six barons de sa terre qui le haïssent » et qui flattent le roi, lequel veut que je le » mette hors de mon hôtel. Je n'en ai nulle » volonté. Quel est donc celui d'entre vous » qui renverroit ainsi son parent? Toutefois, » je vous ai rassemblés pour vous montrer les » périls qui en pourroient arriver. Voulez-vous

» qu'il demeure avec moi? » — « Oui! oui! » monseigneur, » crièrent tous les députés des villes, « et nous vous fournirons deux cent mille » bons hommes bien équipés et bien armés. » — « Mes beaux enfans, je vous remercie [1]. »

Le duc de Bretagne resta donc près du comte de Flandre, mais il se lassa encore de ce séjour et revint en Angleterre. Charles V s'était contenté de menacer le comte et de le tenir en haleine. Ce monarque ne possédait aucune vertu guerrière, il ne savait pas même se servir d'une épée [2]; mais il était grand jurisconsulte et savant praticien; aussi l'appelait-on le premier avocat du barreau. Il employait tout son temps à combiner des expéditions, à former des entreprises, à minuter des projets, et c'est de lui que le belliqueux Édouard III disait : « Jamais roi de France ne » s'arma moins et ne nous donna tant d'af» faires [3]. » La possession de la Bretagne flattait surtout son amour-propre; mais c'était en

[1] Froissard, tome II, chap. XXX, page 48.

[2] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 632.

[3] *Hist. de France*, par Mézeray. — Le père Daniel — Monstrelet. — *Hist. d'Anglet.*, par Rapin Thoyras.

vain que ses capitaines en prenaient successivement toutes les villes, elles revenaient promptement à leurs anciens drapeaux. En cette conjoncture, il se persuada que sa profonde science dans les lois et coutumes pourrait lui assurer à jamais sa conquête, et qu'un jugement rendu solennellement, sur ses propres conclusions, le délivrerait pour toujours des revendications du comte de Monfort.

Le roi Charles appela donc, pardevant lui et les princes du sang, Jean de Monfort, chevalier, afin de se voir déclarer faux-traître, rebelle, criminel de lèse-majesté, et d'entendre prononcer la confiscation du duché de Bretagne au profit de la couronne de France. Il fit ajourner à comparoir en personne ledit Jean de Monfort, naguère se portant duc de Bretagne, expression consacrée qu'il dicta lui-même; et il ordonna que les significations de cet acte préliminaire auraient lieu dans les villes de Nantes, Rennes et Dinan. Six pairs ecclésiastiques, deux archevêques, six évêques, quatre abbés, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, un comte d'Allemagne et le comte d'Harcourt, formèrent seuls la cour de parle-

ment[1]. Le plus grand nombre des pairs laïques avaient refusé de prendre part à cette œuvre d'iniquité. Le monarque se plaça sur son trône, et le procureur du roi se mit en devoir d'exposer à l'assemblée les faits contenus dans l'ajournement donné à Jean de Monfort, qui fut duc de Bretagne. Mais bientôt Charles, ne trouvant pas son procureur général assez éloquent[2], prit lui-même la parole, raconta les méfaits de son vassal, déclara qu'il suffisait que ses actions eussent été publiques et connues du roi, pour les rendre *notoires à tous*, et requit que le duché de Bretagne fût déclaré forfait, confisqué et réuni à la couronne. La procédure ne fut pas longue. Jean de Monfort, sommé à la porte de la chambre de s'avancer vers la table de marbre, « aux fins » d'être ouï, » n'ayant pas répondu, il fut contre lui donné défaut. Il n'y eut ni témoins cités, ni lettres ou actes produits. « Les morceaux » étoient taillés d'avance, » dit un historien, « il ne restoit qu'à les coudre. » L'arrêt rendu

[1] *Extrait des registres du parlement de Paris; Actes de Bret.*, tome II, col. 201.

[2] Bertrand d'Argentré, page 633.

fut conforme aux conclusions royales. Quelques personnes de sens pensaient bien que cette procédure était nulle de toute nullité, et qu'un jour elle s'évanouirait en fumée; mais pour l'instant on n'y fit aucune objection. Toutefois, la comtesse de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, instruite des projets du roi, chargea des docteurs d'alléguer les anciens droits de son mari et de ses enfans, et de former opposition à la confiscation. On écouta impatiemment leurs motifs, et l'on passa outre [1]. On assure encore qu'un gentilhomme se présenta au nom de la noblesse de Bretagne; il expliqua que le duché était un état voisin du royaume de France, dont jamais on n'avait disposé par sujétion aucune; mais si l'on voulut bien l'entendre, il n'en fut pas même fait mention au procès verbal [2].

Le roi ne tarda pas à s'apercevoir que les seigneurs bretons qui composaient sa cour, nourrissaient un profond mécontentement, et commençaient à prévoir que la source des

[1] Songe du Vergier. — D'Argentré, pages 633 à 635.

[2] *Chronique en vers* de Guillaume de Saint-André; *Actes de Bret.*, tome II, col. 343.

grâces leur serait fermée, dès le moment où ils cesseraient d'être à craindre. Persuadé que sa politique était impénétrable, et qu'il arriverait, malgré quelques murmures, au but qu'il se proposait d'atteindre, il manda près de lui le connétable du Guesclin, Olivier de Clisson, les sires de Rohan, de Laval, de Malestroit, de Lohéac et plusieurs autres. Tous étaient à son service, tous en recevaient des pensions considérables, et tous, à la vérité, l'avaient engagé à se saisir des villes de la Bretagne, sous prétexte de les soustraire aux Anglais et de s'opposer à leurs entreprises. Il est probable qu'aucun d'eux n'avait songé aux conséquences d'une mesure si contraire aux intérêts de leur pays. Le connétable était entraîné par les obligations qu'il avait à Charles V; Clisson, par son inimitié personnelle contre Jean de Monfort, et il ne s'en cachait pas. Le roi leur fit donner, en grand conseil, lecture de l'arrêt qui condamnait le comte[1], leur annonça qu'il avait pris la réso-

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 363.

lution de le faire exécuter, et qu'à cet effet il transmettait sa puissance et sa force à son parent le duc de Bourbon, au maréchal de Sancerre, à l'amiral de France, Jean de Vienne, et à son grand chambellan, le sieur Bureau de la Rivière. Il les avait donc mandés, non pour avoir leur avis, mais pour les prier de tenir la main à l'exécution de ses ordres, se réservant de les bien traiter, selon l'occasion, comme bons serviteurs de la couronne de France; et il ajouta que s'ils voulaient lui donner des preuves de leur dévouement, il était nécessaire qu'ils remissent entre les mains de ses commissaires, les places fortes et châteaux qu'ils possédaient en Bretagne, afin que ses troupes les défendissent et les préservassent des efforts que les Anglais et Monfort feraient pour y rentrer.

L'étonnement fut au comble parmi ces vieux Bretons, qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas songé qu'on pût mettre en doute leur loyauté. Ils sentirent l'aiguillon qui les pressait, et baissèrent le front; mais ils étaient tombés dans le piége. Le connétable consentit à l'instant à ce que le roi demandait, et la Bretagne

le raya du nombre de ses enfans. Clisson et Rohan virent apparaître les têtes sanglantes de leurs ancêtres, tombées près du parquet et au milieu des halles de Paris, et ils gardèrent le silence. Laval, seul, ne put s'y résoudre, et montrant une noble fermeté[1], « Le » duc de Bretagne, » dit-il, « est mon cousin- » germain, et je ne participerai jamais, dussé- » je mourir, à une délibération qui tendrait à » priver pour toujours mon proche parent de » son héritage patrimonial. Il me déplaît fort » sans doute que Jean IV se soit jeté si avant » dans la défaveur royale; mais la grâce de » Dieu n'est-elle pas grande ? Ce qui s'est passé » ne doit pas amener de telles extrémités. Je » supplie le roi de vouloir bien y penser. Son » conseil peut examiner la chose à loisir, sans » précipitation; et bien qu'il y ait à blâmer » dans la conduite de Monfort, je ne crois pas » que le moment soit venu de confier nos » places à des garnisons étrangères. » — Le sire de Rohan dit alors : « Je livre avec

[1] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 637. — Le Baud. — Alain Bouchard.

» plaisir mes châteaux aux troupes du roi. »
— « Comme vous voudrez, » reprit le sire de Laval ; « quant à moi, je garderai ce que j'en » ai, mes bons Bretons suffisent à les défen» dre, et il n'en résultera que de loyaux ser» vices. »

Le roi, peu satisfait de la tournure que prenait la discussion, leva la séance, et les seigneurs bretons se retirèrent ; mais ils étaient offensés. Les projets de Charles V se développaient à leurs yeux, et ils portaient le soupçon peut-être au-delà de la réalité. Accablés du regret d'avoir prêté les mains à ses ambitieux attentats, ils s'assemblèrent en secret chez le sire de Laval, et ce chevalier, dont le mécontentement ne connaissait plus de bornes, entreprit de les éclairer sur leur position. Il n'oublia pas de leur rappeler les justes sujets de plaintes que leur avait donnés le duc de Bretagne, qui, dans les jours de sa puissance, favorisait les chefs anglais à leur détriment, ce qui justifiait la nécessité où ils s'étaient trouvés de se placer sous les bannières du roi de France, effrayé lui-même des entreprises de l'Angleterre. Mais, en se prêtant des secours

mutuels contre d'artificieux ennemis, il n'était pas entré dans le caractère loyal des Bretons de soupçonner que l'intention de Charles V était d'envahir le duché et de priver Monfort de son héritage. « Aujourd'hui, » dit Laval[1], « Charles s'explique ouvertement ; » il a fait naguère, sans nous appeler, un procès d'iniquité ; il veut actuellement nous » changer en instrumens passifs, et, pour » arriver à l'exécution de ses honteux jugemens, il prétend que nous lui cédions nos » châteaux et nos places fortes. N'est-ce pas » frapper des deux côtés à la fois ? Je ne serai » pas sa dupe. Le duc a trop aimé les Anglais ? » Il eut tort ; mais, pour éviter un genre de » servitude, faut-il tomber dans un autre ? Ne » se peut-il en effet, qu'alors que nous défendions monsieur de Blois, le comte de Monfort ait eu nécessité de s'aider des étrangers » qui l'avoient obligé ? Monsieur de Blois n'est » plus ; pourquoi Jean de Monfort ne rentre-

[1] Bert. d'Argentré, pages 638 à 639. — Bouchard. — Le Baud. — Dom Morice. — Dom Lobineau. — *Chroniq. de Saint-Brieuc ; Actes de Bret.*, tome 1, col. 52 *et aliàs*.

» rait-il pas dans tous ses droits, s'il se sépa-
» rait à l'amiable des Anglais, et s'il rendait
» au roi ses devoirs de prince? Ne lui som-
» mes-nous pas tous obligés, les uns par ser-
» ment, plusieurs par le sang et le lignage?
» Sommes-nous donc tellement abaissés, qu'à
» la volonté du roi nous nous empressions
» à nous dépouiller, et à enlever nous-mêmes
» de nos armoiries le nom et les armes de
» Bretagne, dont les hermines brillent aux
» écus des barons? Cette Bretagne, si noble et
» si ancienne, deviendra-t-elle une cense ou
» métairie du royaume de France, où peut-
» être on lui fixera son rang après les derniers?
» Croyez-en ma foi, généreux amis, mieux
» vaut pour chef un duc qu'un monarque. Le
» roi commande, le duc prie. Le roi rend jus-
» tice quand il veut; le duc aussitôt qu'il en
» est requis. A quoi bon nous dépouiller pour
» vêtir les Anglais ou les Français? Ce sont
» toujours d'insupportables maîtres. Notre
» duc ne sera jamais assez puissant pour qu'il
» nous soit impossible de lui faire entendre
» raison, tandis que les forts d'aujourd'hui,
» entrés en renards, règnent en lions cour-

» roucés. Les ducs de Bretagne ne reconnais-
» saient jadis ni fief ni vasselage dépendant
» des rois de France, car leurs ancêtres gou-
» vernaient la péninsule armorique avant que
» les Francs eussent un pied dans la Gaule.
» Pierre Mauclerc, père et tuteur d'un héritier
» du trône ducal, accorda le premier des
» hommages inusités; mais encore n'était-ce
» de sa part que simple courtoisie. Si les par-
» lemens des rois en ont déduit des consé-
» quences rigoureuses, je n'entends pas les ap-
» puyer de mon assentiment. Jamais il ne me
» sera reproché de trahison, et, si la force m'en-
» levait la liberté de dire ma pensée, je sau-
» rais en rappeler. Vous-mêmes, nobles amis,
» j'en atteste sainte Marie, sainte Anne et
» saint Yves, vous n'aurez pas d'autre avis
» que moi, quand vous serez libre de penser
» et de parler. » — « Laval a raison, » reprit
le vicomte de Rohan; « à dire le vrai, je trouve
» fort suspectes les faveurs que le roi distri-
» bue. Il a comblé de grâces des personnes
» que je soupçonne fort de déserter la cause
» de la patrie. Il a même trahi sa pensée devant
» moi; il est temps d'y songer. » — « Mais, »

s'écria Malestroit, « est-ce ici le lieu convenable? Nous sommes à Paris, sous la main de » ses sergens. C'est aux champs de Bretagne » qu'il faut nous retrouver. » — « Et l'épée à » la main! » dit Montafilant. — « Oui, oui, » répétèrent ensemble la Hunaudaie, Kerimel, Goyon, Kersaliou, Roujoux, Montauban, Penhoët, le Clerc, et une foule d'autres. « Nous » reconnaissons avec douleur la manifestation » des secrets desseins du roi. Cependant nous » devions attendre que de plus grands que » nous élevassent une voix protectrice. » — « Si » la harangue du roi est une offense au caractère des chevaliers bretons, » dit alors Jean de Quelen, « il était nécessaire qu'elle émanât de sa personne elle-même pour nous » éclairer. Nous voulions bien punir le duc de » Bretagne, mais non l'exterminer, mais non » le chasser à jamais. Il faut partir! » Et dès le lendemain, tous les Bretons qui vivaient à la cour de Charles V, ou que des affaires litigieuses ou de curiosité, retenaient à Paris, avaient repris la route de leurs manoirs.

Bientôt les seigneurs, les nobles, les bourgeois, instruits des propositions du roi, se

rassemblèrent dans les châteaux, les villes, les campagnes, se lièrent par les sermens les plus solennels, se formèrent en compagnies, s'engagèrent à sauver la Bretagne de l'invasion qui la menaçait, imposèrent une contribution de vingt sous [1] par feu pour subvenir au paiement des gens de guerre, créèrent une milice bourgeoise spécialement chargée de la garde des villes, nommèrent quatre maréchaux de Bretagne, Amaury de Fontenay, Geoffroy de Kerimel, Étienne Goyon et Eustache la Houssaye, et chargèrent le chevalier Jean de Champagné, seigneur de la Montagne, de garder et conserver les actes de l'association [2]. De toutes parts on résolut de mourir plutôt que de consentir à l'établissement des Français dans le duché. On mit en lieu sûr le trésor de l'état, où se versèrent les impositions avec plus d'exactitude que jamais; et toute la faveur que le roi de France avait acquise dans l'esprit des peuples, lorsqu'ils en attendaient leur délivrance, cessa dès l'instant où ils craignirent

[1] Environ trois francs.

[2] *Actes de Bret.*, tome II, col. 214, 215, 216, 217 et 218.

ses projets ambitieux. La haine qu'ils lui portaient devint bientôt aussi vigoureuse que celle qu'ils avaient jurée aux Anglais, et le mécontentement retomba même sur une partie des seigneurs, qu'ils accusèrent de lui avoir inspiré ces idées d'envahissement. Les grands reconnurent facilement qu'il était temps de rappeler le duc; et tous furent d'avis d'envoyer à Jean IV des députés, chargés de lui annoncer le changement des Bretons, et de le supplier de venir en personne prendre la défense de ses États. Une lettre, où l'on faisait au duc les meilleures promesses [1], et qui contenait des offres de service de toute nature, fut rédigée et communiquée à toutes les villes, afin d'obtenir leur adhésion. Le moment n'était pas favorable au roi pour charger la Bretagne de taxes nouvelles, et ce fut cependant celui qu'il choisit; il rendit des ordonnances qui créaient des gabelles, des droits de quatrième, et d'autres impôts déjà connus en France, mais qui n'avaient pas traversé la frontière [2]. L'avis que l'on en reçut

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 218.

[2] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 644.

hâta le départ des envoyés, Kerimel, Beaumanoir et la Houssaye [1]. Ils arrivèrent à Londres, où les attendait le plus touchant accueil de la part du duc et de la duchesse. Ils s'acquittèrent de leur message, supplièrent Monfort d'oublier le passé, et lui donnèrent, au nom de ses sujets, l'assurance que désormais leurs bras, leurs biens et leurs vies seraient fidèlement consacrés à son service; mais ils épuisèrent vainement leur éloquence. Le duc Jean, que le souvenir du passé rendait circonspect, n'osa se fier à leurs promesses, et ne put croire à un retour de fortune, à un changement dans les esprits, si étrange et si soudain. « Je suis bien » résolu, » leur dit-il, « à rentrer dans mes » États, mais j'attendrai que l'on se soit pro- » noncé plus ouvertement. Retournez en Bre- » tagne. Je vous sais grand gré de votre dé- » marche; et si vous n'avez pas été entraînés » par vos propres sentimens à m'exprimer votre » bon vouloir comme une réalité, vous saurez » bientôt, sans doute, me donner des preuves » plus positives du désir que mes sujets ont

[1] Bert. d'Argentré, page 645.

» de me revoir. » Les envoyés revinrent fort affligés ; et à leur retour ils apprirent que Louis de Bourbon, le maréchal de Sancerre, l'amiral Jean de Vienne et le chambellan Bureau de la Rivière étaient arrivés en Anjou, et qu'ils prétendaient entrer en Bretagne pour y faire exécuter l'arrêt de confiscation, se saisir des places et les réunir à la couronne de France. Ces commissaires se faisaient précéder par des proclamations sévères pour quelques-uns, favorables à d'autres, et qui annonçaient un grand appareil d'investiture à cris et à bans cérémoniaux ; elles confirmaient, surtout aux seigneurs, les droits, prérogatives et priviléges dont ils avaient joui sous le gouvernement des ducs ; et le roi croyait, par cette mesure, les gagner à son parti. Il en arriva autrement. Personne ne voulut entendre parler de confiscation, et les hommes les plus divisés jusqu'à ce jour d'opinion et d'intérêts, se réunirent contre l'ennemi commun. « Voilà donc, » disait le peuple [1], « voilà ce que nos seigneurs » ont si bien arrangé à la cour ! Introduire

[1] *Hist. de Bret.*, par B. d'Argentré, pages 645 à 646.

» les Français dans nos places!.... Que des
» soldats étrangers et ceux qui les comman-
» dent soient Anglais ou Français, qu'avons-
» nous à gagner, si ce n'est d'être serfs des uns
» ou des autres, de perdre notre honneur et
» notre indépendance, de gémir sous des prin-
» ces qui nous considéreront comme une vile
» proie?.... Nous voulons notre duc et n'en
» voulons pas d'autre!.... Nous nous défen-
» dons depuis mille ans des entreprises de la
» France, nous le ferons bien encore!.... Des
» confiscations et des priviléges pour les sei-
» gneurs, et la misère pour le peuple! Non,
» nous ne l'endurerons pas! »

Ces propos se répétaient hautement dans les villes, dans les villages, sur les places, aux marchés; et quand les commissaires royaux voulurent entrer dans la ville de Nantes, et commencer par-là leurs opérations, les habitans en masse déclarèrent qu'ils ne souffriraient, au sein de leurs murailles, aucun agent du roi de France; et ils en chassèrent Clisson, qui peut-être, en cette occurence, agissait avec eux de bon accord. Les commissaires surpris s'étonnèrent encore plus quand on leur rap-

porta les cris d'indignation que proféraient les paysans et les gens des villes. Effrayés, ils s'en retournèrent à Angers, d'où ils envoyèrent leur rapport à Charles V [1]. Le roi remit alors à du Guesclin le commandement d'une armée qu'il destinait à l'envahissement de la Bretagne, et le connétable, oubliant tous ses devoirs envers sa patrie, fit ses dispositions pour l'asservir.

La situation des affaires devenait grave. Les amis de Jean IV saisissaient toutes les occasions pour l'engager à quitter l'Angleterre, et il ne se déterminait pas. Les gens qui avaient pris les armes montraient de l'impatience, et disaient dans leurs réunions : « Nous mandons » le duc toutes les semaines, et il ne vient pas; » il s'excuse. Nous réduira-t-il à nous choisir » un autre chef? » — « Par sainte Anne d'Au- » ray, » répondit un capitaine, « c'est que nous » le mandons un peu trop simplement. On » lui envoie un chevalier ou deux. Comment » peut-il se fier à leurs discours? Ils ne sau-

[1] *Chroniq. latine de Saint-Brieuc*; *Actes de Bret.*, tome I, col. 52 et suiv.

» raient lui faire connaître le véritable esprit » du pays [1]. » Enfin, les états s'assemblèrent, et résolurent d'inviter le duc à revenir en Bretagne. Leur requête [2], conçue avec respect, mais avec fermeté, fut confiée à une nombreuse députation, et cette fois le duc parut l'écouter avec satisfaction. Les plus grands seigneurs n'avaient pas signé la lettre de créance des envoyés; mais on prétend que des dépêches particulières portaient à Monfort leur adhésion. Quoi qu'il en soit, le duc présenta les députés au roi Richard, qui les interrogea, et se convainquit de la bonne volonté du peuple breton. Le duc de Lancastre, les comtes de Cambridge et de Buckingham furent d'avis que Monfort prît la mer et laissât la duchesse sa femme en Angleterre. Jean IV, accompagné de cent hommes d'armes et de deux cents archers, commandés par Robert Knolles, s'embarqua donc à Southampton, et surgit à Port-Solidor, dans la rivière de Rance, près de Saint-Malo. Le roi d'Angleterre s'était engagé

[1] Froissard, tome II, chap. XLIV, page 74.
[2] 4 mai 1379.

à lui fournir deux mille hommes d'armes [1] et deux mille archers bien montés [2]; mais il avait mis à ses largesses des conditions qui ne rassuraient pas les envoyés bretons sur l'avenir. La nécessité, le besoin du secours, les forcèrent à garder le silence; ils étouffèrent leurs sinistres prévisions, et se livrèrent avec enthousiasme aux premiers élans de la joie publique [3]. Une foule immense était accourue au rivage pour assister au débarquement de Jean IV. Tous ceux qui la composaient avaient mis un genou en terre, et la plupart s'étaient avancés au milieu des vagues légères qui brisaient sur la grève, afin de le saluer de leurs respectueu-

[1] *Traité entre le duc de Bretagne et le roi d'Angleterre; Actes de Bret.*, tome II, col. 220.

[2] Les deux mille hommes devaient se composer, du duc lui-même, de deux comtes, vingt barons et bannerets, trois cent soixante-dix-sept chevaliers, et seize cents écuyers. La solde d'un duc était, par jour, de treize sous quatre deniers; celle d'un comte, de six sous huit deniers; d'un baron ou banneret, de quatre sous; d'un chevalier, de deux sous; d'un écuyer, de douze deniers, et d'un archer de six deniers. Le sou valait environ trois francs de valeur intrinsèque.

[3] Walsingham, pages 225, 226 et suiv.

ses acclamations. Les rochers répétaient au loin les bénédictions dont ils le comblaient. L'attendrissement était général; des larmes coulaient de tous les yeux; et les paysans choisirent quatre d'entre eux, qui allèrent lui offrir l'hommage du peuple et le prier de ne plus songer au passé. Le duc les reçut gracieusement, et leur dit qu'il pensait bien qu'aucun de ses véritables sujets n'était coupable; que parmi ses parens mêmes, si quelque peu d'ambition les avait égarés, aucun d'eux n'avait eu le désir de concourir à sa ruine et de lui ravir ses états, pour les jeter dans des mains étrangères, sans droit et sans titre. Il les remercia de l'affection qu'ils lui montraient, les exhorta à la fermeté, à la persévérance, espérant les convaincre, sous peu, de la différence qui existait entre la puissance légale et la force usurpatrice. Le peuple, gémissant depuis sept années, opprimé, vexé, tourmenté par les gens de guerre et par une tourbe d'hommes avides, qui s'étaient glissés en Bretagne sous des vêtemens de toutes couleurs, comme huissiers, exacteurs, maltôtiers, plumitifs, conseillers de robe courte et de robe longue,

exhala son contentement par des feux de joie, des cantiques, des processions; et le ciel, qui nécessairement approuvait le retour de Jean IV dans sa patrie, manifesta la protection qu'il lui accordait par le plus surprenant des miracles. Il suspendit pour un jour les lois éternelles de la pondération des grandes eaux du globe; et les marées, au lieu de couvrir et de découvrir, deux fois seulement en vingt-quatre heures, les grèves blanches de la Bretagne, s'élevèrent et s'abaissèrent trente-trois fois, dans ce court espace de temps[1]! Les ennemis les plus connus du comte de Monfort vinrent lui témoigner une soumission à laquelle il était loin de s'attendre. La comtesse de Penthièvre elle-même, la veuve de Charles de Blois, qui n'avait pas, sans doute, à se louer de la cour de France, visita l'ancien adversaire de sa famille. Le vicomte de Rohan lui amena quatre cents lances. Lohéac, Montafilant, Montauban, Rostrenen, Coëtmen, Penhoët, Malestroit, nombre d'autres, accoururent avec leurs

[1] *Histoire de Bretagne*, par Bertrand d'Argentré, page 446.

vassaux; et sous peu de jours, le duc se vit à la tête d'une armée formidable.

Il conservait cependant d'assez vives inquiétudes. Le vaisseau sur lequel il s'était embarqué, commandé par Hugues de Caverley, et jouissant d'une marche supérieure, avait devancé le reste de son escadre; elle venait d'être attaquée, presque à la vue du port, par les Français et les Espagnols qui tenaient la mer, et qui devaient combattre avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils n'ignoraient pas que ces navires portaient les trésors et les joyaux du duc de Bretagne, avec un amas considérable d'armes et de munitions. Caverley, par une manœuvre adroite et savante, sortit du port à marée basse, et contre l'avis des plus habiles pilotes[1]; il prit le large, gagna le vent sur l'ennemi, l'attaqua, et l'occupa si bien, que les vaisseaux du duc parvinrent à se mettre en sûreté durant le combat; il revint ensuite jouir de sa victoire à la nouvelle cour de Jean IV, qui, dans la crainte de porter ombrage à ses

[1] Walsingham, page 226. — D'Argentré, pages 647 à 648.

sujets, congédia presque tous les Anglais, après les avoir généreusement récompensés.

Le duc d'Anjou s'approchait alors des marches de Bretagne ; et du Guesclin se tenait sur la défensive à Pontorson en Normandie, surpris de cette révolution populaire et du changement rapide qui s'était opéré dans l'opinion de la noblesse. Ses parens, ses amis, ses admirateurs, le sollicitaient incessamment de se déclarer en faveur de Monfort, et le blâmaient d'avoir accepté une commission qui l'exposait à combattre sa patrie et son prince naturel. On faisait les mêmes démarches près de Clisson, mais sans espoir de succès, à cause de la haine que ce guerrier nourrissait contre la personne même de Jean IV. Le connétable, après quelques tentatives inutiles, augurant mal des suites de la guerre civile qui s'allumait, se joignit à Clisson, qui blâmait au fond du cœur la réunion du duché de Bretagne à la couronne de France ; et ils prirent le parti de référer de l'état des choses au duc d'Anjou, chargé de tous les pouvoirs du roi. Tandis qu'ils se consultaient, Jean IV faisait son entrée à Rennes, après avoir visité Saint-Malo

et Dinan[1]. Il était reçu partout aux acclamations du peuple. Le clergé, en procession, allait l'attendre sur les routes. Les commandans des places fortes venaient lui faire hommage et lui prêter serment de fidélité. Il se rendit ainsi successivement à Lamballe, à Guerrande, à Saint-Nazaire, à Vannes, parlant aux petits comme aux grands, interrogeant les principaux habitans des communes sur les besoins du pays, promettant de prompts secours, et priant ses sujets d'être pour lui bons et loyaux. Il prit ensuite le commandement de ses troupes et s'avança jusqu'aux portes de Pontorson. Une partie de l'armée française se débanda, sur la seule nouvelle de son approche; et le duc d'Anjou, embarrassé, crut devoir proposer au duc de Bretagne une trève d'un mois[2]. Cette trève, acceptée par Monfort, n'eut aucun résultat; Charles V tenait à l'arrêt de confiscation qu'il avait rédigé lui-même, chef-d'œuvre, suivant lui, de jurisprudence, de style de palais et de politique. Il en exigea l'exécu-

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 228 et 348.

[2] *Ibid.*, col. 233. — Compromis tiré du *Chartrier de Nantes*, arm. L, cass. D, n°s. 26 et 52.

tion littérale. Jean IV rompit les conférences; et plusieurs Bretons, renommés par leur vaillance et leurs talens militaires, abandonnèrent l'armée française, où ils servaient avec honneur. Charles V en fit arrêter quelques-uns qui furent punis de mort, et cette rigueur hâta la désertion au lieu de la suspendre [1].

Le duc de Bretagne ne se fiait toutefois qu'avec inquiétude aux dispositions de ses peuples, et il attendait impatiemment l'arrivée des premières troupes promises par l'Angleterre. Quatre mois s'étaient écoulés et le secours n'arrivait pas. Il ignorait qu'une grande tempête avait jeté le convoi sur les côtes d'Irlande. Percy, Caverley, Arundel, y prirent terre; et leurs gens d'armes indisciplinés ayant pénétré dans un monastère de femmes, qui devinrent victimes de leur brutalité, les enlevèrent au nombre de soixante, et les transportèrent sur leurs navires. Ils remirent ensuite à la voile, mais la tempête les assaillit de nouveau. Les malheureuses nonnes pleu-

[1] *Chronique en vers* de Guillaume de Saint-André; *Actes de Bret.*, tome II, col. 350.

raient, se lamentaient, vouaient leurs ravisseurs aux vengeances célestes, et priaient Dieu de les engloutir sous les vagues soulevées. Les vents déployaient cependant toutes leurs fureurs. Les soldats effrayés allèrent s'imaginer que les malédictions des religieuses causaient le désordre des élémens; ils s'emparèrent de ces femmes infortunées, et, malgré l'opposition des chefs, ils en firent un horrible holocauste aux démons de la mer. Leur punition ne fut pas retardée; Jean d'Arundel périt, avec trois de ses vaisseaux; les équipages de quelques autres furent faits prisonniers sur les côtes de France, et Thomas Percy, seul, parvint à gagner sain et sauf le port de Brest[1].

Le connétable du Guesclin, qui ne pouvait oublier que la Bretagne était sa patrie, et que ses premiers pas avaient foulé l'herbe fleurie des prés de la vieille Armorique, ne put s'empêcher de blâmer la rupture de la trêve, et de déclarer qu'il ne servirait plus contre sa propre nation. Le chambellan Bureau de la Rivière, qui redoutait l'influence du guerrier, se joi-

[1] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 649.

gnit aux flatteurs de Charles V, et fit entendre au roi qu'il était important d'éloigner du Guesclin des marches de la Bretagne[1]. Le connétable reçut donc un ordre qui l'envoyait en Guienne combattre les Anglais. Il vint trouver le roi, prit ses instructions, et lui dit en le quittant : « Sire, vous m'envoyez en Gas-
» cogne. Je ne dois pas vous cacher que j'ac-
» cepte ce poste avec une vive satisfaction.
» Quoique je puisse me regarder comme le
» plus dévoué de vos serviteurs, il m'était im-
» possible de faire honorablement la guerre où
» vous m'aviez placé. C'est le pays où Dieu
» m'a fait naître. Là sont mes parens, mes
» amis, mes compagnons d'enfance. J'aurais
» fait sans doute mon devoir, mais avec dou-
» leur, et d'autres obtiendront plus de succès
» que moi. Sachez encore, sire, je dois le dire,
» que vous m'aviez enlevé les meilleurs moyens
» de vous être utile, en me privant des Bre-
» tons, les plus sages et les plus vaillans de mes
» guerriers. Mon aigle ne peut plus voler, vous

[1] *Hist. de Bertrand du Guesclin.* — *Hist. de Louis de Bourbon*, chap. 37 et 38.

» lui avez arraché son plumage [1]. » — « Mon-
» sieur le connétable, » reprit Charles V, assez mécontent de cette noble harangue, « je vous
» envoie en Guienne, parce que je sais que
» mes affaires iront toujours bien où vous
» serez. Il en eût été de même aux lieux que
» vous quittez. La Gascogne est aujourd'hui le
» point le plus important; mais si vous me
» deveniez nécessaire en Bretagne, je vous y
» rappellerais. » — « Ah! sire, » répondit du Guesclin, « j'ai long-temps combattu en
» France et en Espagne, j'ai vu des batailles,
» des rencontres, des assauts, des siéges de
» villes et de forteresses, on le sait; mais qui
» pourrait penser que je doive à mes seules
» forces le peu que j'ai fait? Ce sont mes sol-
» dats, mes vieux capitaines bretons, qui, en
» s'élevant avec moi, m'ont aidé, m'ont se-
» couru, et j'ai joui de leur propre gloire. Je
» me fiais en eux comme en moi-même, parce
» que je connaissais leur valeur. Ils se sont
» éloignés, et avec eux ma force a disparu [2]. Je

[1] Du Guesclin portait un aigle dans ses armes.

[2] Bert. d'Argentré, page 651. — Le Baud. — Dom Lobineau.

» vous supplie humblement, sire, de prendre
» en bonne part ce que je vous dis. Je ne sais
» si je reviendrai du lieu où je vais, je suis
» vieilli, quoique je ne sois pas fatigué. Mais
» s'il en existe un moyen, je vous en prie,
» faites la paix avec le duc de Bretagne. Soyez
» avec lui de bon accord, et il fera son devoir;
» car les gens d'armes de son pays vous ont
» bien soutenu, et ils peuvent encore vous
» servir avec fidélité; mais je crains qu'à la
» longue cette guerre ne vous en suscite d'au-
» tres. » — « J'y pense souvent, » dit le monarque, « et, à cause de vous, j'en saisirai
» l'occasion, si je la trouve. Je ferai si bien que
» vous serez content. »

Le bon connétable ne revit plus le roi. Il pénétra dans le Gévaudan, mit le siége devant la forteresse de Châteauneuf-Randon [1], et fut atteint d'une fièvre pernicieuse qui l'enleva en peu de jours. Il mourut le 13 juillet 1380. Quelques momens avant d'exhaler son dernier soupir, il rassembla ses capitaines près de son lit de douleur, et leur tint les discours les plus

[1] *Hist. du Languedoc*, tome IV, page 372.

touchans. Son regret était de n'avoir pu les faire tous connaître au roi, comme ils le méritaient; mais il les exhortait à persévérer dans leur noble conduite, à se souvenir toujours que la faute de la guerre ne vient pas du cultivateur, que les armes ne doivent jamais se tourner contre les gens paisibles, ni contre les femmes et les enfans, que les différens des princes ne sauraient peser justement que sur les hommes qui se rangent en bataillons et qui portent la hache et l'épée, et qu'il se repentait fort de n'avoir pas été plus compatissant dans sa jeunesse [1]. Du Guesclin alors les congédia et appela Clisson : « Messire Olivier, » lui dit-il, « je sens la mort qui m'approche et
» ne puis vous dire beaucoup de choses. Vous
» et moi, depuis long-temps, nous sommes
» frères d'armes. Le roi vous connoît, il sait
» votre grande valeur, et vous n'avez pas be-
» soin de ma recommandation près de lui, car
» son affection pour vous ne sauroit s'accroître.
» Vous direz au roi que je suis affligé de ne

[1] *Hist. de du Guesclin*. — *Hist. de France* du père Daniel, tome IV, page 498. — *Hist. des grands officiers*, par Anselme, tome VI, page 186.

» lui avoir pas fait un plus long service; quant
» à la fidélité, il eût été impossible de la porter
» plus loin; et si Dieu m'en eût donné le
» temps, j'aurois bon espoir de chasser de son
» royaume tous ses ennemis d'Angleterre.
» Vous me remplacerez. Je vous prie de prendre
» l'épée qu'il me confia en me donnant
» l'état de connétable, et de la lui rendre. Il
» saura en disposer et faire élection de mains
» dignes de la porter. Je lui recommande ma
» femme et mon frère. Adieu, je n'en puis
» plus! » Et le connétable expira [1].

Les grands et les petits, les orgueilleux et les humbles versèrent des larmes en apprenant sa mort. Le deuil fut général dans le royaume. Les habitans des campagnes joignirent leurs lamentations à celles des soldats. Du Guesclin était, de tous les seigneurs, le plus aimé, et de tous les chefs de guerre le plus respecté. Les Anglais le regardaient comme le premier capitaine du siècle; les peuples, comme le plus humain; les diplomates, comme le plus sage;

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 652. — Dom Morice, pages 372 à 373. — Dom Lobineau. — Le Baud.

les guerriers, comme le plus fidèle à sa parole; les Bretons et les Français voyaient en lui l'honneur de la chevalerie, et ne l'appelaient que le bon connétable. Homme franc, loyal, sans fard, sans dissimulation, compatissant, le visage ouvert, toujours gai, accueillant, libéral, prêt à dire d'agréables paroles, ami sincère et désintéressé, il fut en tout excellent et digne de son immortalité. Une seule tache est tombée sur sa mémoire, il porta les armes contre sa patrie; mais il servait la France [1].

Du Guesclin avait alors environ soixante-six ans. Son corps, embaumé au Puy en Velai, traversa la France, où, dans toutes les villes, on lui rendit les honneurs funèbres que l'on rend aux souverains. Ses gens présentèrent son corps au roi, qui se détourna et se mit à pleurer, puis leur fit de grands présens en terres, emplois et dons de toute espèce. On l'inhuma ensuite à Saint-Denis [2], au pied du tombeau qui attendait Charles V, et dans lequel on dé-

[1] Voyez la note H à la fin du volume.

[2] *Actes de Bret.*, tome II, col. 549.

posa ce monarque, avant que trois mois fussent écoulés depuis la mort de son serviteur.

Dix années après, le jeune roi Charles VI, si malheureux depuis et digne d'un meilleur sort, s'entretenait avec les seigneurs de sa cour des hautes vertus de du Guesclin. Cette noble et généreuse mémoire, dont la gloire planait encore sur la France, porta dans leurs âmes un tel enthousiasme ; le récit de ces grandes actions les enflamma d'une si belle ardeur, que le roi se hâta d'ordonner un service solennel à Saint-Denis en l'honneur du bon connétable [1]. Le monarque y assista en personne, accompagné d'Olivier de Clisson et des seigneurs les plus distingués de la France, en vêtemens de deuil. L'évêque d'Auxerre officia et prononça une oraison funèbre qui arracha des larmes à tous les assistans. En allant à l'offrande, le roi et l'évêque s'avancèrent au milieu de quatre hommes d'armes montés sur des coursiers de bataille, et couverts de leurs armures complètes. Après eux, il s'en présenta quatre autres, vêtus de cottes d'armes aux couleurs du mort, et

[1] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 654.

déployant ses bannières. Le roi et l'évêque ayant repris leurs places, les chevaliers qui composaient le deuil parurent, portant chacun au bras un écu aux armes de du Guesclin, et à la main une épée nue la pointe élevée. Les princes du sang les suivirent à l'offrande, et sur la même ligne marchèrent, en belle ordonnance, huit gentilshommes affublés de haubergeons [1], portant des heaumes [2], et quatre bannières où étaient brodées les armes du défunt. Ils les déposèrent sur l'autel, près duquel on les suspendit ensuite comme leur plus précieux ornement. Jamais on n'avait rien vu de comparable à la pompe, à la magnificence de cette cérémonie funèbre, jamais on n'avait rendu de si grands honneurs à la mémoire d'un guerrier [3].

[1] Cottes de mailles.

[2] Casques.

[3] *Actes de Bret.*, tome II, col. 549. — *Chronique en vers* de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

JEAN IV,

DIT LE VAILLANT OU LE CONQUÉRANT.

1380 à 1386.

LIVRE DOUZIÈME.

Réaction politique. — L'Angleterre envoie le duc de Buckingham au secours du duc de Bretagne. — L'expédition anglaise traverse la France. — Mort de Charles V. — Les Bretons refusent d'accueillir l'armée anglaise. — Le duc de Bretagne est mis par ses sujets dans la nécessité de traiter avec la France. — Misère des Anglais en Bretagne. — Les paysans les égorgent en détail. — Traité de paix entre Jean IV et Charles VI. — Indignation de Buckingham. — Départ des Anglais. — Création de l'ordre de l'Hermine. — Les Anglais se vengent en offrant la couronne ducale au comte de Penthièvre, fils de Charles de Blois. — Noble refus du comte. — Combat judiciaire de Beaumanoir et de Tournemine. — Jean IV épouse en troisièmes noces la princesse Jeanne de Navarre. — Haine d'Olivier de Clisson

et de Jean IV. — Clisson forme le projet de marier sa fille au comte de Penthièvre et de disputer, en son nom, le duché à Jean IV.

CEPENDANT le secours promis par l'Angleterre au duc de Bretagne n'arrivait pas, et Monfort commençait à redouter les funestes résultats d'une réaction politique, opérée dans les esprits par l'influence des partisans de Charles V[1]. Guy de Laval, Olivier du Guesclin, frère du connétable, Rochefort, et quelques autres, menaçaient les frontières avec des troupes françaises. Le duc de Lancastre, oncle de Richard II, apprit enfin à ce jeune roi le désastre de sa flotte, et par ses conseils trois mille hommes d'armes et trois mille archers débarquèrent à Calais avec leur suite. Il y avait loin de Calais à la Bretagne; mais on préférait les dangers que l'on pouvait courir en traversant la France, aux risques d'un voyage sur mer, à l'époque où l'usage de la boussole était inconnu. Charles V, fidèle à son ancien

[1] Froissard, tome II, chap. L, p. 84.

système, défendit à ses généraux d'engager aucune action importante, et ordonna de rentrer tous les grains dans les places fortes; il en augmenta aussi les garnisons[1]. Les Anglais, commandés par le comte de Buckingham, beau-frère du duc de Bretagne, prirent leur route par Gravelines et Ardres; ils passèrent en ordre de bataille sous les murs de Saint-Omer, s'arrêtèrent devant Péronne, dont ils repoussèrent la garnison qui avait hasardé une sortie malgé les ordres du roi, atteignirent Vaux-sous-Laon, contournèrent la ville de Reims, séjournèrent à Vertus, et se présentèrent devant Troyes, où étaient rassemblés les ducs de Bourgogne, de Bourbon, d'Anjou et de Lorraine, les comtes d'Eu et de Bar, les sires de Coucy et de la Tremouille, et l'amiral Jean de Vienne. Le comte de Buckingham leur offrit la bataille; mais, soumis aux défenses du monarque, ils refusèrent même de recevoir les hérauts du général anglais. L'ardeur des Français pouvait à peine se contenir, et quelques

[1] *Hist. de France*, par le père Daniel. — *Hist. de Bret*, par d'Argentré, page 656.

escarmouches prouvèrent à leurs ennemis que ce n'était pas la crainte qui les retenait. Toutefois les insulaires se dirigèrent sur Sens, puis traversèrent la Beauce et le Gâtinais; ils vinrent à Vendôme, poussèrent jusqu'à Laval; et le comte de Buckingham apprit la mort de Charles V, le jour même où son principal corps d'armée passait la Sarthe à Nogent [1].

Cette mort paraissait favoriser l'expédition anglaise; mais Charles V, en gémissant des désastres qui accablaient les provinces situées sur son passage, avait assez sagement jugé qu'une aussi longue traversée dans des campagnes ruinées, parmi des populations mécontentes, affaiblirait l'armée de ses ennemis, qui prétendaient ne pas faire la guerre à la France, et ne s'annonçaient que comme les auxiliaires des Bretons. Il espérait ainsi les détruire en détail; et il avait envoyé des agens secrets à Nantes et dans quelques autres grandes villes, pour rappeler à leurs habitans que, par les traités qui existaient entre eux et lui, ils s'étaient engagés à ne jamais lui faire la

[1] Froissard, tome II, chap. LVII à LIX.

guerre, et s'étaient soumis, en cas d'infraction, à l'excommunication du pape et à une amende considérable. Les Nantais, attachés à leur vaste commerce et à leur argent, mandèrent au roi qu'ils tiendraient leur parole [1]; et dès que le duc apprit à Hennebond, où il faisait sa résidence, la mort de son persécuteur, il craignit que l'arrivée des Anglais ne nuisît à l'accommodement dont l'espoir venait de germer dans son cœur. Jean IV avait haï Charles V de la haine la plus violente, mais il n'en portait aucune aux Français, et il pensait que le conseil du nouveau roi changerait de sentiment à son égard. Il eût voulu, pour beaucoup, que ses alliés fussent encore en Angleterre. Néanmoins ils arrivaient rapidement; il avait sollicité leur secours et il redoutait de les irriter. Dans sa perplexité, ne sachant trop à quoi se déterminer, certain que ses villes ne voulaient pas les recevoir, et déjà instruit que Nantes avait admis dans ses murs Amaury de Clisson avec des troupes françaises, il imagina de s'en rapporter au temps, et il chargea

[1] D'Argentré, page 656.

le sire de Montbourcher, Tanneguy du Chastel, Goyon, la Houssaye, Kerimel et l'évêque de Léon, de se rendre près de Buckingham pour le complimenter et lui annoncer sa prochaine visite[1]. Ces envoyés rencontrèrent le comte à Château-Bourg, entre Rennes et Vitré. Les conseillers de Monfort mirent de l'adresse à remplir leur mission; ils assurèrent les lords qui suivaient Buckingham de l'attachement de leur maître à la cause anglaise, et affirmèrent que le duc viendrait au-devant d'eux jusqu'à Rennes; mais ils dirent, en particulier, au général en chef, que l'opinion des peuples était bien changée depuis l'époque où Jean IV avait demandé du secours, que les villes closes refusaient absolument d'admettre des garnisons étrangères, que Nantes même s'était déjà déclarée pour le roi, ce qui les affligeait infiniment, mais que sans doute la présence du comte serait suffisante pour leur inspirer d'autres idées. Le comte de Buckingham se montra satisfait de ces explications, et se présenta

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, tome I, page 375.

aux portes de Rennes. Les habitans de cette ville déclarèrent nettement qu'ils ne recevraient aucun homme d'armes, si ce n'est le comte lui-même, Knolles, Latimer et cinq ou six autres personnes de sa suite. Il fallut se conformer à leurs prétentions. Buckingham alla loger au palais ducal, et ses troupes se répartirent dans les faubourgs et les villages voisins.

Les conseillers du duc de Bretagne étaient alors rassemblés à Vannes. Ils négociaient assez ouvertement avec des agens de la France, et quand le duc semblait vouloir prendre la résolution de réunir ses troupes à celles de Buckingham, ils lui disaient[1] : « Jamais baron, » chevalier, ni écuyer, ne vous aidera à dé» truire le pays pour le bon plaisir des An» glois ; jamais ils ne prendront les armes avec » vous et pour vous, tant que les insulaires » fouleront le sol de la patrie. » — « Mais, » répondait le duc, « pourquoi m'avez-vous donc » conseillé de les mander ? » — « Pour donner » plus de crainte au roi de France et à son

[1] Froissard, tome II, chap. LXII, page 105.

» parlement. Si nous amenons ce roi à ne nous » vouloir que du bien, nous cesserons de faire » la guerre. C'est le vœu du peuple. » — « Ce » sera donc la seconde fois qu'il m'aura dicté » ses volontés! » dit le duc.

Le comte de Buckingham, cependant, s'étonnait à Rennes des lenteurs de Jean IV. Les ambassadeurs ne l'apaisaient qu'à force de promesses, et il prit enfin le parti d'envoyer cinq cents lances et cinq cents archers pour éclairer la route de Vannes, sur laquelle il se proposait de s'avancer lui-même [1]. Le duc de Bretagne, instruit de ces dispositions, ne put se dispenser d'accourir au-devant de lui. Les deux princes se rencontrèrent et se firent un bon accueil. Monfort répéta lui-même les excuses qu'avaient données ses envoyés, et se plaignit du mauvais esprit de ses peuples. « Je vois bien » que vos sujets ne sont pas à votre dévotion, » dit Buckingham; « mais je vous amène de quoi » châtier les rebelles et les mettre à la raison. » Cela ne tient plus qu'à vous. »

Mais le duc n'était pas assez certain de réus-

[1] *Hist. de Bret.*, par Bert. d'Argentré, page 660.

sir pour ne pas hésiter à combattre les Bretons à la tête des troupes anglaises. Il refusa d'accompagner Buckingham au siége de Nantes, et promit cependant de lui envoyer force barques, afin d'attaquer la ville par eau, tandis qu'on lui donnerait l'assaut par terre. Il s'engagea aussi, par serment, à rejoindre le comte avec de nouvelles levées, dans le délai d'une quinzaine. Le général anglais commença donc les hostilités sous les murs de Nantes, qui fut défendue avec vigueur par Amaury de Clisson, un vaillant chevalier nommé le Barrois Desbarres, et tous les gentilshommes voisins [1]. A la tête de leurs vassaux, ils harcelaient sans cesse les derrières de l'armée ennemie, dont les cavaliers n'osaient plus aller au fourrage. Monfort cherchait vainement à lever des hommes; ses bans, ses proclamations, ses supplications n'avaient plus le don d'émouvoir ses sujets. Les seigneurs, enfin, fermèrent leurs places et leurs châteaux aux partisans du duc, et déclarèrent que, s'il se rendait au siége de Nan-

[1] *Hist. de Louis III, duc de Bourbon.* —Froissard, tome II, chap. LIX à LXI. — *Chroniq. ecclés. de Nantes; Actes de Bret.*, tome I, 3e. de la collection.

tes, ils se leveraient en masse et courraient sus à ses gens d'armes. Après deux mois et demi d'attaques infructueuses, le comte de Buckingham, qui avait inutilement perdu beaucoup de monde, et que les retards de Monfort rendaient furieux, abandonna son entreprise et se mit en marche vers la ville de Vannes. Les habitans, effrayés, en référèrent au duc, qui donna à leurs envoyés le conseil de promettre au prince anglais de le recevoir avec tous les honneurs dus à son rang, s'il voulait leur jurer, sur les Évangiles, qu'il ne ferait pas entrer ses soldats dans leur cité, et qu'il en sortirait quinze jours après en avoir été requis par eux [1]; il ajouta qu'il se proposait lui-même de voir le comte et d'adoucir sa colère. Les deux princes échangèrent en effet, dans une entrevue, quelques paroles assez vives, mais ils s'apaisèrent promptement. « Sainte Marie, beau-frère de » Bretagne! » s'écria le comte de Buckingham; « nous vous avons bien attendu devant Nantes, » et vous n'êtes pas venu! » — « Par ma foi, » monseigneur, » reprit le duc, « je ne l'ai pu

[1] Froissard, tome II, chap. LXIII, page 108.

» faire et j'en ai été moi-même rudement courroucé ; mes gens de ce pays n'ont pas voulu » me suivre. Tous ces chevaliers, tous ces prélats, toutes ces bonnes villes ne sont plus » que des rebelles. Mais savez-vous ce qu'il faut » que nous fassions ? Voici l'hiver, il fait froid, » et il serait impossible de tenir la campagne ; » venez à Vannes. En avril ou en mai, nous » pourrons prendre notre revanche, et en attendant, j'aurai soin de vos gens et leur donnerai de bons quartiers. » Ce fut alors que les députés de Vannes se présentèrent. Buckingham les écouta, leur promit tout ce qu'ils voulurent, prit sa résidence dans leur ville, où ils le traitèrent avec les plus grands égards, et envoya ses troupes à Hennebond, à Quimperlé et à Quimper. Mais ces places refusèrent absolument d'ouvrir leurs portes à des étrangers [1] ; il fallut qu'ils se contentassent d'habiter les faubourgs et les villages voisins, et ils souffrirent beaucoup des rigueurs de l'hiver, attaqués en toute occasion par les paysans armés qui n'épargnaient aucun homme isolé, et

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 664.

n'osant s'aventurer, même en grand nombre, pour fourrager ou se procurer les objets les plus nécessaires à leur subsistance.

Le duc de Bretagne s'était placé dans une position extrêmement difficile. Au fond du cœur, il favorisait la cause anglaise ; et, pour se mettre à couvert des reproches de ses amis d'outre-mer, il s'était même hasardé, nonobstant l'avis de ses plus sages conseillers, à protester, par un acte authentique, contre les prétentions des rois de France [1]. Il rappelait dans cet acte les griefs de son père et les siens ; parlait de son attachement au roi Édouard III, d'illustre mémoire, et à son fils Richard II; déclarait qu'il ne traiterait jamais avec le roi de France que par la crainte de la mort, et qu'il entendait que, dans ce cas, tout ce qu'il aurait signé fût considéré comme nul, extorqué, et contraire au bien de son duché.

Mais l'opinion des peuples accumulait une volonté plus forte que la sienne. Les amis de la paix ne perdaient aucun moment pour l'a-

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 294. *Extrait des Archives de Nantes*, armoire Q, cass. F, n°. 3.

mener à rompre son alliance avec l'Angleterre, ils l'entouraient, le pressaient, le menaçaient, et combattaient avec persévérance son indécision. Les barons quittèrent enfin leurs orgueilleuses tourelles, et vinrent près de lui se faire les défenseurs de l'indépendance bretonne[1] : « Monseigneur, » lui dirent-ils, « que vous montrez bien à tous que vous avez le » cœur anglais ! Vous les avez attirés dans ce » pays, qu'ils vous raviront s'ils le peuvent. » Mais quel avantage, quel bonheur vous pro- » met donc cet attachement irréfléchi ? Voyez » comme ils ont traité le roi de Navarre. Ce » prince eut assez de confiance en eux pour les » recevoir dans sa ville et son château de Cher- » bourg ; ils n'en ont pas voulu sortir depuis » ce jour ; et ils n'en sortiront peut-être jamais, » car ils regardent déjà cette place comme leur » héritage. Par la même raison, si vous les » avez mis ou que vous les mettiez dans vos » villes fermées, ils y resteront malgré vous et » vos sommations. Voyez comme ils retiennent » celle de Brest, et combien peu ils s'apprêtent

[1] Froissard, tome II, chap. LXIII, page 109.

» à vous la rendre, quoiqu'elle soit de votre do-
» maine et qu'elle vous vienne de vos pères. Et,
» n'est pas duc de Bretagne, qui n'est pas sire
» de Brest. Ne vous suffit-il pas de l'affection
» des Bretons? Il est vrai que jamais ils ne re-
» nonceront au roi de France pour servir le
» roi Richard ou lui appartenir. Si votre femme
» est d'Angleterre, qu'importe? Voulez-vous,
» pour une si faible considération, perdre un
» héritage qui vous a coûté tant de peines et à
» nous tant de sang? Voulez-vous faire éternel-
» lement la guerre? Dans ce cas, vous êtes seul;
» vous ne pouvez que ce que peut un homme,
» et le pays tout entier se fermera pour vous.
» N'écoutez plus ces mauvais conseils. Le roi
» que vous n'aimiez pas est mort; il existe à
» présent un jeune prince aussi beau que bon,
» d'agréables manières, et qui a un esprit
» conciliant. Sachez que tel qui haïssait le
» père servira le fils avec ardeur. Nous ferons
» votre paix avec lui, et nous vous mettrons
» d'accord. Les Anglais retourneront dans
» leur pays, et vous demeurerez sire et duc de
» Bretagne avec une grande puissance. Et, si
» vous étiez attaqué, ne seriez-vous pas plutôt

» secouru du roi de France, votre voisin, que
» du roi d'Angleterre, qui n'est jamais prêt
» quand vous en avez besoin, et qui d'ailleurs
» a la mer à passer? »

Cette harangue, et l'attitude hostile de la population, l'emportèrent enfin sur les résolutions du prince. Las de la guerre, fatigué de remontrances, il permit que les sires de Rohan, de Laval, de Dinan et de Rochefort se rendissent en secret à Paris, prévinssent le roi de France que s'il ne voulait essuyer une guerre plus terrible que jamais, une guerre de désespoir, qui souleverait contre lui tout un peuple furieux, il devait révoquer l'ordonnance de confiscation faite par son prédécesseur, rappeler de la Bretagne ses gens d'armes, rendre au duc ses terres et ses villes, et qu'alors le duc romprait avec l'Angleterre et lui accorderait toute satisfaction. Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, et Charles, duc d'Anjou, oncles du jeune roi, écoutèrent favorablement les ambassadeurs. Le premier était allié du duc de Bretagne; le second ne songeait qu'à la conquête de son royaume de Sicile, dont le pape Clément VII venait de

lui faire présent. On s'entendit si bien de part et d'autre, et si promptement, que le 15 janvier 1381, un projet de traité fut rédigé et approuvé, et qu'il ne resta qu'à obtenir la signature de Jean IV.

Aux termes de cet accord [1], où l'on avait sagement prévu les formalités et le cérémonial, le duc de Bretagne devait se rendre près du roi de France, accompagné du nombre de seigneurs et de capitaines qu'il lui plairait, et à son choix, s'agenouiller devant lui et prononcer ces paroles : « Mon très-redoubté seigneur, » je vous supplie que vous me veuilliez par- » donner de ce que je vous ay courroucié, dont » je me déplais fort, et de tout mon cuer. » Après ces mots, le roi devait lui dire : « Mon » biau cousin, je vous pardonne donc, et vous » reçois en ma bonne grâce et amour, et ce à » la prière de mes amis. » Le duc, ensuite, devait faire hommage au roi, pour son duché de Bretagne, comme ses prédécesseurs l'avaient fait, et lui promettre d'être son bon et

[1] *Actes de Bret.*, tom. II, col. 298 et suivantes. — D'Argentré, pages 669, 670 et 671.

loyal sujet. Les deux princes, alors, faisaient alliance entre eux contre les rois d'Angleterre, de Navarre et tous autres; le roi de France garantissait le duc de Bretagne contre tous ses ennemis, et s'engageait à ne conclure aucun traité avec l'Angleterre, sans y comprendre le duc et toutes ses propriétés; Charles VI conservait ses droits royaux sur le duché, et Jean IV le possédait, en maintenant les libertés et priviléges du clergé, de la noblesse et du peuple, comme l'avaient fait ses ancêtres; amnistie était promise à tous, et notamment aux partisans d'Olivier de Clisson, à qui le roi venait de confier l'épée de connétable; les places et forteresses devaient être rendues dans le délai de six semaines; et, afin de garantir la sûreté du duc de Bretagne, pendant son voyage près du roi, on lui livrait quatre nobles otages, le comte de la Marche, Philippe d'Artois, le maréchal de Blainville et le chevalier Jean de Bueil. Le duc de Bourbon, le connétable et l'amiral Jean de Vienne étaient, de plus, chargés de l'accompagner par honneur.

Ce traité fut apporté au duc de Bretagne,

qui résidait alors au château de Sussinio, dans la presqu'île de Ruis. Il reconnut la nécessité de l'accepter, et cependant il ne le signa qu'à grand'peine, fort embarrassé des excuses qu'il serait forcé de faire au comte de Buckingham. Il se rendit toutefois à Guerrande, et là, dans l'église de Notre-Dame-la-Blanche, en présence de quelques prélats et des premiers barons de Bretagne, il en jura l'observation sur un morceau de la vraie croix, et avec toutes les formalités que l'on exigea. La paix fut ensuite proclamée à son de trompe. C'était le 4 d'avril 1381. Une proclamation enjoignit au clergé breton, à la noblesse et aux habitans des bonnes villes, de ratifier par écrit les dispositions du traité [1]. On le fit partout avec empressement, et l'illustre duchesse de Penthièvre elle-même, la veuve infortunée de Charles de Blois, y apposa sa signature.

Le comte de Buckingham ne tarda pas à savoir ce qui s'était passé, et l'on peut juger de son étonnement. Jean IV, pressé d'obtenir le départ des Anglais, alla visiter son beau-

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 273, 278, 301 et 303.

frère à Vannes, et comme celui-ci l'accablait de reproches amers et ne dissimulait pas son indignation, le duc se contenta de lui répondre[1] : « Vous êtes venu en ma terre pour me » porter secours selon mon besoin, et non » pour autre cause. Elle m'était disputée, et » j'ai jugé plus convenable de la recouvrer au » moyen d'une sage paix, que de verser en- » core le sang de mes amis. Cela ne doit nul- » lement vous offenser. Je vous ferai donner » des vaisseaux pour vous porter où vous vou- » drez, et vous ne manquerez pas de vivres. » Vous eussiez, sans doute, mieux aimé la guerre » pour enrichir vos gens, mais vous êtes arrivé » trop tard. » Buckingham lui lança un regard de mépris, et refusa désormais de lui parler. Il fit appeler les principaux habitans de Vannes, leur rendit les clefs de la ville, les remercia de leur courtoisie, repoussa les présens qu'ils lui offraient, et leur laissa des marques de sa générosité. Afin de mieux prouver son désintéressement, il fit publier, par ses hérauts, que tous ceux qui croyaient avoir des réclamations

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 673.

à faire, ou des indemnités à prétendre, pouvaient se présenter à son palais, et qu'ils seraient payés à l'instant. Il s'embarqua le même jour, et persévéra dans son refus de voir le duc de Bretagne, qui voulait encore protester de son amour pour les Anglais et de sa reconnaissance. La flotte qui portait le noble comte fut assaillie en mer par une violente tempête; il perdit plusieurs vaisseaux, et n'atteignit Southampton qu'après avoir couru de grands dangers. Le roi d'Angleterre, pour se venger de Jean IV, retint dans ses états la duchesse de Bretagne, et fit saisir les revenus de son comté de Richemont [1]. Tel fut le résultat d'une expédition guerrière entreprise à grands frais, et qui traversa les plus belles provinces de la France, qu'elle traita en pays conquis. On ne saurait trop gémir sur le sort des peuples, condamnés à servir d'instrumens et de victimes aux folles conceptions d'une aveugle et cupide ambition Les meilleurs esprits, esclaves des grands, nourris dans les préjugés

[1] *Hist. ecclés. et civ. de Bret.*, par dom Morice, page 382.

de la servitude, partageant les avantages des hautes positions, ne voyaient dans les malheurs généraux qu'une nécessité de l'ordre social qu'il fallait subir; mais la douleur gisait dans les chaumières, et personne ne la consolait.

On rendit successivement au duc de Bretagne les villes occupées par les Français, telles que Morlaix, Redon, Nantes, Ploërmel, Auray. Monfort fit son entrée à Nantes, accorda des lettres d'amnistie, ou, comme on disait alors, d'abolition, à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui, et il se réconcilia même avec le connétable Olivier de Clisson. Clisson jura par la foi de son corps, et sur les Évangiles, d'être bon, vrai et loyal *allié* du duc, et Jean IV promit également d'être bon et loyal seigneur *allié* et bienveillant du connétable [1]. On remarqua cette singulière expression d'*allié*, employée par un sujet envers son souverain, mais on ne soupçonnait pas encore la mauvaise foi de Clisson. Il ne passait que pour avare et cruel.

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 370; *Extrait du Chartrier de Nantes*, arm. T, cass. B, n°. 35.

Ces préliminaires accomplis, le duc de Bretagne songea aux préparatifs du voyage qu'il devait faire en France, afin de rendre au roi l'hommage qu'il lui devait. Il assembla ses états, leur demanda un subside qu'il obtint, et, prêt à partir, il institua l'ordre chevaleresque de l'Hermine[1]. Le collier de cet ordre se composait de deux chaînes d'or, attachées à leurs extrémités par deux couronnes ducales qui tenaient suspendues deux hermines émaillées. Les chaînes se formaient d'agrafes ornées, et d'hermines entourées d'une banderolle, sur laquelle était écrite la devise, *à ma vie.* Cette institution, toute politique, parut lui attacher à jamais les principaux chevaliers de sa cour; et comme il la rendit commune aux plus hautes dames, en les recevant dans son ordre sous le nom de chevaleresses, et qu'il crut les avoir fixées à sa fortune par l'attrait de la vanité, il partit pour Paris, le cœur un peu moins froissé et l'esprit un peu moins mécontent.

[1] Cet ordre, qui s'éteignit avec les ducs de Bretagne, est un des plus anciens parmi les ordres militaires et civils. Il précédait de cinquante ans celui de la Toison-d'Or. Voyez la note I à la fin du volume.

Le duc d'Anjou, roi de Sicile, lui avait envoyé un sauf-conduit pour traverser ses terres. Ce prince l'accueillit, à son passage, avec amitié, et lui procura tous les plaisirs qui remplissaient alors les momens d'une cour brillante, et parmi lesquels on mettait au premier rang le divertissement de la chasse [1]. Il accompagna Jean IV à Paris et de Paris à Compiègne, où résidait, à cette époque, le jeune Charles VI. Le duc de Bretagne, ayant fait prévenir le roi de son arrivée, se présenta devant lui, suivi des principaux barons de la vieille Armorique. Le roi le reçut avec grâce et l'assura qu'il était le bien-venu; mais le grand conseil et le chancelier lui représentèrent qu'ils n'étaient réunis dans ses appartemens qu'afin de traiter d'affaires importantes, et firent cesser des politesses dont ils redoutaient l'issue pour les intérêts de leur politique. Ils s'étaient préparés à éprouver Monfort et à l'envelopper dans les termes peu usités des praticiens. Le duc prononça les paroles qui avaient été con-

[1] *Chronique en vers* de Guillaume de Saint-André; *Actes de Bret.*, tome II, col. 376.

venues, mais il n'y ajouta ni n'en retrancha une seule expression; il pria donc le roi de lui pardonner; et, selon l'ordre du cérémonial, les princes et les seigneurs qui se trouvaient présens, engagèrent Charles VI à lui accorder son amitié. Le roi, *comme un jeune homme bien appris*, se hâta de l'embrasser. L'hommage et la prestation du serment vinrent ensuite. Le duc les fit, agenouillé comme ses prédécesseurs; mais lorsque Milon, évêque de Beauvais et chancelier, voulut énoncer que cet hommage était lige, et rappeler celui du malheureux Artur, Monfort se releva, déclara hautement qu'il ne devait qu'un hommage simple, et repoussa vivement le malencontreux ministre. Il n'en fut plus question. Le roi retint le duc à dîner, et celui-ci, pour faire honneur au suzerain qu'il venait de reconnaître, posa la main sur son assiette et sur sa serviette. C'était donner à entendre qu'il était prêt lui-même à servir le roi. On regarda ce geste comme la marque la plus insigne de courtoisie, et on le combla de politesse à son tour. Les oncles du roi, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, et les plus grands

seigneurs lui offrirent de splendides banquets; et, quand il prit congé du jeune monarque, il en reçut des amitiés naïves, et la promesse affectueuse de l'oubli total du passé [1]. Jean IV revint dans ses états par la ville de Tours, où la duchesse d'Anjou, sa cousine, lui avait préparé des fêtes magnifiques. La fortune semblait alors lui sourire et promettre à la Bretagne des jours sereins, mais elle lui réservait d'étranges retours.

Les Anglais n'avaient pas oublié les affronts qu'ils avaient reçus, et lorsque Monfort envoya comme ambassadeurs les sires de Montbourcher et de la Houssaye pour réclamer la duchesse sa femme, Richard II, enflammé de colère, répondit qu'il lui enverrait plutôt Jean et Guy de Blois, les deux fils de l'infortuné Charles, toujours prisonniers en Angleterre, et qu'il leur fournirait des troupes afin de reconquérir leur héritage. Le conseil anglais les manda en effet et leur offrit de les réintégrer sur le trône ducal de Bretagne, sous la seule condition d'en faire hommage au roi d'An-

[1] *Hist. de Bret.*, par B. d'Argentré, p. 678 à 679.

conclure une trève entre les couronnes française et britannique.

Tandis que la guerre ravageait le reste de l'Europe, et que l'on se battait au nord et au midi de la France, la Bretagne goûtait les douceurs de la paix. Le duc était rentré dans ses états avec l'intention de se saisir des terres de la comtesse de Penthièvre, sa cousine, veuve de Charles de Blois. Cette princesse venait de mourir, sans avoir eu le bonheur d'embrasser ses fils aînés, que la politique anglaise retenait captifs, depuis le moment où leur père les avait livrés en otages, afin de se racheter lui-même, après le combat de la Roche-Derrien. Jean de Monfort s'empara de leur héritage, sous prétexte de le garantir de tout envahissement, jusqu'au jour où ses neveux [1] viendraient lui en faire hommage; et, durant quelques mois, il parut s'occuper d'une administration plus active de la justice, que réclamaient vivement ses sujets. Un seul fait fera connaître ce que l'on entendait par justice à cette époque.

Jean de Beaumanoir, homme de grande maison, et dont les ancêtres, comptés parmi

[1] A la mode de Bretagne.

les plus hauts barons de Bretagne, s'étaient distingués par leur vaillance, autant que par les charges honorables qu'ils avaient occupées, s'éprit du sentiment le plus tendre pour la fille d'un de ses métayers, nommé Roland Moysan. Elle répondit à sa passion ; et le père ne tarda pas à s'apercevoir de l'inconduite de sa fille ; mais Beaumanoir était marié ; et d'ailleurs sa noblesse, le rang qu'il occupait à la cour, n'eussent pas permis à Moysan d'espérer la seule réparation qui lui convenait. Affligé du déshonneur de sa maison, il fut encore forcé de le souffrir en silence. Les attentions du chevalier, les présens dont celui-ci le comblait, accroissaient son irritation, et ne versaient que des poisons sur son cœur ulcéré. Le hasard mit le vavasseur [1] en relation avec Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaye, membre d'une famille distinguée, des plus anciennes de Bretagne, et qui s'était fait remarquer aux conseils du prince et dans les combats. Le chevalier Tournemine était ennemi de Beaumanoir.

[1] Un vavasseur était un riche fermier jouissant de biens propres.

Moysan qui le savait, n'hésita point à lui faire part de sa douleur, et Tournemine dit au fermier[1] : « Vous êtes bien sot d'en endurer autant et de souffrir sous vos yeux l'affront que » vous fait ce débauché de Beaumanoir ; que » ne l'avez-vous tué? votre cœur est il assez » lâche que vous en ayez crainte? » — « Nenni, » dit le paysan ; « mais comment faire? » — « Eh! ne pouvez-vous le surprendre dans un » lieu écarté, quand il vient chez vous? » — « J'y songerai, » reprit Moysan.

La métairie n'était pas éloignée du château. L'imprudent Beaumanoir venait souvent seul et sans armes chez sa belle maîtresse, qui redoutait jusqu'au silence de son père, et suppliait sans cesse son amant de ne pas s'exposer à d'horribles vengeances. Le chevalier riait de ses terreurs, et, comme tant d'autres, lui disait : on n'oserait! Le vavasseur, en effet, réfléchissait aux suites d'une si odieuse entreprise, et ne les envisageait pas sans effroi ; mais Tournemine le plaisanta sur son indécision, lui promit de trouver les moyens d'arriver à son

1 *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 687.

but, et lui fixa un jour pour reparler de cette affaire. Le déloyal chevalier pratiquait, depuis long-temps, un serviteur de Beaumanoir, ennemi secret du maître qui le nourrissait. Il l'envoya chercher, l'interrogea, l'encouragea, et, le voyant résolu au crime, il le mit en présence de Moysan. Ces deux misérables s'entendirent, convinrent d'assassiner Beaumanoir, la première fois qu'il se mettrait seul en route pour se rendre à la ferme, et placèrent des signaux, afin de s'avertir mutuellement. Peu de temps après, le valet sut que son maître devait se rendre, pendant la nuit, chez la femme qu'il aimait. Il avertit Moysan. Tous deux se cachèrent dans un chemin creux, et, lorsque Beaumanoir vint à passer, ils l'assassinèrent à coups de hache.

Robert de Beaumanoir, frère du malheureux chevalier, fit long-temps de vaines recherches pour découvrir ses assassins. Mais il conçut des soupçons contre Tournemine, lorsqu'il le vit épouser la veuve du défunt, trop peu de mois après sa mort. Il rechercha Moysan, le pressa de questions, reconnut de l'obscurité dans ses réponses, le menaça, et parvint à lui arracher

des aveux. Moysan, traduit en justice et condamné à mort, accusa Tournemine, et raconta comment ce seigneur l'avait amené à commettre le crime [1]. Mais cette révélation ne suffisait pas pour commencer une procédure contre un homme d'une aussi haute naissance. Robert de Beaumanoir, décidé à venger son frère, se présenta devant le duc de Bretagne, déclara que méchamment et proditoirement, Tournemine aurait conçu l'idée de l'homicide, aurait chargé Moysan de l'exécuter, et l'aurait fait aider par son valet Robin; c'est pourquoi il suppliait sa grâce de le recevoir à jeter son gage de bataille contre Tournemine [2]. Le duc ordonna que celui-ci fût appelé; il comparut, sur l'assignation qui lui fut signifiée, et nia le fait. Ils donnèrent, l'un et l'autre, caution de vingt mille francs d'or [3], de se représenter quand ils en seraient requis. Tournemine proposa divers déclinatoires que le duc rejeta. Beaumanoir somma la veuve de son frère de déclarer quels motifs l'avaient portée à

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 484, 4e. de la collect.

[2] *Ibid.*, col. 498 et suiv., 4e. de la collection.

[3] Environ deux cent vingt mille francs.

ne faire aucune recherche du meurtrier et à épouser l'accusé, avant les délais que la pudeur prescrivait au sexe ; mais cette femme, actuellement dame de Tournemine de la Hunaudaye, était propre nièce de Bertrand du Guesclin, et en cette qualité, elle parvint, sous prétexte de maladie, à obtenir des faveurs qui finirent par la mettre hors de procès. Le duc de Bretagne enfin, permit aux parties de comparaître devant lui, en présence des barons et de son conseil. Beaumanoir répéta l'accusation et jeta son gage ; Tournemine répliqua qu'il en avait menti et jeta aussi le sien. Le duc, alors, annonça que le combat aurait lieu à Nantes, à la place du Bouffay, et en fixa le jour et l'heure.

L'accusé avait le droit de choisir les armes, et l'accusateur celui de faire expliquer tout ce qui pouvait paraître obscur ou douteux dans le détail qui devait en être soumis à l'approbation du duc. Tournemine remit aux mains de Jean IV la cédule explicative du choix de ses armes et de ses vêtemens [1]. Selon l'usage, rien n'y était omis, ni la chemise, sa forme et

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 506, 4°. de la collect.

son tissu, ni les chausses en toile ou en drap, ni les garnitures rembourrées de parfilage en laine, en chanvre, en lin ou en soie, ni les plus petits cordons, les agrafes, les boucles en fer, en argent, en acier ou en laiton, les ceintures de cuir, et les diverses pièces de mailles, le haubergeon, les brassards, les gambières, les souliers et le nombre de clous, le casque ou bacinet, sa visière, le bonnet de satin piqué, le camail, la colerette, les attaches, les ardillons; enfin, les armes offensives et leur monture, qui consistaient en deux épées et une dague[1]. On n'avait oublié ni le fourreau de bois ou de velours, ni la forme de la poignée, ni le manteau, ni les armoiries, ni la devise qui pouvait les surmonter; et l'équipement du cheval était décrit avec la même exactitude. Beaumanoir, admis à critiquer les détails de la cédule, s'étonna de ce qu'on n'y eût point parlé de lance ni d'éperons; et le duc, après mûr examen, prononça que le défendeur ne réclamant pas de lance, il n'en serait pas accordé, mais que les combattans porteraient

[1] Voyez la note K à la fin du volume.

des éperons ou des *touches*[1] à leur volonté. Le modèle en bois, des épées et des dagues, fut remis en sa garde jusqu'au jour du combat. Tournemine se plaignit de ce que la lice n'était ni assez longue ni assez large, et le duc lui fit donner toute l'étendue qu'il désirait.

Au jour fixé, le 20 décembre 1385, fête de saint Thomas, Robert de Beaumanoir, après avoir entendu la sainte messe et s'être approché de l'autel, parut à la barrière, monté sur un beau coursier, armé selon l'ordonnance. Il s'inclina devant le duc et salua toute sa cour, qui occupait des tribunes construites sur un des côtés de la place; il salua également les dames et les habitans de Nantes, dont la foule remplissait les galeries pratiquées tout autour. Un instant après, les hérauts du camp déclarèrent à haute voix, et au son des trompettes, qu'il avait satisfait aux lois de la chevalerie, et qu'il était considéré comme ayant suffisamment libéré sa caution. Un héraut se rendit ensuite à l'entrée des lices, et cria d'une voix forte : « Monsieur Pierre de Tour-

[1] Des fouets.

» nemine, venez à votre journée con re
» M. Robert, sire de Beaumanoir, à peine de
» défaut! » Après un intervalle, Tournemine
fut appelé une seconde fois. Au troisième
appel, il parut à la barrière; et s'étant
présenté au duc, Monfort le déclara relevé
de caution. Deux fauteuils avaient été pré-
parés pour les champions aux extrémités
du camp; ils descendirent de cheval, s'assi-
rent, et le maréchal de Bretagne mesura
les épées et les dagues, et les compara aux
modèles. Cette opération terminée, un héraut
appela Beaumanoir et le conduisit sous la tri-
bune de Jean IV, où se trouvait un autel
sur lequel étaient placés les Évangiles et de
saintes reliques. Il posa la main sur le livre, et
le maréchal de Bretagne, président du combat,
lui dit. « Monsieur Robert de Beaumanoir,
» vous jurez à Dieu et aux saints Évangiles,
» qu'en vos armes et vêtemens vous n'avez
» ni sort, ni charme, ni maléfice, dont
» vous entendiez faire votre preuve contre
» M. Pierre de Tournemine, si ce n'est par
» votre bon droit, avec votre corps et les armes
» choisies et élues entre vous deux! » Messire

Robert le jura et retourna à son fauteuil. Tournemine prêta le même serment; puis tous deux ensemble revinrent près de l'autel, en se tenant les mains nues. Le président alors prononça ces paroles : « Monsieur Robert de Beaumanoir, » vous jurez à Dieu et aux saints Évangiles que » vous avez bon droit envers M. Pierre de » Tournemine, qui est ici, à raison de quoi » vous l'avez appelé, selon les mots du gage » de bataille, et qu'aujourd'hui vous les prou- » verez. » Et, se tournant vers l'adversaire de Beaumanoir, il lui enjoignit également de jurer qu'il avait bon droit en sa défense et qu'il le prouverait. Tous deux en firent le serment, et, s'étant séparés, remontèrent sur leurs chevaux. Ils allèrent se placer aux deux bouts de la lice. Le duc donna ses ordres, que le maréchal répéta, et quatre chevaliers saisirent à droite et à gauche les rênes des coursiers. Les hérauts firent sonner de la trompette, ordonnèrent que l'on eût à évacuer le champ de bataille, et défendirent, à qui que ce fût, de parler ou de faire aucun signe, sous peine de la vie et de la confiscation des biens. Le maréchal, alors, s'écria par trois fois : « Faites votre

» devoir ! » et, par trois fois : « Laissez-les » aller[1] ! » A la troisième, les quatre chevaliers lâchèrent la bride, et les champions s'élancèrent l'un sur l'autre. Le combat fut long et disputé, les chevaux y succombèrent, et les deux ennemis s'attaquèrent de pied ferme, avec une vigueur qui fit douter long-temps de quel côté pencherait la balance. Tournemine, enfin, fatigué, blessé, hors d'haleine, fut terrassé par Beaumanoir, qui lui plaçant son poignard sur la gorge, le força de crier qu'il se rendait, et d'avouer qu'il était coupable. Les juges du combat, présidés par le duc, déclarèrent sur le lieu même que Beaumanoir avait parfaitement prouvé son assertion, lui adjugèrent tous dépens, dommages et intérêts, et condamnèrent Tournemine à être traîné sur la claie et pendu ; mais le généreux Beaumanoir et ses amis supplièrent à genoux le duc de faire grâce au vaincu de ces peines déshonorantes, et Monfort se contenta de l'envoyer dans ses prisons. La cause fut mise par écrit, et le juge-

[1] *Actes de Bret.*, tome II, col. 506 et suiv. *Extrait des Archives de Nantes*, arm. N, cass. C, n°. 8.

nent long-temps admiré en Bretagne, tant la puissance du glaive a d'empire sur les esprits!

La duchesse de Bretagne avait succombé sur ces entrefaites à de longs chagrins. Le duc, marié dès son enfance à une fille d'Édouard III [1], avait épousé en seconde noces, Jeanne Holland, belle-sœur du même Édouard et tante de Richard II. Mais aucune d'elles ne lui avait donné d'enfans. Les ducs de Bourgogne et de Berri, oncles et tuteurs du roi de France Charles VI, craignant que Monfort ne se remariât encore en Angleterre, se hâtèrent de lui proposer la main de leur nièce, Jeanne de Navarre, fille de Jeanne de France, leur sœur, et de Charles le Mauvais. Le contrat fut passé à Pampelune [2], et les fêtes de cet hyménée vinrent distraire les Bretons de l'esprit de guerre qui les dominait [3].

De sages conseillers des rois de France et d'Angleterre firent de grands efforts pour ramener la paix entre les deux puissances; mais

[1] *Guillaume de Saint-André*. Voyez la note L.

[2] Le 25 août 1386.

[3] *Actes de Bret.*, tome II, col. 547 et 661. — Le Baud, page 387.

ils ne purent les accorder. Charles VI prit la résolution de tenter une descente en Angleterre et de la commander en personne. Il jugeait convenable désormais de ne plus attendre l'ennemi sur son propre terrain ; mais de l'attaquer chez lui, et de le réduire à défendre ses foyers. Le connétable de Clisson fut envoyé en Bretagne, sous prétexte d'y faire des levées d'hommes, et de coopérer au siége de Brest, que le duc devait entreprendre[1]. Fécond en expédiens, ce guerrier, qui n'aimait pas les Anglais, imagina de faire élever deux forts devant la ville, afin de la priver de toute communication avec la terre, et il les arma de quelques pièces d'artillerie, dont l'usage s'étendait déjà rapidement. Il revint ensuite à Tréguier, afin d'y surveiller la construction d'une ville de bois, dont toutes les pièces devaient se démonter et se remonter avec facilité, et qu'il destinait à servir de camp et de forteresse au roi de France, lorsqu'il aurait porté ses armes sur le sol britannique. Mais si le connétable haïssait les Anglais, il détestait encore plus Jean de Monfort,

[1] Froissard, tome III, chap. XLIV.

bien qu'il eût fait alliance avec ce prince; et il se servait des ordres du roi, pour accabler son pays de vexations, tolérer le pillage que commettaient ses soldats dans leurs marches et contre-marches, et peut-être l'ordonner dans l'intention de soulever les paysans; car il avait dès lors conçu le projet d'enlever au duc Jean ses états, conquis au prix de tant de sang, et de celui qu'il avait versé lui-même. Il eut l'impudeur de faire usage de lettres fausses, qui semblaient prouver une honteuse intelligence entre le duc de Bretagne et le duc de Lancastre [1]; mais la ruse était si grossière, qu'il fut facile à Jean IV de démontrer que cette perfide correspondance n'était imaginée que pour rallumer des dissentions éteintes. Le connétable, enfin, fit répandre le bruit que le duc ne tentait, contre la ville de Brest, que des efforts simulés, et que s'il eût déployé une volonté réelle, la place serait déjà prise. Le duc de Lancastre, à la tête d'une flotte considérable qu'il conduisait à la conquête de la Galice, vint lui apprendre le contraire. Il était chargé de rafraîchir la

[1] *Hist. de Bret.*, par d'Argentré, page 691.

garnison de Brest et de ravitailler la place. Il pénétra dans la rade à pleines voiles, opéra tranquillement une descente, attaqua les forts que Clisson avait construits et que gardaient ses meilleurs officiers, les détruisit, laissa des troupes, des munitions et des vivres dans la ville [1], et reprit sa course vers les rivages de l'Espagne, où il retrouva encore des Bretons, commandés par Olivier du Guesclin, connétable de Castille, frère du célèbre Bertrand. L'hyménée de la fille du duc de Lancastre, que ce prince conclut avec le roi de Castille, termina la guerre de la Péninsule, et les retards que le duc de Berri apporta volontairement à l'expédition projetée par Charles VI, réduisirent au néant un projet assez bien conçu, qui tenait toute l'Europe en suspens, et qui ne servit, selon l'expression même des chroniqueurs contemporains, qu'à donner un ridicule à la France.

Mais tandis que Clisson préparait à Tréguier les armemens qu'il se proposait de con-

[1] *Actes de Rymer*, tome VIII, page 553. — Walsingham, pages 326 et 539 et suiv. — D'Argentré, pages 694 à 697.

duire en Angleterre, il abusait, pour nuire au duc de Bretagne, et des droits de sa charge et de la confiance que lui témoignait le roi de France. Cet inexorable guerrier, que jamais un mouvement de pitié n'avait trouvé faible, n'ignorait pas que Jean IV souffrait de voir un homme, né son sujet et son vassal, lui tenir tête en toute occasion; et il se faisait une loi constante de ne soumettre, en aucune circonstance, son opinion, son avis, ses démarches, à l'approbation de son suzerain. Olivier de Clisson, après avoir servi le comte de Monfort contre le comte de Blois, avait quitté la cour de Bretagne, et nonobstant le souvenir de la mort infâme de son père, avait adopté les intérêts de la France, où son insatiable avidité croyait trouver plus aisément à se satisfaire. Avant d'être honoré de l'épée de connétable, et depuis qu'il la portait, il n'avait cessé de faire la guerre dans sa patrie, de suborner les seigneurs pour les attacher au service du roi; et loin de craindre de déplaire au duc, il recherchait les commissions les plus odieuses et les exécutait de gaîté de cœur, sans même donner pour excuse de sa conduite la nécessité de

faire son devoir [1]. S'il était question de la personne du duc de Bretagne devant le roi, et que la médisance envenimât ses actions, jamais Clisson n'imposait silence à la plus invraisemblable calomnie. Par son méchant sourire, par ses propos à double entente, il semblait prendre plaisir à retourner le poignard dans la plaie. Il avait eu jadis quelques difficultés avec Monfort, relativement à la possession de la terre de Gavre, et, comme il était à la fois avide et ambitieux, il pensa que Monfort n'avait pas encore pris de telles racines sur le trône ducal, qu'on ne pût l'en renverser. Il ne s'agissait que de lui opposer les comtes de Penthièvre, fils de Charles de Blois. Ce parti pris, Clisson insista fortement près du duc de Bretagne pour l'engager à payer la rançon de ces malheureux princes, prisonniers en Angleterre depuis la bataille de la Roche-Derrien. Le duc redoutait avec raison leur influence sur l'esprit des grands et du peuple, que pouvait émouvoir le souvenir de leur père. Il ne se souciait nullement de s'exposer

[1] D'Argentré, pages 701 à 702.

à leurs intrigues; et comme Clisson lui reprochait un jour de n'avoir pas tenu tout ce qu'il avait promis en leur faveur par le premier traité de Guerrande, Jean IV répondit: « J'ai » fait ce que j'ai pu, monsieur de Clisson; » mais je ne saurois davantage. Où voulez-vous » que je prenne trois ou quatre cent mille » francs[1], prix énorme de leur rançon? J'ai » promis, il est vrai, de faire pour eux tout ce » que je pourrois; mais cela ne veut pas dire » que je doive grever de tailles ou autres im- » pôts mon pauvre peuple, chargé plus qu'on » ne peut imaginer par suite des guerres et » des maltôtes, dont la misère est au comble, » et qui peut à grand' peine aujourd'hui l'en- » durer. Les fils de Charles de Blois ont des » parens couronnés, puissans et riches, et » nombre d'amis. Pourquoi s'adresse-t-on tou- » jours à moi, et que ne leur en parle-t-on? » Si on l'a fait, il me semble qu'ils ne s'en » émeuvent guère. Faites que le roi s'en oc- » cupe, ainsi que M. le duc d'Anjou, roi » de Sicile, et tant d'autres princes de leur

[1] Trois ou quatre millions.

» famille, je les seconderai de tout mon pou-
» voir. » Le connétable, voyant qu'il le fatiguait sans rien gagner sur son esprit, essaya de se retourner vers le roi de France; mais, quelque délié qu'il fût, il ne put lui suggérer la volonté de recommencer la discussion de propriété du duché de Bretagne, en faveur des Penthièvre. Jusqu'alors, il avait eu assez d'adresse pour cacher ses propres desseins; il s'enveloppa d'un secret encore plus profond, et résolut de laisser au moins la querelle à ses descendans, s'il ne parvenait à la renouveler de son vivant. Dans cette intention, il usa de toutes ses ressources, s'entendit avec le commandant anglais de la ville de Cherbourg, donna beaucoup d'argent, et parvint, au moyen de cet officier, à faire passer en Angleterre un envoyé nommé Roland, homme adroit, éloquent, plein de grâce et de politesse, et fort attaché à la maison de Blois. Roland fut présenté au comte Jean de Penthièvre, qui venait de perdre son frère; il lui remit ses lettres de créance, et lui fit sentir que s'il ne s'aidait lui-même, il risquerait de mourir dans sa captivité, d'où ses amis étaient moins en état en-

core de le tirer, que ne l'avait été l'illustre duchesse sa mère ; que si le connétable avait jadis adopté un parti contraire à celui du comte Charles, son infortuné père, les circonstances étaient bien changées ; que Clisson, en chargeant un de ses affidés de lui porter l'assurance d'une tendre affection, se croyait certain des moyens qui pouvaient lui rendre la liberté ; mais que toutefois le connétable y mettait une condition, c'est que le comte de Penthièvre voulût épouser sa seconde fille Marguerite, l'aînée étant mariée au vicomte de Rohan. L'honneur sans doute était immense pour Clisson ; mais aussi, rien ne lui coûterait pour relever les espérances de la maison de Blois, objet important, dont on l'entretiendrait plus à loisir, lorsqu'il aurait sa liberté. Le malheureux prince, qui, depuis quarante ans, languissait dans les fers, hésita d'autant moins à donner sa parole, qu'il ne craignait pas en ce moment l'opposition du duc de Lancastre, alors occupé de conquérir le Portugal et de combattre en Castille. Mais il s'agissait de traiter de sa rançon, et ce n'était pas une mince difficulté, car les Anglais détestaient

trop Clisson pour écouter un homme qui se présentait de sa part. L'adroit Roland apprit bientôt que Robert de Vere, comte d'Oxford, duc d'Irlande, favori de Richard II, n'était pas inaccessible à la séduction. Il lui fit entendre, par des personnes interposées, que s'il voulait demander au roi la libre disposition du prisonnier, on lui paierait une rançon considérable. Le roi, suivant l'usage du temps, donna le comte de Penthièvre au duc d'Irlande [1], et Jean de Blois recouvra la liberté pour la somme de cent vingt mille francs d'or [2], dont Clisson fit payer la moitié comptant, et dont l'autre moitié devait être remise dès que le comte serait arrivé à Boulogne.

Le secret de ces négociations ne fut pas si soigneusement gardé qu'il n'en vînt quelque bruit aux oreilles du duc de Bretagne. Que voulait Clisson? Quel motif l'engageait à délivrer le comte de Penthièvre, au prix d'une rançon aussi exorbitante? La vanité seule lui inspirait-elle le désir d'une telle alliance?

[1] *Actes de Rymer,* tome VII, page 503.

[2] Environ un million trois cent cinquante mille francs. Le franc d'or valant à peu près onze francs.

avait-il le dessein de faire revivre des droits anéantis ? Une furieuse tempête s'éleva dans le sein de Monfort. Il n'aperçut dans la conduite de Clisson que le projet formel de le détruire; et, de cet instant, alliances, promesses, sermens, services, soins du présent, craintes de l'avenir, équité, honneur, tout fut mis en oubli. Un seul sentiment resta, l'ardeur effrénée de la vengeance.

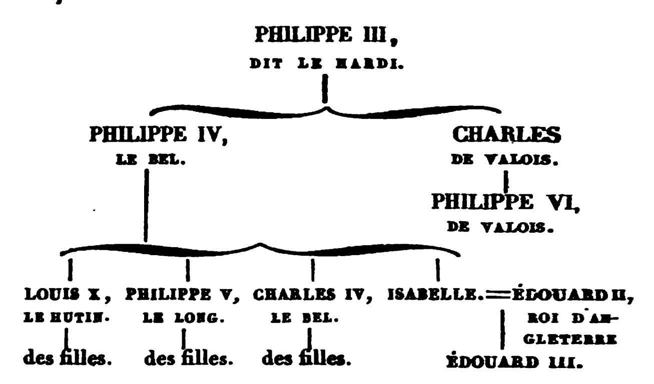
APPENDICE.

A.

GÉNÉALOGIES D'ÉDOUARD III ET DE JEAN DE MONFORT.

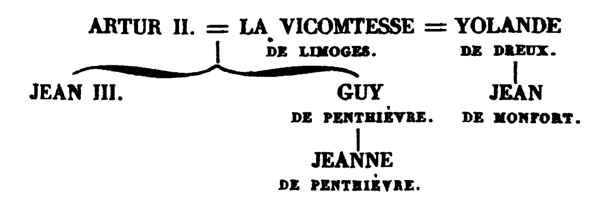
Édouard III, roi d'Angleterre, en défendant la cause de Monfort, était forcé de soutenir une thèse diamétralement opposée en principes à celle qu'il prétendait faire prévaloir pour réclamer la couronne de France.

Édouard III, arrière-petit-fils de Philippe le Hardi par sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, prétendait que les femmes devaient arriver à la couronne de France à leur tour d'hérédité, à l'exclusion des branches cadettes ; et c'est ainsi qu'il établissait son droit. Un petit tableau fera juger de sa position.



Ainsi, Édouard, dans son propre intérêt, écartait les filles de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, sous prétexte que sa mère Isabelle était appelée avant elles à la succession, comme plus rapprochée d'un degré de la souche primitive, et il repoussait absolument la branche cadette.

Dans l'intérêt de Monfort, au contraire, il adoptait la branche cadette au détriment de l'héritière la plus prochaine, comme on peut le voir plus bas.



L'antagoniste d'Édouard, Philippe de Valois, s'appuyant des anciennes coutumes de France, fit valoir avec succès le principe qu'une mère ne peut transmettre à ses enfans un droit qu'elle ne possède pas elle-même, et il l'emporta sur le roi d'Angleterre qui soutenait l'opinion contraire, non toutefois par son droit même, mais par la force des circonstances.

Dans la discussion relative à l'héritage du duché de Bretagne, Édouard se servait, en faveur de Monfort, des argumens qu'il combattait pour son propre compte, et démontrait fort bien que Jeanne de Penthièvre ne pouvait hériter d'un duché qui n'avait pas appartenu à son père, mort avant Jean III.

La force des armes et le hasard des combats décidèrent de ces arguties politiques, et cependant le canon n'affichait pas encore son insolente inscription : *Ultima ratio regum.*

B.

EMPRISONNEMENT DE MONFORT.

Il est grandement probable que Monfort fut séduit par les promesses de Jean, duc de Normandie, qui ne reçut la ville de Nantes que comme un dépôt, et qui prit l'obligation de la lui rendre, dans le cas où Monfort ne s'entendrait pas avec Philippe de Valois. Le malheureux comte ne conçut pas le moindre soupçon sur le peu de valeur des saufs-conduits qui lui furent remis, et sa surprise égala au moins son désespoir, quand il se vit enfermé dans la prison du Louvre à son arrivée à Paris.

La chronique en vers de Guillaume de Saint-André, conseiller, ambassadeur et secrétaire du duc Jean IV, notaire apostolique et impérial, ne laisse aucun doute sur la duplicité dont on usa envers Monfort.

Car, quand il ot un poy musé [1],
L'on ly use de beau langage.
A ce coup il ne fut pas sage.
Par promesses fut incité
Aller à Paris la cité.

[1] Quand il eut un peu musé

Il mit Nantes, n'en doutez mie,
En garde au duc de Normandie,
Qui lui jura, et par sa foy,
Et lui promist, com' fils au roy,
Que la lui rendroit sans débat,
En tel poinst et pareil estat
Comme il la prenoit en jour d'huy.
Jehan se fyoit moult en luy,
Et lors en print biaux sauf-condutz [1].
Mais à la fin fut décepuz [2].
Car à Paris fut mal venu,
Et au corps prins et retenu.
Ainsin donc, Jehan de Bretaigne
Fut en prison mis, pour enseigne
Que moult avoit le roy puissance
De lui porter très-grand' nuisance [3].
Lors il gémit en la prison
Long-temps, sans cause et sans raison;
Et print [4] l'on ses chasteaux et villes,
Forteresses et domiciles. . . . . .
. . . .
Le fils au duc estait enfant,
Non âgé, sans gouvernement.
Trois ans avoit ou environ;
L'on le nourrissoit au giron;
Et n'avoit avoué n' amy
Qui tout ne fut en contre luy [5];

[1] Il en prit de bons saufs-conduits.
[2] Il fut trompé.
[3] Afin de prouver que le roi avait le pouvoir de lui nuire.
[4] Et l'on prit.
[5] Et n'avait ni serviteur ni ami qui ne fussent contre lui.

Fors que trop peu [1], qui n'ozoient mie
Se découvrir de sa partie [2],
De peur de perdre leur renom
Et la forme du chaperon [3].

. . . .

Or fallut que sa mere allât
Hors du pays et l'emportât,
Comm' pauvres gens, en tappinage [4];
Car ils n'avoient argent ni gage,
Seigle, fourment, ni vin, ni grain.

Guillaume de Saint-André, attaché à la personne du fils de Monfort, devait parfaitement connaître des événemens dont il avait été contemporain. Sa chronique a servi à rectifier l'opinion des historiens de la même époque, dans la plupart desquels on lit que Monfort avait succombé aux rigueurs de sa captivité [5]. On ne peut douter que les mauvais traitemens, auxquels la méchanceté de ses ennemis l'avait long-temps exposé, n'eussent contribué à diminuer le nombre de ses jours; mais il mourut à Hennebond, le 26 septembre 1345, et son corps fut déposé dans l'église des Dominicains de Quimperlé.

1 Excepté un petit nombre.

2 Qui n'osaient se déclarer ses partisans.

3 Le moule du chapeau, la tête.

4 En tapinois.

5 Froissard, tome I, chap. LXXIII, page 89.

C.

COMBAT DES TRENTE.

Tous les historiens bretons ont raconté le combat des Trente ; mais aucun d'eux n'était contemporain de l'événement, et comme les éditions françaises ou anglaises de Froissard, qui vivait à cette époque, n'en parlent pas, quelques érudits ont rejeté ce fait remarquable et l'ont déclaré controuvé.

M. Buchon, dans sa Collection des chroniques nationales et étrangères, tome III, 7e. addition, a rétabli le texte de Froissard d'après un manuscrit du prince de Soubise, et deux manuscrits possédés par M. Johnes en Angleterre ; et il a raconté comment plusieurs chapitres des Chroniques de Saint-Denis s'étaient glissés dans l'ouvrage de cet historien, par la faute des copistes, et avaient remplacé ceux qui traitaient du combat de trente Bretons contre trente Anglais.

M. de Fréminville, que j'ai déjà cité honorablement, capitaine de frégate, et l'un des hommes qui connaissent le mieux les antiquités bretonnes, découvrit à la Bibliothéque du Roi, et publia en

1819, un manuscrit en vers du combat des Trente, composé par un contemporain. D'Argentré avait cité cet ouvrage dans son Histoire de Bretagne; mais on doutait qu'il existât.

En 1827, M. Crapelet a publié, avec un grand luxe typographique, le manuscrit de la Bibliothéque royale. Plus exact que M. de Fréminville, ou peut-être ayant, par bonheur, rencontré une autre copie, il s'est acquis l'estime de tous les bibliophiles et des personnes qui s'intéressent à l'histoire de la Bretagne, pour le soin qu'il a mis à collationner ce singulier monument et à le reproduire sous toutes les formes, en *fac simile*, en lettres gothiques, en traduction de prose. Jaloux de ne rien omettre de ce qui concerne l'événement mémorable qui excite encore l'orgueil des Bretons, il a fait succéder au manuscrit en vers, et à sa traduction, le chapitre de Froissard, retrouvé dans quelques anciennes copies; et il a ajouté à sa publication le procès verbal qui fut dressé, lorsqu'en 1819, sur des délibérations du conseil d'arrondissement de Ploërmel qui datent de 1811, et du conseil général du département du Morbihan, une pyramide fut élevée dans la lande de Mi-Voie, en l'honneur des braves qui y combattirent. M. Crapelet a complété son ouvrage par la représentation des

armoiries des trente Bretons. J'aurais voulu que l'histoire nous eût également conservé celles de leurs adversaires : *sed eheu !... væ victis !*

Voici les noms des combattans. Je me serais gardé de les donner, si, comme le disent la plupart des historiens français, le combat des Trente n'avait eu d'autre but que la frivole fantaisie de décider, par le sort des armes, *qui avoit plus belle amie*. Non, ce n'était pas là ce que se proposaient ces braves; ils demandaient la paix du peuple; ils voulaient que les hommes armés portassent seuls le fardeau de la guerre; que les gens paisibles fussent respectés dans leurs travaux et dans leur industrie; que la paix régnât sur les campagnes, lorsque les rois et les princes étaient dans le délire du sang et de la domination. Honneur donc à leur mémoire !

Chevaliers bretons.

Robert, sire de Beaumanoir.
Le sire de Tinténiac.
Guy, sire de Rochefort.
Yves Charruel.
Robin Raguenel.
Huon, sire de Saint-Yvon.
Caro, sire de Bodegat.
Olivier Arrel.

Geoffroy Dubois.
Jean Rousselot.

Écuyers.

Guillaume, sire de Montauban.
Alain de Tinténiac.
Tristan, sire de Pestivien.
Alain, sire de Keranrais.
Louis Goyon (Matignon).
Geoffroy, sire de la Roche.
Guyon de Pont-Blanc.
Geoffroy de Beaucours.
Maurice du Parc.
Jean de Serent. (La famille de Walsh-Serent réclame cette parenté.)
Le sire de Fontenai.
Hugues Capus. (Ce nom, qui n'est jamais cité dans les armoriaux ou nobiliaires bretons, l'est cependant à plusieurs reprises dans l'histoire.)
Geoffroy Poulard.
A. de Trésiguidy.
B. de Trésiguidy.
Guillaume de la Lande.
Olivier de Montéville.
Simon Richard.
Geoffroy de Mellon.
Guillaume, sire de la Marche.

On remarquera que ces braves n'étaient pas tous choisis parmi la noblesse bretonne, et que l'honneur personnel et le courage avaient prévalu sur les préjugés du temps.

Chevaliers anglais.

Richard Bemborough	(Ou suivant les historiens, Brembro, Brandebourg, Bambroc et Bombourc.)
Robert Knolles.	(Ou Canolles, ou Quenolles.)
Hervé de Lekswalen.	(Ou Lecsualen.)
Richard Diland.	(Ou de la Lande.)
Thommelin Belliford.	(Billefort, ou Bliforth.)
Thommelin Walton.	(Houalton.)
Hugues de Caverley.	(Ou Hue de Caverlée, Cauvellée, Cavelée, Carvalay.)

Écuyers.

John Plesanton.	
Richard le Gaillard.	(Ridel le Gaillard.)
Jenkins Taillart.	(Jeannequin Gaillard.)
Hucheton de Clamaban.	(Clemenbean.)
Repforth.	(Ou Repefort.)
Johnkins Knushamps.	(Ou Betoncamp, ou Jennequin de Guenuchamp.)
Jenkins Herward.	(Ou Hennequin de Hérouard.)
Jenkins Marshal.	(Ou Jannequin le Maréchal.)

Gens d'armes.

Croquart	(Ou Crucart, il était Normand.)
Walter Alleman.	(Gaulthier l'Allemand.)
Robinet Mellipárs.	(Hubnie le Villart.)
Ysannet.	(Ysannay le Hardi.)
John Russel.	(Jean Roussel.)
Dagworth.	(Dagorne.)
Hulbitee.	(Olbity.)
Hellicock.	(Hellecoq.)
Helichon le Musard.	
Trussel.	Troussel.
Robin Adès.	
Perrot Ganlon.	(Gannelon, ou Dango le Couart.
Wilmen le Gaillard.	(Guillemain.)
Raoul Prevost.	(Raoulet, ou Routet d'Aspremont.)
Darden.	(Dardaine.)

L'auteur du poëme où les exploits de ces braves sont célébrés, est inconnu. Il écrivait vers l'an 1355. Il s'adresse aux seigneurs, aux chevaliers, aux barons, aux bannerets, aux bacheliers, aux évêques, aux abbés, aux moines, aux hérauts, aux ménestrels, à tous les bourgeois et bons compagnons.

Escoutez ce romant que dire nous voulons,
L'histoire est véritable et les dits en sont bons.

. . . .

Bons dits, quand ils sont bons et de bonne sentence,
Plaisent à gens de bien et de grant sapience.

La douleur de Beaumanoir, lorsqu'il rencontra les paysans bretons traînés en esclavage par les Anglais, est racontée avec une touchante naïveté.

Il vit peiner chétifs, dont il eut grand pitié.
L'un estoit en un ceps et li autre ferré,
L'autre en étrésillons. . . . .
Deux à deux, trois à trois, chacun estoit lié
Comme vaches et bœufs que l'on mène au marché.
Quand Beaumanoir les vit du cœur a soupiré!

Beaumanoir, se plaignant de ces rigueurs inutiles à Bemborough, en reçoit la réponse suivante.

Biaumaner [1], taisiez-vous; de ce n'est plus parlé.
Montfort si sera duc de la noble duché,
De Nante à Pontorson, et même à Saint-Mahé.
Édouard sera roy de France, couronné.
Anglois auront maistrie, auront partout posté [2],
Maugré tous les Francbois et ceux de leur costé.

Et Beaumanoir, selon le poëte, lui répond *humblement :*

[1] On remarquera que c'est la prononciation anglaise.

[2] Garnison, autorité.

Songiez un autre songe, cestuy est mal songié;
Car jamais par tel voie n'en aurez demi-pié.
. . . . Sachiez certainement,
Que toutes vos goberges, si ne valent néant,
Ceux qui le plus en dient à la fin leur méprend.

La conversation s'échauffe; on se propose de se battre. *Biaumaner* et *Bomcbourc* se donnent rendez-vous, et vont choisir leurs compagnons. La bataille commence; elle est terrible, et le présomptueux Bemborough crie à son adversaire:

Rends-toi tôt, Beaumanoir, je ne t'occiray mie;
Mais je feray de toi biau présent à ma mie;
Car je lui ay promis et ne veux mentir mie,
Que ce soir te mettray dans sa chambre jolie.
Et Beaumanoir répond : Je te le surenvie!

La mort de Bombourg le Hardy appela Dam Croquart au commandement; alors

De sueur et de sang la terre rosoya.

Cette expression me paraît aussi neuve que pittoresque; elle vaut bien le mot *rougir* dont on se sert aujourd'hui. Ce fut alors que Beaumanoir, ayant demandé à boire, reçut de Geoffroy du Bois la réponse :

Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera!

Les Anglais enfin sont vaincus, et les braves, qui veulent éviter la mort,

Mais dont le sang vermeil est chu parmi les prés,

sont forcés de se rendre.

L'histoire, dit le poëte, en fut écrite, et peinte en *tappichies*,

Par tretous les états qui sont de ci la mer;
Et s'en est esbattu maint gentil chevalier,
Et mainte noble dame à la bouche jolie.
Or priez, et Jésus, et Michel et Marie,
Que Dieu leur soit en aide et dites-en, Amen.

D.

DE L'ORIGINE ET DE QUELQUES AVENTURES DE BERTRAND DU GUESCLIN.

La plupart des historiens modernes ont nié l'origine attribuée à ce célèbre connétable de France, ou à la famille dont il descendait. Je ne fatiguerai pas mes lecteurs d'une longue dissertation à ce sujet : il est aujourd'hui fort indifférent de savoir quels ont été les ancêtres de du Guesclin. Il fut le premier et le dernier de sa race.

Toutefois je dirai, pour m'acquitter envers les personnes qui aiment à juger des motifs sur lesquels s'appuie un écrivain, quand il adopte une opinion peu commune, que je n'ai vu le nom de Guesclin, donné à ce brave chevalier, dans aucun ouvrage, mémoire, lettre ou titre qui précédât le seizième siècle. Tous les anciens actes le nomment Glecquin, Gléaquin, Glayaquin, Glesquin, Cleyquin, Claikin, etc.

Il est donc prouvé, pour moi, qu'il ne s'appelait pas du Guesclin, mais de Gléaquin. Je n'en prétends pas tirer d'autre conclusion ; bien qu'une vieille tradition, rapportée par Froissard et par

plusieurs auteurs qui l'ont copié, ait établi que jadis un roi maure, nommé Hakim, s'était réfugié en Bretagne et y avait fait construire une tour appelée la tour de Glay; que ce musulman, chassé par les troupes de Charlemagne, s'était vu forcé de fuir, sans pouvoir enlever son fils encore au berceau, et qui reposait dans la tour de Glay; que Charlemagne avait ordonné de régénérer cet enfant par les eaux du baptême; qu'il l'avait fait nommer Olivier de Glay Aquin; qu'il lui avait assigné en apanage les terres qui environnaient la tour; et que les seigneurs du Guesclin étaient descendus de cet enfant.

Le connétable était lui-même si convaincu de cette origine romanesque, qu'il avait formé le projet d'aller, après la guerre de Castille, conquérir, en Afrique, le royaume de Bujeïah ou Bugie, entre Alger et Bona. Un manuscrit de la bibliothéque du roi, intitulé : *Conqueste de la Bretaigne Armorique, faite par le preux Charlemaigne sur ung payen nommé Aquin, qui l'avoist usurpée, fors Rennes, Vannes et Dol, etc.*, donnerait peut-être quelques renseignemens curieux sur la prétendue invasion des musulmans en Bretagne, et l'on y trouverait quelques-uns des faits qui engageaient le connétable à se croire issu d'un chef maure. Ce manuscrit provient de la

bibliothèque de Colbert. Je n'ai pu me le procurer, mais il est indiqué sous le n°. 35356 du père le Long, *Bibliothèque des Historiens de France*.

Les annotateurs de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* prétendent, tome 1er., note LII, colonne 1003, que la maison du Guesclin a pris son nom du château de *Gwarplic*, mot qui signifie *sur une anse*. Pour une étymologie claire et satisfaisante, on en trouve par malheur plus de mille détestables. Jamais le mot *gwarplic* ne fut breton dans ce sens. Une anse ou golfe se dit *plek-vor*, et tout cela n'a nul rapport à du Guesclin. Dupaz, pages 116, 399, 499, le fait descendre d'un frère bâtard de Junkeneus, archevêque de Dol, à la fin du onzième siècle. Duchâtelet, *Hist. de du Guesclin*, page 8, adopte cette version; mais, pour rendre plus honorable l'origine de son héros, il fait du bâtard de Haimon, père de Junkeneus, un fils puîné. Le P. Anselme et ses continuateurs assurent qu'il descendait d'un riche seigneur de Poëlet, nommé Clamaroc'h.

Quoi qu'il en soit de son origine, du Guesclin rendit à la France les plus éminens services, dont le moindre ne fut pas de la délivrer des grandes compagnies. Les aventuriers, à la réunion desquels on a donné ce nom, étaient pour la plupart

des étrangers, Anglais, Espagnols, Flamands, Allemands, Génois, qui s'étaient précipités sur la France durant les guerres civiles, comme des vautours sur une proie, et qui demeurèrent sans autre ressource à la paix que leurs brigandages. Le roi d'Angleterre rappela ses sujets, mais ils lui répondirent audacieusement que ce n'était pas à son bras qu'ils devaient les conquêtes qu'ils avaient faites. Les foudres de l'Église lancés sur eux par Urbain V n'eurent pas plus de succès. On parvint à déterminer quelques-uns de leurs détachemens à se rendre en Hongrie et à faire la guerre aux Turcs; mais la plupart de leurs capitaines se refusèrent à cette périlleuse entreprise.

Du Guesclin eut assez de crédit sur l'esprit des chefs pour les entraîner en Espagne; il est vrai que l'attrait du pillage, qu'il leur fit entrevoir, valait mieux que tous ses argumens. Le roi de France leur offrit deux cent mille écus. Le pape en promit autant, avec l'absolution des censures qu'ils avaient encourues. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'une foule de seigneurs et de chevaliers s'empressèrent de se joindre à ces brigands. Jean de Bourbon, comte de la Marche, et le maréchal d'Andreghen, allèrent prendre place dans leurs rangs. . . . .

Les grandes compagnies prirent la route d'Avi-

gnon. On peut juger de l'effroi du pape en apprenant leur arrivée, par son empressement à faire fermer les portes de la ville; mais il n'y gagna rien; il fut forcé de leur compter deux cent mille francs, et de leur donner une absolution générale. Ces bandes redoutables arrivèrent enfin à Barcelone, après avoir traversé le Languedoc et le Roussillon. Le roi d'Aragon leur fit compter cent mille francs d'or, et par reconnaissance elles reprirent en son nom toutes les places que Pierre le Cruel lui avait enlevées. On leur donna dès lors le nom de compagnies blanches, parce que tous les soldats chargèrent leurs vêtemens d'une grande croix blanche, en pénétrant dans la Castille.

On sait comment Bertrand du Guesclin fit proclamer roi de Castille, Henri de Transtamare; comment furent récompensés les chefs des compagnies blanches, et comment Bertrand lui-même devint comte de Transtamare et duc de Molinas. Mais bientôt les soldats anglais furent rappelés par le prince de Galles, qui prenait parti pour Don Pèdre. Ils obéirent, et les compagnies furent opposées les unes aux autres dans les combats : ce qui ne contribua pas peu à leur anéantissement. Les loups s'entre-dévorèrent.

Du Guesclin fut fait prisonnier à la bataille de

Navarette. Don Pèdre, qui brûlait du désir d'assouvir sa vengeance sur ce grand capitaine, en offrit une somme immense; mais le prince Noir le refusa, et confia son prisonnier au captal de Buch, qui jadis avait été celui de du Guesclin. « Ores le temps est changié, » lui dit le captal, « vous me prîtes devant Cocherel, et je vous » tiens maintenant. » — « A cette différence, » reprit le fier Bertrand, « que je te pris les armes » à la main, et que si tu me tiens, tu ne m'as pas » conquis par l'épée. »

Après une détention assez longue, Bertrand fut mis à rançon. Le sire d'Albret, s'entretenant avec le prince de Galles, lui dit : « Sire, on dit » que vous tenez en prison un chevalier que vous » n'osez délivrer. » — « Je n'en crains aucun, » répondit le prince, « et je mettrai volontiers en » liberté tous ceux qui paieront leur rançon. » — « Excepté, peut-être, Bertrand du Guesclin? » — « Sans l'excepter, » reprit l'Anglais en changeant de couleur. — « J'irai donc le chercher, » ajouta le sire d'Albret, « car, sans votre aveu, il ne peut » s'en aller. »

Bertrand parut devant le prince, vêtu d'une robe grise et fort mal en ordre. « Or, avant, » dit le fils d'Edouard, « Bertrand, comment vous » va? » — Du Guesclin, avec un léger salut,

répondit : « Sire, quand il vous plaira, ce sera
» au mieux. J'ai ouï long-temps les rats et les
» souris, mais non le chant des oiseaux ; je les
» irai ouïr quand ce sera votre plaisir. » — « Eh
» bien, » reprit le prince, « jurez-moi de ne ja-
» mais porter vos armes contre mes Anglois ni
» contre Don Pèdre, je vous lairrai aller sans
» rançon ; je payerai vos dettes, et vous donnerai
» dix mille florins au par-dessus. » — « Oui-dà,
» prince ! est-ce à moi que vous parlez ? » s'écria
le généreux Breton ; « ne suis-je donc plus un
» homme sans reproche, ou insultez-vous au
» malheur ? Je rentre en votre prison, et j'y veux
» mourir plutôt que d'accorder à une telle de-
» mande. Ah ! fils du noble Édouard, descendez
» vous-même au tréfond de votre cœur ; qu'il vous
» souvienne des fatigues essuyées dans cette guerre,
» des périls que vous avez courus, des grands frais
» qu'elle vous a coûtés ; mesurez-y l'ingratitude
» de Don Pèdre, et prononcez si jamais preux
» chevalier peut cesser de combattre un tel prince
» déloyal, sans honneur, sans probité, sans reli-
» gion. » — La franchise de du Guesclin ne déplut
pas au prince de Galles : « Vous avez toute rai-
» son, » dit-il, « et je vous en estime plus. Or
» mais, ces gens-ci disent que je vous crains. Vous
» êtes redoutable, Bertrand ; mais je n'y crains

» nully, et pour preuve je vous mets à rançon.» — « Tout bien de vous, mon seigneur, » reprit le connétable; « mais je suis pauvre chevalier, » et d'une maison qui ne sauroit parfournir » grande somme de deniers. Naguères j'ai en» gagé ma terre pour acheter des chevaux. J'ai » dette à Bourdeaux en valeur de dix mille francs [1], » qui plus qui moins. Octroyez-moi sur ma pa» role le don de ma liberté, et j'irai chercher de » quoi vous satisfaire dans l'escarcelle de mes » amis. » — « Soit, » répondit le prince; « mais à » combien de deniers vous taxez-vous? » — « Ha! » mon seigneur, j'en payerai bien cent mille dou» bles d'or [2]. » — « C'est trop, » répondit le fils d'Édouard; « je vous tiendrai quitte pour le » quart. » — « Non, » dit Bertrand, « je n'en ra» battrai maille. Ne suis-je point connétable? Les » rois de France et de Castille se feroient honte » à qui n'en donneroit pas moitié chacun; et si » leurs finances n'y pouvoient mie, il n'y a en » France fille de bonne maison qui ne filât un an » durant, pour gagner de quoi payer ma rançon. » — Chandos, qui se trouvait présent, prit alors

1 Plus de cent mille francs.

2 Plus de deux millions en valeur intrinsèque. Cette somme en valait alors près de vingt de nos jours.

la parole, et dit : « Un brave n'a que des amis » hors la bataille ; je lui prête dix mille doubles.» — « Et moi trente mille, » s'écria Caverley. — « Et moi, » ajouta d'une voix émue la princesse de Galles, qui venait de faire le voyage d'Angoulême à Bordeaux dans l'unique intention de voir le célèbre du Guesclin, « je lui remets dix » mille doubles sur sa rançon, et j'espère que mon » seigneur et mari ne m'en dédira pas. » — « Non, » sur ma foy, » répondit le prince ; « or ni argent » ne sont rien auprès de si gentil chevalier. » — « Mercy, mercy, » dit du Guesclin, touché de la franche amitié qu'on lui témoignait ; « par défé» rence pour madame de Galles, j'accepte son » présent ; mais c'est le seul. Je veux voir mes » amis de Bretagne, et si je ne les trouve comme » je le pense, j'aurai recours à vos bons offices. »

Bertrand n'eut aucune peine à réunir les fonds nécessaires pour payer sa rançon. Une partie des compagnies était alors rentrée en France ; il traita de nouveau avec elles, se mit encore au service de Henri de Transtamare, et défit l'armée de Don Pèdre, qui fut fait prisonnier par le Bègue de Vilaine, capitaine breton. C'est à cette époque que du Guesclin fut créé connétable de Castille, dignité qu'il transmit ensuite à son frère, et qu'il reçut les villes et châteaux de Molinas, Soria,

Almança, Moron, Montague et Dorn, érigés en duché.

Bertrand avait épousé en premières noces Tiphaine Raguenel, femme spirituelle et d'une rare instruction pour cette époque. Elle s'occupait d'astrologie, et Bertrand ne manquait pas de la consulter dans toutes les occasions importantes. Il épousa en secondes noces Jeanne de Laval, et n'eut d'enfans d'aucune de ses deux femmes.

E.

DES NOMS TRAVESTIS OU DÉNATURÉS.

J'ai remarqué, dans la plupart des auteurs qui ont écrit avant l'invention de l'imprimerie, les erreurs les plus graves sur les noms propres et les noms de villes. C'est au point qu'il est quelquefois impossible d'attribuer un fait important à telle personne, ou d'indiquer qu'il s'est passé dans telle ville, quoique des noms propres et des noms de villes soient désignés; et il arrive souvent que les écrivains modernes paraissent peu d'accord entre eux, uniquement parce qu'ils ont négligé cette observation, et qu'ils se sont conformés avec trop d'exactitude à l'orthographe des guides qu'ils ont adoptés. L'ouvrage le plus chargé d'erreurs en ce genre est sans contredit la Chronique de Froissard, en tout ce qui n'est pas français ou flamand; et, malgré les soins que les commentateurs ont mis à les éclaircir, il en reste encore assez dans les meilleures éditions pour rendre inintelligibles une foule de passages. Je me contenterai de citer un petit nombre de ces noms travestis. On remarque, par exemple :

Hamibout pour Hennebond.
Pennefort pour Spinefort et Pembroke.
Garates et Caraches pour Carhaix.
Wuideforce pour Windsor.
Ostes Dornes et Othes de Rue pour Othon Doria.
Germaux pour Grimaldi : c'est une sorte de traduction.
Suegne et Mellegne pour Suède et Norwége.
Acquesuffort et Oxcinfort pour Oxford.
Landeman pour Landerneau.
Sturmelin et Stiverlin pour Stirling.
Hantonne pour Southampton.
Agmois et Aguyuns pour Agénois ou Angoumois.
Cantebruge pour Cambridge.
Vincelaut pour Winceslas.
Camelle pour Caverley.

Je pourrais étendre ces citations et en remplir plusieurs colonnes ; mais celles-ci sont suffisantes pour éveiller l'attention des lecteurs. Il ne faut pas croire cependant que ces erreurs appartiennent aux écrivains originaux ; elles viennent presque toutes de l'ignorance des copistes et de la négligence des premiers imprimeurs. Mais si l'on ajoute à ces difficultés d'orthographe les différences qui existent entre les distances exprimées et les distances réelles des points les plus importans, les méprises qui résultent de la similitude de certains noms de lieux, et l'erreur que peuvent produire les mêmes noms de baptême

constamment donnés à tous les individus d'une même famille, on ne doit pas être surpris que l'écrivain consciencieux qualifie de peine le travail qu'il est forcé de subir.

Plusieurs historiens se sont occupés de la Bretagne. Les uns ont déployé de grands talens comme érudits, et, à cet égard, rien n'approche de l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, par dom Morice et Taillandier. On ne peut comparer à leur savant ouvrage que le fameux Trésor des antiquités grecques. D'autres, qui se sont bornés à donner au fruit de leurs recherches une couleur politique ou diplomatique, ont pris parti pour ou contre la Bretagne, et se sont rarement avisés de vérifier l'exactitude de leurs récits. On sent bien que j'excepte de ce jugement sévère l'important ouvrage de M. Daru, noble monument, élevé par un illustre Français à la gloire de ma patrie.

Né Breton, et nourri dans l'étude des hommes, des familles et des lieux, j'ai eu cependant les difficultés les plus grandes à faire coïncider les temps, les actions, les événemens et les divisions du territoire qui leur servit de théâtre. Par exemple, je voyais, dans la plupart des chroniques, les armées passer en un instant de Tréguier ou de Saint-Brieuc à Quimper, au Faouet,

à Châteaulin ; et j'admirais la force d'âme des écrivains qui accordaient fort bien ces marches rapides. Une vieille carte me tomba sous la main, et tout l'ouvrage des fées disparut. Quimper, le Faouet, Châteaulin n'étaient point la capitale des Corisopitenses, la forteresse où l'évêque de Léon subit le sort d'Ugolin, le château célèbre où la fille de Galaor attirait les jeunes Armoricains ravis à l'aspect de ses charmes, mais des villages, aujourd'hui presque inconnus, du diocèse de Tréguier. Ils eurent leur jour de célébrité.

Les faits que je viens de citer ne sont que des points isolés dans la masse de ceux qui m'ont frappé. Des personnes instruites et judicieuses les ont sans doute aperçus avant moi ; j'aurais presque honte d'avoir été le premier à les remarquer.

F.

DE LA MORT DE CHARLES DE BLOIS ET DES REPROCHES ADRESSÉS A MONFORT.

Quelques historiens ont écrit que Charles de Blois avait été abattu dans le combat, qu'un Anglais l'avait saisi par son bacinet (son casque), et lui avait plongé sa dague dans la gorge. Le véridique d'Argentré donne cette version, et ajoute que l'assassin devint fou par justice du ciel. Ce judicieux historien rapporte ensuite les faits à peu près comme je les ai indiqués, mais avec les particularités suivantes : Charles, prisonnier, fut amené devant le comte de Monfort, outragea de paroles son adversaire vainqueur, et lui reprocha que sa grand' mère était encore femme du roi d'Écosse lorsqu'elle avait conçu son père. Le comte, irrité, fit un signe à un gentilhomme nommé Jean de Lesnerac; et celui-ci, levant sa hache, en frappa Charles de Blois, et le tua.

La maison de Penthièvre reprocha long-temps cette mort, ordonnée de sang-froid, à Jean de Monfort; et lorsque Nicole de Bretagne, dernière héritière des droits prétendus de Charles,

les céda au roi de France Louis XI, elle ne manqua pas d'accuser Monfort d'avoir fait tuer le comte de Blois par l'écuyer Lesnerac de Guerrande [1]. Mais que ce soit un Anglais ou un Breton qui ait tué Charles de Blois, il n'en résulte pas moins, de la lecture des anciennes chroniques et de l'enquête qui fut faite en 1371 pour sa canonisation, qu'il ne fut tué qu'après avoir été conduit hors du champ de bataille, gardé quelque temps, et confessé par le dominicain Geoffroy Gobin. Les rédacteurs de l'acte de cession de Nicole de Bretagne avaient si peu de connaissance de ses ancêtres, qu'ils commencèrent par une fausseté notoire, en affirmant qu'Artur II s'était marié en premières noces à Marguerite de Bourgogne, tandis qu'en effet il avait épousé Marie de Limoges. J'ajouterai qu'Alexandre III, roi d'Écosse, ayant partagé son trône avec Yolande de Dreux, en 1286, était mort la même année, et qu'Artur de Bretagne n'avait reçu la main de sa veuve qu'en 1294. Elle ne pouvait donc avoir conçu le comte de Monfort du vivant de son premier époux; et Charles de Blois n'avait aucun motif de reprocher à son compétiteur la naissance adultère de son père.

[1] *Actes de Bret.*, tome III, 5e. de la collection, col. 343.

Un fait qui paraît bien prouvé, c'est que, de part et d'autre, les chefs avaient résolu de mettre fin à la guerre, en sacrifiant l'un des deux antagonistes. Charles, vaincu, fut mis à mort ; et la même destinée attendait Monfort, si le sort du combat lui eût été défavorable.

Un événement de l'importance de celui qui fixait le sort de la couronne ducale de Bretagne ne pouvait se passer sans qu'un présage singulier ne l'accompagnât. Charles de Blois possédait un superbe lévrier blanc, dont il ne se séparait jamais ; et, jusqu'au jour de la bataille d'Auray, ce bel animal lui avait donné des preuves d'un attachement extrême. Au moment où le corps d'armée du comte de Blois s'ébranla et vint attaquer le bataillon commandé par Chandos, au centre duquel était placé le comte de Monfort, le lévrier de Charles quitta son maître, prit son élan à travers les escadrons de gens d'armes, évita les coups qu'on lui portait, arriva près de Jean de Monfort, lui posa les deux pates sur les épaules, et le combla de ses joyeuses caresses. Les spectateurs déclarèrent que ce chien, doué de la seconde vue, comme disent les Écossais, prédisait l'issue du combat, et qu'il donnait aux courtisans, par son exemple, le conseil d'adorer la puissance triomphante. Je crois que cette leçon leur était superflue.

G.

LA CANE DE MONFORT-SUR-MEU.

Les comtes de Monfort prenaient leur titre du château et de la petite ville de Monfort-sur-Meu, située à cinq lieues ouest de Rennes, et contenant à peine aujourd'hui quinze cents habitans. Cette ville se nomme aussi Monfort-la-Cane. Elle était autrefois célèbre, à raison du miracle qui s'y opérait tous les ans.

Il existait au faubourg de cette ville une église paroissiale dédiée à saint Nicolas, et, assez près de là, un étang placé sous le château. Le jour où l'on fêtait saint Nicolas, à Monfort-sur-Meu, le peuple accourait des cantons de Bretagne les plus éloignés, afin de voir une cane pieuse qui sortait de l'étang, suivie de ses canetons, au moment où la messe commençait, traversait, sans s'effrayer, la foule qui se précipitait sur son passage, se rendait à l'église, assistait à la célébration des saints mystères, et s'en retournait en paix dans son étang, où elle disparaissait à tous les regards. Fulgose en a parlé; Chasseneuz, président au parlement de Dijon, a raconté ce fait dans son

livre *De Dictis et Factis memorabilibus*. Le bon d'Argentré n'a pas vu cette cane merveilleuse; mais il vivait dans un temps où d'autres personnes avaient pu assister au miracle et en rendre témoignage. La cane, à cette époque, au seizième siècle, se montrait beaucoup plus rarement. Un grand seigneur, qui venait d'embrasser la religion réformée, se moqua beaucoup de cette cane, et prétendit que les prêtres avaient arrangé ce miracle, afin d'attirer à leur église des visiteurs, des donations et des offrandes. Il en avait plaisanté avec ses amis, et son incrédulité semblait impossible à déraciner, lorsqu'un beau jour, des affaires le conduisirent à Monfort. C'était la fête de saint Nicolas. Le protestant, n'allant pas à l'église, se fit servir à dîner; mais, au moment où il commençait son repas, on vint l'avertir que la cane paraissait. Il sortit en hâte et courut vers la chapelle du saint. Il rencontra en effet sur son chemin la cane miraculeuse, qui fendait gravement les flots du peuple. Elle entra dans l'église et pénétra jusqu'au pied de l'autel, où elle s'arrêta sur une marche, et la messe commença. On se pressait tellement pour voir cette cane, qu'elle s'effraya et prit son vol; mais elle ne sortit point, elle se posa sur une balustrade, et continua à suivre l'office avec beaucoup

de recueillement. Lorsque la messe fut dite, reprit tranquillement le chemin par lequel était venue. L'incrédule, qui ne l'avait pas per de vue, l'accompagna jusqu'à son étang, où disparut. Depuis ce temps, il garda un prof silence quand on l'interrogeait sur cet événem et il ne s'avisait plus de dire, comme autref que la cane avait été attirée ou apprivoisée les prêtres, car il avouait qu'elle était vérita ment sauvage. Tel est le récit de Bertrand d gentré, qui compare ce miracle à ceux de l'Ân Balaam, des corbeaux d'Élie et du dogue conversa longuement avec saint Pierre et Si le Magicien. Il n'ajoute pas que la cane était ancienne comtesse de Monfort, condamnée, ses péchés, à se remontrer annuellement, cette forme, pendant trois cents ans; mais j lu dans le Recueil des vies des saints de Breta par Albert le Grand.

Car il conta comment l'épée [1]
Bertrant de Glœquin bien garda,
Et comme, en bataille rangée,
Pour France grand' peine endura.

Tous les princes fondoient en larmes
Des mots que l'évesque montroit;
Car il disoit : plorez, gens d'armes,
Bertrant, qui tretous vous aimoit!
On doit regretter les fès d'armes
Qu'il fit au temps que il vivoit;
Diex ayt pitié sur toutes âmes
De la sienne, car bonne estoit!

Madame Amable Tastu, l'honneur et le charme de la France poétique, a placé ces derniers vers en épigraphe, au titre de sa ravissante Chronique du château de Pontorson.

Les poëtes du quatorzième siècle ont à l'envi chanté Bertrand du Guesclin. Parmi les morceaux qui nous sont restés, le moins mauvais est sans doute la pièce suivante, imprimée par M. Crapelet, avec le poëme du combat des Trente, sauf quelques légères différences.

Le distie de M. Bertran de Glasguin.

L'escu d'argent, à un aigle de sable,
A deux testes et au rouge baston,
Portoit li preux et vaillant connestable,
Qui de Bertran Glaguin avoist anom.

[1] L'épée de connétable.

A Bron fut né ce chevalier breton,
Fier et hardi, courageux comme un tor [1],
Qui tant servit, de cœur loyal et bon,
L'escu d'azur aux trois fleurs de lys d'or!

A lui n'estoit chevalier comparable,
Pour sa proesce, en son vivant, dit-on;
Ne qui fust tant et bon et convenable
Pour guberner le bon peuple charlon [2].
Or, il est mort; Diex lui fasse pardon.
Ains plust à Diex que il vesquit encor,
Pour engarder du léopard félon
L'escu d'azur aux trois fleurs de lys d'or!

Puisqu'il n'est plus, soit mis sous même table [3]
Que Machabé, jadis preux de renom,
Que Josué, David le raisonnable,
Alexander, Hector et Absalon,
Charles, Artur, Godefroy de Billon [4];
Et soit nommé le dixième des forts,
Bertran li preux, qui servit en preud'hon [5],
L'escu d'azur aux trois fleurs de lys d'or!

[1] Taureau.

[2] Gouverner le bon peuple de Charles.

[3] Sous le même tombeau.

[4] De Bouillon.

[5] En prud'homme, en homme sage.

I.

ORDRES DE L'HERMINE ET DE L'ÉPI.

Les lettres de création de ces ordres bretons n'ont pas été conservées, et l'on ignore la date de leur établissement. Les premiers chevaliers de l'Hermine, dont l'histoire fasse mention, parurent aux états assemblés à Nantes en 1381.

Les colliers de l'ordre étaient en or et en argent, enrichis de perles et de pierres précieuses. Ils avaient deux fermails ou agrafes, l'une derrière, l'autre devant, et surmontés d'une couronne ducale. On remarquait, sous la couronne de devant, un rubis balai entouré de sept grosses perles; à ce rubis pendait une hermine émaillée de blanc, ayant au col une chaînette en or, ornée de quatorze perles; un saphir formait une partie du corps de l'hermine, et une bandelette, émaillée des mots : *A ma vie*, l'entourait. Les deux couronnes étaient garnies chacune d'un gros diamant, de trois rubis et de quatre perles. Le reste du collier se composait de huit autres fermails et d'autant d'hermines, enrichis de rubis, de saphirs et de perles.

Le héraut de l'ordre, ou poursuivant d'armes, se nommait *A ma vie*. Les chevaliers de l'Hermine tenaient leurs assemblées dans une chapelle dédiée à saint Michel.

Le duc François Ier. fonda un autre ordre, qu'il réunit à celui de l'Hermine, et qu'il nomma l'ordre de l'Épi. Le collier se composait d'épis d'or ou d'argent entrelacés, et d'une hermine pendante, attachée au collier par deux chaînes.

Quelques femmes, et entre autres la duchesse Isabelle d'Écosse, la comtesse de Richemont, Jeanne de Laval, les damoiselles de Maillé et de Penhoët reçurent le collier d'or de l'Hermine. Je n'ai pu retrouver la liste générale des chevaliers de l'ordre; les statuts ont également disparu, et paraissent inconnus à tous les historiens que j'ai consultés.

K.

COMBAT DE BEAUMANOIR ET DE TOURNEMINE.

Le soin avec lequel *l'eslite et la choisie des armes* étaient faites par les combattans, dans les duels judiciaires, comprenait des détails si minutieux et si curieux, que je crois devoir publier un extrait de la cédule qui fut dressée par Pierre Tournemine. J'ai donné, autant qu'il était en moi, l'explication des termes dont on se servait; mais il en est beaucoup dont la signification m'est inconnue. Il est fâcheux que Legrand d'Aussy, ou la Curne de Sainte-Palaye, n'aient pas eu connaissance de ce singulier document.

« Teneur de la cédule de la choaisie et eslite » d'armes, baillée par messire Pierre Tournemine, à faire sa défense contre messire Robert, » sire de Beaumanoir, en gage de bataille, jugé » entre eux.

» Au nom du Père et du Fils et du Saint-» Esprit, *amen*. Je, Pierre Tournemine, chevalier, connois et suis confessant que ci-dessous » en cet écrit se ensuit et est faite mention de la » lecte, choaisie, et lection du corps, et à quelles

» armes je pense (à l'aide de Dieu, mon père et
» mon créateur, de la benoiste vierge Marie, sa
» mère, et de tous et de toutes les saints et
» saintes de Paradis, lesquels je prie et humble-
» ment leur supplie que veuille et leur plaise
» me estre vers luy intercesseurs, si dévotement
» que, par sa grâce et divinité, je puisse résister)
» avoir victoire, tant à cheval, armé ledit cheval
» comme ci-dessous s'ensuit, qu'à pied, en la
» forme et manière que la grâce de Dieu le pourra
» faire, vers et contre M. Robert de Beaumanoir
» sur le fait et des cas dont il m'a accusé, dont
» sommes chais [1] en gage de bataille, selon les
» mots de la bataille jugée [2] entre luy et moy de-
» vant mon très-souverain prince et seigneur
» monseigneur le duc de Bretaigne, et son très-
» noble conseil, et que o [3] la grâce de mon Créa-
» teur, et o ladite intercession, je fasse des-
» dits cas et gage de ma défense, mon innocence
» y démonstrer, par manière et en estat que ce
» soit à la gloire et louange d'iceulx, à la confu-
» sion dudit M. Robert, et à l'honneur et accrois-
» sement d'estât de tous ceux à qui je suis con-
» sanguin et attenant, de tous mes bienveillants,

1 Tombés.
2 Ordonnée.
3 Par.

» de je meismes [1]; et que par ce, j'aye en oultre, » d'iceluy M. Robert, dédommagement, mes pro- » fits et avantages; ceux, et comme de la cou- » tume et raison, me devront appartenir; o [2] pro- » testation et devis que je fais et proteste par » exprès en cet endroit....... que des choses, » pièces et étoffes dont il est fait mention ci- » après, je n'entends me restreindre à porter » toutes ensemble, ou les unes sans les autres, » ou les unes avec les autres, mais comme me » sera de nécessité..... : premièrement, je choisis » et eslis estre vestu de chemise et de brayes [3], » de l'une et de chacune, ou de l'une des deux, » et avoir aux brayes un brayer [4] de toile avec » avanczon [5], garni de boucles et ardillons à ce » nécessaires, et une estreinte [6] de toile, garnie » comme il appartient de fil de ceut, de boucles » et d'ardillons de fer, d'acier et de laiton, ou de » l'un d'eux, ou de ce que bon m'en semblera, » garnie d'aiguillettes de cuir ou de tresse de » chanvre [7], tant et en tel nombre comme il m'en

1 Et de moi-même.
2 Avec.
3 Haut de chausse, caleçon.
4 Le brayer recouvrait la poitrine comme une sorte de gilet.
5 La partie du brayer qui retombait sur l'autre pour l'attacher.
6 Ceinture.
7 Ruban de fil étroit.

» suffira et sera nécessaire et profitable pour lier
» et attacher les pièces et étoffes de mon harnois ; et
» d'estre vestu sur ma chemise et mes brayes d'une
» cotte à armer [1], de toile de lin et de chanvre,
» ou de l'un d'eux, et fourrée de coton et de bourre
» de soie, ou de l'un d'eux, cousue avec fil, et
» avec boucles et ardillons, et aiguillettes de cuir
» ou tresse de chanvre, garnies de fer, d'acier et
» de laiton, ou de l'un d'eux, comme il me sem-
» blera nécessaire et profitable. *Item*, une bra-
» connerie de mailles de haubergerie [2], de fer,
» d'acier, ou de l'un d'eux, garnie et étoffée de
» toile de lin, de chanvre, de coton, et de bourre
» de soie, ou de ce que bon me semblera, cousue
» au fil et à l'aiguille. *Item*, chausses de toile de
» chanvre et de drap, ou de l'un d'eux, avec
» aiguillettes et tresses de chanvre, garnies de
» fer et de laiton, ou de l'un d'eux, et linge en fil
» comme il convient. *Item*, solers [3] de cuir fer-
» mant o las de fil [4]. *Item*, soleres, grèves, pou-
» lains et cuissots [5], garnis de samgniés de hau-

1 Ou gambison ; c'était un vêtement rembourré qui garantissait le corps des meurtrissures de la cotte de mailles.

2 Vêtemens en mailles qui recouvrait le gambison.

3 Guêtres.

4 Avec lacets de fil.

5 Ce sont les souliers et garnitures des pieds, des jambes et des cuisses.

» bergerie [1], et suffisamment étoffés, qui seront de
» fer et d'acier, avec boucles et ardillons, engar-
» nis de cuir, tissus de soie, de chanvre et de
» lin, cloués avec clous de fer et de laiton, de
» l'un et de l'autre, ou de l'un sans l'autre, ou de
» tous ensemble, ou de chacun par soy, comme
» il y appartient. *Item*, d'un haubergeon [2] de
» maille de fer et d'acier et de laiton, ou de l'un
» et de l'autre, de l'un sans l'autre, ou de tous
» ensemble, et de telle longueur et lèze comme il
» me semblera utile pour le corps et les bras,
» avec aiguillettes de cuir, tresses de chanvre,
» boucles, ardillons de fer, d'acier, de laiton,
» étoffés... garnis.., avec ceinture de corde de
» fil de chanvre ou de tissu de soie, par tant de
» lieux et endroits de mon corps qu'il me con-
» viendra. *Item*, une collerette, appelée faux
» camail, de mailles de fer et d'acier, ou de l'un
» d'eux, garnie de courroies de cuir, ou tresses
» de chanvre engarnies de fil de fer et de laiton...,
» doublée d'étoffe de chanvre, de lin, de soie, de
» bourre, ou de l'un d'eux, ou de tous ensemble,
» cousus avec fil et aiguille aussi profitablement
» que bon me sémblera, et boucles, ardillons de

1 Reconverts en mailles et plaques de fer.
2 C'est enfin la cotte de mailles.

» fer, d'acier, de laiton, ou, etc... *Item*, estre
» armé sur mon haubergeon de plates [1] de fer et
» d'acier, ou de l'un des deux, ou de tous ensem-
» ble, garnies de cuir, de toile de chanvre, etc...
» *Item*, d'avant-bras et garde-bras de fer et d'a-
» cier, garnis de mailles de fer et d'acier, avec
» boucles, ardillons, courroies de cuir, lin, chan-
» vre ; etc... *Item*, de gantelets de fer, d'acier
» et de laiton, doublés dans la main de hambrège[2]
» de fer, d'acier, ou de l'un d'eux, garnis de cuir,
» toile, boucles, ardillons, clous et rivets de
» fer, d'acier, de laiton, cousus avec fil et ai-
» guille, etc..... *Item*, un chaperon [3] à mettre
» sous mon bacinet [4], de drap de cendal [5] ou de
» satin, cousu et garni de fil et soie, etc... *Item*,
» mon bacinet, et visière de fer, d'acier et de
» laiton, attachée à mondit bacinet d'argent,
» doré ou blanc, d'acier, de fer, de laiton, de
» l'un ou de l'autre, ou de tous ensemble, et
» étoffé de cernelières [6] de toile de chanvre et de
» lin, de coton, de soie, ou de l'un ou de l'autre,

1 Cuirasses.

2 Le travail dit de hambrège se composait de lames glissant les unes sur les autres sans gêner le mouvement.

3 Sorte de coiffe ou de bonnet.

4 Le casque.

5 Le drap de cendal était une étoffe de soie ou de bourre de soie.

6 Garnitures intérieures du casque.

» ou de tous ensemble, garnies de courroies de
» cuir, tresses de chanvre, tissus de fil ou soie,
» et de vertenelles [1] de fer et d'acier; lesdites
» pièces, et parties annexées, cousues et atta-
» chées, garnissant et étoffant en tous les en-
» droits que bon me semblera, avec clous tenant
» ledit bacinet, et boucles d'argent, de fer et d'a-
» cier; le tout pouvant tenir à mon haubergeon
» ou à mes plates [2], avec attaches de cuir et de
» clous de fer et d'acier... *Item*, un camail de fer,
» d'acier, de laiton, garni de barbières de fer,
» de cuir cousu avec fil, courroies, mailles de fer,
» d'acier, de laiton, tenant et attaché à mondit
» bacinet, et aussi aux plates et haubergeon; ledit
» camail doublé d'un tissu de fil ou de soie....
» Une cotte de drap de cendal, armoiriée de mes
» armes, doublée de linge de lin et de chanvre,
» ou de l'un d'eux, étoffée de coton et de bourre
» de soie..... *Item*, des chausses par-dessus mon
» harnois de cuisses, de jambes et de pieds, de
» drap vermeil ou de cendal, ou de tous deux.....
» *Item*, deux épées de fer et d'acier, ou de l'un
» d'eux, avec croix et plombée de fer et d'acier
» et d'autre métail, avec platines devant la croix,

[1] Les ressorts et mentonnières.

[2] Cuirasses.

» garnies en bois, et cuir cousu dessus. L'une » desdites épées sera garnie de bandes de cuir ou » de soie, garnies de boucles et ardillons de fer et » d'acier, mise et ceinte à mon côté, et attachée » à une courroie de cuir ou de tissu de soie avec » une boucle double de fer ou d'acier, et à un » anneau de fer ou d'acier attaché à ma cuirasse » ou à mon haubergeon. L'autre épée, garnie » d'un fourreau de bois couvert de cuir comme » dessus, sera attachée à l'arçon de la selle qui » sera sur mon cheval, avec anneaux de fer, cour- » roies de cuir, etc..... Les poignées seront gar- » nies de chanvre, lin ou soie, tissus et retors..... » L'une aura deux pieds et demi de longueur, et » la tenue et plombée un pied et un pouce envi- » ron; l'autre sera plus courte de deux pouces, » et la tenue et plombée sera de demi-pied. » *Item*, une dague de fer ou d'acier, à manche » de fer, d'acier, de bois, de demi-pied avant » la main.....

» ..... *Item*, je choisis un cheval à moi pour » combattre dessus ou à pied, et sera garni, » armé, étoffé et appareillé comme suit : ledit » cheval sera embridé d'un frein ou mords de » bride, de fer et d'acier (suit le détail à l'infini des » anneaux, chaînettes, cuirs, boucles, ardillons, » ornemens, etc.) .. *Item*, sera ferré des quatre

» pieds (détail des fers)... *Item*, sera ensellé d'une » selle dont les arsons sont garnis de fer et d'acier » (détail des toile, cuir, soie, chanvre, lin, bourre, » drap, ornemens dorés, clous, attaches, courroies, » croupières, panneaux, ardillons, etc., etc.)... » *Item*, étrivières de cuir (détail de tout ce qui » s'y rapporte)..... *Item*, anneaux de fer, » sangles, garnitures, aiguillettes, etc..... *Item*, » un chanfrein de fer, d'acier et de laiton, pour » armer la tête dudit cheval (description du chan- » frein et de l'énorme quantité de pièces qui le » composent ou s'y rattachent)..... *Item*, un » harnois de mailles de haubergerie, en fer et » acier, etc..... *Item*, sera mondit cheval couvert » de couvertes de toile, drap, en laine ou en » soie, cousus ensemble, de si grande longueur et » lèze qu'il me plaira, avec les attaches, garnitu- » res en fer et laiton, etc.......*Item*, une bou- » teille de cuir, et du vin dedans, un pain de » froment, une toaille[1] de laine et une tasse » d'argent..... *Item*, un poinçon de fer et d'acier, » et plusieurs aiguillettes et tresses de cuir et de » chanvre, garnies de fer et de laiton. *Item*, fil » de chanvre et de lin, et aiguillettes de fer et » d'acier, le tout pour rechange.

[1] Serviette ou torchon.

» Et j'iray et j'entreray au champ, à cheval,
» armé, monté et appareillé, et mondit cheval
» armé, garni et étoffé avec les choses ci-dessus
» nommées, spécifiées et escrites pour ma dé-
» fense; et en cet état, moi et mondit cheval,
» vestus et appareillés chacun à sa manière, se-
» lon le devis devant dit, c'est ma volonté et en-
» tente de me combattre, en défense, vers et
» contre ledit messire Robert, sauf à icelles cho-
» ses, et chacune, étoffer, coudre et préparer de
» et avec les choses qui au fait seront utiles,
» profitables, avables et nécessaires, et à moy
» jouir et user de celles qu'il me plaira, et jouir
» de mes protestations devant dites, et sous pro-
» testation que je fais que mon intention ny vo-
» lonté n'est y accroistre ny faire aucune augmen-
» tation des choses de fait, fors jouir et user, et
» à moy aider des choses et chacunes contenues
» et comprises, o [1] l'aide de Dieu, mon père et
» créateur, auquel je supply dévotement que de
» sa benigne grâce me veuille estre secourable et
» en aide en tous les lieux et endroits du fait des-
» sus dit et autres. »

Le talent descriptif des clercs, priseurs, fai-
seurs d'états de lieux et d'inventaires de nos jours,

[1] Avec.

bien que grandement notable, n'approche certainement pas de celui qui distingua le scrupuleux rédacteur de ce document du quatorzième siècle. On ne croirait pas, en le lisant dans son entier, qu'il eût été possible d'y découvrir une omission, fût-ce d'un point d'aiguille. Cependant, lorsqu'on le communiqua judiciairement à Robert de Beaumanoir, il remontra que Pierre de Tournemine avait oublié de parler des éperons ou touches nécessaires pour mener et conduire le cheval; il fut donc convenu, après mûr examen, que les combattans porteraient éperons et touches [1] à volonté. Beaumanoir réclama encore sur la longueur des épées et dagues, car il était forcé, comme demandeur, d'adopter les armes choisies par son adversaire. On décida qu'il appartenait au duc de Bretagne, président de la cour du parlement et du combat en champ clos, de fixer la longueur et la forme des épées, et d'en ordonner comme bon lui semblerait. Enfin, messire Robert s'étonna de ce que son adversaire n'avait pas parlé de lance; mais il fut déclaré qu'on ne s'en servirait point, parce que le défendeur avait le droit de *choisie*, et que n'ayant pas demandé de lance on devait s'en rap-

[1] Fouets.

porter à sa cédule. Robert de Beaumanoir se plaignit encore des nombreuses étoffes dont son adversaire avait chargé son armure et ses harnois; mais on répondit qu'il était libre d'en prendre de semblables, en même quantité, et des mêmes espèces et matières.

On a peine à concevoir aujourd'hui que des hommes aient pu se mouvoir sous de telles masses de vêtemens et d'armures en draps matelassés, en cuir et en fer. On conçoit encore moins que la justice ait remis au plus fort la destinée de sa balance, et que durant des siècles elle ait constamment sacrifié l'homme faible à l'oppresseur adroit et vigoureux, l'innocence timide au crime audacieux. Ce n'était pas là le bon temps.

L.

CHRONIQUE EN VERS DE L'AN 1341 A 1381,

Par maître Guillaume de Saint-André, licencié en decret, scolastique de Dôl, notaire apostolique et *impérial*, ambassadeur, conseiller et secrétaire du duc de Bretagne, Jean IV, le Conquérant et le Vaillant.

L'Iliade, attribuée à Mélésigène, (c'est *le vieil* Homère), est comprise dans l'espace de quarante jours; la Britannide de Guillaume de Saint-André l'est en quarante années. Les vers du poëte de la Grèce ont survécu aux trente siècles passés sur sa cendre, et si personne ne les lit *aujourd'hui*, on sait au moins à peu près ce qu'ils contiennent, et l'on admire Achille d'après Racine, et Ulysse d'après Fénelon. Les vers du vieux Breton sont encore moins lus que ceux d'Homère, et toutefois ils ont été récités par des rapsodes, dans tous les châteaux de l'Armorique, devant toutes les dames de la cour la plus brillante des Gaules, au quatorzième siècle. Que de rapports singuliers entre un poëme et une chronique!

J'ai remarqué, dans l'histoire poétique de Guillaume de Saint-André, des pensées, des expressions, des vers même qu'on ne désavouerait

pas de nos jours, et une naïveté de description qui n'est pas sans charme. Le Temps, pour lui,

. . . C'est le vieux qui tout mord;
Et chacun en propre personne,
Maugré soi, vient, se hâte, accourt
Prendre jugement en sa court.

Guillaume de Saint-André adresse son récit à Jean V, petit-fils de la célèbre comtesse de Monfort, qui ne porta jamais que le titre de duchesse douairière de Bretagne. Il donne à ce jeune duc d'excellens conseils, et l'engage surtout à ne pas s'en fier à son bonheur présent.

Car la rote [1] de la fortune
Fait demi tour comme la lune,
Qui, tantôt se met en croissant,
Puis grossit, puis va déclinant.
Parfois la fortune diverse
Est avenante et puis perverse;
Elle met gens en haut degré,
Leur fait honneur, leur fait grant honte,
Les dévale contre leur gré,
Et quand lui plaît si les remonte.

Pour un Bas-Breton de 1350, cela n'est pas trop mal exprimé. Après un assez long discours moral, Guillaume de Saint-André commence sa chronique,

[1] La roue.

L'an trois centz quarant'un et mil,
Le dernier jour du mois d'avril.

Il raconte la mort de Jean III, l'arrêt de Conflans qui priva Monfort de l'héritage de Bretagne, l'emprisonnement de cet infortuné chevalier, l'assassinat des seigneurs bretons, l'évasion de Monfort, la réunion de son armée :

Ses peuples, par droite nature,
De grande ardeur mettaient leur cure
A l'aimer, de fin cœur et vray;
Car les Bretons, très-bien le sçay,
Doivent tretous, de bon accord,
Se secourir jusques à mort.

Les batailles viennent ensuite, et leur description, et l'énumération des chevaliers tués ou prisonniers ; puis les négociations, puis les ruptures et les hostilités :

Lors eussiez vu maint chevalier,
Maint baron, maint bon écuyer,
Regretter amis et compères
Femmes, enfans et sœurs et frères,
Et faire aux églises grands lez [1]
Qui ne furent oncques payés;
Car lorsque la peur est passée
La dévotion est usée.
Et quand ils furent tous armés,
Disoient, de Jean, les biens amés :

[1] Legs.

« Nous sommes prêts, allons combattre !
» Chacun de nous en vaudra quatre ;
» Car pour certain, bon droit avons,
» Et nous sommes les vrais Bretons ! »

Ainsi disent tous les partis, chez les peuples affligés de guerres civiles. Autant en pensaient les serviteurs de Charles de Blois, qui s'écriaient en refusant la paix qui leur était offerte :

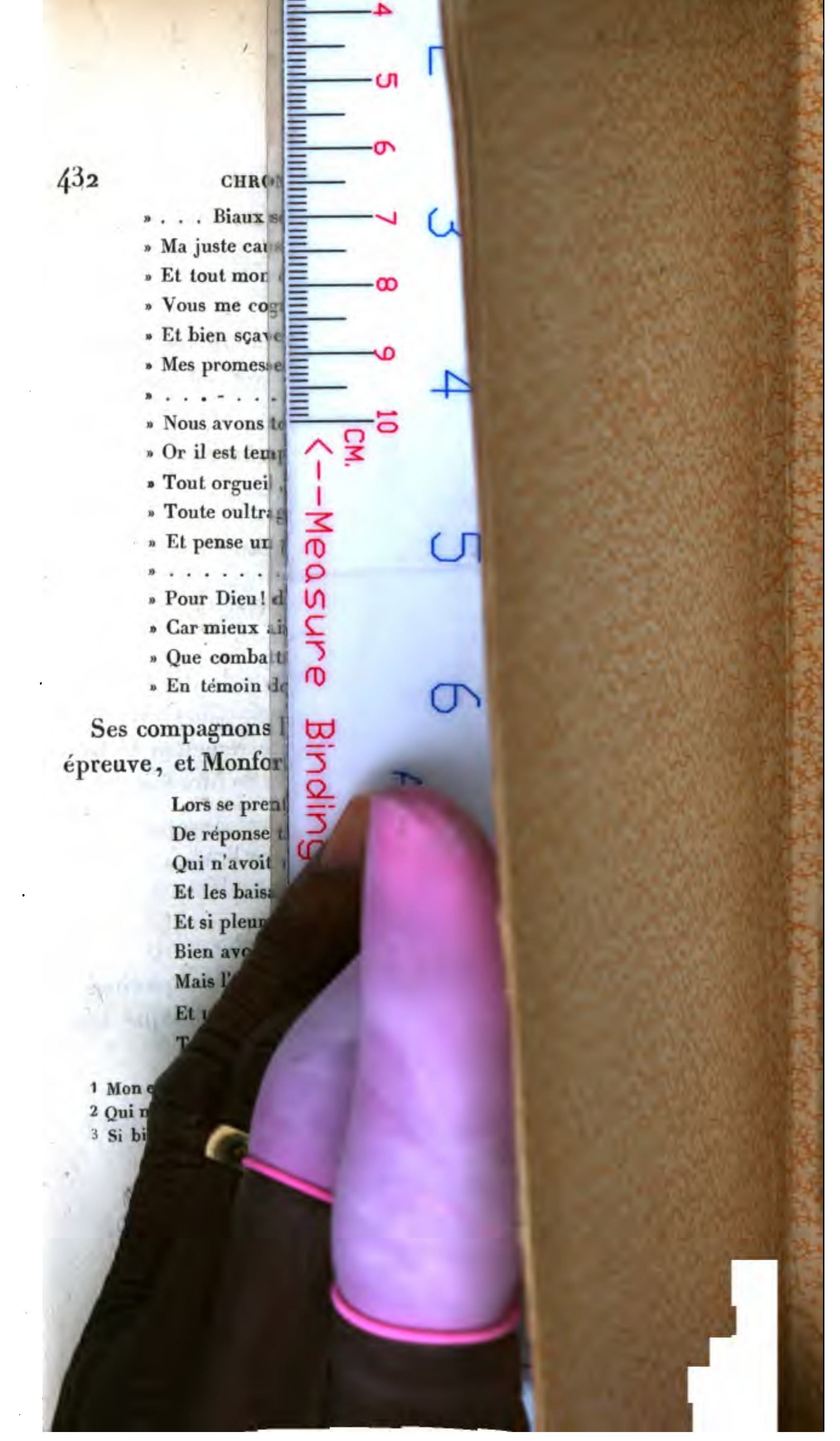
« Plus qu'eux nous sommes, de moitié.
» Honni soit qui d'eux a pitié !
» Il faut, pour leur orgueil abattre,
» Sans mercy, les faire combattre.
» Il est temps que nous nous vengions !
» Allons à eulx ! allons ! allons ! »

Monfort fit proposer à Charles de Blois de ne pas combattre le dimanche; mais Charles, tout dévotieux qu'il était, refusa de remettre la bataille, et ses gens dirent à ceux de Monfort :

« Peu vous vauldront vos beaux langaiges ;
» Beau parler, cy, n'est point de lieu [1].
» La peur vous prend. Or, de par Dieu,
» Vous ne valez pas une maille,
» Et vous êtes nôtres, sans faille [2]. »

Mais Jean de Monfort rassemble ses capitaines, et leur fait un discours, où l'on remarque les passages suivans :

[1] De mise.
[2] Sans faute.



» . . . Biaux s
» Ma juste ca
» Et tout mon
» Vous me cog
» Et bien sçav
» Mes promess
» . . . - . . .
» Nous avons t
» Or il est tem
» Tout orguei
» Toute oultr
» Et pense un
» . . . . . .
» Pour Dieu! d
» Car mieux a
» Que comba
» En témoin d

Ses compagnons
épreuve, et Monfor

Lors se pren
De réponse
Qui n'avoit
Et les bais
Et si pleu
Bien av
Mais l'
Et
T

1 Mon
2 Qui
3 Si bi



La mêlée commance, et, de part d'autre,

On crioit comme d'un accord,
« Alarme, alarme! à mort, à mort! »

A force d'appeler Noël, dit Guillaume de Saint-André, Noël arrive. La terre est bientôt jonchée de morts et de mourans.

Le sang couroit à grands ruisseaux,
Les bannières sont abattues
Et les cervelles espandues,
Là chait! monsieur Charles tout mort;
Là le sire de Rochefort;
Et d'armes la plus couverte
Avoit mise sa robe verte.
Ici mourut à cestuy jour,
Et Kergorlay et d'Avaugour,
Et furent pris par droit de guerre,
[illegible]

Lors se prit le peuple à crier,
Et humblement à supplier
Qu'ils eussent enfin paix sur terre!
Jésus-Christ ouït leur prière.
On estoit en dévotion
Pour le temps de la Passion,
Et l'en demain fut accordée
La paix qu'on avoit demandée.

Guillaume de Saint-André continue à suivre Monfort dans toutes les circonstances de sa vie aventureuse, et l'accompagne à l'armée, dans ses conseils, en Angleterre, dans sa course à travers la Picardie, la Champagne et la Touraine, avec le duc de Lancastre. Il raconte son séjour en Flandre, et le misérable état de la Bretagne, envahie par les troupes françaises.

Droit commun estoit abattu
Et forum public [1] défendu.
Outrage, force et violence,
Aux bonnes gens faisoient nuisance;
Et le peuple, en fâcheux tourment,
N'ayant justice peu ni grand,
Lamentoit l'église esseulée,
Toute oppressée et désolée.

Cependant le roi de France, après avoir fait condamner Monfort, envoie dans toute la Bretagne de nouveaux capitaines.

Gentils François et bien polis.

[1] Les tribunaux étaient fermés.

Le poëte les compare aux Bretons, et fait une singulière description de la délicatesse des uns et de la rusticité des autres.

Les François estoient testonnés [1],
Et leurs airs tout efféminés;
Avoient beaucoup de perleries,
Et de nouvelles broderies.
Ils estoient frisques et mignotz;
Chantoient comme des syrenotz [2];
En salles, d'herbettes jonchées,
Dansoient; portoient barbes fourchées;
. . . .
Les plus vieux ressembloient aux jeunes;
Et tous prenoient terribles noms,
Pour faire paour aux Bretons.

Les Bretons ne s'effrayaient pas de si peu, dit Guillaume de Saint-André; ils n'étaient pas si bien parés, et la plupart étaient défigurés par les blessures qu'ils avaient reçues dans les combats.

Leur visage étoit une escorce
Tant avoient souffert de meschef!
Nul d'eux ne portoit jaune chef [3].
Tant s'estoient entremis de courre [4]
Qu'hors des jaques [5] sortoit la bourre.

[1] Bien peignés.
[2] Enfans de syrènes.
[3] Perruque blonde.
[4] Ils avaient tant fourni de courses (aux tournois ou à la guerre).
[5] Le jaque était le vêtement du temps, l'habit de chevalier.

Leurs draps, en bon lieu déchirés,
N'estoient pas tous les jours mirés;
N'avoient que faire d'époussettes,
Car leurs robes estoient si nettes,
Qu'on en comptoit bien tous les fils;
Mais avoient vu de grands périls,
Avoient dépensé tous leurs gages[1],
Avoient conquis de biaux suffrages,
Et plus estoient blessés devant
Que derrière, communément.

. . . .

De servitude avoient horreur;
Car est liberté délectable
Et belle et bonne et profitable;
Et si pensoient défendre fort
Leur liberté jusqu'à la mort.

Je ne suivrai pas plus loin cette chronique, dont la prolixité ne fait pas grâce du plus petit détail, et où l'on trouve en vers les discussions diplomatiques comme les descriptions des tournois. Le comte de Monfort est conduit jusqu'à sa dernière heure, et l'auteur termine son ouvrage par un acrostiche sur son nom, Guillaume de Saint-André. Les historiens ont beaucoup puisé dans cette pièce authentique, écrite par un contemporain.

[1] Tout leur argent.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE
GÉNÉRALE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE IX.

LIVRE X.

LIVRE XI.

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4.

